France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

Illinois Library

U. OF I.
LIBRARY

M. RENÉ COTY
DEUXIÈME PRÉSIDENT
DE LA IVe RÉPUBLIQUE

FRANCE ★ ILLUSTRATION ★ FRANCE ★ ILLUSTRATION ★ FRANCE ★ ILLUSTRATION ★

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

TABLE DES MATIÈRES

TOME XVI. — DE JANVIER 1954 A DÉCEMBRE 1954

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

13, rue Saint-Georges - Paris-9e — Téléphone : Trudaine 82-54

TABLE ALPHABÉTIQUE DU TEXTE

Nota — *Ne sont, en général, référencés ici que les textes non accompagnés de gravures ou les textes illustrés d'une importance particulière pour les recherches. Pour les autres, se rapporter à la* Table des gravures. *Les articles rédactionnels insérés dans les pages de publicité sont suivis du numéro de* France-Illustration *et de la page en chiffres romains.*

Actualités : Autant en emporte le vent, par le Sceptique, n° 406, 10-11 ; n° 407, 12 à 14 ; n° 408, 8-9 ; n° 409, 18-19 ; n° 410, 96-97 ; n° 411, 18 à 20 ; n° 412, 11 à 13 ; n° 413, 14-15 ; n° 414, 12-13 ; n° 415, 126-127 ; n° 416, 22-23 ; poisson d'avril vit toujours, n° 409, 20 ; ombres et lumières, n° 416, 21.

Aéronautique : Adieu au colonel Rozanoff, par Edmond Blanc, n° 410, 95 ; la vérité sur les Comet, par Louis Castex, n° 416, 78 ; en marge de Farnborough 1954 ; la vérité sur les Comet, par Louis Castex, n° 416, 78-79.

Agriculture : Où va notre agriculture ? par René Branellec, n° 407, 78 à 85 ; les vertus de la pomme de terre, par Léon Binet, n° 407, 86-87 ; le sang de nos vignes, n° 415, 96 à 101.

Aix-en-Provence : Le Passé vivant, par Roger Dardenne, n° 413, 60 à 66.

Alimentation : L'Heure du café, n° 408, 49 à 51 ; reparlons un peu des cafés solubles, n° 413, 92.

Allemagne : Allemands 54, par Edmond Nessler, n° 409, 62 à 92.

Angleterre : Une chanson de geste contemporaine, le duc d'Edimbourg, par Mrs. Helen Cathcart, n° 409, 21 à 31.

Archéologie : Le bikini a quinze siècles, des baigneuses de Juan-les-Pins sur des mosaïques romaines, par Daniel Simonet, n° 411, 60 à 63.

Architecture : Épris de lumière, l'architecte moderne construit des maisons de verre, par René Parnay, n° 414, 73 à 77.

Art ménager : Le confort ménager n'est plus un privilège du citadin, par Pierre Claude, n° 408, 14 à 20.

Asie : L'Asiatisme, prise de conscience d'un continent, n° 417, 65 à 76.

Automobile : Le Salon de Genève, par R. Miomandre, n° 409, 102-103 ; Turin, Salon de l'élégance et de la nouveauté, par R. Miomandre, n° 411, 48-49 ; les 24 Heures du Mans sont aussi une course populaire, n° 411, 50 ; les courses de stock-cars, par Edmond Nessler, n° 411, 51 à 53 ; au Mans, à Reims, par Raymond Miomandre, n° 412, 42 à 44 ; le Grand Prix de l'A. C. F., par R. Miomandre, n° 413, 88 à 92 ; au « Nurburgring », en remportant le Grand Prix d'Europe, Fangio est virtuellement champion du monde 1954, par Raymond Miomandre, n° 414, 69 à 72 ; le Salon 1954, la compétition, banc d'essai des véhicules modernes ; les nouveautés techniques du Salon ; les productions nationales ; les productions étrangères ; créations des « grands couturiers » de l'automobile ; la carrosserie en matière plastique ; ce qu'on ne verra pas au Salon ; poids lourds, par R. Miomandre ; scooters, motos, vélomoteurs, par Jean Bonnet ; indifférences et passions du Français amoureux de son auto, par G. de Lavalette, n° 415 ; bilan du Salon 1954, par Raymond Miomandre, n° 416, 93 à 100.

Beaux-Arts : Les œuvres rassemblées par Thadée Natanson ont été éparpillées mais le souvenir de la *Revue Blanche* et de son fondateur reste vivace, par Robert Kemp, n° 406, 63-64 ; à Parme où régna Marie-Louise, ex-impératrice des Français, la collection napoléonienne du professeur Lombardi, par Jean Duhamel, n° 406, 78 à 83 ; malgré ses cinquante ans le Salon d'Automne a voulu rester jeune, par Bernard Champigneulle, n° 406, 83 à 85 ; à travers les Expositions, par Bernard Champigneulle et Maurice Sérullaz, n° 406, 88 à 90 ; les grandes ventes, par Roger Dardenne, n° 406, 106 ; peintures balinaises, par Gaudfernau, n° 407, 61 à 64 ; portraits de célébrités, par Bernard Champigneulle, n° 407, 65 à 67 ; un siècle d'or, par Marcel Defosse, n° 407, 68-69 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz et Bernard Champigneulle, n° 407, 70 ; chefs-d'œuvre vénitiens à l'Orangerie, par Bernard Champigneulle, n° 408, 84 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz, n° 408, 85 ; à Saint-Pierre de Montmartre, par Roger Dardenne, n° 409, 93 à 96 ; les nouveaux vitraux de la vieille église, par Bernard Champigneulle, n° 409, 96 ; mille ans d'Art viking en Norvège au musée des Arts décoratifs, par Jacques Sorbets, n° 409, 99 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz, n° 409, 100 ; deuxième Salon du livre ancien et moderne, n° 409, 101 ; les grandes ventes, n° 409, 111 ; Paul Landowski enrichit Paris de deux œuvres monumentales, n° 410, 68 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz, n° 410, 82-83 ; des 400 tableaux réunis par le docteur Girardin, 300 iront au musée d'Art moderne de la ville de Paris, par B. Champigneulle, n° 411, 77 à 80 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz, n° 411, 81 à 83 ; n° 412, 71-72 ; la fraîcheur de Renoir, par Bernard Champigneulle, n° 412, 74-75 ; Flandres, Espagne, Portugal, par Bernard Champigneulle, n° 413, 66 à 71 ; à travers les Expositions, par Maurice Sérullaz, n° 413, 72-73 ; n° 414, 88 ; n° 416, 108 ; extraits des carnets de dessins d'Édouard Manet, n° 417, 55 à 64 ; la Nouvelle École de Paris, n° 417, 85 à 96 ; à Varengeville, avec Georges Braque, n° 417, 113 à 120.

Bibliographie : *Carnet de pèlerinage* (Herbert) ; *Forêt sacrée* (Gaisseau) ; *la Franc-Maçonnerie* (Priouret) ; *Perspectives franco-marocaines* (Roche) ; *la Pierre angulaire* (Oldenbourg) ; *les Bêtes* et *le Temps des Morts* (Gascar) ; *la Dernière Innocence* (Bertin), n° 406, 101 à 104 ; *Neige sur un amour nippon* (P. Mousset) ; *la Princesse Mathilde* (Castillon du Perron) ; *la Belle Romaine* (Moravia) ; *la Ville invisible* (Gandon) ; *la Face* (Boulle) ; *l'Honorable Maison de thé* (Sneider) ; *la Dame de trèfle* (Aront) ; *le Voyage de la « Nouvelle Incomprise »* (Bayle) ; *Lumières et Sources lumineuses* (Piraux) ; *la Hiérarchie dans la structure de l'entreprise* (Vaes) ; *Aventure et Jeunesse* (Guillot) ; *Parias de la gloire* (Delpey), n° 407, 102 à 104 ; *l'Aviation des temps modernes* (Blanc) ; *le 13e Voyage* (Borel) ; *Cuisine et vins de France* (Curnonsky) ; *Jours de fête chez les Papous* (Dupeyrat), n° 408, 97-98 ; *Royaume des ombres* (Arnoux) ; *Saint Jacob* (Cabriès) ; *l'Art de Bourgogne* (Oursel) ; *Cartes postales d'Amérique* (Herbin) ; *Prestige de la danse* (Portal), n° 409, 104-105 ; *Dialogues avec M. Pouget* (Guitton) ; *Femmes sous la Révolution* (Bessand-Massenet) ; *les Russes à Berlin* (Klimow) ; *Maladies médicamenteuses* (Albahary) ; *Pour les discophiles* (Douriau), n° 410, 92 à 104 ; *la Tumultueuse Existence de Maubreuil* (Garçon) ; *le Duc d'Enghien* (Melchior-Bonnet) ; *l'Evocation du Vieux Paris* (Hillairet) ; *A la recherche d'une éthique médicale* (Portes) ; *la Cellule animale* (Boistesselin) ; *Bonjour, tristesse* (Sagan) ; *l'Epée de justice* (Cronin) ; *Rentrez chez vous, Bogner !* (Boll) ; *l'Epingle chinoise* (Le Hallier) ; *Chronique de la guerre 1939-1945* (Pellison), n° 411, 89 à 91 ; *la Volupté d'être* (Druon) ; *Simon de Montfort* (Girou) ; *le Cardinal de Retz* (Buisson) ; *l'Algérie* (Isnard) ; *Œuvre* (Blum) ; *l'Aventure est dans votre cuisine* (Pomaret), n° 412, 93-94 ; *l'Agneau* (Mauriac) ; *Ville perdue* (Benoit) ; *Provence* (Giono) ; *les Conquistadores* (Descola) ; *l'Europe sans rivages* (Perroux) ; *Carnets du major Thompson* (Daninos) ; *la Droite en France, de 1815 à nos jours* (Rémond) ; *Trente Ans de vie sociale* (France) ; *Ingres* (Wildenstein) ; *Belleville-Ménilmontant* (Mac Orlan) ; *le Gangster aux étoiles* (Lacroix) ; *Psychologie du cheval* (Hontag) ; *l'Etoile, les Ailes et la Couronne* (Dupérier), n° 413, 83 à 93 ; *Bismarck et Hitler* (Vallotton) ; *Tragédie de la déportation* (Wormser) ; *Moscou reçoit* (Kemp) ; *le Rose et le Noir* (Quéant) ; *les Oiseaux* (Legendre) ; *Napoléon* (Bartel) ; *la Guerre des radars* (Chisholm) ; *Toute la spéléologie* (Lavaur), n° 414, 89 ; *Maudit soit ce jour* (Gordon) ; *la Petite Madeleine* (Henrey) ; *les Justes Causes* (Curtis) ; *l'Atlantide retrouvée* (Spanuth) ; *Physiologie de Paris* (Lanoux), n° 415, 114 ; *la Rouille* (Le Porrier) ; *De Renoir à Picasso* (Georges-Michel) ; *les Chefs-d'œuvre de la peinture égyptienne* (Lhote), n° 416, 109.

Chartres : Le vitrail, miracle de Chartres, légende probable de Jehan de Beauce, n° 417, 47 à 54.

Chasse : La chasse au vol, par Abel Boyer, n° 414, 36 à 41.

Chauffage : Une nouvelle conquête de l'infra-rouge, le chauffage des rues et des édifices publics, par Raoul Peslin, n° 409, 57 à 60 ; après vingt ans de recherches, le coke français libère la sidérurgie nationale du coke allemand et fournit Paris en gaz de ville, par Raoul Peslin, n° 416, 80 à 82.

Chemins de fer : A 243 km.-h. une locomotive française s'adjuge le ruban bleu du rail, n° 409, 112-113 ; en voiture pour l'emprunt ! n° 412, 95 ; la ligne Valenciennes-Hirson inaugure une nouvelle formule d'électrification, par Raoul Peslin, n° 413, 85 à 88.
Chimie : Les silicones, n° 410, 63 à 66.
Cinéma : Le cinémascope et *la Tunique*, *Si Versailles m'était conté*, par Denis Marion, n° 406, 97 à 100 ; *Capitaine Paradis*, par Denis Marion, n° 407, 99 ; *le Blé en herbe* ; *le Défroqué*, n° 408, 95-96 ; *Avant le déluge*, n° 409, 98 ; Septième Festival du Septième Art, par Denis Marion, n° 410, 87 à 91 ; l'histoire du *Grand Jeu*, par Denis Marion, n° 411, 86 à 88 ; *l'Affaire Maurizius*, par Denis Marion, n° 412, 91 ; Andrée Clément, par Denis Marion, n° 412, 92 ; *les Portes de l'enfer* ; *Huis Clos*, par Denis Marion, n° 413, 81-82 ; *Robinson Crusoé*, n° 414, 86-87 ; le Festival de Venise, par Denis Marion, n° 415, 110 à 113 ; *Détective du Bon Dieu* ; *Ouragan sur le Caine* ; le *Napoléon* de Sacha Guitry, par Denis Marion, n° 416, 105 à 107.
Corse : La Corse, terre de traditions, est, en cette arrière-saison, un éden reposant et parfumé, n° 415, 115 à 119.
Cristal : Jeunesse et pérennité des grandes cristalleries lorraines, par François Depautaine, n° 407, 91 à 94.
Danse : Du Ravel dansé, par Robert Kemp, n° 407, 98 ; les Critiques à la barre, par Roger Dardenne, n° 407, 100 et 101 ; les Sadler's Wells au Festival de Hollande, par Martine Cadieu, n° 413, 80 ; art flamenco pur, par Martine Cadieu, n° 415 109.
Éditorial : L'Occident et le monde asiatique, n° 406, 9 ; gardons-nous contre l'amollissement, n° 407, 11 ; désordre dans les faits... désarroi dans les esprits, n° 408, 7 ; complexe d'infériorité, n° 409, 13.
Égypte : Gamal Abd el-Nasser, homme de fer d'une Égypte nouvelle, a les yeux fixés sur l'Afrique du Nord, par René Branellec, n° 414, 59 à 68.
Eiffel (Gustave) : La prodigieuse carrière de Gustave Eiffel, par Frédéric Sondern, n° 410, 70 à 72.
Électricité : La mise en service de la centrale Nantes-Cheviré, par René Parnay, n° 416, 110 à 112.
Eu : Le château, par Jean Duhamel, n° 413, 74 à 77.
Europe : Tandis que les « Quatre » palabrent, le Centre-Europe est-il défendu du point de vue aérien? par Pierre Monchenin, n° 408, 25 à 30 ; de l'Europe des penseurs à l'Europe des réalisateurs, par René Branellec, n° 411, 36 à 43.
Fidji : Iles fleuries et fertiles, relais aériens du Pacifique-Sud, par Louis Castex, n° 413, 52 à 59.
Foire de Paris : Pour son cinquantenaire, la Foire de Paris présente une série de nouveautés, par Pierre Claude, n° 411, 46-47.
Généalogie : La Généalogie ou l' « Art de retrouver ses ancêtres », n° 411, 54 à 59.
Gibraltar : Forteresse inconnue, Gibraltar a reçu la visite de S. M. Elizabeth II, par Fernand Gigon, n° 411, 73 à 76.
Grèce : Le pays aux cent visages, n° 412, 51 à 70.
Habitation : Cet appartement ne se louait pas, il avait rebuté dix personnes, lorsque..., n° 408, 21 à 24 ; la maison de mes rêves, par René Parnay, n° 410, 23 et 24 ; la maison de l'âge atomique, n° 410, 25 à 28 ; plusieurs appartements, n° 410, 29 à 40 ; défense de la maison individuelle, par Boris-J. Lacroix, n° 410, 41 à 53 ; aimeriez-vous faire la cuisine au « Barbecue » ? n° 410, 54 à 57 ; le confort à l'extérieur, n° 410, 58 et 59 ; l'art de la table, n° 410, 60 à 62 ; l'immeuble « Libération », à Auteuil : un bâtisseur, Sylvain Lafont, par Edmond Nessler, n° 410, 66-67 ; vieux fantômes et robes jeunes, par Jacqueline de Mauduit, n° 415, 102 à 108 ; le moulin de Christian Dior, par Jacqueline de Mauduit, n° 416, 54 à 60.
Hippisme *(voir aussi Sports)* : Vous avez « touché » le gagnant ! Savez-vous comment on « fait » un crack ? par Roger Dardenne, n° 411, 21 à 30.
Hollande : M. René Coty au pays des tulipes... et de Rembrandt, n° 414, 52 à 58.
Horoscopes : Taches d'encre et divination, par Simone Longuemare, n° 408, 86 à 92 ; la parole est aux astres, par Marguerite Juin, n° 406, 105 ; n° 407, 106 ; n° 408, 99 ; n° 409, 108 ; n° 410, 102 ; le miracle en pilules, n° 412, 76 à 81.
Industrie : Pourquoi les industries de transformation qui emploient 40 % des effectifs globaux de l'industrie craignent la réalisation d'un marché européen, par René Branellec, n° 408, 58 à 65 ; le président Paul Reynaud vient d'inaugurer à Toulouse une usine ultra-moderne de produits chimiques, n° 416, 113.
Inventions : Inventions nouvelles, par Claude Thomas : pour l'automobiliste : oreiller réfrigérant ; cuisinière placard ; tapis plastique armé, n° 406, 110 et 112 ; l'électronique au service du paysan ; pour les forestiers ; laiterie motorisée ; élévateur mécanique ; chasse-neige amovible, n° 407, 111 ; nouveautés des Arts ménagers, n° 408, 102-103.
Italie : La Sicile, par Daniel-Rops, n° 409, 32 à 35.
Japon : Le Japon, par Paul Mousset, n° 408, 72 à 81.
Jeux, par André Chéron : Échecs, n° 406, 109 ; n° 407, 112 ; n° 408, 107 ; n° 409, 114 ; n° 410, 110 ; n° 411, 94 ; n° 413, 97 ; n° 414, 92 ; n° 415, 135 ; n° 416, 120 ; Bridge, n° 407, 113 ; n° 408, 106 ; n° 409, 115 ; n° 410, 111 ; n° 411, 95 ; n° 413, 97 ; n° 414, 92-93 ; n° 415, 135.
Liqueurs : Liqueurs de France, par Roger Dardenne, n° 414, 22 à 35.
Littérature : Des mondes au delà du nôtre, par André Rousseaux, n° 406, 101-102 ; à travers les prix littéraires, par Gérard Caillet, n° 406, 102 à 104 ; à travers l'histoire, par André Rousseaux, n° 407, 102 ; sommes-nous des pornographes? par Gérard Caillet, n° 407, 103 ; romans de qualité, par André Rousseaux, n° 408, 97 ; il a fallu 180 jours pour résumer trente siècles d'Histoire de France, par Gérard Caillet, n° 408, 97 ; Jacques Decrest m'a dit comment on écrit un roman policier, n° 409, 104 ; littérature spirituelle, par André Rousseaux, n° 410, 92 ; André Maurois et Fernand Gregh m'ont parlé de Victor Hugo, n° 410, 93 ; je ne lis plus que des traductions, par Gérard Caillet, n° 411, 89 ; Silvia Monfort a choisi pour elle-même un double chemin, par Gérard Caillet, n° 411, 90 ; Sido, Claudine et Colette ne sont plus, par Gérard Caillet, n° 414, 78 à 80 ; les images de la vie, n° 415, 114 ; un romancier qui sait écrire, par Gérard Caillet, n° 416, 109 ; le sauvetage de l'esprit, n° 417, 97 à 112.
Madagascar : L'effort français à Madagascar, par Georges Kling, n° 407, 88 à 90.
Marine : Des écoles de la Marine, le plus grand internat du monde, sortent chaque année quelque 10.000 spécialistes, par Robert Naly, n° 407, 71 à 77 ; n° 409, 53 à 56.
Maroc : Regards sur le Maroc ; introduction de Pierre Lyautey ; Lyautey toujours vivant, par Paul Mousset ; ce n'est qu'une bourrasque ! par Émile Roche ; en plein essor économique, par Paul Mousset ; le Maroc d'aujourd'hui, par le maréchal Juin ; problèmes de l'heure, par Paul Mousset, n° 416, 26 à 53.
Médecine : La chirurgie du cœur est devenue une chirurgie raisonnable, par le docteur R.-J. Moline, n° 407, 45 à 48 ; la nouvelle Faculté de médecine, par le professeur Léon Binet, n° 410, 69 ; le docteur Arnault Tzanck, par R.-J. Moline, n° 410, 94 ; W. M. A. Robinson... a puissamment aidé Tahiti à devenir le premier centre mondial de la lutte contre la filariose, par Louis Castex, n° 411, 64 à 67 ; vacciner ou non ? par R.-J. Moline, n° 412, 88.
Mode : Marché aux frivolités, n° 408, 52 à 57 ; la mode de Paris, n° 414, 16 à 21.
Mondanités : Dans la vieille église de Brou, Robert de Habsbourg a épousé Marguerite de Savoie, par Henri Parnotte, n° 406, 34 à 37 ; une grande première pour M. Coty, n° 410, 80-81.
Montagne : Week-end à 4.000 mètres, par Michel Desorbay, n° 413, 21 à 28.
Musique : A l'Opéra-Comique, *la Fille de Madame Angot*, par Robert Kemp, n° 406, 96 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 406, 107 ; jeunesse et musique, par L. Maurice-Amour, n° 406, 108 ; artistes soviétiques, par L. Maurice-Amour, n° 407, 108 ; pour votre discothèque, n° 407, 108 ; *Obéron* à l'Opéra, par Robert Kemp, n° 408, 94 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 408, 104 ; échos et nouvelles, par L. Maurice-Amour, n° 408, 105 ; le courrier musical, par L. Maurice-Amour, n° 409, 110 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 409, 116 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 410, 104 ; le courrier musical, par L. Maurice-Amour, n° 410, 109 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 411, 99 ; courrier musical, par L. Maurice-Amour, n° 411, 101 ; n° 412, 98 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 412, 99 ; n° 413, 94 ; le mois musical, par L. Maurice-Amour, n° 413, 96 ; Colette et ses musiciens, par L. Maurice-Amour, n° 414, 81 ; religion de la musique, par Georges Duhamel, n° 414, 82-83 ; Mozart, Sauguet, Gounod sous les platanes et les rochers, par Robert Kemp, n° 414, 83 ; pour votre discothèque, par W.-L. Landowski, n° 414, 90 ; n° 415, 131 ; Besançon et son septième festival, par L. Maurice-Amour, n° 415, 133 ; courrier musical, par L. Maurice-Amour, n° 416, 117.
Occident : L'Occident face à l'Orient, n° 417, 77 à 84.
Parfums : Les parfums et la magie féminine, par Jean Solesmes, n° 407, 20 à 30 ; naissance d'un parfum, par René Tanguy, n° 407, 31-32.
Paris : Moins 15 degrés à Paris... à la dure offensive du froid a répondu une offensive de charité, n° 408, 33-34.
Pédagogie et Enseignement : Des centres d'apprentissage aux facultés, par Roger Dardenne et Paul Mousset, n° 406, 65 à 68.
Pharmacie : La pharmacie française traverse une passe difficile, par Edmond Nessler, n° 408, 66 à 70 ; le pharmacien d'officine, par R.-J. Moline, n° 408, 69 ; l'évolution moderne de la pharmacie, par René Fabre, n° 408, 71.
Philippines : Philippines 1954, par Paul Mousset, n° 407, 34 à 44.
Photographie : L'image magnétique, la couleur et la lumière dominent le panorama de la photographie 1954, par René Branellec, n° 409, 36 à 43 ; la conquête du relief, par J.-A. Stevens, n° 409, 44 à 46.
Physique : Le bruit, fléau de la vie moderne, par Michèle Demarne, n° 406, 38 à 41 ; l'énergie atomique devient une réalité mondiale, par Pierre Devaux, n° 407, 57 à 60.
Politique et Diplomatie : M. René Coty succède à M. Vincent Auriol, n° 406, 17 à 21 ; conseils utiles à la nouvelle dame de l'Élysée, par Claude Yelnick, n° 406, 22-23 ; sept jours de congrès, treize tours de scrutin, n° 406, 25 à 28 ; petite histoire du congrès, par Michel Georges-Michel, n° 406, 29 à 33 ; les « 4 » à Berlin, n° 408, 31-32 ; une crise vivement dénouée, n° 412, 14 ; entre le chaos et l'Europe, n° 412, 45 à 50 ; après Genève, n° 413, 9-10 ; repli de l'Occident, n° 414, 9-10.
Portugal : Enquête de René Branellec, n° 413, 36 à 49.
Radiodiffusion : Quarante millions de Français attendent la Télévision, par Claude Thomas, n° 406, 42 à 48 ; la Télévision européenne est née en 1954. La France y trouvera-t-elle sa place ? par François Deffarge, n° 408, 45 à 48.
Rambouillet : Le château, n° 411, 31 à 35.
Religion : La consécration de la basilique de Lisieux, par Daniel-Rops, n° 413, 29 à 35.
Saint-Exupéry : Tel que je l'ai connu, par Louis Castex, n° 413, 50-51.
Samoa : Iles fleuries et fertiles, relais aériens du Pacifique-Sud, par Louis Castex, n° 413, 52 à 59.
Sculpture : Alexandre Calder ou la sculpture en mouvement, par Franck Jotterand, n° 416, 66 à 71.
Sports : Le ski, par Michel Clare, n° 406, 49 à 57 ; le ski est devenu accessible au plus grand nombre, par Edmond Nessler, n° 406, 58 à 62 ; le mois hippique, par Tré-Hardy, n° 406, 112 ; le patinage, par Michel Clare, n° 407, 49 à 56 ; le mois hippique, par Tré-Hardy, n° 407, 109 ; le tournoi des Cinq Nations, pôle d'attraction du rugby, par Georges Duthen, n° 408, 37 à 44 ; le mois hippique, par Tré-Hardy, n° 408, 101 ; le Judo est-il un art ou un sport ? par M. Gaudfernau, n° 409, 47 à 52 ; le mois hippique, par Tré-Hardy, n° 409, 109 ; n° 410, 104 ; n° 411, 102 ; n° 413, 94 ; n° 414, 94 ; n° 416, 119 ; l'athlétisme, sport fondamental, par Michel Clare, n° 416, 61 à 65.
Tabac : La fumée qui rapporte, par Roger Dardenne, n° 412, 28 à 37.
Textiles : Le destin hors série des textiles artificiels et synthétiques, par Raoul Peslin, n° 412, 85 à 87.
Théâtre : Les pièces du mois, par Gilles Deboisge : *l'Alouette* (Anouilh) ; *Pour Lucrèce* (Giraudoux) ; *Kean* (J.-P. Sartre), n° 406, 91 à 94 ; avec Vittorio Podrecca, le montreur de marionnettes, par Martine Cadieu, n° 406, 95 ; *Antoine et Cléopâtre* (Shakespeare) ; *la Volupté de l'honneur* (Pirandello) ; *Don Juan* (Molière), n° 407, 95 à 98 ; *les Quatre Vérités* (Aymé), n° 408, 93 ; *Gigi* (Colette), n° 409, 97 ; les pièces du mois, par Gilles Deboisge : *l'Ennemi* (Green) ; *le Coin tranquille* (André) ; *N'importe quoi pour elle* (Passeur) ; *le Mari, la Femme et la Mort* (Roussin), n° 410, 84 à 86 ; *Mon cœur dans les Highlands* (Saroyan) ; *Vêtir ceux qui sont nus* (Pirandello) ; *un Nommé Judas* (Payet et Bost), n° 411, 84-85 ; spectacle de mime (Marcel Marceau) ; *Si jamais je te pince* (Labiche), n° 412, 89-90 ; *la Découverte du Nouveau Monde* (Lebesque) ; *Pour le roi de Prusse* (Bray), n° 413, 78 à 80 ; Festival international d'art dramatique, n° 414, 84-85 ; festival de théâtre en Espagne, par Martine Cadieu, n° 414, 91 ; *Souviens-toi, mon amour* (Birabeau), n° 415, 109 ; *les Cyclones* (Roy) ; *Adorable Julia* (Sauvageon) ; *le Chant du rossignol* (Roger-Ferdinand) ; *Living-room* (Greene) ; *la Cerisaie* (Tchékhov) ; *le Bourgeois gentilhomme* (Molière) au Festival d'Édimbourg, n° 416, 101 à 104.
Tir : D'une fille aux cheveux de lin aux révélations d'un champion du monde de tir, n° 412, 82 à 84.
Turquie : Éprise de patriotisme et d'indépendance, la Turquie peut accepter une aide, jamais une tutelle, par Paul Mousset, n° 414, 42 à 51.
Union française : A travers l'Union française, par Pierre Denoyer, n° 408, 98 ; n° 409, 110 ; n° 410, 103 ; n° 411, 98 ; n° 412, 95-96.
Vietnam : Ce que j'ai vu au Vietnam, par Paul Mousset, n° 406, 69 à 77 ; l'Indochine avant Genève, par Paul Mousset, n° 410, 73 à 79 ; les héros de Dien-Bien-Phu n'ont pas hissé le drapeau blanc ! n° 411, 15 ; l'émouvant message d'une infirmière de l'air, n° 411, 44-45 ; Hanoï, octobre 1954, la « liquidation » d'une grande ville, par René Branellec, n° 416, 72 à 77.
Vitraux : Le vitrail du champagne, en la cathédrale de Reims, par Roger Dardenne, n° 416, 83 à 92.
Yachting : A la conquête de la Coupe de France, par Jean Peytel, n° 412, 19 à 27.
Zoologie : Dogues, bergers et briards, gardiens vigilants de la maison, n° 411, 68 à 72.

TABLE DES AUTEURS

Binet (Léon) : Les vertus de la pomme de terre, n° 407, 86-87 ; la nouvelle faculté de médecine, n° 410, 69.

Blanc (Edmond) : Adieu au colonel Rozanoff, n° 410, 95.

Bonnet (Jean) : A la porte de Versailles, l'industrie française de la motocyclette montrera la souplesse de ses programmes, n° 415, 82 à 86.

Boyer (Abel) : La chasse au vol, n° 414, 36 à 41.

Branellec (René) : Où va notre agriculture? n° 407, 78 à 85 ; pourquoi les industries de transformation qui emploient 40 % des effectifs globaux de l'industrie craignent la réalisation d'un marché européen, n° 408, 59 à 65 ; l'image magnétique, la couleur et la lumière dominent le panorama de la photographie 1954, n° 409, 36 à 43 ; de l'Europe des penseurs à l'Europe des réalisateurs, n° 411, 36 à 43 ; Portugal, n° 413, 36 à 49 ; Gamal Abd el-Nasser, homme de fer d'une Égypte nouvelle, à les yeux fixés sur l'Afrique du Nord, n° 414, 59 à 68 ; Hanoï, octobre 1954, la « liquidation » d'une grande ville, n° 416, 72 à 77.

Cadieu (Martine) : avec Vittorio Podrecca, montreur de marionnettes, n° 406, 95 ; avec Pierre Fresnay, avant *le Défroqué*, n° 408, 96 ; les Sadler's Wells au Festival de Hollande, n° 413, 80 ; Festival de théâtre en Espagne, n° 414, 91 ; art flamenco pur, n° 415, 109.

Caillet (Gérard) : A travers les prix littéraires, n° 406, 102 à 104 ; sommes-nous des pornographes? n° 407, 103 ; il a fallu 180 jours pour résumer trente siècles d'histoire de France, n° 408, 97 ; Jacques Decrest m'a dit comment on écrit un roman policier, n° 409, 104 ; André Maurois et Fernand Gregh m'ont parlé de Victor Hugo, n° 410, 93 ; je ne lis plus que des traductions, n° 411, 89 ; Silvia Monfort a choisi pour elle-même un double chemin, n° 411, 90 ; les craquements de notre monde ; la plus jeune éditrice de France, n° 412, 93-94 ; suggestions à qui voudrait écrire, n° 413, 83 ; Pierre Marmaduke est un écrivain sérieux, n° 413, 84 ; Sido, Claudine et Colette ne sont plus, n° 414, 78 à 80 ; les Images de la vie, n° 415, 114 ; un romancier qui sait écrire, n° 416, 109.

Castex (Louis) : Wm. A. Robinson... a puissamment aidé Tahiti à devenir le premier centre mondial de la lutte contre la filariose, n° 411, 64 à 67 ; Antoine de Saint-Exupéry tel que je l'ai connu, n° 413, 50-51 ; les îles Samoa et Fidji, n° 413, 52 à 59 ; en marge de Farnborough 1954, la vérité sur les Comet, n° 416, 78.

Cathcart (Mrs. Helen) : Une chanson de geste contemporaine, le duc d'Édimbourg, n° 409, 21 à 31.

Champigneulle (Bernard) : Malgré ses cinquante ans le Salon d'Automne a voulu rester jeune, n° 406, 83 à 86 ; à travers les expositions, n° 406, 88 à 90 ; portraits des célébrités, n° 407, 65 à 67 ; à travers les expositions, n° 407, 70 ; trois siècles de diplomatie française, n° 408, 83 ; chefs-d'œuvre vénitiens à l'Orangerie, n° 408, 84 ; les nouveaux vitraux de la vieille église de Saint-Pierre de Montmartre, n° 409, 96 ; des 400 tableaux réunis par le docteur Girardin, 300 iront au musée d'Art moderne de la Ville de Paris, n° 411, 77 à 80 ; la fraîcheur de Renoir, n° 412, 73 à 75 ; Flandres-Espagne-Portugal, n° 413, 66 à 72.

Chéron (André) : Les échecs, n° 406, 109 ; n° 407, 112 ; n° 408, 107 ; n° 409, 114 ; n° 410, 110 ; n° 411, 94 ; n° 413, 97 ; n° 414, 92 ; n° 415, 135 ; n° 416, 120 ; le bridge, n° 407, p. 113 ; n° 408, 106 ; n° 409, 115 ; n° 410, 111 ; n° 411, 95 ; n° 413, 97 ; n° 414, 92-93 ; n° 415, 135.

Clare (Michel) : Le ski, les champions français sauront-ils reprendre la première place? n° 406, 49 à 57 ; le patinage, n° 407, 49 à 56 ; l'athlétisme, sport fondamental, n° 416, 61 à 65.

Claude (Pierre) : Le confort ménager n'est plus un privilège du citadin, n° 408, 14 à 20. Pour son centenaire, la Foire de Paris présente une série de nouveautés, n° 411, 46-47.

Daniel-Rops : La Sicile, n° 409, 32 à 35 ; la consécration de la basilique de Lisieux, n° 413, 29 à 35.

Dardenne (Roger) : Des centres d'apprentissage aux facultés, n° 406, 65 à 68 ; les grandes ventes, n° 406, 106 ; les critiques à la barre, n° 407, 100-101 ; on a vendu les œuvres qui composaient la collection du peintre Pierre Bonnard, n° 408, 82-83 ; à Saint-Pierre de Montmartre, n° 409, 93 à 96 ; vous avez « touché » le gagnant ! Savez-vous comment on « fait » un crack? n° 411, 21 à 30 ; la fumée qui rapporte, le tabac, n° 412, 28 à 37; Aix-en-Provence ou le passé vivant, n° 413, 60 à 65 ; liqueurs de France, n° 414, 22 à 35 ; le vitrail du champagne en la cathédrale de Reims, n° 416, 83 à 92.

Deboisge (Gilles) : Les pièces du mois : *l'Alouette, Pour Lucrèce, Kean*, n° 406, 91 à 94 ; *Antoine et Cléopâtre, la Volupté de l'honneur, Don Juan*, n° 407 ; 95 à 98 ; *les Quatre Vérités*, n° 408, 93 ; *Gigi*, n° 409, 97 ; *l'Ennemi ; le Coin tranquille ; N'importe quoi pour elle ; le Mari, la Femme et la Mort*, n° 410, 84 à 86 ; *Mon cœur dans les Highlands, Vêtir ceux qui sont nus, un Nommé Judas*, n° 411, 84-85 ; *Spectacle de mime, Si jamais je te pince*, n° 412, 89-90 ; *la Découverte du Nouveau Monde ; Pour le roi de Prusse ;* d'un festival à l'autre, n° 413, 78 à 80 ; Festival international d'art dramatique, n° 414, 84-85 ; *l'Amour médecin ; le Mariage forcé ; l'Andalousie ; Souviens-toi, mon amour*, n° 415, 109 ; *les Cyclones ; Adorable Julia ; le Chant du rossignol ; Living-room ; la Cerisaie*, n° 416, 101 à 104.

Deffarge (François) : La télévision européenne est née en 1954. La France y trouvera-t-elle sa place? n° 408, 45 à 48.

Defosse (Marcel) : Un siècle d'or, n° 407, 68-69.

Demarne (Michèle) : Le bruit, fléau de la vie moderne, n° 406, 38 à 41.

Denoyer (Pierre) : A travers l'Union française, n° 408, 98 ; 409, 110 ; n° 410, 103 ; n° 411, 98 ; n° 412, 95-96.

Depautaine (François) : Jeunesse et pérennité des grandes cristalleries lorraines, n° 407, 91 à 94.

Desorbay (Michel) : Week-end à 4.000 mètres, n° 413, 21 à 28.

Devaux (Pierre) : L'énergie atomique devient une réalité mondiale, n° 407, 57 à 60.

Duhamel (Georges) : Religion de la musique, n° 414, 82-83.

Duhamel (Jean) : A Parme, où régna Marie-Louise, ex-impératrice des Français, la collection napoléonienne du professeur Lombardi, n° 406, 78 à 83 ; le château d'Eu, n° 413, 74 à 77.

Duthen (Georges) : Le tournoi des Cinq Nations, pôle d'attraction du rugby, n° 408, 37 à 44.

Fabre (René) : L'Évolution moderne de la pharmacie, n° 408, 71.

Gaudfernau : Peintures balinaises, n° 407, 61 à 64 ; le judo est-il un art ou un sport? n° 409, 47 à 52 ; la généalogie ou l'art de retrouver ses ancêtres, n° 411, 54 à 59.

Georges-Michel (Michel) : Petite histoire du congrès, n° 406, 29 à 33.

Gigon (Fernand) : Gibraltar, forteresse inconnue, a reçu la visite de S. M. Elizabeth II, n° 411, 73 à 76.

Granier (Jeanne) : n° 406, 63.

Jotterand (Franck) : Alexandre Calder ou la sculpture en mouvement, n° 416, 66 à 71.

Juin (maréchal) : Le Maroc d'aujourd'hui, n° 416, 48.

Juin (Marguerite) : La parole est aux astres, n° 406, 105 ; n° 407, 106 ; n° 408, 99 ; n° 409, 108 ; n° 410, 102.

Kemp (Robert) : Les œuvres rassemblées par Thadée Natanson ont été éparpillées, mais le souvenir de *la Revue blanche* et de son fondateur reste vivace, n° 406, 63-64 ; à l'Opéra-Comique, *la Fille de Madame Angot*, n° 406, 96 ; du Ravel dansé, n° 407, 98 ; *Obéron* à l'Opéra, n° 408, 94 ; Mozart, Sauguet, Gounod sous les platanes et les rochers, n° 414, 83.

Kling (Georges) : L'effort français à Madagascar, n° 407, 88 à 90.

Lacroix (Boris-J.) : Défense de la maison individuelle, n° 410, 40 à 53.

Landowski (W.-L.) : Pour votre discothèque, n° 408, 104 ; n° 409, 116 ; n° 411, 99 ; n° 412, 99 ; n° 413, 95 ; n° 414, 90 ; n° 415, 131.

Lavalette (G. de) : Indifférences et passions du Français amoureux de son auto, n° 415, 87 à 92.

Longuemare (Simone) : Taches d'encre et divination, n° 408, 86 à 92 ; le miracle en pilules, n° 412, 76 à 81.

Lyautey (Pierre) : Regards sur le Maroc; introduction, n° 416, 27 à 29.

Marion (Denis) : Le cinémascope et *la Tunique*, n° 406, 97 à 99 ; *Capitaine Paradis*, n° 407, 99 ; *le Blé en herbe*, n° 408, 95 ; *Avant le déluge*, n° 409, 98 ; Septième Festival du septième art, n° 410, 87 à 91 ; l'histoire du *Grand Jeu*, n° 411, 86 à 88 ; *l'Affaire Maurizius* ; Andrée Clément, n° 412, 91-92 ; *les Portes de l'Enfer, Huis-Clos*, n° 413, 81-82 ; *Robinson Crusoé*, n° 414, 86-87 ; le Festival de Venise, n° 415, 110 à 113 ; films anglo-américains, n° 416, 106 à 109.

Mauduit (Jacqueline de) : Vieux fantômes et robes jeunes, n° 415, 102 à 108 ; le moulin de Christian Dior, n° 416, 54 à 60.

Maurice-Amour (L.) : Jeunesse et musique, n° 406, 108 ; artistes soviétiques, n° 407, 108 ; échos et nouvelles, n° 408, 105 ; le courrier musical, n° 409, 110 ; n° 410, 110 ; n° 411, 101 ; n° 412, 98 ; n° 413, 96 ; Colette et ses musiciens, n° 414, 81 ; Besançon et son Septième Festival, n° 415, 133 ; clôtures et rentrées, n° 416, 167.

Miomandre (R.) : Le Salon de Genève, n° 409, 102-103 ; Turin, Salon de l'élégance et de la nouveauté, n° 411, 48-49 ; au Mans, à Reims, n° 412, 42 à 44 ; le Grand Prix de l'A. C. F. à Reims, n° 413, 88 à 91 ; au « Nurburgring », en remportant le Grand Prix d'Europe, Fangio est virtuellement champion du monde 1954, n° 414, 69 à 72 ; le Salon 1954 : la compétition, banc d'essai des véhicules modernes ; les nouveautés techniques du Salon ; les productions nationales ; les productions étrangères ; créations des grands couturiers de l'automobile ; la carrosserie en matière plastique ; ce qu'on ne verra pas au Salon ; poids lourds, n° 415 ; bilan du Salon 1954, n° 416, 93 à 100.

Moline (R.-J.) : Littérature et médecine, n° 406, 107 ; la chirurgie du cœur est devenue une chirurgie raisonnable, n° 407, 45 à 48 ; le pharmacien d'officine, n° 408, 69 ; le docteur Arnault Tzanck, n° 410, 94 ; vacciner ou non ? n° 412, 88.

Monchenin (Pierre) : Tandis que les « quatre » palabrent, le Centre-Europe est-il défendu du point de vue aérien ? n° 408, 25 à 30.

Mousset (Albert) : (voir la *Table du texte* à *Bibliographie*).

Mousset (Paul) : Des centres d'apprentissage aux facultés, n° 406, 65 à 68 ; ce que j'ai vu au Vietnam, n° 406, 69 à 77 ; Philippines 1954, n° 407, 34 à 44 ; le Japon, n° 408, 72 à 81 ; l'Indochine avant Genève, n° 410, 73 à 79 ; éprise de patriotisme et d'indépendance, la Turquie peut accepter une aide, jamais une tutelle, n° 414, 42 à 51 ; Lyautey toujours vivant, n° 416, 30 à 39 ; le Maroc en plein essor économique, n° 416, 41 à 47 ; problèmes de l'heure, n° 416, 48 à 53.

Naly (Robert) : Des écoles de la Marine, le plus grand internat du monde, sortent chaque année quelque 10.000 spécialistes, n° 407, 71 à 78 ; n° 409, 53 à 56.

Nessler (Edmond) : Le ski est devenu accessible au plus grand nombre, n° 406, 58 à 62 ; la pharmacie française traverse une passe difficile, n° 408, 66 à 70 ; Allemands 1954, n° 409, 62 à 92 ; l'immeuble « Libération » à Auteuil : un bâtisseur, Sylvain Lafond, n° 410, 66-67 ; les courses de stock-cars connaissent une vogue grandissante, n° 411, 51 à 53 ; la Grèce aux cent visages, n° 412, 51 à 70.

Parnay (René) : La maison de mes rêves, n° 410, 23-24 ; épris de lumière, l'architecte moderne construit des maisons de verre, n° 414, 73 à 77 ; la mise en service de la centrale de Nantes-Cheviré, n° 416, 110-112.

Parnotte (Henri) : Dans la vieille église de Brou, Robert de Habsbourg a épousé Marguerite de Savoie, n° 406, 34 à 37.

Peslin (Raoul) : Une nouvelle conquête de l'infra-rouge, le chauffage des rues et des édifices publics, n° 409, 57 à 60 ; le destin hors série des textiles artificiels et synthétiques, n° 412, 85 à 87 ; la ligne Valenciennes-Hirson inaugure une nouvelle formule d'électrification, n° 413, 85 à 88 ; après vingt ans de recherches le coke français libère la sidérurgie nationale du coke allemand et fournit Paris en gaz de ville, n° 416, 80 à 82.

Peytel (Jean) : A la conquête de la Coupe de France de yachting, n° 412, 19 à 27.

Roche (Émile) : Ce n'est qu'une bourrasque ! n° 416, 40.

Rousseaux (André) : Des mondes au delà du nôtre, n° 406, 101-102 ; à travers l'histoire, n° 407, 102 ; littérature spirituelle, n° 410, 92.

Sceptique (le) : Autant en emporte le vent, n° 406, 10-11 ; n° 407, 12 à 14 ; n° 408, 8-9 ; n° 409, 18-19 ; n° 410, 96-97 ; n° 411, 18 à 20 ; n° 412, 11 à 13 ; n° 413, 14-15 ; n° 414, 12-13 ; n° 415, 126-127.

Sérullaz (Maurice) : A travers les expositions, n° 406, 88 à 90 ; n° 407, 70 ; les livres d'art, n° 407, 104 ; à travers les expositions, n° 408, 85 ; n° 409, 100 ; n° 410, 82-83 ; n° 411, 81 à 83 ; n° 412, 71-72 ; n° 413, 72-73 ; n° 414, 88 ; n° 416, 108.

Simond (Daniel) : Le bikini a quinze siècles, des baigneuses de Juan-les-Pins sur des mosaïques romaines, n° 411, 60 à 63.

Solesmes (Jean) : Les parfums et la magie féminine, n° 407, 20 à 30.

Sondern (Frédéric) : La prodigieuse carrière de Gustave Eiffel, n° 410, 70 à 72.

Sorbets (Jacques) : Mille ans d'art viking en Norvège, n° 409, 99.

Stevens (J.-A.) : La conquête du relief en photographie, n° 409, 44 à 46.

Tanguy (René) : Naissance d'un parfum, n° 407, 31 à 34.

Thomas (Claude) : Quarante millions de Français attendent la télévision, n° 406, 42 à 48 ; inventions nouvelles pour l'automobiliste ; oreiller réfrigérant ; cuisinière-placard ; tapis plastique, n° 406, 111-112 ; la mélasse à l'ammoniaque ; l'électronique au service du paysan ; pour les forestiers ; laiterie motorisée ; élévateur mécanique ; chasse-neige amovible, n° 407, 111 ; nouveautés des Arts ménagers, n° 408, 102-103.

Tré-Hardy : Vénerie française et jumping helvétique ; les cavaliers français ont triomphé à Genève, n° 406, 112 ; palmarès des jumpings, n° 407, 109 ; deux noms à retenir... Actualités 1954, n° 408, 101 ; sourire d'avril ; départs et arrivées, n° 409, 109 ; le mois hippique, n° 410, 104 ; n° 411, 102 ; n° 413, 94 ; n° 414, 94 ; n° 415, 132 ; n° 416, 119.

Yelnick (Claude) : Conseils utiles à la nouvelle dame de l'Élysée, n° 406, 22-23.

TABLE DES ARTISTES

Altamirano (Pacheco) : Barques à l'ancre, nº 406, 89.
Bastien-Lepage : Juliette Drouet, nº 407, 67.
Bazaine : l'Orage au jardin, nº 417, 94.
Beaudin : Tête de cheval, nº 411, 83.
Benn : Ghéra, nº 414, 88.
Besnard (Albert) : Frantz Jourdain, nº 406, 83.
Blanchard : le Chagrin d'amour, nº 411, 80.
Bonnard (Pierre) : Mme Reine Thadée-Natanson et Mme Marthe Bonnard, nº 406, 64.
Bores : Intérieur paysan, nº 411, 81.
Bosch (Jérôme) : le Christ aux outrages, nº 413, 71.
Botticelli : le Printemps (détail), nº 407, 31.
Boucher (François) : Mme de Pompadour, nº 407, 65.
Braque (G.) : la Mandoline, nº 406, 88.
Brayer (Yves) : Nature morte aux oiseaux de Camargue, nº 406, 85.
Brianchon : Plage à Saint-Jean-de-Luz ; Patinage au bois de Boulogne, nº 413, 73 ; le Vase de fleurs, nº 417, 86.
Buffet (Bernard) : le Revolver, nº 411, 77 ; Nature morte au poisson, nº 417, 92.
Caillaux : le Chevreuil, nº 411, 83.
Calder (Alexandre) : Sculptures, nº 416, 66 à 71.
Carnerey (J.-F.) : Marat, nº 407, 66.
Carpaccio (Vittore) : la Dispute de saint Étienne, nº 408, 84
Cavailles (J.) : la Desserte, nº 406, 85.
Cézanne : la montagne Sainte-Victoire, nº 413, 60.
Chagall (Marc) : les Rives de la Seine, nº 413, 73.
Champaigne (Philippe de) : le Cardinal de Bérulle, nº 407, 66.
Chardin : Nature morte, nº 415, 99.
Cochet (Robert) : la nouvelle pièce de 100 francs, nº 407, 105.
Colleo (Sanchez) : la Princesse Eboli, nº 413, 66.
Conçalves (Nuno) : Panneau des chevaliers, nº 413, 71.
Courbet (Gustave) : le Peintre à la prison de Sainte-Pélagie, nº 407, 67.
David : le Sacre de Napoléon, nº 406, 98.
Degas : Danseuse au tutu vert, nº 408, 82.
Demeurisse : Église de Noorden, nº 409, 100.
Denis (Maurice) : les Pèlerins d'Emmaüs, nº 417, 106.
Dequeker : Langeais, nº 406, 90.
Desvallières (Georges) : Kyrie Eleison, nº 417, 104.
Dufy (Raoul) : Dépicage à la nymphe, nº 406, 84 ; Nice, nº 408, 82 ; l'Arlequin, nº 411, 78.
Dupouy (Georgette) : Nature morte à la grenade, nº 408, 85.
Durey (R.) : Vue sur Paris depuis Meudon, nº 410, 83.
Eloy-Vincent : Jean Jaurès, nº 414, 94.
François : Nature morte, nº 406, 89.
Fromentin (Eugène) : la Chasse au faucon en Algérie, nº 414, 36.
Gainsborough : Lord Hastings, nº 407, 28.
Gauguin : Scène tahitienne, nº 406, 88.
Gèlgèl (Ida Bagus) : la Mort d'Abimanju, nº 407, 61.
Gérard : Portrait de Napoléon Ier, nº 406, 83.
Goussault (Remy) : Sables de Loire, nº 410, 82.
Goya : Maria Vizenta Valdes et Leonor Valdes, nº 413, 67-69.
Granet : la montagne Sainte-Victoire, nº 413, 65.
Grange (Claude) : Statue du maréchal Lyautey, nº 416, 30.
Gresy : la montagne Sainte-Victoire, nº 418, 62.
Gromaire : Brooklyn Bridge, nº 411, 80 ; Sur une plage normande, nº 413, 73 ; Homme lisant, nº 417, 90.
Guillet : les Barques, nº 411, 83.
Henry (Pierre) : Composition, nº 411, 81.
Hia Kouei : Paysage d'été, nº 417, 73.
Hooch (Pieter de) : le Fumeur de pipe, nº 412, 34 *bis*.
Ingrand (Max) : Vitraux de Saint-Pierre de Montmartre, nº 409, 94 à 96.
Jacob (Max) : Anders Osterlind, nº 412, 71.
Kisling : Jeune Gitan, nº 406, 87.
Kobot (Gusti Ketut) : le Barong Landung, nº 407, 64.
Kvapil : Fleurs, nº 406, 89.
La Tour (Quentin de) : Louis XV, nº 407, 66.
Leang K'ai : le Poète Li Ta'i-Po, nº 417, 65.
Lefevre (Robert) : Portrait de l'impératrice Marie-Louise, nº 406, 79.
Lenoir (Pierre) : l'Eau, nº 406, 106.
Le Titien : Portrait du pape Paul III, nº 408, 84.
Leygue (Louis) : Victoire, nº 406, 85.
Lipsi (Morice) : Coq, nº 411, 83.
Lorjou : la Peste en Beauce, nº 417, 89.
Maillol : Harmonie, nº 406, 84.
Manessier : la Couronne d'épines, nº 417, 95.
Manet (Édouard) : le Tueur de lions, nº 407, 33 ; Au Café ; Homme en armure ; Études de personnages ; Sur la plage ; Danseuses ; Portrait de femme, nº 417, 55 à 64.
Marchand (André) : le Soir dans la forêt, nº 417, 88.
Marquet (Albert) : Fête foraine au Havre, nº 406, 86 ; la Seine à La Frette, nº 408, 82.
Memling (Hans) : Portrait d'homme, nº 413, 66.
Minaux (André) : le Coin des outils, nº 406, 86.
Modigliani : Cariatide, nº 412, 71.
Monjo (Enrique) : Saint Matthieu, nº 412, 72.
Montanier (Fr.) : les Chèvres sous le caroubier, nº 412, 72.
Mottet (Yvonne) : Printemps, nº 406, 86 ; Paysanne préparant le repas des vignerons, nº 411, 82 ; l'Arbre rouge, nº 417, 87.
Naly (Robert) : en Loup de mer, par lui-même, nº 407, 70.
Ney (Lancelot) : Paysage de Paris, nº 417 *(couv.)*.
Outamaro : la Couturière, nº 412, 71.
Picasso : l'Oiseau, nº 411, 83 ; le Vieux Juif ; la Fillette à la corbeille fleurie ; Antoine Vollard, nº 413, 72 ; Jeune Femme, nº 416, 108.
Pompon (François) : Ours blanc, nº 406, 84.
Prud'hon : l'Amour endormi, nº 406, 82 ; Mme Roland, nº 407, 67.
Régis-Manset : petite histoire du congrès, nº 406, 29 à 33 ; l'Heure du café ; la Rentrée de Chanel, nº 408, 49, 50, 51-55 ; la Cuisine au « Barbecue » ? nº 410, 54-55.
Rembrandt : Jeune ; Vieux, nº 414, 55-56.
Renoir : la Danseuse au tambourin ; la Danseuse aux castagnettes ; Jeune Fille en bleu ; Jeune Fille en rose ; l'Enfant endormi, nº 412, 73 à 75 ; la montagne Sainte-Victoire, nº 413, 63.
Rouault (Georges) : A Tabarin, nº 411, 80.
Saint-Delis : le Baptême du bateau, nº 414, 88.
Seurat : l'Ombrelle, nº 408, 82.
Simon (Jacques) : Vitrail du champagne, nº 416, 88-89.
Sorbets (Jacques) : Arrivée du yacht royal au Groenland, nº 412, 72.
Staël (Nicolas) : Marseille, nº 417, 93.
Thévenet (Jacques) : nº 410, 83.
Trany : l'Oiseau mort, nº 414, 88.
Vachon (A.) : les Enfants de chœur, nº 410, 82.
Van der Goes : l'Adoration des bergers ; la Nativité, nº 407, 68.
Van Eyck : les Rois Mages (détail), nº 407, 68.
Velasquez : le Comte d'Olivares, nº 407, 25.
Vertes : Daphnis et Chloé, nº 406, 89.
Vigée-Lebrun (Mme) : la Duchesse de Polignac, nº 407, 67.
Villon (Jacques) : Boudeuse, nº 409, 100 ; Portrait de l'artiste par lui-même, nº 417, 91.
Vivarini (Al.) : Saint Antoine de Padoue, nº 408, 84.
Vuillard (Édouard) : Portrait de Thadée-Natanson, nº 406, 63 ; Femme au chien, nº 408, 83.
Zinger (O.) : Paysage méditerranéen, nº 410, 82.
Zuloaga : le Christ du Sang, nº 417, 107

TABLE DES GRAVURES

ACCIDENTS, SINISTRES CATASTROPHES

Aéronautique : Le *Bristol* Madrid-Bilbao s'écrase, nº 406, 15 ; catastrophe du *Britannia*, nº 408, 13.
Automobiles ! Un camion à remorque de 7 tonnes écrase deux voitures, nº 417, 123.
Avalanches : Dans le Tyrol autrichien, nº 408, 10.
Chemins de fer : Accident d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, nº 407, 15.
Explosions : Coup de grisou aux charbonnages d'Ougrée, à Séraing, nº 406, 12.
Incendies : Les faubourgs de Hong-Kong décimés, nº 407, 16 ; l' « Empire-Windrush » en feu, nº 410, 99.
Inondations : Crue du Danube, nº 413, 13 ; glissements de terrain provoqués par des pluies à Salerne, nº 417, 123.
Sécheresse : Péniches immobilisées sur le Rhin au niveau trop bas, nº 406, 16.
Tremblements de terre : A Orléansville, nº 415, 120-121.
Typhon : Sur les îles japonaises du Nord, nº 416, 25.

AÉRONAUTIQUE

Le Douglas X3 « poignard volant », nº 406, 13 ; liaison Bruxelles-Paris, par hélicoptère, nº 406, 16 ; le premier vol des frères Wright, il y a 50 ans, nº 406, 16 ; M. Louis Christiaens franchit le mur du son ; MM. Lebeau et Fronteau battent le record du monde de durée sur planeur biplace ; l'aérodrome de Sens, édifié en six mois, nos 407, 16-17 ; le trente-cinquième anniversaire de la liaison commerciale Paris-Londres, nº 408, 13 ; un appareil F.86, avec son chargement de bombes, nº 408, 29 ; l'hélicoptère au secours des naufragés, nº 414, 91 ; Comet, avion sans ailes, appareil à décollage vertical, nº 416, 78-79.

ARMÉE

Américaine : Esquimaux sous la direction d'officiers américains pour la surveillance de l'Arctique, nº 408, 10.
Anglaise : L'essai du nouveau fusil automatique belge par des députés travaillistes, nº 408, 12.
Française : L'anniversaire de « Camerone », aux Invalides, nº 411, 16.
O. T. A. N. : Manœuvres en Allemagne de l'Ouest, nº 416, 25.
S. H. A. P. E. : Campement stratégique en forêt de Rambouillet, nº 414, 11.

BEAUX-ARTS

La collection napoléonienne du professeur Lombardi, à Parme, nº 406, 78 à 83 ; le Salon d'Automne, nº 406, 83 à 86 ; les Expositions, nº 406, 86 à 90 ; les trésors de Farouk dispersés, nº 406, 90 ; la collection du peintre Pierre Bonnard, nº 408, 82-83 ; trois siècles de diplomatie française au Cercle Volney, nº 408, 83 ; chefs-d'œuvre vénitiens à l'Orangerie, nº 408, 84 ; les vitraux de Max Ingrand à Saint-Pierre de Montmartre, nº 409, 93 à 96 ; mille ans d'art viking au musée des Arts décoratifs, nº 409, 99 ; Deuxième Salon du livre ancien et moderne, nº 409, 101 ; deux œuvres monumentales de Paul Landowski, nº 410, 68 ; des baigneuses de Juan-les-Pins sur des mosaïques romaines, nº 411, 60 à 63 ; la collection Girardin, nº 411, 77 à 80 ; le Salon des Indépendants au Grand Palais, nº 411, 83 ; « Esprit des Bêtes » à la Galerie Doucet, nº 411, 83 ; la montagne Sainte-Victoire à Aix-en-Provence interprétée par différents artistes, nº 413, 60 à 65 ; l'Exposition « Flandres-Espagne-Portugal » à Bordeaux, nº 413, 66 à 71 ; la sculpture d'Alexandre Calder, nº 416, 66 à 72 ; vitrail du champagne en la cathédrale de Reims, nº 416, 88-89 ; la cathédrale de Chartres et le vitrail de la Vierge, nº 417, 47 à 54 ; le Palais de l'O. N. U., à New-York, nº 417, 81.

CARTES

Afrique du Nord : Orléansville et la région du tremblement de terre, nº 415, 120-121.
Europe : Le réseau de télévision, nº 408, 45 ; cartes stratégiques et économiques, nº 412, 46 à 50.
France : Carte de la consommation des engrais chimiques, nº 407, 81 ; carte des liqueurs, nº 414, 29 ; distribution du gaz provenant du coke lorrain à Paris, nº 416, 81.
Pacifique : Liaisons aériennes transpacifiques, nº 413, 52-53.

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET HISTORIQUES

Allemagne : La conférence des Quatre, à Berlin, nº 408, 31-32 ; nº 409, 15 ; signature des accords pour rendre la souveraineté à l'Allemagne de l'Ouest, nº 417, 121.
Angleterre : Les îles Minquiers et Ecréhou appartiennent à l'Angleterre, d'après le jugement de la cour de La Haye, nº 406, 13 ; la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg aux Bermudes, première étape de leur randonnée dans le Commonwealth, nº 406, 14 ; visite des souverains à la reine Salote, nº 407, 16.
Belgique : La Conférence de Bruxelles, nº 414, 11.
Bermudes : La Conférence des Quatre, nº 406, 15.
Birmanie : L'armée régulière utilise des éléphants dans sa lutte contre les forces chinoises, nº 410, 99.
Brésil : Émeutes après le suicide du président Getulio Vargas, nº 415, 122.
Chine : Un destroyer nationaliste ouvre

le feu sur les installations côtières d'Amoy, nº 416, 24.
Chypre : Manifestation d'étudiants pour le rattachement à la Grèce, nº 410, 99.
Égypte : Le général Neguib « limogé » et réinstallé au pouvoir, nº 409, 16 ; manifestation des syndicalistes au Caire, nº 410, 100 ; signature de l'accord sur l'évacuation du canal de Suez par les troupes anglaises, nº 414, 10.
Espagne : Le vingt-cinquième anniversaire de la Phalange à Madrid, nº 406, 12 ; manifestation de la Phalange à Madrid, nº 408, 12.
États-Unis : Attentat durant une séance de la Chambre des Représentants, nº 409, 17 ; jeunes choristes de Corée du Sud, chantant devant la statue de la Liberté, nº 411, 15.
Éthiopie : L'empereur Haïlé Sellassié inaugure une raffinerie, nº 410, 99.
Europe : Manifestation à Wissembourg en faveur de l'abolition des frontières, nº 409, 17.
France : M. René Coty succède à M. Vincent Auriol, nº 406 *(couv.)*, 17 à 33 ; l'investiture de M. René Coty, nº 407, 19 ; manifestations aux Champs-Élysées, le jour anniversaire de la capitulation allemande, nº 411, 45 ; le ministère Mendès-France, nº 412, 14 et 18 ; un nombreux public se presse au Palais-Bourbon pour suivre la discussion sur la défense européenne, nº 415, 123.
Grande-Bretagne : Le retour de la reine Elizabeth, après sa visite dans les pays du Commonwealth, les robes portées durant son périple, nº 412, 15, 38 à 41.
Grèce : Retour de femmes et d'enfants enlevés par les rouges, nº 409, 16 ; manifestation populaire pour le rattachement de Chypre, nº 415, 122.
Hollande : La Conférence des Six à La Haye, nº 406, 14 ; visite officielle du président Coty, nº 414, 52 à 58.
Indes : Manifestation contre le Portugal à Goa, nº 414, 9.
Iran : Exécutions sommaires, nº 417, 123.
Israël : Autobus attaqué par les Arabes, nº 410, 98.
Italie : Marche d'aveugles civils sur Rome, nº 412, 15.
Japon : Violente séance à la Diète, nº 412, 17.
Maroc : Le sultan légèrement blessé à la suite d'un attentat dans la mosquée de Borrima, nº 409, 17 ; le glaoui reçoit l'amiral américain Fechteler, nº 410, 99.
Sarre : Accord mettant fin au litige franco-allemand, nº 417, 121.
Soudan : Les premières élections à Khartoum, nº 406, 12 ; violentes bagarres à la suite de la visite du général Neguib, nº 409, 17.
Suisse : La Conférence chargée des conflits d'Extrême-Orient siège à Genève, nº 411, 16 ; la Conférence de Genève pour le « cessez le feu » au Vietnam, nº 413, 9-10.
Syrie : Le cinquième coup d'État en cinq ans, nº 409, 16.
Trieste : Sanglantes bagarres, nº 406, 12 ; le retour à l'Italie, nº 416, 25 ; entrée des Bersaglieri, nº 417, 123.
Turquie : Les restes d'Ataturk transportés dans le mausolée à Ankara, nº 406, 13.
Vietnam : L'opération « Castor », nº 406, 14 ; au Tonkin, nº 406, 69 à 77 ; la progression des Viets sur Luang-Prabang, nº 408, 13 ; tournée d'inspection de MM. Pleven et de Chevigné, nº 409, 15 ; Dien-Bien-Phu, nº 410, 78-79 ; nº 411, 14 et 44 ; liquidation à Hanoï de meubles et objets divers, nº 414, 9 ; les Vietminh à Hanoï, nº 416, 72 à 77.

FÊTES ET CÉRÉMONIES DIVERSES

Armistice : Les cérémonies traditionnelles du 11 novembre, nº 406, 13.
Mondanités : Robert de Habsbourg épouse Marguerite de Savoie à Brou, nº 406, 34 à 37 ; soirées à l'Élysée, nº 410, 80-81 ; des plages à la mode, nº 414, 14-15.
Victoire de la Marne : Le quarantième anniversaire, nº 415, 124.

GUERRE 1939-1945

Cérémonies du neuvième anniversaire de la Libération, urnes contenant de la terre apportée de tous les lieux européens de torture, nº 411, 17 ; anniversaire du débarquement à Utah Beach, nº 412, 17 ; anniversaire de la Libération de Paris, nº 414, 11.

HABITATION

Appartements privés du Président de la République à l'Élysée, nº 406, 21-24 ; immeubles en forme de « gazomètres » à Stockholm, nº 407, 15 ; l'appartement de Mme Lauret, nº 408, 21 à 24 ; appartements et dispositions nouvelles d'habitations, nº 410 *(couv.)*, 21 à 62 ; le château de Rambouillet, nº 411, 31 à 35 ; le verre dans l'architecture, nº 414, 73 à 77 ; le Prieuré de M. Carven, nº 415, 102 à 108 ; le Moulin de Christian Dior à Milly-la-Forêt, nº 416, 54 à 60 ; chez Georges Braque à Varengeville, nº 417, 113 à 120.

HYGIÈNE, MÉDECINE, BIENFAISANCE

Bienfaisance : Chiffons et ferrailles récoltés à Paris pour l'œuvre de l'abbé Pierre, nº 410, 99.
Médecine : Chirurgien transféré à l'aide d'un câble du croiseur *Sheffield* au *Gothic*, nº 406, 16 ; chirurgie du cœur, schémas, nº 407, 45 à 48 ; l'œuvre de Wm. A. Robinson contre la filariose, à Tahiti, nº 411, 64 à 67.
Pharmacie : Hier et aujourd'hui, nº 408, 66 à 71.

JUSTICE, TRIBUNAUX, CRIMES

Le rebondissement de l'affaire de Lurs, nº 406, 13 ; Marie Besnard mise en liberté provisoire, nº 410, 100 ; le procès de la myxomatose, nº 413, 11.

MARINE, PÊCHE

Marine de guerre : Le porte-avions *Bois-Belleau*, cédé par les États-Unis à la France, nº 407, 15 ; les écoles de la marine, nº 407, 71 à 77 ; le lancement du *Nautilus* aux États-Unis, nº 408, 11 ; plongée de 4.050 mètres du bathyscaphe FNRS.3, nº 409, 15 ; les écoles de la marine, nº 409, 53 à 56.
Marine marchande : Inauguration du *Clément-Ader*, paquebot des Chargeurs Réunis, nº 410, 105 ; le lancement du bananier *Koufra*, nº 415, 128.

MODES

A Paris, des catherinettes à la mode de 1925, nº 406, 14 ; robe de Fath, robe de Madeleine Vramant, manteau de Revillon, nº 407, 25 à 33 ; le marché aux frivolités, nº 408, 52 à 58 ; mode de Paris, nº 414, 16 à 21.

PARIS

Ouverture d'un nouveau restaurant universitaire, « le Mabillon », nº 408, 10 ; le froid et l'offensive de charité à Paris, nº 408, 33 à 38 ; vente de la cave du restaurant « Larue », nº 411, 17.

PORTRAITS

Abd-el-Krim (émir), nº 414, 61.
Achard (Marcel), nº 406, 30.
Adenauer, nº 406, 14 ; nº 409, 73 et 75 ; nº 415, 124.
Albertini (R. P.), nº 411, 96.
Allarty-Molier (Blanche), nº 408, 105.
Alphand (Mme Claude), nº 406, 30.
Amaldi (Eduardo), nº 411, 42.
André (François), nº 414, 15.
Andreades (Stratis G.), nº 412, 61.
Aoste (duchesse d'), nº 406, 36.
Apold (Raül), nº 416, 118.
Arafa (Mohammed ben), nº 409, 17.
Ardant (Gabriel), nº 408, 65.
Argenta (Altaufo), nº 415, 133.
Arletty, nº 411, 87 ; nº 415, 111.
Artois (Charles d'), nº 413, 76.
Ashcroft (Peggy), nº 407, 95.
Attlee, nº 415, 122.
Audry (Jacqueline), nº 413, 82.
Auger, nº 411, 42.
Auriol (Vincent), nº 406, 14, 15, 26 ; nº 407, 17, 18-19.
Auriol (Mme V.), nº 406, 19 et 22 ; nº 407, 18.
Auriol (Jacqueline), nº 407, 18.
Awazu, nº 409, 51.
Azéma, nº 415, 35.
Azhari (Ismaïl el), nº 414, 60.
Baker (Joséphine), nº 407, 16.
Bangart (Bill), nº 416, 65.
Barrault (J.-L.), nº 410, 86.
Bartholomew (Ken), nº 407, 53.
Baudry, nº 411, 100.
Bauer (Gérard), nº 406, 30.
Baugnet (Pierre), nº 407, 51.
Bayar (Djelal), nº 415, 124.
Baylot (Jean), nº 413, 95.
Béatrix (princesse de Hollande), nº 407, 17.
Bech, nº 406, 14.
Beck (Joseph), nº 407, 106.
Behra (Jean), nº 412, 44 ; nº 414, 70 et 72 ; nº 415, 32.
Bell (Adolf), nº 409, 88.
Bell (Marie), nº 411, 86.
Benn, nº 416, 108.
Berger (Nicole), nº 408, 95 ; nº 416, 103.
Bergman (Ingrid), nº 417, 103.
Bergougnan (Yves), nº 408, 39.
Beria, nº 407, 15.
Bernanos (Georges), nº 417, 109.
Bernhard (S. A. le prince), nº 414, 57 ; nº 416, 24.
Bernstein (Henri), nº 406, 91.
Bertin (Célia), nº 406, 104.
Bertramier, nº 414, 72.
Bérulle (cardinal de), nº 407, 66.
Besnard (Marie), nº 410, 100.
Betoulle, nº 412, 98.
Bevan, nº 415, 122.
Beyen, nº 406, 14.
Bidault (Georges), nº 406, 14 ; nº 410, 98 ; nº 411, 16.
Bidault (Mme G.), nº 410, 98.
Bief (Jacqueline du), nº 407, 50.
Billy (comte de), nº 406, 30 ; nº 411, 92.
Blanc (Paul), nº 411, 30.
Bleustein (Marcel), nº 406, 30.
Blinoff (V.), nº 416, 113.
Bloch (Félix), nº 411, 42.
Bodossaki, nº 412, 59.
Bogart (Humphrey), nº 416, 106.
Bohr (Niels), nº 411, 42.
Bonnard (Mme Marthe), nº 406, 64.
Borgeaud (Nelly), nº 416, 102.
Bossoutrot (Lucien), nº 408, 13.
Boullenger (Serge), nº 411, 30.
Bourgès-Maunoury, nº 415, 123, nº 416, 113.
Boussac (Marcel), nº 406, 30.
Bowater (Sir Noel V.), nº 409, 15 ; nº 416, 117.
Braque (Georges), nº 417, 113 à 120.
Brasseur (Pierre), nº 406, 94.
Bray (Yvonne de), nº 408, 93.
Brésil (princesse Isabelle du), nº 413, 77.
Bretty (Béatrice), nº 416, 104.
Bugatti fils, nº 415, 64.
Busch (Gundi), nº 407, 50.
Bussière (Fernand), nº 411, 93.
Cadier (René), nº 408, 13.
Cadieu (Martine), nº 407, 100-101.
Calder (Alexandre), nº 416, 67.
Campbell (major), nº 414, 63.
Camus, nº 417, 112.
Canonge, nº 407, 84.
Cariel (Annie), nº 414, 85.
Carnot (Lazare), nº 409, 106.
Carter (général Warren), nº 406, 16.
Carven (Mlle), nº 415, 106.
Castillou (Henry), nº 411, 93.
Castries (général de), nº 410, 21 et 77 ; nº 415, 123.
Cattani (Attilio), nº 411, 41.
Cayre (Henri), nº 407, 84.
Cervi (Gino), nº 413, 80.
Chanel, nº 408, 55.
Charif (Doria), nº 410, 98.
Charles d'Angleterre (prince), nº 409, 27.
Chauvel, nº 411, 16.
Chennault (Claire L.), nº 410, 74-75.
Chevigné (de), nº 409, 15.
Choiseul (duchesse de), nº 408, 83.
Chou En Lai, nº 411, 16 ; nº 413, 9 ; nº 417, 122.
Christiaens (Louis), nº 407, 16 ; nº 411, 97.
Churchill (Winston), nº 406, 15.
Ciccione (Claude-Antoine), nº 412, 94.
Clair (René), nº 406, 30.
Clair (Mme René), nº 406, 30.
Claudel (Paul), nº 417, 110.
Clément (Andrée), nº 412, 92,
Coaker (R.-E.), nº 414, 15.
Cocéa (Alice), nº 409, 97.
Cogny (général), nº 406, 69 ; nº 412, 18.
Colette, nº 414, 78 à 81.
Constanda (Antigone), nº 417, 124.
Constant (Jean), nº 408, 64.
Constantin (Diadoque), nº 412, 66.
Conturie (L.), nº 406, 44.
Cornu (André), nº 406, 89.
Coty (président René), nº 406 *(couv.)*, 17 à 28 ; nº 407, 19 ; nº 408, 11, 13 et 94 ; nº 409, 16 ; nº 410, 80-81 ; nº 411, 15 ; nº 412, 17, 28 et 96 ; nº 413, 11 et 13 ; nº 414, 53 à 58 ; nº 415, 124 ; nº 417, 123.
Coty (Mme René), nº 406, 18 à 23 ; nº 407, 19 ; nº 408, 13 ; nº 409, 16 ; nº 410, 80-81 ; nº 411, 15 ; nº 414, 53 à 58 ; nº 415, 124 et 128.
Coudeket (Maurice), nº 414, 81.
Coudert, nº 411, 96.
Courbet (Gustave), nº 407, 67.
Courbier, nº 412, 35.
Courteline (Mme G.), nº 406, 15.
Cramail (Louis), nº 415, 131.
Crémieux (Henri), nº 408, 93.
Cressaty (Mme), nº 410, 80.
Cros (docteur), nº 412, 35.
Cuevas (marquis de), nº 414, 15.
Cuvelier (Marcel), nº 412, 90.
Dacqmine (Jacques), nº 409, 97.
Daninos (Pierre), nº 413, 84.
Dassault (général), nº 407, 19.
Dauphin (Claude), nº 415, 109.
Davis, nº 416, 65.
Dayan (général Moshe), nº 414, 90.
Debucourt, nº 413, 82.
Delteil (général), nº 413, 10.
Demarest, nº 409, 96.
Desailly (Jean), nº 416, 103.
Descaves (Pierre), nº 412, 35, nº 414, 84.
Désy (Jean), nº 407, 106.
Devaux (André), nº 409, 106.
Devillers (Renée), nº 408, 95.
Devinat, nº 412, 98.
Dior (Christian), nº 416, 54 et 57.
Dom Pedro II (empereur du Brésil), nº 413, 77.
Domicini (Gaston), nº 406, 13.
Don Juan (prétendant d'Espagne), nº 413, 48.
Doyasbere (Jacques), nº 411, 30.
Drouet (Juliette), nº 407, 67.
Dubois (André), nº 413, 95.
Dubonnet (Mlle Laure), nº 414, 72.
Duclos (Jacques), nº 406, 32.
Ducru (Mlle Marie-Odile), nº 406, 15.
Duff (Lloyd), nº 416, 63.
Duff Cooper, nº 407, 105.
Duhamel (Colette), nº 412, 94.
Duhamel (Georges), nº 414, 80.
Dupleix, nº 414, 9.
Eboli (princesse), nº 413, 66.
Eden (Anthony), nº 413, 9 ; nº 415, 124.
Edimbourg (duc d'), nº 406, 14 ; nº 407, 16 ; nº 409 *(couv.)*, 21 à 30 ; nº 411, 76 ; nº 413, 11.
Egloff (Janine), nº 412, 17.
Ehlers (président), nº 409, 73.
Eiffel (Gustave), nº 410, 70.
Einstein (Albert), nº 410, 98.
Eisenhower (président), nº 406, 15 ; nº 407, 57 ; nº 417, 122.
Elizabeth (reine mère d'Angleterre), nº 409, 27.
Elizabeth II d'Angleterre (reine), nº 406, 14 ; nº 407, 16 ; nº 409, *(couv.)*, 21 à 27 ; nº 411, 76 ; nº 412, 38 et 41 ; nº 414, 11.
Elliot (Walter), nº 412, 96.
Ellis-Rees (Sir Hugh), nº 411, 41.
Ely (général), nº 412, 18.
Embry (sir Basil), nº 406, 16 ; nº 408, 26.
Estager (Jean), nº 415, 60.
Eu (Gaston d'), nº 413, 77.

Eugénie (impératrice), n° 415, 132.
Falconetti, n° 417, 101.
Fangio (Juan-Manuel), n° 413, 89 ; n° 414, 69 ; n° 415, 31 ; n° 416, 97.
Faroux (Charles), n° 413, 91.
Faure (Edgar), n° 408, 11.
Faure (Mme Edgar), n° 406, 30.
Faure (Geneviève), n° 413, 79.
Fechteler (amiral), n° 410, 99.
Félix (Maria), n° 410, 91 ; n° 415, 113.
Feltin (cardinal), n° 409, 93 ; n° 412, 15 ; n° 413, 34.
Feuillère (Edwige), n° 406, 92.
Fischof (Raymond), n° 415, 129.
Flandin (P.-E.), n° 406, 30.
Flon (Suzanne), n° 406, 91.
Floriot (Me), n° 413, 11.
Flouret (Marcel), n° 407, 107.
Fort (Paul), n° 408, 101.
Foster Dulles, n° 411, 16.
Frank (Bernard), n° 412, 94.
Frédérique de Grèce (reine), n° 412, 66 ; n° 415, 123.
Fresnay (Pierre), n° 408, 96 ; n° 411, 85 ; n° 416, 101.
Fresson (colonel), n° 414, 15.
Freustié (Jean), n° 412, 94.
Friol, n° 407, 107.
Fromont (Pierre), n° 413, 79.
Fronteau, n° 407, 17.
Fujikache, n° 410, 91.
Furtwængler (W.), n° 415, 133.
Gabin (Jean), n° 415, 111.
Gandon (Yves), n° 412, 35.
Ganeval (Mme), n° 410, 80.
Garvey (Sir Ronald), n° 413, 55.
Gascar (Pierre), n° 406, 103.
Gasperi (Alcide de), n° 415, 122.
Gaulle (Charles de), n° 417, 124.
Gaxotte (Pierre), n° 406, 104.
Gendebien, n° 415, 34.
George VI d'Angleterre (roi), n° 409, 27 ; n° 417, 124.
Georges, n° 406, 20.
Georges (Annie), n° 416, 118.
Georges (Mme), n° 410, 80.
Ghéra, n° 414, 88.
Gilbert (Alain), n° 412, 90.
Girardot (Annie), n° 414, 84.
Glaoui (Hadj Thami el), n° 410, 99 ; n° 416, 53.
Glaoui (Hassan el), n° 406, 89 ; n° 410, 100.
Glavany (Roland), n° 407, 16.
Gordini (Amédé), n° 412, 44 ; n° 415, 60.
Granier (Jeanne), n° 406, 63.
Greco (Cosetta), n° 410, 89.
Greco (Juliette), n° 414, 14.
Gregh (Fernand), n° 412, 96.
Grégoire (J.-A.), n° 415, 44.
Grimaldi, n° 412, 37.
Gromova (Irène), n° 410, 86.
Grüdgens (Gustav), n° 409, 88.
Gruenther (général), n° 412, 15.
Guébriant (maréchale de), n° 408, 83.
Guillaume (général), n° 407, 16 ; n° 410, 99.
Guingouin, n° 407, 15.
Guinness (Alec), n° 415, 112.
Guitry (Sacha), n° 406, 100.
Gulbenkian (Calousta), n° 413, 49.
Gulbenkian (Nubar), n° 413, 49.
Gustave VI (roi de Suède), n° 413, 12.
Haaren (famille), n° 409, 16.
Habsbourg (archiduc Otto de), n° 406, 36 ; n° 416, 24.
Habsbourg (archiduc Robert de), n° 406, 34 à 37.
Habsbourg (princesses Michèle et Monique de), n° 416, 24.
Haïlé Sellassié (S. M.), n° 412, 15 ; n° 417, 123.
Hardion (Bernard), n° 409, 110.
Hassan el Hodelby, n° 408, 10.
Hastings (lord), n° 407, 28.
Hawthorn (Mike), n° 415, 31.
Heisenberg, n° 411, 42.
Hellary, n° 410, 80.
Hémard-Flahaut, n° 415, 35.
Hemingway, n° 417, 124.
Hermantier (Raymond), n° 411, 85.
Herriot (Édouard), n° 406, 15 ; n° 407, 18 ; n° 411, 97 ; n° 412, 18 ; n° 414, 80.
Heurtematte (M. et Mme), n° 409, 107.
Heuss (Theodor), n° 413, 13.
Hirsch, n° 408, 58.
Hoad (Lewis), n° 407, 17.
Houot (commandant), n° 409, 15.
Hugo (Victor), n° 417, 108.
Hugues (Émile), n° 415, 123.
Hussein (roi de Jordanie), n° 415, 132.
Ichac (Marcel), n° 406, 97.
Inèse (Mlle), n° 412, 42.
Ingrand (Max), n° 409, 93.
Ingré, n° 411, 21.
Irène (princesse de Hollande), n° 407, 17.
Jaurès (Jean), n° 414, 94.
Jebb (Sir Gladwin), n° 406, 105.
Jobin (Raoul), n° 411, 85.
Johnson (Robert), n° 413, 95.
Johnstone (W.) n° 411, 30.
Jones (Rebecca), n° 408, 11.
Jones (Sir Charles Lloyd Jones), n° 409, 111.
Jonquères d'Oriola (Pierre), n° 406, 105.
Jouhaux (Léon), n° 411, 92.
Jourdain (Frantz), n° 406, 83.
Juin (maréchal), n° 408, 12 et 27 ; n° 410, 106.
Juliana (S. M. la reine), n° 414, 53 à 58 ; n° 415, 123 ; n° 416, 24.
Kahil (Evelyne), n° 410, 106.
Kent (princesse A. de), n° 406, 12.
Ker (Evelyne), n° 409, 97.
Khan (Aga), n° 407, 16.
Khan (Ali), n° 407, 16.
Klemczynski, n° 411, 81.
Kling (Karl), n° 413, 90 ; n° 416, 97.
Kocsis, n° 406, 14.
Kowarski, n° 411, 42.
Kultman (Karia), n° 417, 124.
Kuri-Hara, n° 409, 51.
Labourdette (Elina), n° 410, 86.
La Chauvinière (de), n° 410, 80.
Lacoste (Francis), n° 412, 18.
Lafay (Bernard), n° 408, 65 ; n° 412, 18 ; n° 416, 24 ; n° 417, 123.
Lafont (Sylvain), n° 410, 66.
Lambert (Madeleine), n° 408, 93.
Lamothe (Elisa), n° 412, 90.
Lamour (Philippe), n° 407, 84.
Landowski, n° 412, 96
Laniel, n° 406, 15, 25, 27.
Lannoy (Micheline), n° 407, 51.
Lapeyre (Guy), n° 407, 107.
Larringen, n° 411, 21.
Lavaud, n° 411, 100.
Lazareff (Pierre), n° 406, 30.
Lebeau, n° 407, 17.
Lebesque (Morvan), n° 413, 78.
Leca (Henri), n° 411, 96.
Leduc (Marie), n° 406, 91.
Lehmann (Maurice), n° 406, 96.
Lemaréchal (Jean-Paul), n° 412, 17.
Léonard (Roger), n° 415, 120.
Le Porrier (Herbert), n° 416, 109.
Le Troquer, n° 406, 25 et 27 ; n° 407, 18 ; n° 409, 106 ; n° 417, 123.
Levegh (Pierre), n° 415, 34.
Li Ta'i-Po, n° 417, 65.
Linge (Herbert), n° 415, 61.
Lipsi, n° 406, 88.
Lodge (Cabot), n° 412, 17.
Lods (Sabine), n° 412, 89.
Lollobrigida (Gina), n° 410, 89 ; n° 411, 86 ; n° 415, 112-113.
Lop (Ferdinand), n° 406, 32.
Loubens (Marcel), n° 414, 94.
Louis XV, n° 407, 66.
Louvel (J.-M.), n° 407, 107 ; n° 408, 60.
Lulli (Folco), n° 415, 111.
Lumière (Auguste), n° 410, 100.
Lyautey (maréchal), n° 416, 30.
Mac Carthy, n° 411, 16.
Magnaudeix, n° 409, 113.
Magsaysay, n° 407, 41.
Maher, n° 410, 98.
Maïs (Suzet), n° 412, 90 ; n° 415, 109.
Malden (Karl), n° 415, 112.
Malik (Sardar), n° 410, 80.
Mania (Rose), n° 411, 96.
Mao Tsé Toung, n° 415, 122.
Marat, n° 407, 66.
Marceau (Marcel), n° 412, 89.
Marconi (Lana), n° 406, 100.
Marella (Mgr), n° 406, 36 ; n° 407, 17.
Margaret (princesse d'Angleterre), n° 409, 27 ; n° 413, 13.
Margaret (princesse de Hollande), n° 407, 17.
Marie (André), n° 406, 107 ; n° 414, 80.
Marie (Jean), n° 413, 95.
Marie-Astrid (princesse), n° 409, 15.
Marie-José (ex-reine d'Italie), n° 415, 123.
Marie-Louise (impératrice), n° 406, 79.
Marijke (princesse de Hollande), n° 407, 17.
Maritain (Jacques), n° 417, 111.
Marjolin, n° 411, 41.
Maroselli (André), n° 413, 94.
Marret (Édouard), n° 407, 107.
Martignoni (Bruno), n° 415, 60.
Martin (Mme), n° 406, 33.
Martin (Mgr), n° 413, 34.
Martinaud-Deplat, n° 406, 30 et 105.
Martinaud-Deplat (Mme), n° 406, 30.
Marty (Marie-Thérèse), n° 416, 117.
Masina (Giuletta), n° 415, 110.
Mathis (Bill), n° 416, 65.
Matisse (Henri), n° 417, 124.
Mauriac (François), n° 417, 112.
Mayaudon (G.), n° 412, 98.
Mayer (René), n° 406, 20.
Mela (Efi), n° 417, 124.
Melsch (Génia), n° 414, 15.
Mendès-France, n° 412, 14 ; n° 413, 9-10 ; n° 414, 11 et 58 ; n° 417, 121.
Menzies (R.-G.), n° 409, 111.
Mercure (Jean), n° 407, 96.
Merveilleux du Vignaux, n° 410, 81.
Messali Hadj, n° 417, 122.
Métral (Albert-R.), n° 408, 61.
Meunier du Houssoy, n° 411, 100.
Meurisse (Paul), n° 411, 85.
Michel (Jean-Claude), n° 408, 93.
Mières (Roberto), n° 415, 31.
Millot (professeur), n° 408, 12.
Missigham (Hall), n° 409, 111.
Mitterand, n° 406, 30 ; n° 415, 120.
Molle, n° 409, 49.
Molotov, n° 413, 9.
Monclar (général), n° 411, 16.
Monfort (Silvia), n° 411, 90.
Monnerville (Gaston), n° 407, 18.
Monnerville (Mme), n° 410, 80.
Monnet (Jean), n° 411, 36.
Monsabert (général et Mme de), n° 410, 81.
Morgan (Michèle), n° 410, 87.
Moro-Giafferi (Me de), n° 406, 29.
Mossadegh, n° 406, 12.
Mottet (Alain), n° 413, 78.
Moulay ben Arafa (Sidi Mohamed), n° 416, 53.
Moussy (Marcel), n° 412, 94.
Murano (Maria), n° 406, 96 ; n° 410, 86.
M'Zali, n° 409, 17.
Naly (Robert), n° 407, 70.
Napoléon Ier, n° 406, 83.
Nasser (Gamal Abd el), n° 409, 16 ; n° 414, 10, 59-60 ; n° 417, 122.
Natanson (Thadée), n° 406, 63.
Natanson (Mme Reine Thadée), n° 406, 64.
Neguib (général), n° 409, 16 ; n° 414, 60.
Nehru (Pandit), n° 417, 122.
Nemo (colonel), n° 406, 74.
Neubauer (Alfred), n° 413, 88.
Neway (Patricia), n° 411, 85.
Nicot, n° 412, 29.
Nomani (R.), n° 416, 113.
Oldenbourg (Zoé), n° 406, 103.
Olivares (comte d'), n° 407, 25.
Olivier, n° 415, 34.
Ollenhauer, n° 409, 73.
Olmi (Philippe), n° 411, 102.
Oreiller (Henri), n° 406, 56.
Osterlind (Anders), n° 412, 71.
Oudot (Roland), n° 413, 72.
Pagnol (Jacqueline), n° 414, 14.
Palmer, n° 413, 12.
Paoli (Pascal), n° 415, 118.
Papagos (maréchal), n° 408, 10 ; n° 412, 68.
Parmantier, n° 409, 113.
Parnotte (Henri), n° 409, 41.
Pascal (Jean-Claude), n° 411, 86.
Pasteur Vallery-Radot (professeur), n° 406, 30.
Paul Ier (roi de Grèce), n° 412, 66 ; n° 415, 123.
Paul III (pape). n° 408, 84.
Pavil (Julien), n° 412, 35.
Pawlikowski (Mgr de), n° 416, 24.
Péguy (Charles), n° 417, 109.
Pella, n° 406, 14.
Pelly (Sir Claude), n° 414, 65.
Penny, n° 414, 17 et 20.
Peron, n° 414, 72.
Perrin (Francis), n° 411, 42.
Petiet (baron), n° 407, 106.
Petit (Claudius), n° 415, 123.
Petrov (Mme), n° 411, 15.
Peytel (Mme), n° 406, 30.
Pham-Cong-Tac, n° 412, 16.
Phan Van Dong, n° 411, 16.
Philipe (Gérard), n° 410, 90.
Picasso, n° 414, 14.
Pie XII, n° 408, 13 ; n° 410, 98.
Pierre (abbé), n° 408, 36.
Pierry (Marguerite), n° 409, 97.
Pin (Léon), n° 411, 102.
Pitoëff (Ludmilla), n° 417, 101.
Pleven (René), n° 409, 15.
Podrecca (Vittorio), n° 406, 95.
Poincelet (Roger), n° 411, 30.
Polensky (Mlle I.), n° 415, 60.
Polignac (duchesse de), n° 407, 67.
Pomathios (Michel), n° 408, 38.
Pompadour (Mme de), n° 407, 65.
Poutrain (Michel), n° 416, 118.
Prat (Jean), n° 408, 38 et 44.
Printemps (Yvonne), n° 411, 85.
Proto (Jean), n° 415, 60.
Puget (André-J.), n° 408, 26.

Quercy (Alain), n° 412, 90.
Queuille, n° 406, 33.
Quinn (Anthony), n° 415, 110.

Rabezzana (Tomasso), n° 415, 60.
Ravel, n° 414, 81.
Reading (Lord), n° 411, 16.
Redgrave (Michael), n° 407, 95.
Rembrandt, n° 414, 55-56.
Renaud (Madeleine), n° 410, 86 ; n° 416, 103.
Reynaud (Paul), n° 406, 25 ; n° 416, 113.
Reza Pahlevi (shah), n° 411, 17.
Ridgway (général), n° 407, 54.
Robinson (Madeleine), n° 410, 85.
Robinson (Wm. A.), n° 411, 64 à 67.
Roche (Émile), n° 411, 97 ; n° 412, 17.
Roche (Mme É.), n° 411, 97.
Roche (Louis), n° 409, 111.
Rockefeller (frères), n° 407, 17.
Rodgers, n° 412, 16.
Rodrigues (Amalia), n° 413, 46-47.
Roland (Mme), n° 407, 67.
Rollan (Henri), n° 414, 84.
Rome (roi de), n° 406, 82.
Rosay (Françoise), n° 411, 87.
Rosewall (Ken), n° 407, 17.
Rousset (Madeleine), n° 409, 97.
Roy, n° 410, 107.
Rozanoff (colonel), n° 410, 95.
Saint-Clair (Yvette), n° 416, 117.
Saint-Exupéry (Antoine de), n° 413, 51.
Saint-Laurent (Louis), n° 408, 13.
Saint-Périer (marquis de), n° 416, 118.
Sainte-Chantal (Mère Geneviève de), n° 406, 106.
Salan (général), n° 412, 18 et 35.
Salem (major), n° 409, 16.
Salote (reine), n° 407, 16 ; n° 409, 23.
Sarraut (Albert), n° 406, 25 et 105 ; n° 413, 10.
Sartre (Jean-Paul), n° 417, 112.
Savoie (princesse Marguerite de), n° 406, 34 à 37.
Saxe-Meiningen (duchesse de), n° 416, 24.
Schell (Maria), n° 410, 88.
Scherrer, n° 411, 42.
Schlatter (général), n° 406, 16.
Schmidt (Lucienne), n° 409, 17.
Schöpfer (Ida), n° 409, 17.
Schumacher (Kurt), n° 409, 73.
Schweitzer (docteur Albert), n° 406, 106.
Seigner (Louis), n° 416, 104.
Sellassié (S. M. Haïlé), n° 410, 99.
Semblat (C.-H.), n° 411, 30.
Sempill (Lord), n° 416, 92.
Servais (Jean), n° 406, 92.
Simon (abbé), n° 412, 16.
Simon (Jacques), n° 416, 90.
Snoy (baron), n° 411, 41.
Sorano (Daniel), n° 407, 97.
Si Kaddour ben Ghabrit, n° 413, 94.
Sougez (Emmanuel), n° 409, 39.
Souza-Dantas (de), n° 411, 92.
Spaak, n° 414, 11.
Spellmann (cardinal), n° 412, 15.
Steve Passeur (Mme), n° 406, 30.
Stevens, n° 411, 16.
Stevenson (Robert-Louis), n° 413, 56.
Storez (Claude), n° 415, 61.
Swanson (Gloria), n° 415, 113.
Tabard (Pierre), n° 416, 101.
Tahar ben Amar, n° 414, 10.
Tassencourt (Marcelle), n° 414, 85.
Taylor (P.-G.), n° 414, 90.
Tessier (Carmen), n° 406, 30.
Thirion (Gilberte), n° 415, 60.
Thomas (Arlette), n° 413, 82.
Thome-Patenotre (Mme J.), n° 411, 93.
Tito (maréchal), n° 415, 124.
Touchagues, n° 413, 16.
Touchard (Pierre-Aimé), n° 410, 106.
Tribhuvana Bir Bikramshah (roi du Népâl), n° 406, 16.
Trintignant (Maurice), n° 415, 40.
Tunc (Irène), n° 407, 108.
Tzanck (Arnault), n° 410, 94.
Uhre (Jan), n° 413, 96.
Umberto (ex-roi d'Italie), n° 406, 37 ; n° 413, 48.
Valdes (Leonor), n° 413, 69.
Valdes (Maria Vizente), n° 413, 67.

Valeur (Robert), n° 411, 42.
Valino (général), n° 408, 11.
Van Damm (Miss Sheila), n° 413, 93.
Van Johnson, n° 416, 106.
Van Zeeland, n° 406, 14.
Vanel (Charles), n° 412, 91.
Vargas (Getulio), n° 409, 110.
Venot (Gaston), n° 408, 27.
Vergeot (Jean), n° 408, 58.
Vernon (Anne), n° 408, 93.
Veron (Bernard), n° 407, 96.
Vilar (Jean), n° 407, 97.
Villard, n° 413, 82.
Villon (Jacques), n° 417, 91.
Visconti, n° 415, 112.
Voigt (Wilhelm), n° 409, 68.
Voizard, n° 409, 17.
Vollard (Ambroise), n° 413, 72.
Volterra (Mme Suzy), n° 414, 15.
Von Brentano, n° 409, 73.
Von Mangoldt, n° 411, 41.
Vukotil (Milena), n° 414, 84.
Warmerdam, n° 416, 63.
Willm, n° 409, 15.
Wilm (Pierre-Richard), n° 411, 86.
Wilmore (Patricia), n° 415, 130.
Wilson (P.), n° 415, 34.
Witehead (Peter), n° 413, 91.
Wright (frères), n° 406, 16.
Yolanda, n° 414, 14.
Yoshida, n° 416, 25.
Zatopek, n° 416, 13 et 61.
Zita (ex-impératrice d'Autriche), n° 406, 36 ; n° 416, 24.
Zola (Émile), n° 417, 109.
Zuliani, n° 408, 43.

RELIGIONS

Catholique : Le pèlerinage de la Khumb Mela aux Indes, où se produisit une bousculade causant la mort de centaines de fidèles, n° 408, 12 ; messe à N.-D. de Paris pour les morts pour la France, n° 412, 16 ; la consécration de la basilique de Lisieux, n° 413, 29 à 35.
Musulmane : Célébration de l'Aïd el Kébir, à Rabat, n° 414, 10.

SCIENCES, DÉCOUVERTES INVENTIONS

Archéologie : Découverte en Israël d'un village souterrain de l'époque chalcolithique qui daterait de cinquante siècles, n° 409, 16.
Astronomie : Photographie d'une nébuleuse, n° 417, 83.
Atomistique : Visite du centre de Saclay par des journalistes, n° 410, 98.
Chimie : Usine moderne à Toulouse, n° 416, 113.
Ethnologie : Découverte aux Indes d'un enfant sauvage, n° 408, 13.
Histoire naturelle : Le cœlacanthe examiné par le professeur Millot, n° 408, 12.
Inventions : Vitres à fermeture éclair pour autos ; oreiller réfrigérant, n° 406, 110 et 112 ; l'électronique au service du paysan ; pour les forestiers ; laiterie motorisée ; élévateur mécanique ; chasse-neige amovible, n° 407, 111 ; nouveautés des Arts ménagers, n° 408, 102-103 ; boîte aux lettres automatique, n° 415, 131.
Photographie : Nouveautés du Salon et le relief en photo, n° 409, 36 à 46.
Physique : Chasseur de phones et échelle de quelques bruits, n° 406, 40-41.
Radio et Télévision : Projets pour la Maison de la Radio française, n° 406, 43 à 48.
Sciences divinatoires : Les taches d'encre, n° 408, 87, 90-91 ; pentacles et talismans, n° 412, 76 à 81.
Zoologie : Lionne et tigre du jardin zoologique de Vincennes, provenant de la ménagerie de l'ex-sultan du Maroc, n° 411, 17 ; dressage de dogues, bergers et briards, n° 411 *(couv.)*, 68 à 72 ; chiens jouant au « luft ballon », n° 413, 11.

SPECTACLES

Cinéma : Le cinémascope, *la Tunique ; Si Versailles m'était conté*, n° 406, 97 à 100 ; *le Blé en herbe ; le Défroqué*, n° 408, 95-96 ; *Tant qu'il y aura des hommes ; le Dernier Pont ; la Chronique des amants pauvres ; Skander-Berg ; l'Amazone inconnue ; le Grand Jeu ; Monsieur Ripois et la Némésis ; Madame Butterfly*, n° 410, 88 à 91 ; *le Grand Jeu*, n° 411, 86-87 ; *l'Affaire Maurizius*, n° 412, 91 ; *Robinson Crusoé*, n° 414, 87 ; *la Route ; l'Air de Paris ; la Romana*, n° 415, 110 à 113 ; *Détective du Bon Dieu ; Ouragan sur le* Caine ; *Napoléon*, n° 416, 105 à 107 ; *Jeanne d'Arc ; le Journal d'un curé de campagne ; le Défroqué*, n° 417, 101 à 103.
Cirque : Mariage des « Rodgers » sur une corde raide, n° 412, 16.
Danse : Critiques à la barre, n° 407, 100-101.
Musique : *La Fille de Madame Angot* (Lecocq), n° 406, 96 ; *Obéron* (Weber), n° 408, 94 ; *Chanson gitane* (Yvain) ; *Paillasse*, n° 410, 86 ; un orchestre de robots, n° 410, 107 ; *Résurrection* (Alfano), n° 411, 85.
Théâtre : *L'Alouette* (Anouilh) ; *Pour Lucrèce* (Giraudoux) ; *Kean* (Sartre), n° 406, 91, 92 et 94 ; les marionnettes de Vittorio Podrecca, n° 406, 95 ; *Antoine et Cléopâtre* (Shakespeare) ; *la Volupté de l'honneur* (Pirandello) ; *Don Juan* (Molière), n° 407, 95 à 97 ; *les Quatre Vérités* (Aymé), n° 408, 93 ; *Gigi* (Colette), n° 409, 97 ; *N'importe quoi pour elle* (S. Passeur), n° 410, 85 ; *la Répétition* (Anouilh), n° 410, 86 ; *un Nommé Judas* (Puget) ; *Voici le Jour* (Lasserre) ; *Egmont* (Gœthe), n° 411, 85 ; *Trois Perruques* (Marceau) ; *Athénaïs* (Favart) ; *Eve et les penseurs* (Loisy) ; théâtre japonais, n° 412, 89-90 ; *Antigone* (Maulnier), n° 414, 85 ; *Souviens-toi, mon amour* (Birabeau), n° 415, 109 ; *les Cyclones* (Roy) ; *Living-room* (Greene) ; *la Cerisaie* (Tchékhov) ; *le Bourgeois gentilhomme* (Molière), n° 416, 101 à 104 ; *Dialogue des Carmélites* (Bernanos) ; *le Diable et le Bon Dieu* (Sartre) ; *Asmodée* (Mauriac) ; *le Profanateur* (Maulnier) ; *le Maître et la Servante* (Lefebvre) ; *Sainte Jeanne* (Shaw), n° 417, 97 à 100 ; *les Amants magnifiques* (Molière), n° 417, 124.

SPORTS

Alpinisme : Excursion dans la région de Chamonix, n° 413, 21 à 28.
Athlétisme : Dans ses divers aspects, n° 416, 61 à 65.
Automobile : Les 24 Heures du Mans, n° 411, 50 ; les courses de stock-cars, n° 411, 51 à 53 ; au Mans et à Reims, n° 412, 42 à 44 ; le Grand Prix de l'A. C. F., n° 413, 89 à 91 ; le Rallye alpin, n° 413, 93 ; le Grand Prix d'Europe, n° 414, 69 à 72 ; les grandes compétitions, n° 415, le championnat des Routiers, n° 416, 119.
Aviron : Le match traditionnel Oxford-Cambridge, n° 410, 100.
Bobsleigh : Aux sports d'hiver, n° 407, 54.
Chasse : La chasse au faucon et son gibier, n° 414, 36 à 41.
Corrida : Taureau fonçant sur un assaillant à Caracas, n° 411, 15.
Curling : Aux sports d'hiver, n° 407, 56.
Cyclisme : Le Tour de France, n° 413, 13.
Football : Le match Angleterre-Hongrie à Wembley, n° 406, 14 ; la finale de la Coupe de France, à Colombes, n° 412, 16.
Hippisme : Le Grand Prix d'Amérique à Vincennes, n° 408, 11 ; l'entraînement des chevaux de courses, n° 411, 21 à 30 ; le Grand Prix à Longchamp, n° 413, 12.
Hockey : Aux sports d'hiver, n° 407, 54-55.
Judo : Attitudes diverses, 47 à 52.
Patinage : Aux sports d'hiver, n° 407, 49 à 53.
Pêche : Requin-tigre de 700 kilos capturé en Australie, n° 409, 15.
Rugby : Le tournoi des Cinq Nations, n° 408, 37 à 44.
Ski : Technique du ski et stations d'hiver, n° 406, 49 à 62 ; Lucienne Schmidt remporte le championnat du monde du slalom féminin, n° 409, 17.
Tir : Stands et fabrication des armes, n° 412, 82 à 84.
Yachting : La pratique de ce sport, n° 412 *(couv.)*, 19 à 27.

VIE ÉCONOMIQUE TRANSPORT, ROUTES

Agriculture : Ferme modèle, n° 407, 78 à 85 ; la récolte des pommes de terre, n° 407, 86-87 ; culture et raffinage de la canne à sucre à Madagascar, n° 407, 88 à 90 ; vignes, n° 415, 96 à 101.
Art ménager : Le confort ménager, n° 408, 14 à 18.
Automobile : Le Salon de Genève, n° 409, 102-103 ; le Salon de Turin, n° 411, 48-49 ; le Salon 1954 *(voir le sommaire à la table du texte)*, n° 415 ; ce que nous laisse le Salon 1954, n° 416, 93 à 100.
Chemins de fer : Le record de la locomotive électrique CC.7121, n° 409, 112-113 ; le nouvel autorail Diesel de la S. N. C. F., n° 412, 95 ; la nouvelle locomotive électrique CC. de la ligne Valenciennes-Hirson, n° 413, 88.
Commerce : Vues rétrospectives de la Foire de Paris, n° 411, 46-47.
Cristal : Cristalleries lorraines, n° 407, 91 à 94.
Électricité : La centrale de Nantes-Cheviré, n° 416, 110 à 112.
Grèves : Arrêt des postiers ambulants cégétistes, n° 407, 15 ; le port de Londres pendant la grève, n° 417, 122.
Liqueurs : Différentes marques et leur fabrication, n° 414, 22 à 35.
Parfums : Productions diverses de cette industrie, hier et aujourd'hui, n° 407, 20 à 31.
Pétrole : Nouvelle raffinerie en Arabie du Sud, n° 408, 10.
Tabac : Une industrie florissante, n° 412, 28 à 37.

VOYAGES, EXPLORATIONS TOURISME

Aix-en-Provence : Une fontaine, le Corso en 1900 et la montagne Sainte-Victoire par différents artistes, n° 413, 60 à 65.
Allemagne : Reportage sur l'ensemble du pays, n° 409, 61 à 92.
Angleterre : Baigneurs à Brighton, profitant de la température clémente de décembre, n° 406, 15.
Cannes : Sur la plage et la piscine d'Eden-Roc, n° 413, 19-20.
Corse : Aspects variés de l'île, n° 415, 115 à 119.
Deauville : Sur la plage, n° 413, 16-17.
Égypte : Aspects divers, n° 414, 59 à 68.
Eu : Le château, n° 413, 74 à 77.
Fidji (îles) : Aspects divers, n° 413, 52 à 59.
Gibraltar : La forteresse, n° 411, 73 à 76.
Grèce : Reportage sur l'ensemble du pays, n° 412, 51 à 70.
Indes : Statue de Dupleix à Pondichéry, n° 414, 9.
Italie : La Sicile, n° 409, 32 à 35.
Japon : Course aux canards à Tokio, n° 406, 13 ; scènes de la vie, n° 408, 72 à 81.
Maroc : Numéro mi-spécial sur le Maroc d'aujourd'hui (voir le sommaire à la Table du Texte), n° 416 *(couv.)*, 26 à 53.
Monaco : Monte-Carlo, n° 413, 18.
Philippines : Vues diverses, n° 407, 34 à 44.
Portugal : Scènes de la vie, n° 413, 36 à 49.
Reims : La cathédrale, le vitrail de Jacques Simon et la Champagne, n° 416, 83 à 92.
Royaumont : L'abbaye, n° 413, 95.
Saint-Tropez : L'heure de l'apéritif, n° 413, 18.
Samoa : Aspects divers, n° 413, 52 à 59.
Turquie : Aspects divers, n° 414, 42 à 51.

GRAVURES EN COULEURS

Ajanta : Indra, n° 417, 69.
Allemagne : Paysan allemand, n° 409, 69 ; deux aspects d'une ville, le soir, n° 409, 72.
Auriol (président Vincent) : Portrait, n° 406, 26.
Auriol (Mme Vincent) : Avec Mme Coty, n° 406, 19.
Automobile : La course au Nurburgring ; l'« oiseau de feu » ; départ des 24 heures du Mans ; le Grand Prix de Rouen-Les Essarts, n° 415.
Bali : Peintures balinaises, n° 407, 61 et 64.
Bazaine : L'Orage au jardin, n° 417, 94.
Braque (Georges) : Son Intérieur à Varengeville, n° 417, 116-117.
Brianchon : Le Vase de fleurs, n° 417, 86.
Buffet (Bernard) : Nature morte au poisson, n° 417, 92.
Calder (Alexandre) : Près d'un de ses mobiles, n° 416, 67.
Castries (général de) : Dans son poste de commandement, n° 410, 77.
Cézanne : La Sainte-Victoire, n° 413, 60.
Chardin : Nature morte, n° 415, 99.
Chartres : La cathédrale éclairée, le vitrail de la Vierge, n° 417, 50-51.
Chartreuse : La fabrication de la liqueur, n° 414, 31.
Chasse : Faisans dorés, n° 414 *(couv.)*, gibier, planche de divers oiseaux, n° 414, 38.
Chevaux : L'entraînement pour les courses, n° 411, 23 et 26.
Chiens : n° 411 *(couv.)*, 68.
Corse : Le port de Saint-Florent, n° 415, 116.
Coty (président) : Portraits, n° 406 *(couv.)*, 26 ; allumant une cigarette, n° 412, 28.
Coty (Mme René) : Avec Mme Auriol, n° 406, 19.
Dufy (Raoul) : L'Arlequin, n° 411, 80.
Edimbourg (duc d') : n° 409 *(couv.)*, 29.
Goya : Maria Vizente Valdes et Leonor Valdes, n° 413, 67 et 69.
Grèce : Moulin à vent de Myconos ; Plaka, le vieux quartier d'Athènes, n° 412, 54 ; Santorin ; une procession dans un village crétois, n° 412, 63.
Gromaire : Homme lisant, n° 417, 90.
Habitation : Appartements privés de l'Élysée, n° 406, 21 et 24 ; maisons rêvées, n° 410 *(couv.)*, 29, 31, 33, 36, 38 et 40 ; le château de Rambouillet, n° 411, 31 et 34 ; le Prieuré de M. Carven, n° 415, 103 et 106 ; le Moulin de Christian Dior, n° 416, 55 et 58.
Hooch (Pieter de) : Le Fumeur de pipe, n° 412, 34 *bis*.
Italie : Monreale, n° 409, 32.
Japon : Scènes diverses, n° 408 *(couv.)*, 73.
Lefevre (Robert) : Portrait de l'impératrice Marie-Louise, n° 406, 79.
Le Tintoret : Le Paradis, n° 417, 79.
Lorjou : La Peste en Beauce, n° 417, 89.
Manessier : La Couronne d'épines, n° 417, 95
Marchand (André) : Le Soir dans la forêt, n° 417, 88.
Marine : Écoles de la marine, n° 407 *(couv.)* 72.
Maroc : Femmes, n° 416 *(couv.)* ; la Djema-el-Fina à Marrakech, n° 416, 30 ; Exportation d'agrumes, n° 416, 34 ; la « Vallée heureuse », à Meknès, n° 416, 46.
Mode : La mode parisienne photographiée à l'Exposition de Sao Paulo au musée de l'Orangerie, n° 407, 25, 28 et 33 ; frivolités chez les grands couturiers, n° 408, 52 et 57 ; mode de Paris, n° 414, 17 et 20.
Mondanités : La soirée diplomatique à l'Élysée, n° 410, 80.
Montagne : Dans les Alpes, n° 413, 22 et 27.
Mottet (Yvonne) : L'Arbre rouge, n° 417, 87.
Musique : Manuscrit de la *Cantate* 116, de Jean-Sébastien Bach, n° 417, 82.
Ney (Lancelot) : Paysage de Paris, n° 417 *(Couv.)*.
Oiseau : Bois gravé sur un « papier poétique » n° 417, 72.
Paul Ier (roi de Grèce) : Groupe avec la reine et le diadoque Constantin, n° 412, 66.
Pharmacie : Premier secours à un blessé, n° 408, 68.
Philippines : Paysage de rizières, n° 407, 36.
Photographie : Vues sous-marines, n° 409 37 et 40.
Prud'hon : L'Amour endormi, n° 406, 82.

Portugal : Scènes diverses de la vie, nº 413 *(couv.)*, 38 et 43.
Rembrandt : Par lui-même, jeune ; vieux, nº 414, 55-56.
Renoir : L'Enfant endormi, nº 412, 75.
Rouault (Georges) : A Tabarin, nº 411, 80.
Samoa : Pêche et lavage du linge, nº 413, 57.
Staël (Nicolas de) : Marseille, nº 417, 93.
Taches : Que voyez-vous dans ces taches ? nº 408, 90-91.
Tahiti : La maison de Wm. A. Robinson, nº 411, 65.
Turquie : Scènes diverses, nº 414, 43 et 50.
Vietnam : Petit Tonkinois écrivant ; conférence d'un délégué impérial ; fouille méthodique d'un village reconquis, nº 406, 71 et 74.
Villon (Jacques) : Portrait de l'artiste par lui-même, nº 417, 91.
Vitraux : Les réalisations de Max Ingrand à Saint-Pierre de Montmartre, nº 409, 94-95 ; le vitrail du champagne de Jacques Simon, nº 416, 88-89 ; vitrail de la Vierge, à Chartres, nº 417, 51.
Yachting : En course, nº 412 *(couv.)*, 25.

SUPPLÉMENTS
LITTÉRAIRES ET THÉATRAUX
(AUTEURS)

Amiel (Denys) : *Vivre ensemble*, pièce en trois actes, nº 167, décembre 1954.
André (Michel) : *Le Coin tranquille*, comédie en trois actes, nº 155, juin 1954.
Aveline (Claude) : *Le Bestiaire inattendu*, nº 154, juin 1954.
Barillet et Grédy : *La Reine blanche*, comédie en trois actes, nº 148, mars 1954.
Bost (Pierre) : voir Puget (Claude-André).
Colette (Mme) : *Gigi*, pièce en deux actes, nº 158, août 1954.
Duran (Michel) : *Faites-moi confiance*, comédie en trois actes, nº 150, avril 1954.
Ferdinand (Roger-) : *Le Curé espagnol*, comédie en trois actes ; *Six Heures, Chaussée-d'Antin*, comédie en un acte, nº 146, février 1954.
Gilson (Paul) : *L'Homme qui a perdu son ombre*, pièce en trois actes, nº 147, février 1954.
Hartog (Jan de) : *Le Ciel de lit*, pièce en trois actes, nº 144, janvier 1954.
Hériat (Philippe) : *Les Noces de deuil*, pièce en trois actes, nº 145, janvier 1954.
Lasserre (Jean) : *Voici le jour*, pièce en trois actes, nº 157, juillet 1954.
Lebesque (Morvan) : *La Découverte du nouveau monde*, drame en trois actes et un prologue, nº 162, octobre 1954.
Marceau (Félicien) : *Caterina*, pièce en trois actes, nº 168, décembre 1954.
Marcelle-Maurette : *L'Affaire Lafargue*, œuvre écrite pour la Télévision, nº 163, octobre 1954.
Natanson (Jacques) : *Le Greluchon délicat*, comédie en trois actes, nº 151, avril 1954.
Peisson (Édouard) : *Le Sel de la mer*, roman inédit, nos 160 et 161, septembre 1954.
Puget (Claude-André) et Pierre Bost : *Un Nommé Judas*, pièce en trois actes, nº 156, juillet 1954.
Rattigan (Terence) : *Bonne fête, Esther...*, pièce en trois actes, nº 149, mars 1954.
Reyher (Rebecca) : *Chez le roi aux cent femmes*, récit inédit, nº 152, mai 1954.
Rivemale (Alexandre) : *Azouk*, comédie en dix tableaux, nº 153, mai 1954.
Simone (Mme) : *En attendant l'aurore*, pièce en deux actes, nº 159, août 1954.
Tchékhov (Anton) : *La Cerisaie*, comédie en quatre actes, nº 164, novembre 1954.
Wilde (Oscar) : *L'Important c'est d'être fidèle*, comédie en trois actes, nº 165, novembre 1954.

(TITRES)

Affaire Lafargue (l'), œuvre écrite pour la Télévision, par Marcelle-Maurette, nº 163, octobre 1954.
Azouk, comédie en dix tableaux d'Alexandre Rivemale, nº 153, mai 1954.
Bestiaire inattendu (le), quatre contes de Claude Aveline, nº 154, juin 1954.
Bonne fête, Esther..., pièce en trois actes de Terence Rattigan, nº 149, mars 1954.
Caterina, pièce en trois actes de Félicien Marceau, nº 168, décembre 1954.
Cerisaie (la), comédie en quatre actes d'Anton Tchékhov, nº 164, novembre 1954.
Chez le roi aux cent femmes, récit inédit de Rebecca Reyher, nº 152, mai 1954.
Ciel de lit (le), pièce en trois actes de Jan de Hartog, nº 144, janvier 1954.
Coin tranquille (le), comédie en trois actes de Michel André, nº 155, juin 1954.
Curé espagnol (le), comédie en trois actes de Roger-Ferdinand, nº 146, février 1954.
Découverte du nouveau monde (la), drame en trois actes et un prologue, de Morvan Lebesque, nº 162, octobre 1954.
En attendant l'aurore, pièce en deux actes de Mme Simone, nº 159, août 1954.
Faites-moi confiance, comédie en trois actes de Michel Duran, nº 150, avril 1954.
Gigi, pièce en deux actes de Mme Colette, nº 158, août 1954.
Greluchon délicat (le), comédie en trois actes de Jacques Natanson, nº 151, avril 1954.
Homme qui a perdu son ombre (l'), pièce en trois actes de Paul Gilson, nº 147, février 1954.
Important c'est d'être fidèle (l'), comédie en trois actes, d'Oscar Wilde, nº 165, novembre 1954.
Noces de deuil (les), pièce en trois actes de Philippe Hériat, nº 145, janvier 1954.
Reine blanche (la), comédie en trois actes de Barillet et Grédy, nº 148, mars 1954.
Sel de la mer (le), roman inédit d'Édouard Peisson, nos 160 et 161, septembre 1954.
Six Heures, Chaussée-d'Antin, comédie en un acte de Roger-Ferdinand, nº 146, février 1954.
Un Nommé Judas, pièce en trois actes de Claude-André Puget et Pierre Bost, nº 156, juillet 1954.
Vivre ensemble, pièce en trois actes de Denys Amiel, nº 167, décembre 1954.
Voici le jour, pièce en trois actes de Jean Lasserre, nº 157, juillet 1954.

Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.

S. N. E. P. IMP. BOBIGNY.

The Missing Pages In This Volume Are Advertisement

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

Fondateur GEORGES OUDARD

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

13, rue Saint-Georges. — Paris IX^e

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

★

TARIFS D'ABONNEMENT

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	6 000	Un an	7 000
6 mois	3.100	6 mois	3.600

ÉTRANGER

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	7.250	Un an	8 600
6 mois	3.725	6 mois	4.400

L'ABONNEMENT N° 1 est composé de 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE.

L'ABONNEMENT N° 2 comprend 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE et les 24 numéros de notre supplément théâtral et littéraire.

Le supplément théâtral et littéraire, réservé aux seuls abonnés, leur sera adressé à raison de 2 fascicules par livraison mensuelle.

Les abonnements partent obligatoirement du 1^er de chaque mois.
Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 60 francs en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

★

NOTRE COUVERTURE

M. RENÉ COTY prend possession de ses fonctions. Pendant la brève période — un peu moins d'un mois — qui le séparait de son entrée à l'Élysée, le nouveau président a pris un avant-goût de sa lourde tâche par l'étude des dossiers que lui a transmis M. Vincent Auriol et par de nombreux entretiens où il a examiné les différents aspects de la situation politique tant extérieure qu'intérieure.

LA POIGNEE DE MAIN, un des gestes que le président fait le plus souvent ! Si l'on pouvait dresser une statistique, à quel chiffre arriverait-on à la fin du septennat ?

N° 406 JANVIER 1954

SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ MONDIALE
ÉDITORIAL 9
AUTANT EN EMPORTE LE VENT 10
AUX QUATRE COINS DU MONDE 12

M. RENÉ COTY SUCCÈDE A M. VINCENT AURIOL 17
La vie du nouveau président de la République.
Comment il a été élu à Versailles.
Conseils utiles de M^me Auriol à la « nouvelle dame » de l'Élysée.
La petite histoire du Congrès. 29

MARIAGE PRINCIER A L'ÉGLISE DE BROU — reportage de notre envoyé spécial Henri PARNOTTE 34

LE BRUIT, FLÉAU DE LA VIE MODERNE
Que fait-on pour le combattre ? Il semble bien que dans cette lutte difficile il y ait plus de projets que de réalisations. — Michèle DEMARNE 38

QUARANTE MILLIONS DE FRANÇAIS ATTENDENT LA TÉLÉVISION
I. — Pour ses cinquante ans dame Radio reçoit la maison de ses rêves. — Claude THOMAS 42

SPORTS D'HIVER : LE SKI
Les champions français, actuellement éclipsés, sauront-ils reprendre la première place ? — Michel CLARE 49
L'équipement mécanique des stations a fait du ski un sport populaire. — Edmond NESSLER 58

THADÉE NATANSON
Le fondateur de la « Revue blanche » fut un grand amateur d'art dont les collections ont été dispersées. — Robert KEMP 63

LA FRANCE DOIT ADAPTER SON SYSTÈME SCOLAIRE A SES BESOINS
II. Des centres d'apprentissage aux facultés. — Enquête de R. DARDENNE 65

L'OCCIDENT ET LE MONDE ASIATIQUE
II. L'impasse indochinoise aurait pu être évitée.
Ce que j'ai vu au Vietnam. — de notre envoyé spécial Paul MOUSSET 69

UNE RÉVÉLATION : LA COLLECTION NAPOLÉONIENNE
du professeur Lombardi à Parme. — Jean DUHAMEL 78

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE
Les Expositions, les Théâtres, le Cinéma, la Musique, la Danse, les Livres. 84

★

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean Laudat. — DIRECTEUR ARTISTIQUE : Marc Réal.
PHOTOGRAPHES : Henri Parnotte, Roger Boulet.

Avec ce numéro, nos abonnés de la catégorie n° 2 reçoivent en supplément théâtral deux fascicules :
I. LE CIEL DE LIT, pièce de **Jan de Hartog,** adaptée par **Colette.**
II. LES NOCES DE DEUIL, pièce de **Philippe Hériat,** de l'Académie Goncourt.

49204

BYRRH

VIN APÉRITIF AU QUINQUINA

ÉDITORIAL

L'OCCIDENT ET LE MONDE ASIATIQUE

Démoralisés par une longue période d'inaction en Corée, inquiets d'un armistice qui, à leurs yeux, ne consacre pas une victoire, nombre de soldats et d'officiers des « Marines », ces divisions de choc américaines, envisageraient volontiers de reprendre du « mordant » en Indochine. Hâtons-nous d'ajouter que le commandement des « Marines » et — on a tout lieu de le croire — les dirigeants de Washington ne semblent nullement enclins à une intervention militaire directe qui, entre autres conséquences, tendrait à accroître les risques d'une guerre mondiale. L'état d'esprit de ces soldats n'en mérite pas moins d'être signalé en ceci qu'il marque une évolution inattendue de la part d'hommes qui, au rebours d'une croyance assez répandue, sont loin d'être tous des soldats de carrière.

Ainsi les positions en apparence les plus intangibles peuvent, à la lueur des circonstances, se modifier. L'optique, en effet, est étrangement différente selon qu'on baigne dans l'ambiance de l'action ou qu'on examine celle-ci d'un autre monde, éloigné non pas seulement par des milliers de kilomètres d'océan, mais par une conception des choses humaines totalement différente.

Les impressions que rapporte Paul Mousset d'un nouveau voyage en Extrême-Orient, et que nos lecteurs trouveront dans ce numéro, donnent à ce postulat toute sa valeur. Il en ressort de façon claire que, en dépit d'efforts et d'initiatives souvent méritoires, aucun des difficiles problèmes qui se posent dans cette partie du monde asiatique n'a été résolu. La longue chaîne d'échecs enregistrés par l'Occident en Asie depuis dix ans témoigne que ces questions n'ont pas été traitées dans un esprit suffisamment compréhensif.

D'un précédent article de notre envoyé spécial sur la Corée (novembre 1953) on pouvait déjà déduire que l'action des Nations Unies dans cette péninsule n'a abouti ni à un triomphe de leurs armes ni à un succès de leur politique.

En Indochine, nous nous sommes aveuglés sur le particularisme indéniable des États installés sur cette presqu'île au point de nous refuser à reconnaître en temps utile la force d'un nationalisme indochinois qui ne date cependant pas d'hier ! Au contraire de nos amis anglais, qui, aux mêmes époques, appliquaient à travers leur empire un colonialisme au sens strict du mot, nous usions des méthodes dites « colonialistes » en même temps que nous entendions exporter en Extrême-Orient nos tendances et nos normes démocratiques. On sait trop de quel prix douloureux nous payons aujourd'hui les erreurs commises.

La confusion créée là-bas dans les esprits par cette contradiction n'a d'égal que le désarroi d'une opinion publique française qui aperçoit une inquiétante discordance entre l'héroïsme déployé par ceux des nôtres qui se battent contre les Viets et les déclarations de certains hommes politiques.

Une première conclusion s'impose donc au désavantage des Occidentaux, lesquels n'ont su ni faire la part qui, dans ce débat dramatique, revient à la mentalité asiatique ni prévoir la courbe des événements pour éviter les catastrophes en série.

Depuis un demi-siècle que l'Occident multiplie les contacts avec l'Asie, on s'est représenté les Extrêmes-Orientaux, du point de vue des mœurs et des coutumes, comme des habitants d'une autre planète, tout en les considérant comme des partenaires du point de vue des idées qui nous sont chères. Pour s'être fait attendre, les résultats d'une pareille erreur n'en auront pas moins été éloquents...

Ce n'est pas à coups de lois et de décrets que l'on peut espérer modifier la vision et les réflexes de peuples asiatiques, dont le caractère et les instincts se sont façonnés au cours de longs siècles. Si l'on veut éviter des dégâts irrémédiables, il conviendrait donc que l'on tînt compte des choses et des gens d'Extrême-Orient tels qu'ils sont et non tels que nous souhaiterions qu'ils fussent.

Mais peut-on espérer que notre mentalité se transformera au point de nous permettre d'envisager des problèmes aussi essentiels sous l'angle « mondial » et non plus du seul point de vue « occidental », alors qu'il apparaît déjà si compliqué à beaucoup d'Occidentaux de penser « européen » ?

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

L'affaire des soucoupes volantes n'est pas aussi obscure qu'on l'imaginait. C'est du moins ce que prétend le major Keyhoe, chef de bataillon honoraire de l'armée américaine.

En l'occurrence, l'autorité du major Keyhoe peut aisément se comparer à la mienne ou à la vôtre. Je veux dire qu'il n'a personnellement observé ni plats, ni soucoupes, ni assiettes, ni soupières se déplaçant par leurs propres moyens dans les espaces célestes et que, pas plus que vous et moi, il n'a pu se faire une idée originale des qualités aéronautiques attribuées à ces pièces de vaisselle.

Mais s'il n'a pas de ses yeux vu ce qui, d'ailleurs, demeure invisible à la plupart des hommes, il a vu les gens qui ont vu ceux qui ont vu quelque chose. Et les conclusions qu'il tire des trois mille rapports ultra-secrets soumis à l'examen des autorités pentagonales ne manquent ni d'ingéniosité ni de vraisemblance.

Qu'on en juge !

Après avoir minutieusement décrit le comportement des quelques « engins » dont les évolutions furent contrôlées soit à l'œil nu soit au radar, le subtil major se croit autorisé à affirmer ce qui suit :

1° les soucoupes volantes sont diurnes le jour et nocturnes la nuit ;

2° elles sont grosses quand elles ne sont pas moyennes ou petites ;

3° elles sont rondes sauf dans les cas où elles sont allongées ;

4° elles sont très lumineuses, exception faite de celles qui ne dégagent qu'une faible clarté et, à fortiori, de celles qui n'en dégagent pas du tout.

Solidement arc-bouté sur les principes de la physique classique et fort de ces constatations essentielles, le commandant Keyhoe ajoute en substance : « Puisque l'industrie d'ici-bas est incapable de produire de telles merveilles, il faut logiquement admettre l'existence d'une industrie et, par conséquent, d'une humanité supra, infra ou para, mais, de toute façon, extra-terrestre. Au demeurant, inutile de se creuser la tête : chacun sait que la planète Mars arrive au dernier stade de la dessiccation et que ses habitants s'apprêtent à déserter leur planète racornie. Attendons-nous donc à un débarquement massif dès la fin des opérations de reconnaissance. »

Je note ici que Mr. Keyhoe répond au prénom de Donald, dont il partage la propriété avec le plus fameux canard de notre époque. J'accorderais même volontiers à cette coïncidence la valeur d'un symbole si je ne craignais d'encourir la réprobation de l'ingénieur Grégoire, qui a toujours plusieurs longueurs d'avance sur les opinions conformistes et qui croit aujourd'hui aux Martiens comme il croyait naguère, et n'avait pas tort de croire, aux vertus de la traction avant.

Cela dit par parenthèse, j'avoue ne rien comprendre au manège de nos visiteurs, car, selon que je me réfère aux études de notre excellent major, aux indications de l'érudit irlandais Dasmond Leslie ou aux rapports des rois mages, je dois fixer la date de leurs premières apparitions à l'an 1772, à l'an 1290 ou à l'an I de l'ère chrétienne. Or, quelle que soit la thèse à laquelle je décide de m'arrimer, il ne peut m'échapper que 1953, 663 ou 181 années constituent des délais de réflexion bien longs pour des gens pressés de changer d'atmosphère. Et je m'étonne, après tout, qu'en tant et tant de siècles ces représentants d'une civilisation superlative n'aient pas trouvé le moyen de nous faire un clin d'œil ou de nous donner un coup de chapeau.

★

Commentant sa dernière œuvre philosophique, *les Pédicures de l'âme*, mon éminent confrère Pierre Dac a suggéré la création d'un ministère de la Fatalité.

« C'est au ministère de la Fatalité, a-t-il déclaré, qu'il appartiendra d'expliquer l'inexplicable, de faire admettre l'inadmissible, d'exposer l'inexposable, de réfuter l'irréfutable, d'irréfuter le réfutable et de faire enfin la preuve que, si la situation est telle qu'elle est, c'est uniquement et précisément par rapport à ce qu'elle aurait pu et dû ne pas être et accessoirement. »

Les esprits forts hausseront les épaules — si j'ose m'exprimer ainsi — et ne voudront voir dans ces propos qu'une perfide critique de nos institutions. Ils remarqueront en outre que la République a jusqu'à présent mis en forme de ministère tout ce qui pouvait subir ce traitement, y compris le vide intégral et la Providence, et qu'il y aurait abus manifeste à donner à la fatalité un caractère administratif.

On me permettra néanmoins d'approuver sans réserve l'auteur des *Pédicures de l'âme*, qui souffre, comme nous souffrons, de devoir composer chaque jour avec « l'inexplicable » et verrait avec joie un organisme officiel dissiper les brumes résiduelles de l'obscurantisme médiéval. L'Etat se fait du tort, en effet, en laissant s'accréditer sans réagir l'interprétation tendancieuse de phénomènes assurément curieux, mais qui, ramenés à leurs exactes proportions, ne justifient aucune alarme. Exemple :

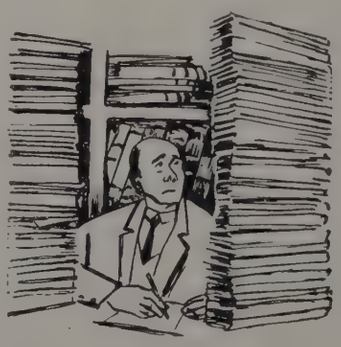

Le pays ne comprend pas que sur 89 sociétés de crédit différé, 13 soient en faillite ou en liquidation judiciaire, 9 aient cessé leur activité, 6 soient en liquidation amiable, 17 en liquidation d'office et 40 en instance de liquidation. Le pays se rassurerait s'il savait que cet état de choses, décrit par M. Edgar Faure, résulte uniquement d'une insuffisance de contrôle et que les lois protectrices de l'épargne demeurent plus que jamais en vigueur.

Le pays ne comprend pas que 24.000 recours embouteillent les services du Conseil d'Etat. Il se rassurerait s'il savait que cet encombrement est imputable à une erreur du *Journal officiel* — lequel laissa croire pendant six mois que les balais emmanchés étaient détaxés au même titre que les balayettes non emmanchées — et s'il savait qu'en règle générale la Justice saute positivement sur toute occasion de progresser au pas de chasseur dans le maquis de la procédure.

Le pays ne comprend pas que le gouvernement ait nommé un commissaire général à la productivité. Il se rassurerait s'il savait que rien n'est changé dans son intention de supprimer les emplois inutiles

Le pays ne comprend pas que tant de malandrins courent les routes nationales et battent le pavé de nos cités. Il se rassurerait s'il savait qu'à la maison d'arrêt de Seclin (Nord) il y a soixante geôliers pour garder soixante-cinq détenus.

Et cætera...

La cause me paraît entendue.

★

D'étranges nouvelles nous parviennent d'Australie, où cinquante-deux millions de francs viennent d'être investis dans la construction d'une barrière anti-émeus destinée à compléter deux barrières anti-lapins.

Qu'est-ce que cet émeu qui émeut à ce point les antipodes ?

C'est, à ce qu'on raconte, un volatile lourd qui se déplace en rase-mottes, mange comme quatre et ne reproduit à dix-huit exemplaires tous les trimestres. Muni de pattes énormes et d'un bec renforcé, il n'a guère d'autre occupation que de parcourir les plus fertiles territoires du dominion, ravageant le coton et le blé au hasard de ses tournées.

Personnellement, j'imaginais que l'espèce des oiseaux fabuleux avait disparu du globe depuis la mort du dernier futifu, cet aimable échassier de nos régions méridionales qui se

mouvait toujours à flanc de coteau parce qu'il avait une patte plus courte que l'autre et qui perdait l'équilibre quand, surpris par un coup de sifflet, il virait instinctivement de bord. J'avais tort. L'émeu subsiste et prospère. Infiniment plus combatif que le futifu, il est aussi infiniment plus redoutable puisque, jouissant du privilège de l'invulnérabilité, il a pu, aux environs de 1930, infliger une véritable défaite aux troupes australiennes mobilisées contre lui. Ce n'est pas moi qui l'invente.

Malgré toutes ses astuces, ses embuscades et ses armes, rapporte la chronique, l'armée ne réussit, au bout de plusieurs mois de

campagne, qu'à tuer quelques dizaines d'animaux, alors qu'à plusieurs reprises les soldats s'étaient trouvés en présence de troupeaux comptant jusqu'à un millier de têtes. Les généraux dirigeant les opérations ignoraient que l'émeu possède une peau très dure, recouverte, de surcroît, d'une toison extrêmement touffue et résistante : le tout a raison des balles de mitrailleuses, même lorsqu'elles sont tirées d'à peine une centaine de mètres...

On conçoit que ces étonnantes particularités aient incité les Australiens à reviser leur système de défense et à faire la part de l'émeu. Mais, au bout du compte, leur grand état-major aurait-il toléré qu'il en fût autrement ? Songez plutôt aux résultats qu'on pourrait attendre, en cas de guerre, d'un parachutage d'oiseaux blindés sur les arrières de l'ennemi.

★

Vous vous souvenez, n'est-ce pas, que la Moselle vient en tête de tous les départements pour la natalité ? Tous ces efforts, les Lorrains les ont faits silencieusement et presque sans aide.

Si je prends la liberté de rappeler cette déclaration de M. Manceron, préfet de la Moselle en 1928, c'est qu'elle met parfaitement en lumière une des qualités principales de notre peuple : la discrétion. Eh oui ! tandis que la presse étrangère lui reproche étourdiment son insouciance, son laisser-aller, voire le relâchement de sa « fibre morale », la France se remet à neuf selon la méthode lorraine, sans bruit mais sans trêve.

Son plan d'organisation, qui, pour être secret, n'est pas moins efficace, ne laisse rien au hasard. Mis en œuvre par les vivants, il mobilise même les morts.

« Le maire de Gelos, stipulait naguère un arrêté municipal de cette petite commune béarnaise, informe les personnes inhumées dans le cimetière qu'elles ont à veiller à ce que leurs tombes soient mises au niveau des allées anciennes et nouvelles. »

Je sais que nos impénitents détracteurs se contenteront de sourire et répéteront avec délectation cette formule ironique d'un chansonnier montmartrois : « Un plan pour chaque chose et chaque chose en plan. » Soit. Je n'insisterai donc pas sur l'admirable initiative du maire de Gelos. Mais je leur demanderai s'ils connaissent de par le monde un gouvernement qui ait poussé le souci de l'ordre jusqu'à préciser par décret la manière de couper en quatre sinon les cheveux, du moins les feuilles de papier. S'ils n'en connaissent point, comme c'est probable, je leur dirai alors que le gouvernement français n'a point attendu 1954 pour adresser à ses notaires les injonctions ci-après :

« Les feuilles du grand format A devront avoir 0,5948 de hauteur sur 0,8408 de largeur ; les feuilles B : 0,5000 de hauteur sur 0,7072 de largeur. Avant d'être soumises au timbre, les feuilles grand format devront être découpées de la façon suivante : les feuilles de grand format A en quatre feuilles de moyen papier mesurant chacune exactement 0,2973 de hauteur et 0,4204 de largeur ; les feuilles de grand format B en quatre feuilles de petit papier mesurant chacune exactement 0,2500 de hauteur et 0,3535 de largeur, ou en huit demi-feuilles, mesurant chacune exactement 0,2500 de hauteur et 0,1768 de largeur. »

C'est à ces petits détails qu'on juge les grands pays. Mais il y a mieux pour notre gloire : par la seule force du raisonnement deux sous-commissions officielles viennent d'extraire du néant et de donner à la France un citoyen dont on cher-

cherait en vain l'analogue dans les nations si promptes à la critique. Il s'agit du « manœuvre léger », que beaucoup considéraient comme un être chimérique et qui, cependant, fait irruption dans notre vie sociale avec toutes les caractéristiques d'une personnalité originale. Doté d'un lit à sommier métallique, d'une table, d'une table de chevet, de deux chaises et d'un buffet de cuisine en bois blanc, équipé d'un « poêle flamand » et d'un réchaud à gaz à deux trous, le « manœuvre léger » se reconnait aisément à ce qu'il passe à la tondeuse une fois par mois et à la douche cinquante fois par an, à ce qu'il lessive son logement tous les quatre ans, à ce qu'il fait repeindre ses plafonds le jour même où il change de blaireau à barbe, c'est-à-dire tous les dix ans, à ce qu'il préfère enfin l'austérité du célibat aux joies de l'hyménée.

Voilà la créature que nous autres, Français, avons réussi à fabriquer de toutes pièces — et « sans aide », eût remarqué le préfet Manceron — dès l'instant où son existence nous a paru indispensable. Pour l'édification de nos censeurs, nous en ferons empailler le prototype.

★

J'aime beaucoup les animaux. Je me garde néanmoins de tomber dans le travers de ceux qui les aiment d'un amour si aveugle qu'ils font communément figurer les grands singes de la préhistoire dans la galerie de leurs ancêtres. Tout bien pesé, je préfère descendre en ligne directe d'Adam et d'Eve, même si je dois m'exposer aux sarcasmes de l' « intelligentsia » contemporaine

J'espère qu'on excusera cette fidélité à la tradition biblique d'autant plus volontiers que, selon M. Jean

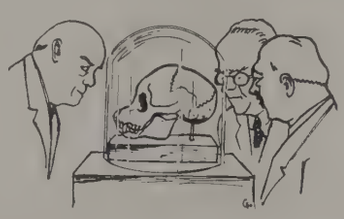

Rostand, les ascendances simiesques de l'Homo Sapiens demeurent strictement hypothétiques et qu'à douze mois près les origines de l'espèce humaine remontent à cinq cents millions d'années. Que s'est-il passé exactement en ces temps reculés ? M. Jean Rostand hésite à se prononcer. On ne saurait trop louer sa circonspection, surtout si l'on songe aux difficultés qu'éprouvent les hommes de loi les plus perspicaces à fixer le degré de parenté entre Louis XVII et M. Naundorf.

Cela dit, je me sens confirmé dans mes théories plutôt réactionnaires par l'affreuse mésaventure où vient de sombrer la réputation de la paléontologie britannique. Celle-ci détenait une pièce unique : un crâne dont la conformation était aussi remarquable que l'antiquité, et que des savants internationaux considéraient à juste titre — passez-moi la hardiesse des images — comme la pierre angulaire ou la clé de voûte de la philosophie évolutionniste. Or il se trouve que, si certains fragments de ce crâne mirifique datent probablement de l'ère antédiluvienne, ses parties les plus intéressantes, celles qui ont suscité l'enthousiasme des techniciens, datent sans erreur de l'époque victorienne. Cette collusion posthume de l'ancien et du moderne n'ayant pu être attribuée à des causes surnaturelles, il a bien fallu convenir qu'elle résultait d'un bricolage.

Il n'y a peut-être pas lieu de décourager les explorateurs de la Genèse parce qu'encore une fois la mystification triomphe dans un domaine où elle ne compte plus ses succès — qu'on se rappelle les terres cuites de Glozel et la tiare de Saïtapharnès. Mais au point où ils en sont, pourquoi ne renonceraient-ils pas à nous imposer des filiations déplaisantes et ne laisseraient-ils pas à chacun de nous la faculté de choisir ses premiers parents ? Voici justement qu'un distingué biologiste, le professeur Schiein, établit entre la psychologie de la vache et la psychologie de l'homme un parallèle très suggestif. Alors, de grâce, qu'on nous permette au moins d'opter entre bovidés et anthropoïdes !

★

Les dernières nouvelles de Russie sont excellentes, merci. Le socialisme continue de s'y édifier à une cadence accélérée. Signe des temps : les fonctionnaires du ministère de l'agriculture dénoncent bruyamment le caractère improductif du travail administratif, brisent leur porte-plume et réclament des charrues.

Ce n'est pas tout. Les femmes soviétiques se proclament « les plus heureuses du monde ». Estimant néanmoins que leur félicité pourrait atteindre des sommets inaccessibles à leurs sœurs d'Occident si les bureaux d'études officiels appliquaient correctement à l'art ménager les principes immortels du marxisme-léninisme, elles suggèrent la fabrication de machines à laver et de « petites tables de cuisine où les familles logées en appartements communautaires pourraient ranger leur vaisselle ».

Il n'est pas jusqu'aux écoliers qui ne participent de manière effective au perfectionnement du système économique. Je cite ici, en résumant sans l'altérer, le texte d'un reportage publié par la *Kolmolskaïa Pravda*. La scène se situe à Kazatine :

« Après la deuxième heure de classe, écrit l'enquêteur, trois enfants de sixième A s'échappent de l'école. Ils se dirigent vers le chemin de fer. D'un œil exercé les enfants font leur choix : un convoi composé de wagons découverts, chargés de ferraille. Ils sautent sur un des wagons et font voler des pièces de tracteurs sur la pente du remblai. « Assez ! » ordonne le chef de la bande.

» Tous trois sautent à terre, mettent leur butin en tas, vont chercher une brouette à la maison, la chargent et se dirigent vers le centre de récupération. Un employé du centre pèse le lot, puis le paye.

» ...Après la classe, je prends le chemin de la gare en compagnie de quelques élèves. Un autre trio est à l'œuvre sur la voie. Il décharge du charbon.

— Le centre de récupération accepte donc aussi le charbon ?

— Non, on vend le charbon à la population. Deux roubles et demi le seau.

— Mais la police ?

— La police ? — Les enfants haussent les épaules — La police elle-même achète le charbon.

— Pas possible ?

— C'est pourtant vrai. Il n'y a pas si longtemps le lieutenant Mananov en a acheté. Tout s'est passé très gentiment. Il n'a marchandé que pour la forme. »

Ces quelques références permettront aux sociologues d'apprécier l'énormité du retard accumulé par les démocraties bourgeoises sur le triple plan du civisme, de la recherche scientifique et de la pédagogie. Mais la pire erreur que commettraient les démocraties en question serait maintenant de céder au découragement. « On n'arrête pas le progrès », affirmait pertinemment le grand Hégésippe Simon !

LE SCEPTIQUE

★ AUX QUATRE COINS DU MONDE DU 20 OCTOBRE

PARIS, 20 OCTOBRE. Venue passer quelques mois en France pour y parfaire ses études de français et de musique, la jeune princesse Alexandra, fille de feu le duc et de la duchesse de Kent, cousine de S. M. la reine Elizabeth II, est présentée au cours d'une réception à l'ambassade d'Angleterre.

LIEGE, 28 OCTOBRE. Une fois de plus le grisou a mis en deuil les corons belges. Aux charbonnages d'Ougrée, à Séraing, la population est anxieuse sur le sort de quarante mineurs bloqués au fond par une explosion. Vingt-six de ceux-ci ont péri atrocement brûlés en dépit de l'héroïsme des sauveteurs.

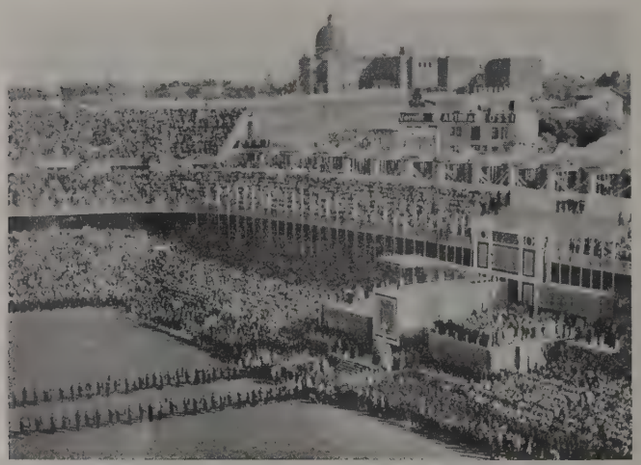

MADRID, 29 OCTOBRE. Devant 150.000 militants « phalangistes », rassemblés sur le stade de Chamartin à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Phalange par José Antonio de Rivera, le général Franco a proclamé le désir qu'a l'Espagne de collaborer avec les autres nations.

KHARTOUM, 5 NOVEMBRE. Aux premières élections soudanaises, les peuplades illettrées du Sud ont voté : cheval, éléphant, arbre, pipe, selon l'emblème du parti de leur choix. Le collège issu de ces « primaries » a élu un Parlement où dominent les partisans d'une entente avec l'Egypte.

TRIESTE, 6 NOVEMBRE. De sanglantes bagarres entre la police et les étudiants italiens coûtent aux manifestants six morts, dont les obsèques seront célébrées avec éclat. L'assurance du retrait des troupes yougoslaves et italiennes massées aux frontières triestines a ramené le calme.

TEHERAN, 10 NOVEMBRE. Le procès Mossadegh donne lieu à des scènes burlesques, l'accusé usant de dons réels de comédien. Le procureur, qu'il se refuse à prendre au sérieux, requiert la peine de mort contre l'ex-Premier d'Iran, qui sera finalement condamné à trois ans de réclusion.

ANKARA, 10 NOVEMBRE. Quinze ans après la mort d'Ataturk les restes du créateur de la Turquie moderne ont été transportés sur un affût de canon traîné par cent trente-six soldats, et au milieu d'une foule fervente, jusqu'à l'imposant mausolée érigé sur une colline dominant la capitale.

PARIS, 11 NOVEMBRE. Les cérémonies anniversaires de l'armistice sont célébrées pour la trente-cinquième fois depuis la victoire de 1918. Dès la veille au soir les drapeaux des anciens combattants français et alliés, s'étant inclinés devant le Poilu inconnu, descendaient les Champs-Elysées.

LURS, 13 NOVEMBRE. Le tragique assassinat de la famille de sir Drummond ne restera pas impuni. Le rebondissement de l'enquête aboutit aux aveux sensationnels du père Dominici, accusé par ses fils. Mais le fermier, ayant reconstitué sur place son triple forfait, nie de nouveau sa culpabilité.

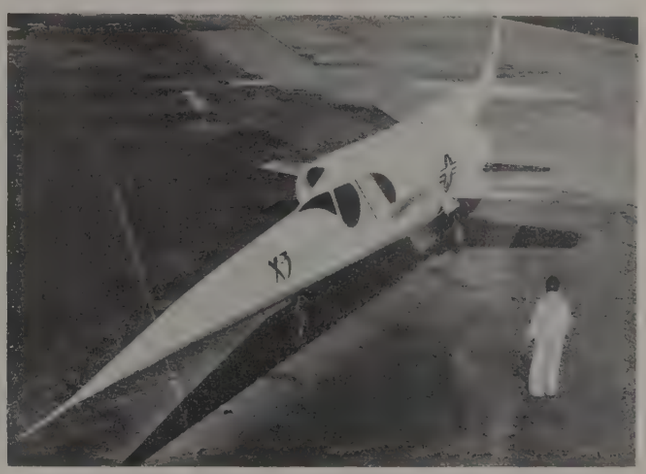

SANTA MONICA, 16 NOVEMBRE. Ce Douglas X 3, baptisé « le poignard volant », donne, avec son fuselage mince, ses courtes ailes rejetées vers l'arrière et son nez effilé d'espadon, une vision suggestive de la silhouette qu'offriront, demain, les appareils destinés aux vols à très grande vitesse.

LA HAYE, 17 NOVEMBRE. Les îles Minquiers et Ecréhou (vues de l'île Maîtresse, dans la baie de Saint-Malo) appartiennent à la Grande-Bretagne ; ainsi en a jugé la Cour internationale de justice, donnant raison à l'Angleterre dans un différend qui l'oppose depuis l'an 933 à la France.

TOKIO, 20 NOVEMBRE. Un sport nouveau, la course aux canards, est populaire dans la capitale japonaise. Jeunes et adultes se pressent au Zoo autour des concurrents que leurs « managers » tiennent prêts au départ et qui, appâtés par des feuilles d'épinard, se presseront vers le but.

HANOI, 22 NOVEMBRE. Dans le cadre de l'opération « Castor », plusieurs milliers de parachutistes franco-vietnamiens commandés par le général Gilles sont lâchés à 200 kilomètres d'Hanoï sur Dien Bien Phu dont ils s'emparent et qu'ils vont mettre en état de défense contre un assaut des Viets.

BERMUDES, 25 NOVEMBRE. Partis de Londres en avion, S. M. la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg sont accueillis avec enthousiasme à Hamilton, aux îles Bermudes, première étape d'une randonnée de six mois à travers les vieilles colonies qui forment le Commonwealth britannique.

PARIS, 25 NOVEMBRE. Pour fêter joyeusement leur patronne, les catherinettes d'une grande maison de couture se sont transformées en élégantes 1925. Cette rétrospective de tailles basses et de jupes courtes a suscité des commentaires assez sévères pour les créateurs de cette mode défunte.

WEMBLEY, 25 NOVEMBRE. Pour la première fois dans l'histoire du football, l'équipe « pro » d'Angleterre est battue sur son sol. C'est la Hongrie, déjà champion olympique, qui a eu le mérite de remporter ce « match du siècle » par six buts à trois. Ci-dessus, une « tête » du Hongrois Kocsis.

LA HAYE, 27 NOVEMBRE. Que veut la France ? Le débat sur la Communauté européenne n'ayant pas fourni de réponse, la Conférence des Six : (de g. à dr.) MM. Adenauer, Pella, Beyen, Bech, G. Bidault et Van Zeeland, se renvoie au 30 mars à Bruxelles sans avoir pris la moindre décision.

RAMBOUILLET, 28 NOVEMBRE. Pour la dernière chasse officielle de son septennat, le président de la République a convié dans les tirés de Rambouillet, avec M. Joseph Laniel et les membres du bureau de l'Union française, de hauts représentants du Vietnam, du Laos et du Cambodge.

PARIS, 29 NOVEMBRE. Parmi les titulaires des récompenses décernées par la Ligue du Mérite civique figurait, aux côtés de Mme Georges Courteline, médaille d'or, la jeune Marie-Odile Ducru, âgée de neuf ans, dont le courage et le sang-froid avaient permis l'arrestation de deux malfaiteurs.

LONDRES, 30 NOVEMBRE. Avant de s'envoler vers les îles Bermudes, sir Winston Churchill a reçu de nombreuses marques de sympathie à l'occasion de son soixante-dix-neuvième anniversaire. La veille il avait été acclamé par les « boys » de son vieux collège de Harrow, dont il fut un turbulent élève.

PARIS, 1er DECEMBRE. M. Edouard Herriot ayant annoncé, dans un émouvant message, sa double décision de n'être pas candidat à l'Elysée et de renoncer à son mandat de président de l'Assemblée, le président de la République vient lui faire au Palais-Bourbon une affectueuse visite.

BRIGHTON, 5 DECEMBRE. Ce dernier mois de l'année bénéficie d'une température jusque-là inconnue. Le thermomètre se maintient aux environs de 15°, et même au-dessus sur les côtes de la Manche, où les membres d'un club de baigneurs sont réapparus sur la grande plage anglaise.

HAMILTON, 7 DECEMBRE. Sir Winston Churchill, M. Laniel et le président Eisenhower sont présents au rendez-vous des Bermudes, mais M. Bidault remplace le président du Conseil, atteint de pneumonie, durant les entretiens où les « Trois » fixent au 4 janvier, à Berlin, la conférence des « Quatre ».

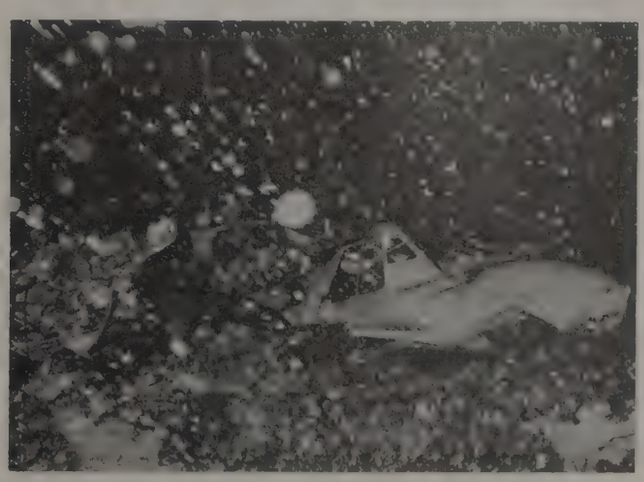

MADRID, 7 DECEMBRE. Pris dans une tourmente de neige, un bimoteur « Bristol », effectuant le parcours entre Bilbao et la capitale, s'écrase sur le mont Caballero el Nuevo, près de Somosierra. Sur les trente-trois personnes qui avaient pris place dans l'avion on ne relève que dix survivants.

BINGEN, 9 DECEMBRE. Tandis que des pluies persistantes font déborder les rivières du Midi de la France, provoquant des inondations dans l'Hérault, la sécheresse, qui sévit à l'Est, tarit les eaux du Rhin sur lequel plus de 40 % des péniches, ne pouvant naviguer, bloquent le ravitaillement.

PARIS, 9 DECEMBRE. Ayant quitté pour la première fois le sol asiatique pour se soigner en Suisse, S. M. Tribhuvana Bir Bikramshah, roi du Népal, est arrivé à Paris. Il dépose une couronne sur la Dalle sacrée avant de se rendre à l'Elysée, où il sera l'hôte de M. Vincent Auriol à déjeuner.

PACIFIQUE, 10 DECEMBRE. Un marin du « Gothic » — qui vogue vers les îles Fidji avec la reine Elizabeth II à bord — ayant dû être opéré d'urgence, le chirurgien du croiseur « Sheffield » est transféré, à l'aide d'un câble, sur le navire royal, où il assistera le praticien de Sa Majesté.

DAYTON, 17 DECEMBRE. Voilà cinquante ans, jour pour jour, les frères Wright volaient 250 mètres sur un biplan à moteur 12 CV, comme le montre cette photo (extraite de l' « Histoire de l'Aéronautique » : Ch. Dollfus et Bouché). Un demi-siècle plus tard un avion Bell XI atteint 2.574 Km/h.

FONTAINEBLEAU, 19 DECEMBRE. La défense aérienne de l'Europe fait l'objet d'une réunion des commandants « Air » de l'O. T. A. N. De g. à dr. : général Schlatter, U. S. A. (Sud-Europe), maréchal anglais sir Basil Embry (Centre-Europe) et général Warren Carter, U. S. A. (Nord-Europe).

PARIS, 20 DECEMBRE. Quittant à 10 h. 30 l'Allée verte à Bruxelles, un hélicoptère « Sikorsky 55 » atterrissait avant 12 h. 30 sur l'esplanade des Invalides. Cet essai prélude à la mise en service d'une ligne régulière pour passagers qui reliera, en deux heures, le centre des deux capitales.

UNE ADMIRATRICE embrasse le nouveau président de la République au moment où il quitte le Congrès pour la préfecture de Versailles.

M. RENÉ COTY SUCCÈDE A M. VINCENT AURIOL

Si le dénouement de l'imbroglio versaillais a surpris quelque peu le Français moyen, à qui l'image du nouveau président de la République était demeurée inconnue — sauf en Normandie — on peut assurer que M. René Coty a été le premier étonné. Non seulement le sénateur de Seine-Inférieure n'était pas entré « dans la course », mais il avait observé jusque-là à Versailles une discrétion qui confinait au détachement, restant volontairement en dehors des remous qui agitaient les groupes.

Pourtant, lorsque faute de pouvoir recourir à un « arbitrage supérieur » il fallut rechercher un arbitre tout court, capable de réaliser l'union de la majorité, son nom venait d'instinct sur bien des lèvres et, dès cet instant, sa cote ne cessait de monter ainsi qu'en ont fait preuve les deux derniers scrutins versaillais.

Une ascension aussi rapide jusqu'au grand premier rôle ne pouvait être le propre d'un quelconque « outsider ». Si les vertus de M. René Coty étaient ignorées du public, elles n'avaient pas échappé aux parlementaires à la recherche d'un conciliateur. A l'heure où il s'agissait d'installer à l'Elysée un homme d'expérience et de bon conseil, ce conseiller de la République n'offrait-il pas toutes les garanties que l'on pouvait exiger en l'occurrence ?

La droiture de sa vie publique, la dignité, la pureté, pourrait-on dire, de sa vie privée commandaient depuis longtemps le respect

M. ET Mme RENE COTY lors de leur mariage célébré au Havre en mai 1907. Née Germaine Corblet, Mme Coty est la fille d'un armateur.

M. RENE COTY jeune député. Elu pour la première fois en 1923, il n'a jamais cessé, sauf pendant l'occupation, d'appartenir à la représentation parlementaire de la Seine-Inférieure.

et expliquaient les sympathies nombreuses dont il jouissait au sein du parlement.

S'IL a accédé, à soixante et onze ans passés, au poste suprême de la République, ce n'est pas en brûlant les étapes. Car voilà plus d'un demi-siècle qu'encore étudiant il faisait ses premières armes politiques dans cette ville du Havre qui l'avait vu naître le 20 mars 1882.

Issu d'une famille vouée à l'enseignement, ayant conquis brillamment ses grades : baccalauréat ès sciences et ès lettres, licences de droit et de philosophie, il était inscrit à vingt ans au barreau havrais, où il devait se faire un solide renom avant d'en devenir le bâtonnier. Mais déjà la politique l'attirait et il en gravissait lentement les échelons : conseiller d'arrondissement à vingt-cinq ans, conseiller municipal à vingt-six ans, conseiller général à trente-sept ans. Il dépassait la quarantaine lorsque, en 1923, à la faveur d'une élection partielle, ses concitoyens l'envoyaient siéger au Palais-Bourbon. Il y remplaçait un républicain de la grande tradition libérale, M. Jules Siegfried, le fondateur du Musée Social, qui avait encouragé et guidé ses premiers pas dans la politique.

A la Chambre, où il siégeait au centre, sur les bancs des républicains de gauche, ce grand garçon de 1 m. 80, aux yeux bleus, à la démarche vive, toujours souriant, courtois, d'une rare affabilité, se fit bien vite apprécier au sein des grandes commissions par la sûreté de ses jugements, par sa science juridique, par son goût de la conciliation. Ennemi du sectarisme et de la violence, il s'efforça toujours, même lors des grandes crises politiques de 1926 et de 1934, de faire prévaloir des solutions d'apaisement. Il s'apparentait plus à la tradition de Raymond Poincaré, « républicain modéré mais pas modérément républicain », qu'à celle, plus agressive, d'André Tardieu et des dirigeants du Bloc national.

A la tribune, où il n'intervenait qu'à bon escient, on n'attendait pas de lui des étincelles, mais, doué d'un bel organe, cet orateur au verbe précis était de ceux qui se font écouter et dont on apprécie les arguments. Sa modestie l'éloignait du lot compact des « chasseurs de portefeuilles ». En 1930, M. Steeg, en constituant, dans une Chambre modérée, un cabinet à base radicale, lui confiait un sous-secrétariat d'Etat auquel M. René Coty renonça sans amertume devant le mécontentement des intransigeants de son groupe.

RIEN n'illustre mieux sa personnalité que la confiance que n'ont cessé de lui témoigner ses concitoyens, depuis ses débuts politiques.

Jamais il n'y a connu le moindre échec, ni au scrutin proportionnel, ni au scrutin d'arrondisssement, ni devant le suffrage universel, ni devant le collège restreint. Et il n'est pas peu fier de cette fidélité d'un corps électoral normand réputé pour la méfiance !

En 1935 il délaissait la Chambre pour le Sénat dont la calme atmosphère convenait mieux à son tempérament que l'agitation bourbonienne et où ses qualités de juriste et de négociateur allaient pleinement s'épanouir. Il trouvait en même temps plus de loisirs pour se consacrer à son cabinet d'avocat et pour satisfaire à son goût des beaux livres. Car ce juriste est un lettré et, ce qui ne gâte rien, un homme d'esprit.

Ayant décliné tout mandat public durant l'occupation, ses fidèles électeurs havrais l'envoyèrent à la Libération siéger aux assemblées constituantes de 1945 et de 1946, puis à l'Assemblée Nationale où il présidait le groupe des républicains indépendants. En novembre 1947, il devenait pour la première fois ministre, à soixante-cinq ans, dans le cabinet Robert Schuman, où il se voyait confier le portefeuille de la Reconstruction, qu'il conserva dans le ministère André Marie et dans le second cabinet Schuman. Fait à souligner, ce ministre de la Reconstruction, sinistré en 1940, figure parmi les victimes de la guerre qui attendent encore le règlement des dommages subis.

Enfin, en 1949, il délaissait à nouveau le Palais-Bourbon pour devenir conseiller de la République. Vice-président de cette Assemblée, il n'aura quitté le Palais

SEPT ANNEES D'EXPERIENCE permettent à Mme Vincent Auriol de dispenser à Mme René Coty quelques conseils qui lui seront précieux pour remplir la tâche difficile qui l'attend désormais dans ce grand palais de l'Elysée. ★

EN FAMILLE, pendant la guerre 1914-1918. Aux deux extrémités les filles de M. Coty, puis de g. à dr., sa sœur, lui-même en « poilu », une autre sœur, sa mère, son futur gendre, M. Georges, Mme Coty.

MINISTRE DE LA RECONSTRUCTION en 1948, M. Coty présente à M. René Mayer, ministre des Finances, une affiche annonçant une souscription en faveur de la ville du Havre, très éprouvée pendant la guerre.

du Luxembourg que pour l'Elysée, digne couronnement de la carrière d'un homme public dont l'ambition a été de servir la République et non de s'en servir.

DEPUIS qu'il siège dans les assemblées représentatives, il n'a cessé de se passionner pour la réforme de nos institutions. Sous la IIIe République déjà, il proposait de modifier la Constitution de 1875 de façon à assurer plus de stabilité au gouvernement. On conçoit dès lors son hostilité envers la Constitution boiteuse de 1946 et les modes hybrides de scrutin instaurés depuis la libération. Il est d'ailleurs l'auteur d'un projet de réforme électorale qui concilie habilement le scrutin d'arrondissement et la proportionnelle. Au Luxembourg ses collègues lui avaient confié le soin de rapporter sur les différents projets de réforme constitutionnelle. On peut croire qu'une fois installé à l'Elysée le président René Coty suivra avec intérêt les efforts qui se poursuivent afin de remédier à des vices constitutionnels dont chacun s'accorde à reconnaître la part qui leur incombe dans le désordre actuel de la politique française.

Ce « curriculum vitæ » du 16e président de la République explique qu'à l'heure où les congressistes cherchaient à dégager l'élection présidentielle d'une impasse quasi inextricable les regards se soient tournés vers ce parlementaire chevronné, riche d'expérience et au passé sans faille.

Avec ce représentant type de la bourgeoisie libérale et évoluée, c'est l'esprit de mesure et de tolérance qui brillera à l'Elysée, avec les vertus traditionnelles de la famille française.

« Nous sommes des Français moyens », disait Mme René Coty, bouleversée à la pensée qu'elle devrait abandonner son logis aimable du Quai aux Fleurs, la douce quiétude d'une grand-mère dans un foyer égayé par le sourire de dix petits-enfants pour aller tenir le rôle délicat qui incombe à la « première dame de France » dans ce vaste palais de l'Elysée où elle célébrera un jour ses noces d'or.

Le couple présidentiel incarne, au premier chef, ces tranquilles vertus familiales qui sont celles de la race et qu'on a tendance parfois à trop dédaigner. C'est du reste ce qui lui a valu, d'entrée de jeu, l'audience du peuple français, qui a salué dans l'élection du président Coty la revanche de la modestie, de la dignité et de la droiture sur l'esprit d'ambition, sur le calcul et sur l'intrigue.

CETTE sympathie populaire aidera le nouvel hôte de l'Elysée à surmonter les difficultés de sa tâche durant un septennat qui, à n'en pas douter, connaîtra de lourdes heures.

Que M. René Coty soit, comme il l'a dit, le président de l'union et de la paix. C'est le vœu ardent que formulent tous les Français à l'heure où le nouveau chef de l'Etat reçoit des mains de son prédécesseur le flambeau que M. Vincent Auriol a porté durant sept ans avec tant de courage, d'autorité et de bonheur.

CE BUREAU est celui que Mme Auriol occupait. L'ameublement unit le Louis XVI au Directoire. Le sol est recouvert de très beaux tapis d'Orient et de la Savonnerie. Les tableaux sont de Rouault, de Derain et de Brianchon. Les rideaux sont en soie rouge ; les murs sont revêtus de soie brochée.

« Pendant sept années, j'ai eu l'impression de jouer un rôle très dur pour lequel j'ai donné tout ce que j'ai pu donner. »

Conseils utiles à...

LE METIER DE PRESIDENTE exige en effet bien des qualités. Il ne faut pas se départir d'une souriante simplicité, mais en même temps...

... LA PREMIERE DAME DE FRANCE doit conserver en toute circonstance une réserve qui exclut nécessairement toute idée de familiarité.

PEU AVANT DE QUITTER L'ÉLYSÉE Mme VINCENT AURIOL A BIEN VOULU RECEVOIR NOTRE COLLABORATEUR CLAUDE YELNICK ET ÉVOQUER POUR LES LECTEURS DE **FRANCE-ILLUSTRATION** SES SEPT ANNÉES DE « PRÉSIDENCE »

ÉLYSEE : palais situé sur une célèbre promenade de Paris, construit par Molet en 1720, agrandi en 1850, où habitèrent successivement le comte d'Evreux, Mme de Pompadour, Marigny, Beaujon, la duchesse de Bourbon, Napoléon en 1815, et qui est affecté, depuis l'élection du maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873), à la résidence du président de la République. Par extension, l'Elysée : la présidence de la République, les services de la présidence.

TELLES sont les précisions fournies par une encyclopédie contemporaine sur le vaste bâtiment qui, pendant sept années, a été le domicile, le domaine de Mme Vincent Auriol, où elle a assumé une responsabilité écrasante. Dans quelques jours celle-ci quittera l'Elysée. Et ce sera pour la femme du successeur du président Auriol une lourde succession.

Quarante millions de Français (et soixante autres millions de citoyens de l'Union française) ont eu pendant sept années Mme Auriol pour hôtesse. En leur nom, elle a reçu les grands de ce monde, elle a souri pour eux, pensé pour eux aux mille détails qui font qu'on est chez soi pour quelques jours, pour quelques heures dans une maison étrangère. Et ils sont repartis, emportant le sourire de Mme Auriol comme un souvenir cher, comme le sourire même de la France. La politique n'est pour rien dans ce phénomène purement affectif. Pendant sept années cette maison du Faubourg-Saint-Honoré a été la nôtre en même temps que celle de Mme Auriol, et c'est une bizarre impression de regret qu'on éprouve, quand on fait crisser le gravier de la cour d'honneur, à se dire que, la prochaine fois, on ne sera plus chez Mme Auriol.

DONC, on téléphone à l'Elysée. De la part de « France-Illustration ». On explique l'objet de sa démarche : bavarder avec Mme Auriol, à bâtons rompus, familièrement, pendant quelques minutes, avant qu'elle prenne le volant de sa petite voiture pour conduire M. Auriol, ex-président de la République, au domicile de M. Auriol, simple citoyen, à Muret.

« Demain à 4 heures, voulez-vous ? »

Le protocole, si l'on était à la porte d'un palais royal, fixerait rigidement sans doute la tenue de rigueur en semblable circonstance. On passerait plusieurs heures, probablement, à édifier devant la glace un minutieux édifice de toilette qui serait le prélude à quelque révérence. A l'Elysée, point de cérémonie : on est attendu, reçu avec le sourire à l'entrée du palais, escorté à travers la cour jusque dans cette aile où sont les appartements privés de la présidente, passé de main courtoise en main courtoise jusqu'à cette porte au premier étage derrière laquelle attend une femme simple, affable, élégante, accessible, et pourtant mystérieusement intimidante : la présidente.

Et c'est là qu'on touche d'abord du doigt l'étonnante réussite de Mme Auriol. On se trouve brusquement face à face avec elle, sans barrages successifs, sans attente minutée. Et l'on découvre, tout de même, instantanément, dans cette pièce discrète et intime, un je ne sais quoi de solennel.

QUAND Mme Vincent Auriol est entrée à l'Elysée, il était d'usage, depuis de longues années, de commander les repas de cérémonie chez le traiteur du coin. Aujourd'hui, la cuisine de l'Elysée est outillée pour servir quatre cents couverts et recevoir autour d'un buffet jusqu'à mille cinq cents personnes. Détail trivial ? Peut-être. Détail significatif, à la réflexion. Tous les matins, du reste, à 7 h. 30, le chef vient prendre les ordres de la maîtresse de maison, qui fixe les menus de la journée, et plusieurs jours à l'avance ceux des repas officiels.

Les meubles, les tableaux qui sont à l'Elysée, c'est M. Chevroux qui en a la charge sous la direction de la présidente. A lui aussi incombent les commandes de porcelaine à Sèvres, de verreries à Baccarat, de linge de maison et autres « menus détails ». Tout le personnel, du plus humble au plus élevé en grade, appartient à l'Elysée. Il sera « légué » à la prochaine présidente.

« J'en suis très fière, dit Mme Auriol avec tranquillité. Aujourd'hui, même les réceptions officielles ne me coûtent plus guère : il suffit de donner des instructions. Nous avons maintenant des points de repère, des points de comparaison avec les réceptions passées. Bien sûr, au début c'était plus difficile : le personnel avait des habitudes... »

Avant d'en arriver là, il a fallu organiser d'abord la cuisine, jusqu'alors utilisée seulement pour les repas intimes de M. et Mme Lebrun. Il a fallu nouer des relations suivies avec les Halles, installer des appareils ménagers modernes, se battre contre mille et une difficultés mineures dont la somme suffirait à faire perdre la tête à d'excellentes maîtresses de maison. Tout cela, en même temps qu'il a fallu à Mme Auriol prendre l'habitude de représenter la France en toute occasion.

« Certainement, j'ai eu l'impression de jouer un rôle, dit Mme Auriol. Cette impression, je la garderai jusqu'au dernier jour. Un rôle très dur, pour lequel j'ai donné tout ce que j'ai pu. Je ne regrette pas de m'en aller. Tout de même, j'ai le sentiment d'être ici chez moi... »

Un instant, la présidente contemple ce décor familier. Puis elle reprend :

« Le protocole, c'est très intimidant, je vous assure, même pour moi. On rencontre des gens passionnants, des peintres, des hommes de lettres. Et c'est tout juste si l'on a le temps de bavarder quelques instants avec chacun d'eux. Les amis qu'on pouvait avoir « avant » ? Il y a eu, ne l'oublions pas, la cassure des événements de 1940. Les autres ? Ils ont été très discrets pendant sept ans, c'est bien compréhensible. Ils attendent que nous les appelions, n'est-ce pas... »

La présidente marque un temps de réflexion. Puis elle évoque ceux que les hautes fonctions du président l'ont amenée à connaître. Certains d'entre eux sont devenus, malgré le protocole, des amis très chers :

« Sa Majesté la reine Juliana des Pays-Bas et le prince Bernhardt, par exemple. Ce sont des gens simples, assez indépendants, je crois, dans leur propre pays. Assez libres. Ils peuvent ainsi se déplacer officieusement, venir à Rambouillet... Voilà deux ans, quelqu'un a entendu la reine Juliana dire au prince Bernhardt : « Les Auriol, ce sont des amis. »

» J'en ai été enchantée, car c'est aussi mon opinion. La jeune reine d'Angleterre et le duc d'Edimbourg se sont plu chez nous aussi. Je crois même que la reine Elizabeth aimerait venir plus souvent. Mais c'est plus difficile pour elle, en Angleterre. Le président Eisenhower, quand il était en France, était aussi un de nos familiers. Et M. l'ambassadeur de l'U. R. S. S. et Mme Bogomolov, chez qui mon mari avait été si gentiment reçu à Alger aux derniers temps de l'occupation. Ces amitiés-là, je l'espère, se maintiendront sans effort, « après ».

La nouvelle présidente décidera elle-même de la façon dont elle désirera s'organiser, et Mme Auriol l'aidera dans la mesure du possible. Mais ce sera pour la nouvelle venue une aventure toute neuve, qui exigera qu'elle acquière une expérience nécessaire.

« Pour moi, murmure Mme Auriol, je n'ai jamais été gênée par trop de faste, au contraire. J'ai fait effort dans le sens de la grandeur, précisément parce que je suis une femme simple. Pendant sept ans j'ai été mobilisée au service de la France, et je n'ai jamais rien fait pour me mettre en avant. Mais je ne prendrais pas autrement ce rôle, que les circonstances m'ont amenée à jouer, si c'était à refaire. Nous avons connu de durs moments, mon mari, les enfants et moi. Mais il n'a jamais été question de céder, croyez-le bien. Nous étions ici pour sept ans : pas un jour de moins et pas une heure de plus. »

Ces sept années-là ont vu le président et Mme Auriol à Washington, à Londres où, dès la gare d'arrivée, ils étaient attendus par des carrosses dorés, accueillis par les souverains britanniques. Acclamés aussi par le peuple de Londres « qu'on prétend faussement si froid », précise Mme Auriol :

« J'ai vécu là-bas un véritable conte de fées, au milieu d'un décor Henri II. Je l'ai dit d'ailleurs à la reine. J'ai constaté aussi là-bas qu'il n'était pas considéré comme indigne d'une reine de s'occuper personnellement des plus minuscules détails qui font qu'un hôte se sent chez lui sous un toit étranger.

Mme Auriol sourit au souvenir de ses démêlés, les premiers mois, avec le protocole. Elle a appris un difficile métier, qu'elle fait aujourd'hui à la perfection. Et c'est maintenant qu'elle va nous quitter. A Muret, elle reprendra peut-être ses pinceaux pour brosser des toiles d'amateur qu'elle n'a jamais osé montrer : « Mon mari est le seul à me croire du talent... »

la nouvelle dame de l'Elysée

CERTES, Mme RENE COTY ne s'attendait pas à devoir quitter l'appartement du quai aux Fleurs qu'elle habite depuis longtemps avec son mari pour aller occuper le palais du Faubourg-Saint-Honoré. Elle y apportera les qualités d'une excellente maîtresse de maison et cette affabilité qui a toujours été le meilleur moyen de gagner la sympathie des Français.

LA CHAMBRE A COUCHER (ci-dessus). Lit-divan recouvert de satin or pékiné. Sièges Louis XVI tendus de tapisserie d'Aubusson. Aquarelles de Dignimont, Segonzac, Braque. Au-dessus du lit, tapisserie de J.-D. Maiclès.

DANS LE SALON DE RECEPTION (ci-dessous) se trouvent la discothèque et la bibliothèque, qui contient nombre d'éditions originales dédicacées. Sièges Régence. Tableaux de Brianchon, de Cavaillès, de Matisse, de Foujita.

LA CEREMONIE D'INVESTITURE. De g. à dr. MM. Laniel, Le Troquer, René Coty. A droite du nouveau président MM. Paul Reynaud et Albert Sarraut.

SEPT JOURS DE CONGRÈS, TREIZE TOURS DE SCRUTIN

LE Parlement s'est réuni en congrès du jeudi 17 au mercredi 23 décembre 1953, à Versailles, à l'effet de procéder à l'élection du président de la République, conformément aux articles 5, 11 et 29 de la Constitution.

Par 477 voix sur 871 suffrages exprimés, M. René Coty a été élu président de la République pour sept années.

Ainsi s'exprime sèchement le **Journal officiel** du 24 décembre 1953 notifiant le résultat du congrès du Parlement.

Ce qu'il ne précise pas, c'est qu'il aura fallu treize tours de scrutin pour obtenir un vote décisif ! Pareille âpreté dans la compétition élyséenne était jusque-là inconnue. Au cours des quinze élections qui se sont succédé depuis que le président de la République française est élu au Congrès de Versailles en vertu des lois constitutionnelles de 1875, onze résultats avaient, en effet, été acquis dès le premier tour et quatre au second tour de scrutin.

ON a beaucoup médit des congressistes. Le fait qu'il ait fallu laisser les urnes en place sept jours durant avant qu'en sorte le nom du nouveau chef de l'Etat est troublant. Il témoigne à la fois de l'extrême confusion dans laquelle évolue notre politique intérieure et extérieure, du désarroi qui règne dans un Parlement dominé par le jeu des partis et de la démesure des ambitions sous la IV[e] République.

On pourrait s'en prendre également à l'inconséquence technique qui a présidé à ce congrès hors série. Jadis, le choix des candidats présidentiels était précédé de négociations ou de tractations préalables. Faute de s'être conformé à l'usage, faute pour les groupes de la majorité de s'être concertés avant le voyage à Versailles, c'est au congrès lui-même que devait incomber la difficile tâche de dépar-

LE NOUVEAU chef de l'Etat traverse la galerie des Busles après l'investiture.

tager publiquement les candidats qui s'étaient mis sur les rangs. De là un émiettement des suffrages qui, au premier tour, sur 930 votants donnait 160 voix au plus favorisé des candidats de parti et 113 voix au plus mal placé de ceux-ci.

LOIN d'éclaircir la situation, le second tour ne faisait que la compliquer davantage, les communistes ayant « politisé » l'élection en apportant ostensiblement leurs suffrages au candidat socialiste. Opération conforme à un double mot d'ordre : faire de ce scrutin une manifestation contre la Communauté européenne, tracer la voie à un nouveau Front populaire. Devenu ainsi, bon gré, mal gré, candidat unique de l'opposition d'extrême gauche, M. Naegelen, qui la veille encore répudiait l'appoint des communistes, n'arguait pas moins des suffrages que ceux-ci lui avaient apportés pour s'affirmer le mieux placé des concurrents et pour invoquer à son profit la « discipline républicaine » !

A l'autre extrémité du congrès, le jeu des urnes avait placé en tête des candidats nationaux M. Joseph Laniel, président du Conseil, qui bénéficiait des suffrages les plus orientés à droite du congrès. Et le vrai visage de celui-ci apparaissait au troisième tour de scrutin alors que, en face des 358 voix « Laniel » et des 313 voix « Naegelen », 225 suffrages du centre gauche se portaient sur M. Delbos, radical.

Celui-ci s'étant retiré, les scrutins allaient se succéder les jours suivants sans que l'un des deux concurrents restés en ligne pût espérer être le bénéficiaire d'une conclusion que rendait plus difficile encore l'apparition de candidats-météores dans le ciel versaillais.

UNE double préoccupation continuait à se faire jour au centre gauche que partageaient un certain nombre d'élus de la majorité « Laniel », qui ne dissimulaient pas leur inquiétude devant la couleur politique ainsi donnée à la bagarre élyséenne : ne pas assurer la victoire de M. Naegelen, qui eût fait des communistes les artisans de la désignation du premier magistrat de la République ; ne pas favoriser davantage M. Laniel, dont le succès, en raison même de la position qu'on lui faisait prendre sur l'échiquier politique, risquait de se traduire par une aggravation du malaise social latent et de favoriser l'éclosion d'un Front populaire dont on sait, par les tristes expériences faites dans les Etats de l'Est, à quel abîme il conduit.

Les deux concurrents s'obstineraient-ils dans une guerre d'usure, sans issue heureuse possible ? Dans l'hypothèse même où l'un d'eux, la lassitude du congrès aidant, parviendrait à l'emporter, péniblement, à quelques voix de majorité, l'élection de Versailles fût apparue sous un aspect tout différent de cette manifestation d'unité nationale que souhaitaient les Français.

AINSI les plus sages ressentaient-ils l'urgence de recourir à un arbitrage confié à une personnalité indiscutée. Cet arbitrage, d'aucuns le voyaient dans une reconduction du mandat de M. Vincent Auriol, dont on connaissait cependant la ferme volonté de quitter l'Elysée ; d'autres sollicitaient pour ce rôle M. Edouard Herriot, que son état de santé obligeait à repousser un tel présent. Au reste, ni le président actuel de la République ni le président sortant de l'Assemblée nationale ne se fussent résignés, en désespoir de cause, à dénouer l'imbroglio versaillais que sur la pression unanime de groupes politiques. Or les réticences ne manquaient pas !

Inextricable apparaissait la situation durant que le « carrousel » continuait, suscitant à travers le pays excédé d'une telle impuissance un malaise où la désaffection se mariait à l'inquiétude, tandis que l'étranger et jusque nos meilleurs

L'ELYSEE change de locataires. M. Vincent Auriol fait visiter le palais à M. René Coty.

ESCORTEE de motocyclistes la voiture présidentielle quitte le palais du Congrès pour gagner la préfecture de Versailles.

amis laissaient entendre des réflexions désabusées et parfois peu amènes.

M. Le Troquer, qui présidait avec autant d'autorité que de tact les séances de ce difficile congrès, jugea alors qu'il n'excédait pas les pouvoirs que lui conférait son titre en adressant au Parlement un appel solennel, l'invitant à mettre un terme à une situation dangereuse pour les institutions démocratiques. Il demandait aux présidents de groupe de venir s'entretenir avec lui. De son côté, M. Laniel manifestait l'intention de prendre contact avec diverses personnalités et se disait disposé à se retirer si l'accord parvenait à se faire sur un candidat capable de réaliser l'union des républicains.

La porte, du même coup, s'ouvrait devant une candidature neuve. Si une première tentative, au onzième tour de scrutin, sur le nom de M. Jacquinot était vouée à l'échec, l'effacement spontané de celui-ci devant M. René Coty, sénateur indépendant de Seine-Inférieure, allait rendre possible le regroupement des voix nationales, auxquelles on eût souhaité de voir se joindre celles des amis socialistes de M. Naegelen. Les radicaux s'étant satisfaits d'un choix qui apaisait leurs appréhensions, M. René Coty, après avoir rassemblé 432 voix, d'entrée de jeu, au douzième tour, obtenait au treizième scrutin les 477 voix qui assuraient à l'élu du congrès une majorité honorable dont le caractère national devait d'ailleurs être souligné par la manifestation d'unanimité qui termina la longue bataille de Versailles.

LE souvenir des heures décevantes de ce congrès du Parlement s'effaçait devant l'impression de soulagement qui accueillait l'élection de celui qui, à l'Elysée, avait la lourde tâche de succéder au président Vincent Auriol en devenant le seizième président de la République française, le second président de la IVe République.

En recevant le procès-verbal de l'élection, M. René Coty avait tenu à donner une signification à son accession à la présidence.

« Le président de la République, disait-il, doit se dépouiller de tout esprit de parti. Je n'aurai pas grand effort à faire. Mais il y a un parti auquel j'appartiendrai toujours : le parti républicain, qui doit nous unir tous. J'apporterai toute ma ferveur à la défense de nos institutions démocratiques. »

Ces paroles, le nouveau président de la République devait les reprendre peu après à la préfecture de Versailles où il s'était rendu après la cérémonie de l'investiture, et où il déclara aux journalistes : « Je veux être le président de tous les Français. Je veux être le président de l'union et de la paix. »

Ajoutons que la modestie du nouveau président, la discrétion qu'il avait montrée durant ce congrès, la touchante atmosphère familiale dont s'entourait son élévation au poste suprême allaient lui conquérir rapidement la sympathie de ceux qui ne connaissaient pas encore les qualités et les hautes vertus civiques de ce « sage » qu'on était allé chercher sur les bancs de l'Assemblée des anciens pour dénouer avec dignité cette longue crise versaillaise.

LE 16 janvier M. René Coty recevra de M. Vincent Auriol les pouvoirs présidentiels. Ce délai ne sera pas de trop pour permettre à l'élu de Versailles de s'initier aux tâches qui l'attendent et qui, dès l'aube de son septennat, ne sont pas de tout repos !

La détente qui a suivi le vote final du congrès ne doit pas faire illusion. La fièvre politique n'est que momentanément tombée.

Elle a remonté déjà à l'occasion du remplacement de M. Edouard Herriot à la présidence de la Chambre, qu'il exerçait sans discontinuer depuis 1946 après avoir occupé le fauteuil à plusieurs reprises déjà avant la guerre. L'Assemblée nationale se voit ainsi privée du guide précieux qu'était ce chef républicain. Il a d'ailleurs fallu l'ordre impérieux de la Faculté pour faire renoncer le président Herriot à une tâche qu'il n'abandonne pas sans déchirement. Mais, grâce à sa vigueur d'esprit, qui à quatre-vingt-un ans reste entière, ses conseils seront précieux, longtemps encore, espérons-le, à ceux qui ont charge de diriger la politique française, qu'il a marquée si profondément de son empreinte.

DES le 2 janvier, M. Joseph Laniel adressait la démission de son ministère au président Auriol, qui la refusait, d'accord avec M. René Coty. C'est alors que le président du Conseil obtenait de l'Assemblée Nationale, convoquée le 6 janvier en session extraordinaire, un vote de confiance sur une déclaration de politique générale du gouvernement.

Mais d'autres préoccupations s'imposent d'ores et déjà à l'attention de notre nouveau président, en raison des perspectives difficiles que fait entrevoir la situation internationale, avec le problème « européen » en suspens, l'offensive des Viets au Laos, si curieusement précipitée au moment même où l'on s'efforçait d'amorcer un débat utile entre l'Est et l'Ouest. Ces questions ont été évoquées déjà durant les actuels entretiens de l'Elysée où M. Vincent Auriol a ouvert devant son successeur le dossier des grands problèmes extérieurs, tels qu'ils se présentent à la veille de la conférence des Quatre. C'est en effet dans quelques jours, le 25 janvier, que les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France doivent se rencontrer à Berlin avec M. Molotov pour une confrontation dont on veut espérer qu'elle amènera enfin cette détente internationale à laquelle aspirent les peuples avides de paix.

PETITE HISTOIRE DU CONGRÈS

TEXTE DE MICHEL GEORGES-MICHEL — DESSINS DE RÉGIS-MANSET

★ *Dans cet historique café de Versailles, voici, sous le masque de Robespierre, Me de Moro-Giafferi, aussi tranquille qu'à la buvette du Palais, où il régla tant « d'affaires », en ami de la paix...*

PARIS, le cher Tout-Paris, s'est beaucoup transporté à Versailles ce mois dernier, et même y a vécu. Et la ville du Grand Roi a pensé retrouver, du moins aux premiers jours, sinon sa gloire, un peu de son apparat.

Par une heureuse coïncidence, M. Sacha Guitry, dans la semaine précédente, avait donné à l'Opéra une sorte de répétition générale des journées qui allaient suivre, et au cours desquelles devait être élu un successeur lointain aux monarques qu'il nous présenta avec beaucoup d'ampleur réelle. Le metteur en scène éluda, sans doute par nécessité technique, bien des détails du protocole qui, à la vérité, eussent été fastidieux. On ne vit point trente officiers et laquais, pour le bras gauche, pour le bras droit, pour l'habillage debout et assis, amener sa robe de chambre au Roi-Soleil. Et, contrairement à l'étiquette encore en usage dans les dernières cours d'aujourd'hui, bien des personnages prenaient congé du roi en lui tournant le dos alors qu'ils auraient dû quitter à reculons la salle où ils avaient été reçus. Sans doute le cinéaste a-t-il voulu démocratiser la cour où notre préfet de police, trois siècles et demi plus tard, n'imposait que la jaquette à ses subordonnés; encore ceux-ci furent-ils autorisés à l'échanger contre le veston quotidien, aux heures trop nombreuses, hélas! où l'espoir

tombait, de protéger le nouveau chef d'Etat en « cérémonie »... Mais ne cherchons pas de rétrospectives chicanes dans la perruque des rois, et applaudissons encore le film grandiose commandé par M. Cornu.

Celui-ci eut d'ailleurs sa part de succès, et, trop modestement, répondait aux compliments :

« Je ne puis recueillir les lauriers qui ne sont pas les miens... »

Voire !... Quand, apparaissant l'un derrière l'autre en haut du grand escalier, André Cornu et Sacha Guitry furent soudain illuminés par les sunlights, une longue ovation s'agrandit sous les voûtes de l'Opéra. Le ministre et l'écrivain s'arrêtèrent, se regardèrent. Et, modeste à son tour, Sacha Guitry s'abrita dans l'ombre de sa belle compagne. Les bravos crépitèrent plus fort. Et M. et M^me^ Cornu purent alors juger de leur popularité dans cette ambiance.

Avant Versailles, j'avais passé quelques après-midi dans les couloirs de l'Assemblée, mais sans y revivre la fièvre des années d'avant les guerres, aux veilles d'élections. Il y avait, cette fois, trop de candidats. On ne s'emballait pas. On flottait. Et, bien curieuse psychose de tradition, dans les conversations des votants on retrouvait, dominant toutes les préoccupations immédiates, les spectres historiques du prince-président et du maréchal-duc, qui, le premier, prononça la dissolution. Pas de ça, pas de ça !...

Thiers avait énoncé, à son temps, cette vérité première :

« Il n'y a qu'un fauteuil, et l'on ne peut l'occuper à plusieurs. »

On le vit bien plus tard !

J'avais même déjeuné ici et là où se réunissent, à leur ordinaire, les parlementaires en vue, rue Rabelais ou rue Royale, rue de Bourgogne, chez Marius et chez la bonne M^me^ Martin, qui donne le couscous aux élus de l'Afrique du Nord et des autres Afriques. Mornes plaines partout où rien ne bouillonnait... Regards torves lancés aux

Selon la tradition des élections présidentielles, le déjeuner du Trianon-Palace réunissait les personnalités de la politique, des lettres, du théâtre, des affaires. On y reconnaissait notamment (de gauche à droite sur notre dessin) : M^me^ René Clair, M. Martinaud-Deplat, M^me^ Carmen Tessier, M^me^ Steve Passeur, M. P.-E. Flandin, M. Marcel Bleustein, M. Pierre Lazareff, M^me^ Martinaud-Deplat, M. René Clair, Comte de Billy, M. Mitterrand, M^me^ Edgar Faure, Professeur Pasteur Vallery-Radot, M. Marcel Achard, M^me^ Claude Alphand, M. Gérard Bauer, M^me^ Peytel, M. Marcel Boussac.

vieux maîtres d'hôtel qui se permettaient de demander doucement :

« Monsieur le ministre, qui sera président ?... Ma femme prétend...

— Une carafe d'eau, Albert... ou Joseph.

— De l'eau ? Bien, monsieur le député. Rentrez le champagne, sommelier, si ces messieurs demandent de l'eau, c'est qu'on n'en est encore qu'aux promesses... »

ENFIN, le grand jour. Versailles n'était guère pavoisé, selon l'honorable vœu du préfet, sinon la maison où déjeunait l'extrême extrême gauche, dont un piquet de forces défendait l'entrée aux intrus.

Mais les avenues de la belle cité vécurent un beau film au matin. La grande affaire, pour les stars mondaines et autres, avait été de retenir une table dans les galeries, salons et dépendances du palace à la mode. Elles y arrivèrent en robes de Dior « et autres Fath » ou même des magasins des Champs-Elysées. Petits chapeaux plats en galette ou cheveux en torsades, orfévrés, lustrés, poudrés par tous les Antoine et sous-Antoine de Paris. Les hommes en jaquette; les autos s'amoncelant dans les jardins, sur les pelouses, dans les ruelles avoisinantes.

« 11 h. 45! Je n'avais jamais déjeuné si tôt. Il a bien fallu que ce fût pour *ça*... »

Tout n'alla pas si bien. Des groupes politiques avaient obtenu qu'on leur cédât des tables déjà retenues, au bar, sur les perrons, même dans le petit couloir qui menait à la fameuse réserve aux langoustes, afin qu'ils pussent, à voix bien basse et les yeux parfois inquiets, reviser leurs combinaisons, répartir leurs votes, concentrer des forces autour de leur candidat. Alentour, ce ne fut pas plus gai, en dépit de l'atmosphère d'apparente frivolité qui régna dans ce Trianon au nom léger. Une vague angoisse ouatait l'atmosphère, autant que la brume dorée du parc où s'estompaient les arbres, au delà des grandes fenêtres. Mais, le champagne aidant, tout au long des immenses tables blanches et fleuries, on se répétait les bons ou les mauvais « mots » qui couraient, comme brise d'automne, sur le dos de tous les éligibles.

De nouveaux arrivés se faisaient place entre les tables. On entendait, à droite, à gauche, là-bas, plus loin, des :

« Bonjour, président... Bonjour, cher grand président... »

« Président de quoi ? », demandaient les ingénues, abandonnant leur langouste pour la célébrité qui s'inclinait, baisait des mains.

— Eh! il y en a tant, aujourd'hui. Il y a les anciens présidents

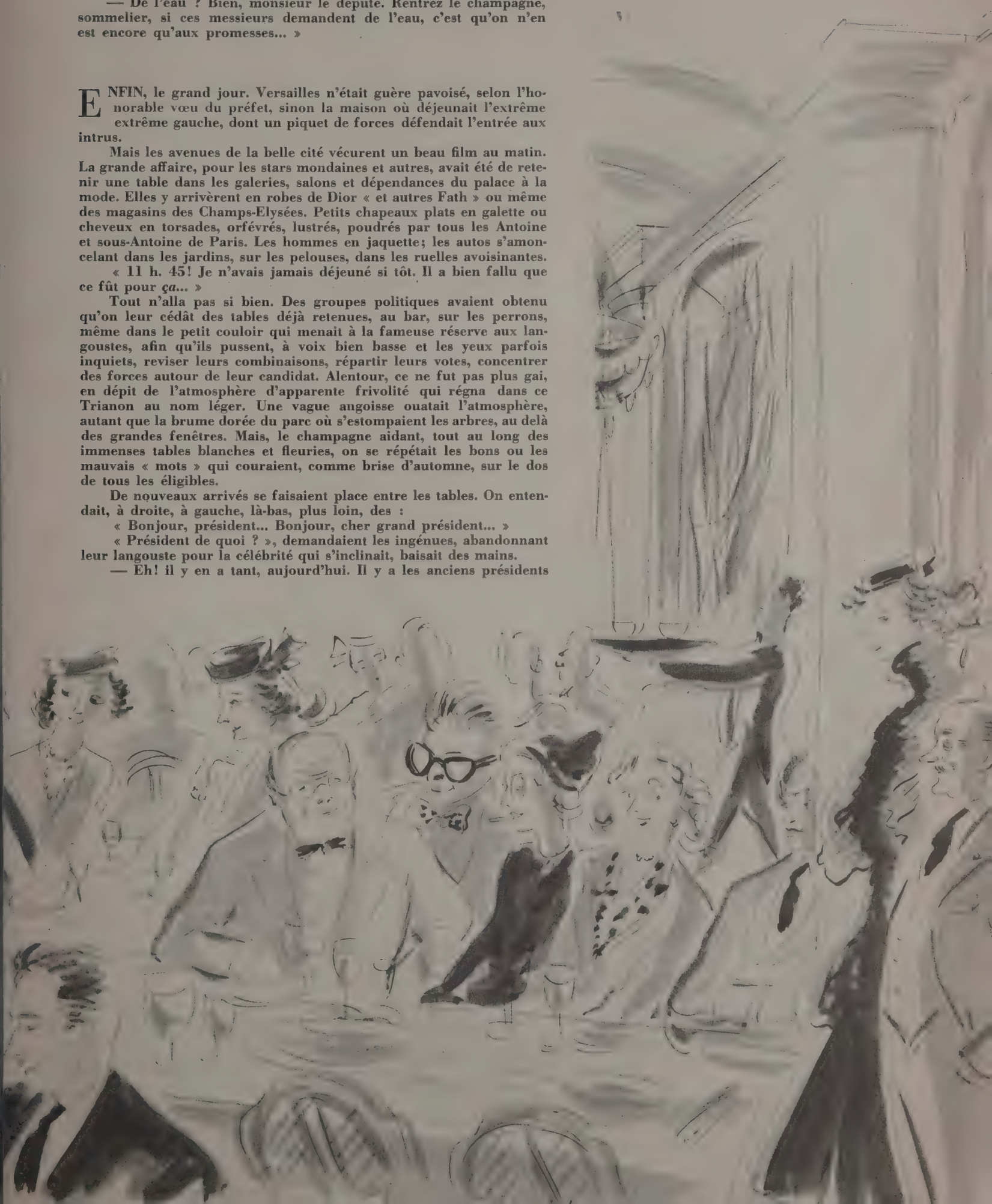

du Conseil et des conseils municipaux, il y a les présidents d'assises, de syndicats et même de conseils d'administration. Que d'industriels, dans cette salle! Même ce gros marchand de spiritueux, voisin de Laniel.

— Laniel et la gnole... »

Un très vieux parlementaire, assis à côté de moi, expliquait :

— Autrefois, à cette heure, la course était courue, grâce au « petit congrès ». Cette fois...

— Un peu de champagne, monsieur ? Que pensez-vous de cette belle salle ?

— Ah! un tel déjeuner n'eût pas été possible dans la cage de verre du restaurant des Réservoirs. On était moins nombreux. Je me rappelle le maître d'hôtel me disant : « Monsieur, c'est un congrès record. Je viens de servir mon trois centième filet de sole. » Ici l'on est près de mille.

— N'est-ce pas mieux ?

— Si cela vous dit quelque chose, les convives avaient nom Freycinet, Jules Ferry, Poincaré, lequel venait de refuser le ministère de l'Instruction publique offert par Waldeck-Rousseau en répondant : « Non, je crains la guerre... » Il y avait Pams, Forain, Venizelos, le duc Decazes, Cuneo d'Ornano, qui eut le front de dire à Fallières : « Vous êtes élu par 440 voix sur onze millions de votants français. » J'étais un de ces jours-là à côté de Clemenceau, qui, refusant un homard, réclamait du poulet.

« Je regrette, il n'y en a plus, déplora le maître d'hôtel.

— Monsieur Clemenceau, voulez-vous ma cuisse ? proposa Liane de Pougy qui se trouvait placée entre Hortense et Réséda, derrière celui qu'on n'appelait pas encore « le Tigre ».

— Je vous préviens, je la mangerai, rétorqua Clemenceau en se retournant.

— On m'a assuré que vous avez de bonnes dents, sous votre moustache débonnaire. Voici ma cuisse, monsieur Clemenceau. Faites durer le plaisir. »

Ah! à cette époque, la garde était de cuirassiers...

« Je vous accorde les cuirassiers, repartit une autre convive. Mais ne croyez-vous pas que M^lle^ Simone Simon, qui passe comme une fée de caoutchouc entre les chaises, ne vaille pas vos Diane, Liane, Réséda et autres donzelles portant des noms de fleurs odoriférantes ?... Il n'y a plus Forain ni Maurice Donnay, mais Yves Mirande, les mains dans les poches, et Marcel Achard, les yeux dans ses lunettes.

— Il y a même une femme de lettres à qui cet ambassadeur veut bien dire : « Bonjour, monument historique », à quoi elle répond : « Bonjour, temple d'Amour ».

— Je ne saisis pas l'astuce!

— Il n'y en a sans doute pas, et c'est bien cela qui est grave... »

A la table de M. Paul Reynaud et de sa fille, M^me^ Dernis, René Coty appréciait la langouste Trianon, sans attirer l'attention. Et pour cause ! Nul n'évoquait encore le conseil qu'Henry Chéron, le « père Gaspard », donnait voilà quelque quarante-cinq ans à une jeune fiancée du Havre : « N'empêchez surtout pas votre mari de faire de la politique. René a l'étoffe qu'il faut pour devenir le premier magistrat de France... »

Non loin de la jeune et jolie M^me^ Médecin, le président du Rotary distribue des cigares américains, et une bien gracieuse femme offre ses petits fours à deux poètes faisant des épigrammes sur les uns et les autres, à même la nappe que veut emporter Mary Morgan aux yeux de diamant.

« Ce gai Trianon ne vaut-il pas vos poussiéreux « Réservoirs » ?

— Pitié, madame, sinon pour leurs vieilles eaux, du moins pour nos vieux os... Comme disait... »

Ainsi, devant le parc qui se faisait solitaire et presque glacé dans sa brume, s'échangeaient des propos n'ayant plus aucun lien avec ce Congrès, qui, pourtant, ne s'était pas réuni pour s'amuser. On se replongeait dans l'ambiance dès la galerie, où la télévision nous offrait en petit, en tout petit, l'image de la « Salle », avec de plus petits bonshommes qui inlassablement passaient et repassaient devant l'urne.

« On se croirait au Châtelet, riait Yves Mirande, à l'époque où les mêmes figurants passaient et repassaient devant le public. Cela peut durer longtemps !

— Imaginons que cela dure sept ans, renchérit Achard, cela arrangerait tout ! »

On retraversa la cour Royale, la cour de Marbre. Les gardes et gardiens y battaient la semelle discrètement et tenaient un langage qui n'avait rien de shakespearien.

« Alors, c'est pour aujourd'hui ? Le préfet a remis sa jaquette.

— Qu'est-ce que ça peut faire, être ici ou ailleurs, pour nous ?...

— Ah ! moi, j'aimerais savoir.

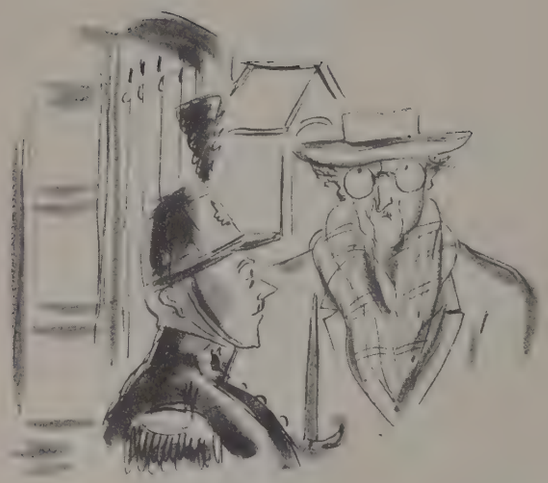

M. Ferdinand Lop n'a pas l'air plus optimiste que les autres candidats...

...et M. Jacques Duclos doit trouver les couloirs de Versailles un peu froids...

— Et après ? Que ce soit Laniel ou Duclos, aucun d'eux ne pourra faire pousser les petits pois plus gros, le paquet de bleues ne coûtera pas moins cher et tes moutards ne grandiront pas plus vite.

— Ah ! moi, j'aimerais savoir... Il paraît que Laniel a demandé à Médecin d'avoir la courtoisie de se retirer, et que, ma foi...

— Qu'est-ce que ça peut te faire ?

— Alors, si tout le monde s'en fiche !...

— Regarde la belle auto qui entre... Si au moins ça nous en donnait une...

— On ne sait jamais... C'est bientôt Noël. Allez, garde à vous, voici des huiles...

— Bon, s'il y a encore de la discipline ici, tout n'est pas perdu. »

Cependant, dans les galeries où jadis les laquais à perruque apportaient les rondins de bois et allumaient les chandelles, des appariteurs à casquette écussonnée ranimaient la chaleur des appareils « catalyseurs ». Les supporters couraient toujours de l'un à l'autre des parlementaires, le sourire sur les lèvres et le bulletin de vote dans la poche. Par groupes, qui, selon les pronostics, grossissaient ou diminuaient, on entourait les présidents probables de la soirée : Delbos, au front pensif, remerciant ceux qui venaient lui « apporter leurs vœux » ; Laniel, jouant l'optimisme ; Médecin, les sourcils froncés, presque crispés ; Naegelen, calme ; Fourcade et Jacquinot, aimables et élégants. Mais tous presque silencieux. Ce n'était pas l'heure de faire des mots, même quand passait près d'eux le jeune académicien Gaxotte, aux yeux ouverts comme des oreilles et préparant sa nouvelle Histoire des Français. On eût dit, à les regarder tous, des étudiants attendant le résultat des examens. Et cela paraissait long...

De temps à autre, le bruit d'un coup de canon cassait cette atmosphère morne. On levait la tête : il ne signifiait rien. C'était le camp d'artillerie proche qui continuait les exercices quotidiens.

Un bon coin où le bon M. Queuille a bon accueil...

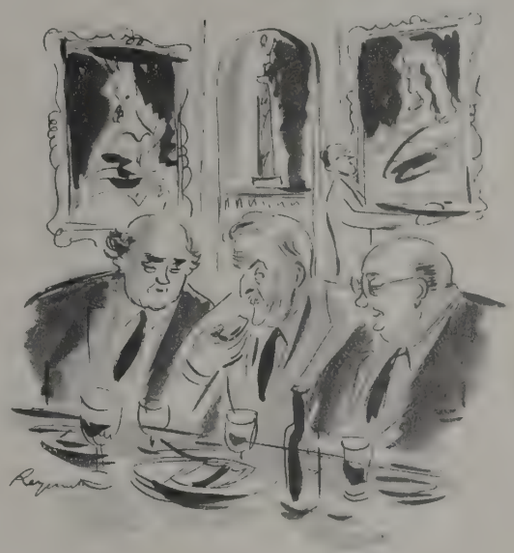

M^me^ Café (Martin), après tant d'autres, conduit, en voiture, ses amis chocolat du couscous soudanais au mêlé-cass versaillais.

★

LA ROBE A LONGUE TRAINE, toute de satin ivoire, de Marguerite de Savoie, était recouverte de l'admirable voile de dentelle de Bruxelles que sa mère, Anne-Marie de France, arborait déjà en 1927 pour son mariage avec le duc Amédée d'Aoste.

DANS LA VIEILLE ÉGLISE DE BROU ROBERT DE HABSBOURG A ÉPOUSÉ MARGUERITE DE SAVOIE

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
HENRI PARNOTTE

L'EGLISE de Brou, ce joyau du XVI^e^ siècle, fut élevée par Marguerite, duchesse de Savoie. Et c'est pourquoi la princesse Marguerite de Savoie a voulu, en cette fin d'année 1953, unir son destin à celui de Robert de Habsbourg en cette église riche pour elle de tant de souvenirs. Pour son époux aussi, puisque, derrière le chœur, reposent dans des tombeaux de marbre Marguerite d'Autriche et Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Cinq à six mille personnes assistaient à la cérémonie. D'Italie et d'Autriche étaient venues de nombreuses délégations représentant aussi bien les étudiants des Universités que les ouvriers de grandes entreprises industrielles.

Le roi Umberto d'Italie et le duc de Pistoia étaient témoins de la mariée, l'archiduc Félix de Habsbourg, portant la Toison d'Or, et le prince Xavier de Bourbon-Parme, témoins du marié. Toute de noir vêtue, sans bijoux, les yeux dissimulés derrière de grosses lunettes, l'impératrice Zita, mère de l'archiduc Robert, suivait attentivement l'office. Dans l'assistance, quelques-uns des grands noms du Gotha : la reine Marie-José d'Italie, l'empereur Otto d'Autriche et sa femme, l'impératrice Régina, drapée dans une robe de soie bleu sombre, la reine de Bulgarie, deux infantes d'Espagne, filles d'Alphonse XIII, le jeune duc Amédée d'Aoste. Les chevaliers de Malte portaient le pantalon noir et or et la tunique rouge, les chevaliers du Saint-Sépulcre, la cape blanche à croix potencée.

De très haute taille tous les deux, Robert et Marguerite s'étaient agenouillés sur des coussins de soie blanche contenant de la terre d'Autriche. La princesse de Savoie portait une robe de satin ivoire à traîne de 3 mètres

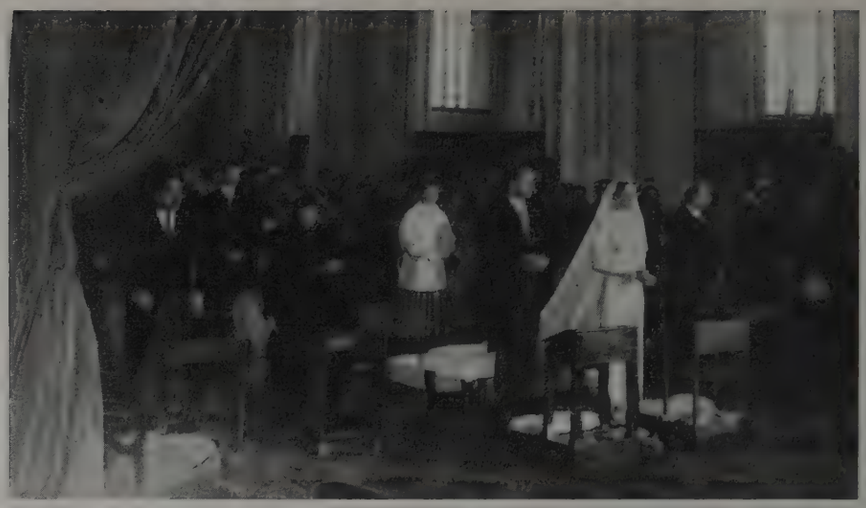

DEVANT L'AUTEL l'archiduc Robert de Habsbourg avait à sa droite l'impératrice Zita, sa mère, et Otto de Habsbourg, son frère. L'archiduchesse Marguerite de Savoie avait à sa gauche l'ex-roi Umberto d'Italie, chef de la Maison de Savoie, la duchesse d'Aoste, les ex-reines d'Italie et de Bulgarie.

PORTANT LA CHAPE et la mitre d'or, S. Exc. M^gr Marella, nonce apostolique à Paris, passe l'anneau d'or au doigt des jeunes époux agenouillés, après qu'ils eurent prononcé le « oui » sacramentel. ⟶

LA CEREMONIE NUPTIALE TERMINEE, les époux princiers, dont la haute silhouette domine le cortège, quittent le porche de l'église au milieu de la foule bressane, acclamés par les délégations italienne et autrichienne qui brandissent drapeaux et pancartes sur leur passage.

et un voile de dentelle de Bruxelles qu'arborait déjà, lors de son mariage, sa mère, la princesse Anne de France, lorsqu'elle épousa, en 1927, le duc Amédée d'Aoste.

L'office est célébré par M^gr Maisonobe, évêque de Belley. Mais c'est le nonce apostolique, M^gr Marella, qui unit les deux fiancés, auxquels il a apporté la bénédiction du Saint-Père. Les deux jeunes gens se tournent vers leurs parents pour réclamer une dernière fois leur consentement. D'un signe de tête, l'impératrice Zita, la princesse Anne acquiescent. Les anneaux sont échangés, la cérémonie est terminée. Et la sortie s'effectue au son des hymnes nationaux autrichien et italien. Les étudiants font une garde d'honneur sur les marches de l'église, et la foule accompagne de ses acclamations le nouveau couple, qui reviendra bientôt mener à Paris la vie qui est aujourd'hui celle de tant de princes que le sort a éloignés de leur ancienne grandeur.

LE BRUIT

FLÉAU DE LA VIE MODERNE

SCHOPENHAUER définissait le bruit : « L'interruption la plus impertinente, qui va jusqu'à briser nos propres pensées. »

Depuis l'époque où le philosophe allemand lança cette boutade, le bruit n'a fait que croître... sans pour cela embellir ! Le citoyen moderne s'y résigne mal, très mal. Il estime qu'il doit être protégé ; il réclame le secours des pouvoirs publics. Les plaintes dont sont assaillis le ministère des Travaux publics et la préfecture de police permettent de déceler assez bien les diverses formes de ce bruit qui met le système nerveux à si rude épreuve.

Au premier chef, ce sont des doléances contre la « circulation » (trompes d'autos, échappements libres, freins d'autobus, sifflets des agents, motocyclettes, etc.). Ensuite, dans l'échelle d'intensité, sont dénoncés : « les haut-parleurs » (radio, pick-up publics, etc.), puis viennent « les sifflets et les cloches » (pompiers, locomotives, navires, etc.). En dernier lieu s'inscrivent « les bruits de la construction » (rivetage, défonceuses pneumatiques, excavatrices, etc.) et « les voix » (crieurs de journaux, camelots, etc.).

De toute évidence, certains bruits sont plus irritants que d'autres. En général, plus le bruit est inutile : klaxons d'un embouteillage, par exemple, plus il est difficile à supporter. Si les bruits aigus sont de beaucoup les plus fatigants, les plus nocifs pour les nerfs ne sont pas forcément les plus forts : une porte mal fermée qu'un courant d'air fait battre doucement, la goutte d'eau qui d'un robinet tombe sur l'évier, le ronronnement d'une conduite d'eau mal réglée sont de faible intensité mais horripilants au possible.

Les plus à craindre sont les plus inattendus et à la fois les plus disparates. Si l'on proteste surtout contre les bruits de la circulation, c'est parce qu'ils ont ces deux caractères.

La croissance du bruit apparaît comme un des fléaux de la vie moderne. Traqué jusque dans son sommeil par l'obsédante marée sonore qui monte des rues de nos villes pour envahir les maisons, le citadin devient facilement énervé, irritable et déprimé. Il a été démontré au Conseil supérieur de l'hygiène à Paris qu'un bruit violent et subit produit dans l'organisme humain une « agression ». Cette « agression » se traduit aussitôt par une élévation de la tension artérielle, une accélération du pouls, une modification du rythme cardiaque et du rythme respiratoire. Les sujets commotionnés par le bruit deviennent anxieux. Ils souffrent d'insomnie la nuit et sont somnolents. Leurs facultés intellectuelles et leur volonté s'affaiblissent. Leurs contractions stomacales se font plus rapides, exagérées ; leurs gestes, saccadés ; enfin, d'après les statistiques les plus récentes, « la santé de vingt-quatre millions de Français serait menacée par le bruit ».

L'ENNEMI DU SOMMEIL

ON l'a remarqué bien souvent, un bruit — un bruit moyen, pas une explosion — qui empêche les gens de s'endormir ne les réveille pas quand ils ont trouvé le sommeil. « Parce que, a bien voulu nous répondre le spécialiste déjà cité que nous interrogions à ce sujet, la sensibilité aux bruits à l'état de veille n'est pas la même que pendant le sommeil... Celui-ci, en effet, crée une

surdité temporaire, fragile certes, mais totale, un laps de temps dépourvu de toute perception sonore consciente. Comme il est bien évident que notre tympan continue à fonctionner, ce n'est pas l'oreille qui demande à être ménagée, ce sont les centres nerveux qui doivent être à tout prix « débranchés », c'est-à-dire que nous avons, en un sens, le cerveau plus fragile que nos propres oreilles. »

La solidité de nos tympans n'est-elle pas extraordinaire pour résister à cet accroissement des bruits modernes ? L'oreille, cette merveille de mécanique, de l'avis d'un médecin militaire, peut supporter le bruit le plus fort pendant quelques minutes, à condition de s'y préparer quelque peu, ainsi que le font les artilleurs en entr'ouvrant la bouche lorsque leur pièce va tirer. Autrement dit, si l'on s'attend à un bruit violent, on peut s'y préparer. Voilà pourquoi, sans doute, quand le bruit est assez fort pour réveiller un dormeur, celui-ci se sent si mal à l'aise dans les premières secondes qui suivent ce brusque réveil.

UNE NOUVELLE CROISADE

LA lutte contre le bruit est comme les saisons : elle revient périodiquement, en France, au moment du Salon de l'Automobile, lorsque l'afflux de circulation qu'il occasionne bat son plein. Paradoxalement, il n'est pas rare d'entendre un amateur, sortant du Salon émerveillé par un nouveau modèle étranger, s'écrier dans son enthousiasme : « Et au ralenti, on ne sait pas si le moteur est en marche. » Comme si tout ce bruit faisait naître dans son subconscient la « nostalgie du silence » !

★

IMAGINE-T-ON CE QUE PEUT SUPPORTER L'OREILLE...

L'ŒIL voit dans l'étendue d'un « spectre » de fréquences allant du violet au rouge. L'oreille entend dans des limites analogues, quoique plus vastes, des fréquences d'un autre type (vibrations élastiques transmises par l'air, et non plus électromagnétiques comme celles de la lumière) dans une marge beaucoup plus étendue relativement que l'œil. Au seuil d'**audibilité**, l'oreille est sensible à des pressions de 1/1.000 de milligramme par centimètre carré. Au « seuil de douleur » elle supporte encore sans trop se plaindre une pression de 1/10 de gramme par centimètre carré, soit une variation de 1 à 1 million.

Les Américains et les Anglais sont très sensibles au problème du bruit, conséquence du progrès mécanique. Un « Noise Abatement Committee » existe en Angleterre. En Amérique, une victoire a été remportée contre la musique en conserve (radio-pick-up)) qui poursuit l'honnête citoyen dans les magasins et jusque dans la rue. En janvier dernier, la Fondation américaine des arts a envoyé le télégramme suivant à tous les patrons de café qui possèdent des appareils musicaux à sous : « Ayez, je vous en conjure, un disque vierge dans votre répertoire, afin que vos clients puissent pour quelques « cents » acheter un peu de silence. » Depuis longtemps les trains suisses ne sifflent plus pour annoncer le départ.

Chez nous, une active campagne contre le bruit est menée par le Touring-Club. Et les études faites par les spécialistes de l'acoustique ont été à la base d'une ordonnance de 1950 qui interdit « tous bruit causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution et de nature à troubler le repos ou la tranquillité des habitants ».

Cette interdiction est générale, mais les bruits caractérisés sont aussi proscrits. Il est défendu, sauf autorisation spéciale, d'employer des haut-parleurs sur la voie publique, de faire de la publicité ou de la réclame par cris ou chants (les fameux « cris de Paris » d'autrefois !), de se servir avec exagération des appareils avertisseurs, d'employer des carrosseries en mauvais état, de laisser un moteur en marche pendant le stationnement.

SONT INTERDITS...

SOUCIEUX du repos et, partant, de la santé des habitants de la capitale, la préfecture de police, dans son « Livre jaune » sur la circulation (octobre 1953), déclare notamment interdits : le bruit d'échappement libre ; le bruit produit par les véhicules (la vitesse doit être diminuée quand elle est génératrice de bruit) ; le bruit produit par les objets sonores transportés ou un chargement mal arrimé ; le bruit de freins.

Une autre ordonnance précise que les conducteurs doivent « ne faire fonctionner aucun dispositif d'échappement libre et utiliser un dispositif d'échappement silencieux efficace ».

A cet égard, les voitures françaises, hélas ! ne semblent pas soutenir la comparaison avec les automobiles étrangères. Un de leurs organes, le « silencieux », est censé amortir les explosions du moteur. En fait, il ne remplit pas complètement son rôle, et c'est une des raisons pour lesquelles les grandes villes à circulation intense sont si bruyantes. « Il en sera ainsi tant que l'industrie française ne fabriquera pas, à l'exemple des industries étrangères, des dispositifs d'échappement vraiment silencieux. »

Le même problème se pose pour les constructeurs de motocyclettes, scooters et autres cyclomoteurs. Trop souvent encore l' « échappement » sert à couvrir le bruit mécanique du moteur, lequel est normal mais rend parfois une affligeante sonorité de ferraille, nettement perceptible le jour dans la rumeur de la circulation et tout à fait intolérable la nuit lorsqu'elle est isolée.

Quant aux avertisseurs sonores qui percent les plus solides oreilles dans le centre de Paris, le préfet de police ne peut actuellement en interdire l'usage, car son emploi dans certains cas est prescrit par le code de la route. Signalons que le chef de la police newyorkaise, à la suite d'une active campagne contre le bruit, vient de décider de supprimer à la fois le sifflet des agents et le klaxon des conducteurs...

« Ce qui est possible là-bas, nous explique M. Schaeffer, ne l'est peut-être pas ici. Le quadrillage parfait de New-York, sa signalisation lumineuse intégrale, capable de bloquer des kilomètres de trafic d'un seul coup, provoquent un tel automatisme de la part des piétons que l'automobiliste dans les limites du feu vert est véritablement maître de la chaussée. Or, on l'a remarqué, le klaxon, neuf fois sur dix, est à l'usage du piéton. » Combien de fois l'automobiliste le plus prudent n'a-t-il pas prévenu en « cornant » un accident autrement inévitable ? Car le piéton français est notoirement moins discipliné que son collègue d'outre-Atlantique !

Les quelques mesures tendant à limiter le bruit de la circulation restent peu efficaces, car elles ne s'attaquent pas à la source même du mal.

UN CODE DU BRUIT ?

LE bruit est partout, tout le monde en fait et tout le monde s'en plaint. C'est que le bruit, en France, n'a aucune définition légale. La loi le réprouve quand il est abusif, mais ne lui confère aucune limite scientifique comme elle le fait du mètre ou du litre. Jusqu'à quel degré le bruit est-il toléré ? Quand devient-il abusif ? Personne n'en sait trop rien. A quoi bon alors établir des lois ou des projets de lois ? Et comment peut-on appliquer des sanctions si l'on n'impose pas des normes de bruit aussi indiscutables qu'un étalon de mesure ?

Il existe de petits appareils gros comme un poste de radio, fonctionnant sur piles et appelés « sonomètres », qui mesurent en quelques secondes à peine l'intensité sonore des bruits. Ils sont munis d'un microphone transformant les vibrations acoustiques en courants électriques proportionnels que l'on apprécie à l'aide d'un appareil de mesure donnant l'intensité acoustique en « décibels ».

Introduire le « sonomètre » dans la législation officielle serait faire œuvre utile contre le bruit. Comme il serait facile alors de réprimer les bruits abusifs ! Les Suisses, les Allemands, les Hollandais, les Américains ne s'en servent-ils pas depuis plusieurs années déjà pour sévir contre les fauteurs de bruit ?

« Si la France suivait cet exemple, si nous possédions enfin le « code du bruit », celui-ci ne serait plus nuisible ; mais actuellement tous les efforts sont vains faute de réglementation », a bien voulu nous dire un acousticien du Laboratoire national d'essais du Conservatoire des arts et métiers.

Que se passe-t-il ordinairement dans la région parisienne ? Chaque jour arrivent dans les commissariats de police de nombreuses plaintes contre le bruit. Prenons l'exemple le plus courant, celui d'un night-club ou d'une usine : le commissariat enregistre la plainte et avertit de la protestation des voisins le directeur de l'établissement incriminé, lequel soutient que le bruit n'est pas abusif. Un technicien avec un sonomètre est appelé pour « constater ». Mais comme l'intéressé est toujours prévenu de la date du constat, il lui est facile au moment opportun d'assourdir la sonorité incriminée.

★

A WASHINGTON, SILENCE DANS LES AUTOBUS

IL y a quelque temps, les usagers des autobus de Washington ont protesté contre la diffusion d'émissions musicales et de variétés dans les véhicules publics.

Ils s'élevaient contre cette atteinte à leur droit à la tranquillité. Ils estimaient, en outre, que les compagnies de transport en commun ne pouvaient leur infliger des programmes radiophoniques diffusés à des fins publicitaires. Les voyageurs n'ont pas hésité à engager un procès qu'ils ont gagné successivement en première instance, puis en appel.

LE PHONE est l'unité permettant de déterminer le niveau absolu d'intensité sonore. Le niveau relatif se mesure en DECIBELS.

LE CHASSEUR DE PHONES

Seules, nous le répétons, seront efficaces, pour apporter aux citadins le silence, des mesures « pratiques », s'appliquant soit aux sources du bruit, soit à la réduction des occasions de bruit. Souhaitons, en tout cas, que l'année nouvelle apporte à nos pauvres nerfs fatigués un peu du repos dont ils ont tant besoin !

A L'OMBRE DU BRUIT

LA question se pose maintenant de savoir quelles sont les mesures de défense les plus efficaces contre le bruit ? « Le silence est en l'air », prétend Le Corbusier — les montagnes, il est vrai, sont réputées pour leur silence immaculé ! Il n'est donc que de les imiter. De fait, à Paris, les plus hauts étages sont, même dans le centre, fort supportables quant aux bruits. Mais tout le monde ne peut pas se loger au huitième étage et il n'est pas non plus donné à tout le monde de faire élever « une citadelle du silence », car les constructions insonores exigent des dispositifs minutieux, des matériaux spéciaux et fort chers. C'est dans notre propre demeure, telle qu'elle est, qu'il convient de prendre quelques précautions matérielles : « Ainsi, sachant que les « joints » transmettent beaucoup de bruit, on traitera à l'intérieur d'un appartement, par exemple, la question du bruit comme la question des courants d'air. Il faut savoir également que les bruits les plus malsains ne sont pas les plus volumineux, ni apparemment les plus violents. Les bruits aigus sont de beaucoup les plus fatigants. Or il se trouve que ces bruits se propagent assez exactement en ligne droite ; les sons aigus contournent moins bien les obstacles que les sons graves. Ils sont, d'autre part, plus facilement absorbés par les tapis, les tentures, les mobiliers, etc. On peut donc, dans une certaine mesure, se mettre « à l'ombre du bruit ».

Enfin, essayez de fixer votre attention ailleurs, grâce à un effort demandé à un autre sens, qui soulagera votre ouïe molestée. Et même, dans les sons ambiants, attachez-vous à ne plus entendre que ce qui vous est agréable ou utile. Construisez vous-même votre silence. Georges Duhamel, qui sait se recueillir au milieu du tumulte, n'assure-t-il pas que « le silence est chose intérieure... chose de l'âme » ?

« La langue est la meilleure et la pire chose », disait Esope. On peut en dire autant du bruit, car il possède un nombre égal d'amis et d'adversaires.

Au XVII[e] siècle Boileau s'exclamait : « Tout conspire à la fois à troubler mon repos. »

En revanche, dans certains de nos ateliers modernes, des haut-parleurs déversent une musique dite « fonctionnelle ». Le rendement du travail en est, paraît-il, amélioré. Recours au son ? Bruit pour en masquer un autre ? Faut-il en conclure, comme l'a fait Pierre Schaeffer, que l'humanité moderne avec la nostalgie du silence aurait parfois le vice du bruit ?

« L'homme recherche instinctivement l'harmonie dans les contraires, le subtil équilibre du silence et du bruit ! Trop lourd, le silence fait peur. On dit de lui qu'il est « lugubre », qu'il est « un silence de mort ». Quand Pascal écrit : « Le silence éternel » de ces espaces infinis m'effraie », il appelle implicitement la présence humaine et ses manifestations bruyantes. C'est peut-être à ce sentiment pascalien, qui sait ? qu'obéissent, par trop mécaniquement peut-être, les hommes d'aujourd'hui. Beaucoup, en ouvrant en permanence le bouton de leur T. S. F., ne savent pas exactement quel vide ils cherchent à combler par tout le bruit du monde. »

Michèle DEMARNE.

ÉCHELLE DE QUELQUES BRUITS

Particulièrement assourdissante la foreuse pneumatique, qui s'inscrit dans l'échelle des bruits pour : PHONES **130**

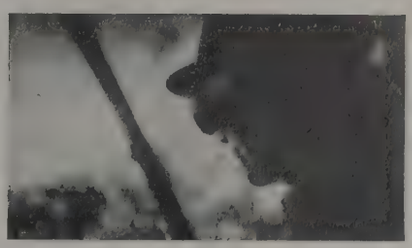

La fonderie n'est guère moins bruyante et soumet les tympans à une dure épreuve de l'ordre de : PHONES **120**

Vous passez place Saint-Augustin. Oubliez un instant le site. Le bruit que vous entendez est celui des chutes du Niagara. Dans l'un et l'autre cas :

PHONES **90**

O surprise ! Le braiement de maître Aliboron a exactement la même intensité que les sonorités de ce jazz fameux :

PHONES **75**

Mademoiselle, vous faites presque autant de bruit avec votre machine (60 phones) qu'un gros camion :

PHONES **70**

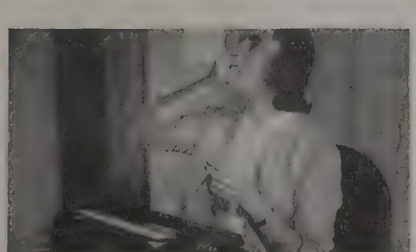

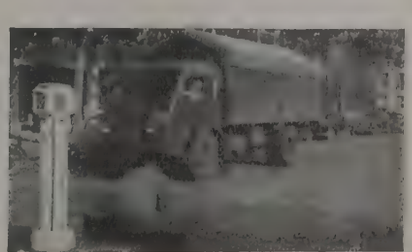

LA PAIX DES CHAMPS N'EST PAS UN VAIN MOT cet attelage n'est pas loin du silence :

PHONES **20**

Quarante millions de Français attendent LA TÉLÉVISION...

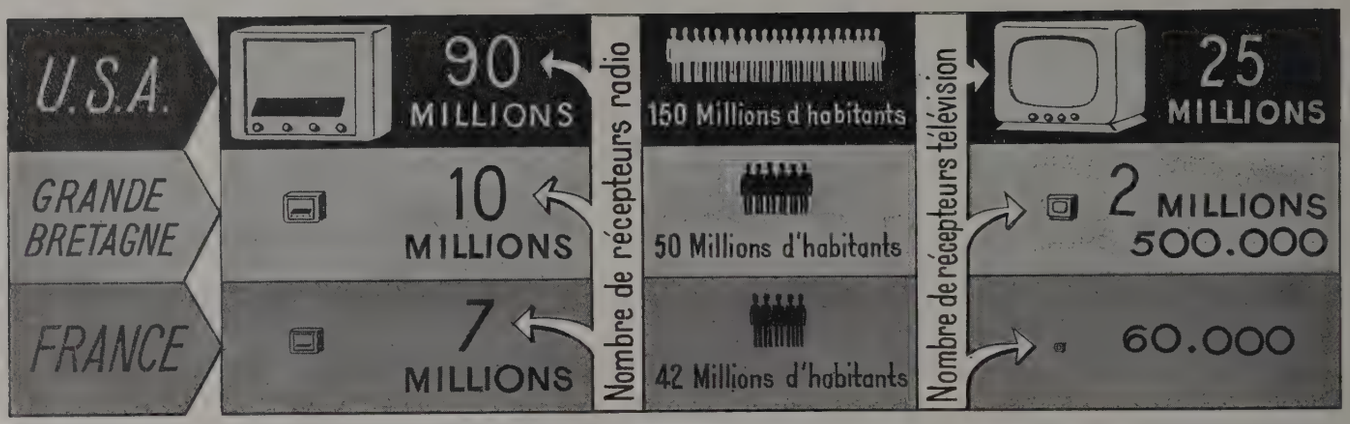

C'EST devenu une coutume, sous la IV[e] République, qu'en chaque fin d'année se pose devant le Parlement le problème de la télévision française. 1953 n'aura pas fait exception à la règle. La question a été examinée, discutée en commission puis débattue à plusieurs reprises devant l'Assemblée. Taxe radiophonique majorée, emprunt, investissements, société mixte, les différentes thèses se sont affrontées, l'accord n'existant guère que sur une affirmation de principe : « Il faut faire quelque chose pour la télévision. »

Non sans peine, d'ailleurs, le gouvernement à obtenu les moyens de mettre en œuvre le plan d'extension auquel il aurait dû renoncer si les députés n'avaient finalement accepté les procédés de financement proposés, y compris une augmentation de 175 francs de la taxe radiophonique.

Le temps presse : des 65.000 récepteurs promis pour 1953 par les constructeurs, 55.000 seulement sont sortis des usines de montage, tandis que notre voisine d'outre-Manche en « sortait » allégrement un million. Allemagne et Italie sont bien placées désormais dans la course où viennent de s'engager également la Belgique, la Hollande et la Suisse... pour ne pas parler des Etats-Unis, où le récepteur TV est désormais aussi communément répandu que le réfrigérateur ou le bon vieux poste de radio. En France on rappelle le brillant succès remporté auprès du public lors de la retransmission des cérémonies de la « coronation » en Grande-Bretagne... et l'on constate que les ventes de récepteurs pour le dernier trimestre 1953 ne dépassent pas celles qui furent enregistrées pour la période correspondante de 1952.

LES uns accusent l'équipement en stations et relais hertziens, d'autres le prix des récepteurs, d'autres encore les programmes, au hasard des opinions ou des intérêts. Les Français bouderaient-ils la télévision, comme on a pu l'écrire récemment ? Ou bien en sont-ils privés par suite d'une carence des pouvoirs publics, comme on n'hésite pas à l'affirmer dans certains milieux ? C'est à ces diverses questions que *France-Illustration* — qui exposa en leur temps les premiers projets français (1) — tentera de répondre au terme d'une enquête qui s'ouvre — paradoxalement semble-t-il — par un article sur la Maison de... la Radio.

Que vient faire ici le projet de Maison de la Radio ? dira-t-on en effet. A l'ère de la télévision, dans laquelle, qu'on le veuille ou non, nous sommes entrés maintenant, d'autres problèmes plus urgents ne devraient-ils pas être résolus ? Le fait même que la Radio ait dû attendre son cinquantième anniversaire pour que l'on commence à édifier sa Maison peut paraître à beaucoup significatif et de mauvais augure pour la télévision. On ne manque pas de rappeler en effet qu'il n'y a pas en France une radio et une télévision, mais la « Radiodiffusion-Télévision française » qui succéda, voilà plusieurs années déjà, à la « Radiodiffusion française » ; et que l'une finance l'autre des deniers de la taxe « radiophonique ».

On verra plus loin les avantages pratiques et économiques qui résulteront de la centralisation des innombrables services radiophoniques. On notera que la jeune télévision française a sa place réservée dans la grande Maison de la R.T.F., sous forme notamment d'un immense studio doté des perfectionnements « cinématographiques » nécessaires à la préparation d'émissions à grand spectacle. On ne manquera pas non plus de reconnaître que plus tôt seront réglés les derniers problèmes purement *radiophoniques*, plus vite ira l'équipement en matière de *télévision*.

LE problème de la télévision n'en sera pas pour autant résolu et tout le monde est d'accord pour penser qu'un nouveau délai en ce domaine nous serait fatal. Les quelques milliards nécessaires à l'édification de la Maison de la Radio ne sont d'ailleurs pas ici en cause ; les solutions, en matière de télévision, doivent être adaptées à une tout autre échelle.

Ce sont ces solutions que nous examinerons dans un prochain article, telles que nous les proposent les expériences étrangères, les pouvoirs publics ainsi que les représentants d'activités voisines ou annexes.

Quarante millions de Français attendent la télévision, pourrait dire M. Jean Nohain, dont l'émission hebdomadaire passe désormais sur l'écran des « téléviseurs ». Ils ne peuvent qu'apprécier une meilleure radio, grâce à la centralisation annoncée, mais ils aimeraient aussi et surtout voir s'étendre ce réseau français de télévision dont on leur a déjà tant parlé... alors, mais alors seulement, ils se préoccuperont de l'achat de récepteurs que les industriels pourront fabriquer en grande série.

La Maison de la Radio... très bien ; la chaîne de télévision... mieux encore. Les deux ont été réunies au départ sous le sigle « R.T.F. ». Ne contraignons pas le public, dont dépend l'essor de la télévision, à regretter celui, moins ambitieux, de « R. D. F. ».

(1) *France-Illustration* des 10 décembre 1949 et 18 octobre 1952.

1903 NAISSANCE DE PARIS-TOUR EIFFEL

1953 NAISSANCE DE LA MAISON DE LA RADIO

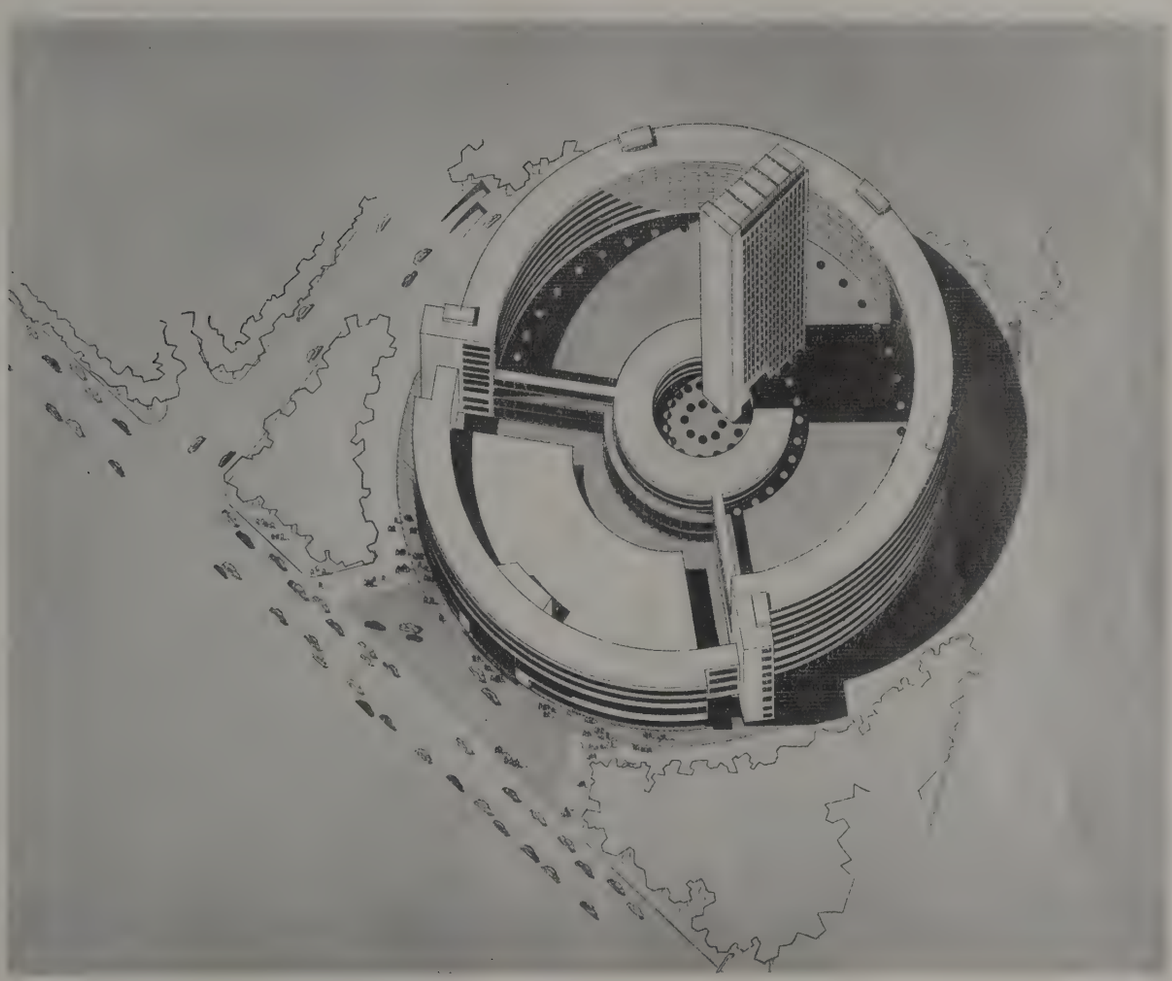

Le projet de M. Henri BERNARD, premier prix du concours.

Pour ses cinquante ans, Dame Radio a enfin trouvé la maison de ses rêves.

Vous êtes à la Radio ? mais alors, vous connaissez Jean Nohain... » Tout « agent » de la R. T. F., speaker ou journaliste, technicien ou fonctionnaire, a entendu à maintes occasions une affirmation de ce genre et tenté, généralement sans succès, d'expliquer pourquoi et comment on peut « être à la Radiodiffusion française » et n'avoir jamais rencontré Jean Nohain ni André Gillois, non plus que Max Régnier, Bourvil et Robert Lamoureux. C'est qu'en dépit de multiples allusions, ici et là, au nombre des locaux divers occupés à Paris par la R. T. F., allusions souvent peu amènes — disons-le en passant — le Français moyen a coutume de considérer « la Radio » comme une grande maison, tenant un peu du ministère et beaucoup de la salle de spectacle. Il serait bien étonné s'il devait visiter une à une les installations éparpillées aux quatre coins de la capitale, participer aux innombrables « navettes » reliant à longueur de journée les différents centres, assister aux opérations diverses qui aboutissent à la réception par l'auditeur d'un programme pratiquement ininterrompu... sauf « incident indépendant de..., etc. ».

« Si le public savait comment cela se passe, il serait sidéré. » Le mot est du général Leschi lui-même, et le grand maître des services techniques de la R. T. F. est malheureusement au-dessous de la vérité. Les spécialistes étrangers venus de quelque « Maison de la Radio » de Bruxelles, de Copenhague ou de Londres ne manquent jamais, après une visite des installations parisiennes, de qualifier de « tour de force » ou d' « exercice acrobatique » le travail qu'accomplissent quotidiennement, depuis bientôt dix ans, les techniciens français. Certains n'hésitent pas à parler d'une situation « ubuesque ».

M. L. CONTURIE, INGÉNIEUR EN CHEF DE LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE, DÉCLARE :

LE concours d'architecture ouvert en vue de la construction de la Maison de la Radio de Paris a donné à bien des architectes français, parmi lesquels beaucoup de jeunes, l'occasion de manifester la vigueur et l'originalité de leur talent. Depuis de longues années aucun sujet d'une telle ampleur n'avait été proposé à leur inspiration.

Le problème était difficile puisqu'il ne suffisait pas de satisfaire aux exigences d'une technique encore nouvelle et très complexe mais qu'il fallait inscrire dans le paysage parisien un édifice monumental digne de lui.

On verra ci-après les solutions très diverses, toutes de valeur, exprimées dans les projets primés. Mais bien d'autres étaient dignes d'un tel intérêt, le jury eût été heureux de pouvoir multiplier les prix.

C'est une preuve de plus de la vitalité de l'architecture française, qui — on l'ignore peut-être trop — est extrêmement appréciée hors de France.

Le projet retenu pour l'exécution apporte :

— une solution fonctionnelle si rationnelle et si claire que, comme il arrive souvent après coup, on s'étonne de sa simplicité ;

— un parti architectural fort original certes mais harmonieux et mesuré.

Sa réalisation prochaine dotera à la fois la Radiodiffusion-Télévision française de l'outil de travail dont elle a tant besoin et Paris d'un monument nouveau témoin de notre époque.

PROPRIÉTAIRE d'installations d'un autre âge (celle de « Paris-Tour Eiffel ») dans certains cas, locataire d' « immeubles bourgeois » laborieusement découpés en studios divers, tributaire de grandes salles de spectacle conçues pour un tout autre usage, Dame Radio supplée au jour le jour et non sans ingéniosité à ses déficiences matérielles à grand renfort de communications téléphoniques, de circuits de camionnettes, de tournées de motards et de cyclistes. Imagine-t-on un industriel dont les bureaux seraient répartis entre la rue de Grenelle, les Champs-Elysées et la rue de l'Université, les laboratoires à Issy-les-Moulineaux, les magasins au pont de Sèvres ; un patron dont les chefs d'atelier siégeraient rue Armand-Moisan tandis que leurs équipes d'ouvriers circuleraient pour assurer leur travail entre la rue François-Ier, la rue du Mail, la place Rodin, la rue des Archives, les comptables étant installés rue Réaumur ? Telle est à peu près la situation dans laquelle se trouve la Radiodiffusion à Paris, avec ses dix-huit centres, auxquels viennent s'ajouter diverses « salles publiques », seules capables d'accueillir l'Orchestre national ou les grandes émissions de variétés.

Un exemple banal ? La succession, sur Paris-Inter, d'une pièce radiophonique et d'un bulletin d'informations implique l'utilisation simultanée ainsi que la liaison constante des centres : des Champs-Elysées (où un speaker lit les informations), de la rue François-Ier (où jouent les acteurs de la pièce), de la rue des Archives (où est installée la cabine-programme assurant, sous la direction du « chef d'émission », les enchaînements indispensables), de la rue Armand-Moisan (siège du « Centre de modulation », qui aiguille le programme vers les émetteurs). La liaison s'opère à l'aide des circuits téléphoniques ordinaires, d'une vingtaine de kilomètres, sujets à coupures, erreurs ou pannes. Si l'on songe qu'à l'audition un « blanc » de quinze secondes fait l'effet d'un véritable trou dans le programme, on parvient à se faire une idée de la gymnastique à laquelle doivent se livrer les divers responsables lors du passage d'une émission à l'autre.

Les mêmes inconvénients se retrouvent, plus cocasses, aux autres stades de la préparation des émissions. C'est ainsi que les quelques minutes de « musique enregistrée » venant s'intercaler entre deux grandes émissions

LA MAISON DE LA RADIO DE PARIS occupera à peu près l'emplacement du stade installé pour le personnel de la Préfecture de la Seine, dans le quadrilatère délimité par le quai de Passy et les rues Raynouard, du Ranelagh et de Boulainvilliers. Le terrain, de 36.000 mètres carrés environ, comportera en outre un certain nombre d'immeubles d'habitation et une juste proportion d'indispensables « espaces verts ».

ON IMAGINE les difficultés que représentent les liaisons constantes des différents « centres » actuels de la R. T. F. (à droite), en particulier aux heures de pointe. La centralisation, quai de Passy, des multiples services assurera une économie de temps et d'argent ainsi que de meilleures conditions de production et d'émission dont bénéficieront les auditeurs.

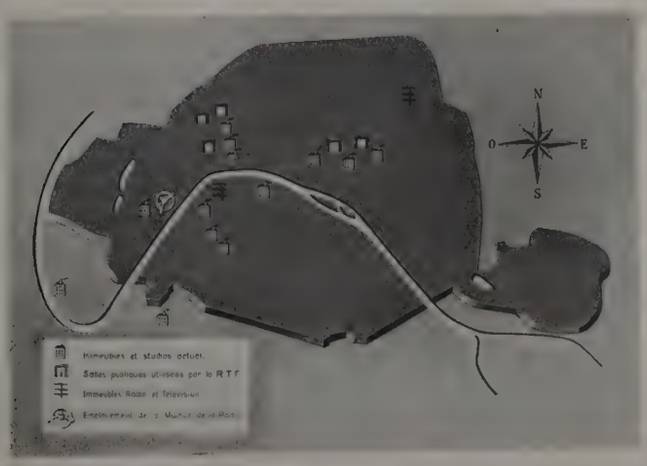

exigent un voyage à la discothèque (rue de l'Université), la veille de l'émission au plus tard, pour le choix des enregistrements indispensables, le transport de ces derniers (par camionnette) au studio de départ et, bien entendu, leur retour à la discothèque. Des navettes spéciales, chronométrées, ont dû être organisées, les véhicules ne pouvant, faute de place, stationner devant la discothèque, et certains producteurs utilisant quelques disques au cours d'une émission quotidienne sont tenus, pour faciliter ce chassé-croisé, de choisir à l'avance les enregistrements qui leur seront nécessaires pour la semaine entière. Si lesdits producteurs entendent, comme il se doit, « serrer de près » l'actualité, force leur est de prévoir... ce qui se passera durant la semaine en question. Et malheur à celui qui a oublié de commander un disque indispensable !

L'information radiophonique est, sans conteste, la plus rapide : quelques minutes, voire quelques dizaines de secondes séparent souvent l'événement et son annonce au

COMPOSITION DU JURY

LE jury était constitué, sous la présidence du directeur général de la Radiodiffusion-Télévision française, de :

MM. Pouzet, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; Perchet, directeur général de l'Architecture ; Spinetta, directeur au M. R. U ; Understeller, directeur de l'École des beaux-arts ; Tournon, architecte en chef, membre de l'Institut ; Marrast, architecte en chef, représentant le Conseil général des Bâtiments civils ; Mathon et Rozan, architectes, représentant le Conseil de l'Ordre des architectes ; Fournier, architecte général de la Ville de Paris ; Oge, architecte voyer en chef de la Ville de Paris ; Leschi et Tardas, directeurs ; Matras et Barroux, ingénieurs généraux ; Conturie et Pujolle, ingénieurs en chef de la Radiodiffusion-Télévision française.

LE PALMARÈS DU CONCOURS POUR LA MAISON DE LA RADIO

1er prix : M. Henri Bernard, premier Grand Prix de Rome ;

2e prix : MM. Laborde et Lhuillier ;

3e prix : groupe comprenant MM. Azémat, premier Grand Prix de Rome, Labro, Grand Prix de Rome, et Miremans ;

4e prix : M. Carlu, premier Grand Prix de Rome, associé avec MM. Babin, Joly et Mathé.

Deuxième prix

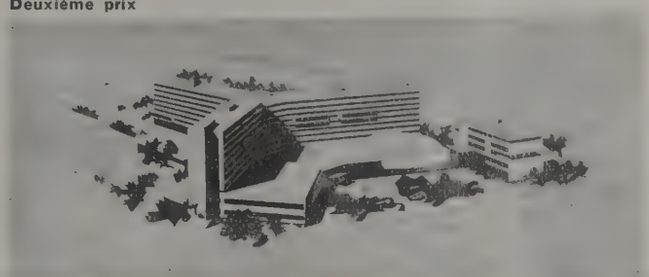

Troisième prix

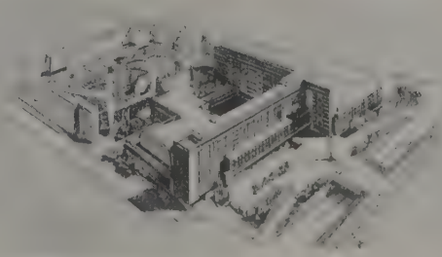

Quatrième prix

micro. C'est le cas, notamment, des résultats de votes importants au Palais-Bourbon, des déclarations de personnalités politiques lors d'une crise ministérielle, de la signature d'un accord. Qui imaginerait que la nouvelle, parvenue par téléphone à une salle de rédaction, doit être portée à un speaker installé deux étages plus haut et que ce sont, en fin de compte, les qualités de « sprinter » du rédacteur qui décident de la diffusion ou de la non-diffusion de l'information ? Que dire du cas, plus rare heureusement, d'une équipe de journalistes dont la salle de travail est située aux Champs-Elysées et le studio d'émission, rue Christophe-Colomb ou rue François-Ier ? C'est alors un feu rouge, un encombrement, voire un orage (le fait s'est produit) qui risque de compromettre le déroulement d'un programme. Que penserait l'auditeur s'il entendait, un soir, cette annonce d'excuse : « La voiture amenant notre chroniqueur X... étant prise dans un embouteillage, nous vous prions..., etc. » ? Et pourtant...

S'agit-il de musique ? Savait-on qu'un magasin abrite avenue de Friedland les instruments qui seront utilisés dans divers studios et que le déménagement quotidien des contrebasses, grosses caisses et autres instruments éminemment fragiles motive le fonctionnement d'une autre « navette » assurée par camion ?

CERTES, depuis huit ans, des progrès considérables ont été faits. Des trente-quatre groupes d'immeubles acquis ou réquisitionnés en 1945, on est parvenu à vingt et un en 1947 et à dix-huit actuellement (dont deux affectés exclusivement à la jeune télévision). Aux studios de fortune hâtivement aménagés dans d'anciennes salles à manger d'appartements ont succédé des installations très modernes. L'équipement technique s'est perfectionné, et telle émission ne part plus obligatoirement de tel centre « parce que celui-ci possède un magnétophone » ! Il reste que la Radio n'est pas « chez elle ». Locataire souvent indésirable, elle n'a pu, le plus souvent, entreprendre de travaux d'ensemble dans des locaux qui pouvaient, à tout moment, lui être retirés et qui, surtout, n'auraient pu être convenablement transformés qu'au prix d'investissements considérables. Tout en s'accommodant le moins mal possible du « provisoire », Dame Radio réclamait à chaque occasion la possibilité de s'installer chez elle, de construire à l'aide de matériaux appropriés des studios et des salles dont les formes conviennent à la prise de son par microphone, de grouper ses innombrables services administratifs et techniques pour leur permettre de travailler autrement que par l'intermédiaire de standards téléphoniques et de cyclistes porteurs de messages, de conserver ses archives considérables ailleurs que dans des fonds de couloirs ou dans des cuisines désaffectées (la documentation des services d'information, qui fut un moment installée dans les boxes d'un ancien chenil, se partage actuellement deux séries de bureaux exigus, les fichiers se trouvant à un deuxième étage, les dossiers, au cinquième !)... Elle vient enfin d'avoir gain de cause et, ayant obtenu un terrain, choisi le plan de sa future maison, elle peut envisager sérieusement cette fois la construction d'un immeuble spécialement et exclusivement destiné à ses services, de la direction générale à la taxe, en passant par tous les aménagements techniques et artistiques indispensables à ses productions. A quelques signatures près, le dossier de la « Maison de la Radio de Paris » est aujourd'hui complet et le premier coup de pioche doit être donné au cours du premier semestre de 1954. Dame Radio peut raisonnablement compter entrer dans la maison de ses rêves avant la fin de 1958.

IL lui aura fallu une bonne vingtaine d'années pour parvenir ainsi à ses fins, après avoir connu espérances et désillusions successives. Cette fameuse « Maison » a tant voyagé, sur le papier : de la rue Monsieur au quai Branly, du rond-point de la Défense au domaine de Brimborion (où l'on posa même, « virtuellement », une première pierre). Ne faillit-elle pas un moment être remplacée, provisoirement et simultanément, par un centre Rodin agrandi et un théâtre Pigalle aménagé ? Reprenant courage, elle lança, voilà bientôt quatre ans, un slogan : « Quatre ans, 4 milliards, 400 millions par an d'économies. » Les quatre ans seront quelque peu allongés, les 4 milliards deviendront 5, mais l'essentiel est que la R. T. F. soit finalement venue à bout des oppositions de principe, des obstacles budgétaires ou politiques. Il lui reste bien encore à comparaître devant le Conseil général des bâtiments, la Commission des sites, la Commission départementale d'urbanisme et le Service du permis de construire ; mais ce sont là d'ultimes démarches n'offrant guère de danger pour un projet aussi mûrement réfléchi que celui qui a été finalement retenu cette année.

L'acte notarié donnant à la R. T. F. les droits de propriété sur le terrain cédé par la Ville de Paris entre le quai de Passy et les rues de Boulainvilliers, du Ranelagh et Raynouard a été signé le 18 mai dernier ; le choix du projet d'édifice a été fixé le 26 mai par l'attribution des prix aux lauréats du concours ouvert en novembre 1952. Plans et maquettes permettent la visite anticipée de la Maison de Dame Radio.

DISONS tout de suite que cette maison, telle que l'a conçue M. Henri Bernard en tenant scrupuleusement compte de la future propriétaire (ou plutôt « occupante », puisqu'il s'agit de biens du domaine public), se présente sous la forme d'un ensemble unique en son genre. En effet, l'exemple américain est ici sans grande valeur, le problème ne se posant pas de la même façon outre-Atlantique en raison de la multiplicité des stations. Les réalisations britannique, belge, hollandaise, danoise, canadienne ou suisse, fort intéressantes en elles-mêmes, correspondent à des exigences moindres. Il n'existe nulle part un édifice comparable à celui qui doit s'élever quai de Passy. Un sommaire des demandes présentées aux architectes français est à lui seul significatif, ainsi qu'en témoigne ce tableau emprunté au mémoire remis l'an passé à chacun des concurrents, sous le titre *Détail des besoins :*

Direction générale : quarante bureaux, quatre salles de 100 m², une de 50 m², trois de 80 m².

Inspection générale : dix bureaux, une salle de 80 m².

Services sociaux : quinze bureaux, une salle de 150 m², une cantine pour six cents personnes, un bar, une bibliothèque, une crèche de 200 m², quatre chambres d'accueil.

Taxe : quinze bureaux, une salle de 200 m², cinq de 150 m².

Centre d'enseignement : huit bureaux, trois salles, deux ateliers, un studio.

Services techniques : cent quarante bureaux, une salle de 60 m².

Services artistiques : cent quarante bureaux, une salle de 60 m².

Emissions parlées : quatre-vingts bureaux, huit salles de 60 m², huit cabines d'écoute, cinq cabines téléphoniques.

Emissions vers l'étranger : quarante bureaux.

Bibliothèques : dix-huit bureaux, locaux de 1.300 m².

Conservation des enregistrements : discothèque de 800 m², phonothèque de 400 m², filmathèque de 800 m², centre transit de 200 m², dépôt de 800 m².

Reportages : neuf bureaux, un studio de 70 m², un garage de vingt voitures, un atelier, un magasin de matériel de 250 m².

Studios : Informations : deux de 200 m³, huit de 100 m³, neuf de 60 m³ ; musique : deux de 5.000 m³ pour orchestres symphonique et lyrique, un de 3.000 m³, trois de 400 à 800 m³ pour la musique de chambre et le jazz, un dépôt ; variétés : un de 2.000 m³, trois de 600 à 1.000 m³ ; théâtre : cinq de 400 à 1.000 m³, vingt bureaux ; magazine : quatre studios de 70 à 100 m² ; montage : quatre studios de 100 m³.

Exploitation : soixante-dix bureaux.

Salles publiques : concert, 12.000 m³.

Enregistrement et montage : six bureaux, douze cellules de montage, neuf d'enregistrement, un atelier de copie, un magasin.

Cabines-programmes : six comportant trois pièces de 25 m² chacune.

Centre de distribution de modulation : salle technique de 250 m², standard téléphonique de 150 m², répartiteur téléphonique de 130 m², atelier de 100 m², magasin de 80 m².

Services généraux : magasins 500 m², ateliers 500 m², archives 300 m², dépôt mobilier 500 m², dépôt de matériel d'orchestre 500 m², cabine haute tension 150 m², salle d'énergie 300 m², chaufferie, centrale de conditionnement d'air.

CE CLICHE ILLUSTRE l'une des « acrobaties » réalisées quotidiennement dans l'un des studios du Journal parlé. L'émission « Actualité de Paris » s'achève deux minutes environ avant le commencement du « Journal parlé » de 13 heures, et tandis que les auteurs du magazine de 12 h. 30 achèvent une émission le responsable du bulletin d'informations et le speaker de l'émission suivante (en noir sur notre schéma) se glissent dans le studio exigu pour être « prêts à démarrer » à temps.

LA PREPARATION D'UNE EMISSION musicale exige tout d'abord (qui l'imaginerait ?) le déménagement des instruments de musique du magasin de l'avenue de Friedland au studio d'émission. Plusieurs fois par jour, les instruments sont ainsi « transférés » d'un point à l'autre de la capitale.

L'UN DES STUDIOS ANCIENS dont dispose actuellement la R. T. F. au « centre Moisan » pour les émissions lyriques. Il est visible que la salle n'a pas été édifiée à l'intention de la radiodiffusion. L'acoustique serait assez convenable si la salle ne renfermait qu'une vingtaine de personnes... On en compte régulièrement de 100 à 150 !

Cette longue énumération était impérative et chacun des vingt-six concurrents dut en tenir compte, ainsi, bien entendu, que des nécessités de circulation et du groupement de divers ensembles production-émission. Tous les projets présentés (à raison de quinze planches de 2 m² pour chacun) attestent de la qualité de l'architecture française : quatre d'entre eux étaient « excellents », dix autres « bons », seuls cinq ou six n'offraient guère d'intérêt.

L'originalité du projet retenu s'affirme aussi bien dans la structure interne de la « Maison » que dans son aspect extérieur : le large ensemble circulaire de neuf étages abrite les services productifs, tandis que le parallélépipède central de 48 mètres de hauteur est destiné au « stockage » de toutes les « conserves » sous forme de textes, disques, films ou fils magnétiques.

La couronne circulaire comprend en outre quatre étages situés au-dessous du niveau du sol. Si l'on va de bas en haut, on trouve successivement, sous terre :

A 14 m. 10 : un abri pour le central technique en cas de guerre ;

A 9 m. 40 : dépôts, chaufferie et conditionnement d'air :

A 6 m. 40 : les dépôts de mobilier, les archives et le matériel d'orchestre ;

A 3 m. 20 : la centrale de commandes électriques, les foyers publics, les grandes salles publiques et les studios de musique.

Cette disposition, fort heureuse, facilite l'isolement acoustique des salles et des studios destinés aux émissions musicales.

Au rez-de-chaussée se trouvent le grand hall public ainsi que le balcon des salles publiques, le hall de la direction générale, la centrale technique, les cabines-programmes, les studios de montage, les cellules d'enregistrement et de montage, les foyers et les studios pour théâtre, variétés, magazine et musique.

Au premier étage sont groupés les services « extérieurs », c'est-à-dire la taxe, l'enseignement et le reportage. Au deuxième : émissions parlées et étranger, le centre de modulation, la direction générale. Au troisième : les bureaux des émissions parlées, consultations, bibliothèques, inspection générale. Au quatrième : un « niveau soupape » pour l'information et les programmes artistiques. Au cinquième : les services des programmes artistiques. Au sixième : les services administratifs. Au septième : les services techniques. Au huitième : les services sociaux.

Le problème de la circulation a reçu une solution particulièrement heureuse : périphérique, pour les artistes ou les journalistes ; centrale, pour les techniciens. La Maison de la Radio étant appelée à être visitée assez souvent par un public qui ne doit pas gêner le travail ou les déplacements du personnel, un circuit spécial est prévu qui permet aux visiteurs de « tout voir » sans être vus, sans jamais rencontrer aucun membre du personnel : il s'agit d'une galerie à baies et à hublots vitrés formant un circuit complet de l'entrée à la sortie. La circulation automobile a été soigneusement étudiée, elle aussi ; un garage de deux cent cinquante voitures, en deux étages souterrains, est mentionné dans le plan. La question du dégagement devrait être résolue grâce à un passage supérieur sur le quai de Passy, épargnant aux véhicules d'avoir à couper une file.

Mais le « clou » de cette maison sera la grande salle publique, qui doit être, selon le désir exprimé par le général Leschi, « l'écrin de l'Orchestre national ». Ce dernier pourra enfin se produire en public, comme il est souhaitable, dans les meilleures conditions techniques de diffusion. N'oublions pas, enfin, que cette maison doit être celle de la Radio... et de la Télévision. L'une des deux grandes salles publiques sera équipée d'une scène tournante. Elle comporte un plus grand nombre de loges d'artistes, un local plus important pour le matériel. Elle est accessible directement pour les camions transportant les décors.

Ajoutons que les servitudes imposées lors de la cession du terrain sont respectées. La Radiodiffusion réserve à usage d'habitation une bande de terrain représentant la moitié du périmètre de l'ensemble, elle ménage les « espaces verts » convenables sous forme de squares et de jardins publics. Précisons que la disparition du stade provisoire établi en 1945 sur le terrain ne privera pas la population parisienne, puisqu'il était réservé à l'Association sportive de la préfecture. Quant aux enfants des écoles voisines qui y venaient pratiquer la culture physique, il sera facile de leur ménager une salle couverte et un petit terrain de sport dans l'ensemble de « verdure » prévu.

Rien, on le voit, n'a été oublié. Il est vrai que Dame Radio a eu amplement le temps de concevoir la maison de ses rêves avant de pouvoir songer à l'édifier réellement.

Claude Thomas.

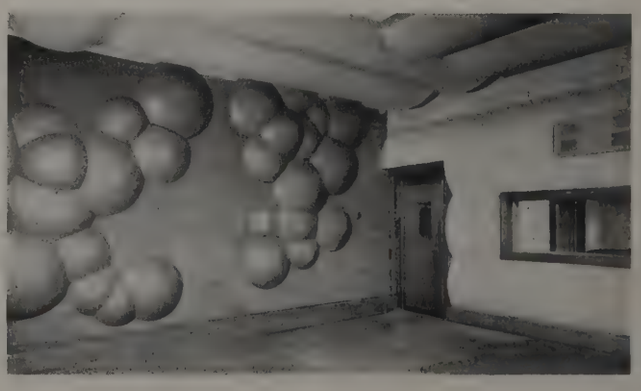

L'UN DES STUDIOS MODERNES de « musique de chambre », installé au « centre expérimental Rodin ». La forme de la pièce, son revêtement ont été spécialement conçus et réalisés pour l'usage auquel elle était destinée. La réflexion du son sur les parois, sa transmission par un microphone central ont été étudiées « avant » la construction du studio.

LE SKI

★

LES CHAMPIONS FRANÇAIS SAURONT-ILS REPRENDRE LA PREMIÈRE PLACE ?

PAR MICHEL CLARE

Dès les temps les plus reculés, les hommes utilisèrent des patins de bois recouverts de peaux de bêtes pour glisser sur la neige. Le ski possède sa préhistoire. Des gravures rupestres en portent témoignage, telles celles qui furent découvertes en 1933 par l'explorateur norvégien Gjessing sur des rochers au delà du cercle polaire.

Du passage d'un moyen de sustentation sur la neige, la raquette — qui permet de marcher et de courir, et qui prend des formes diverses, depuis le cercle jusqu'à la planche enveloppée de cuir — à un instrument assurant la progression en glissant sur la neige il n'y a qu'un pas... un pas glissé, et c'est ainsi que l'on inventa le ski.

Selon les époques et les régions, celui-ci revêt des aspects différents : tantôt les deux skis sont courts et rappellent la raquette, tantôt ils sont très longs (2 m. 50 à 3 mètres), tantôt, et en particulier chez les Lapons, l'un des skis est nettement plus long que l'autre, le plus court sert à se propulser. « ... Si l'homme ou la femme ont 6 pieds de haut, l'un des bois en aura autant juste et l'autre en aura 7 », précise, au XVI[e] siècle, Olauf le Grand ; ce qui présente un habile compromis dans la rivalité entre le ski court et le ski long qui commence à partager nos skieurs.

Au cours de l'histoire, les textes et les légendes se rapportant au ski abondent. En 618 les annales de la dynastie chinoise Tang font mention d'une course de ski. Mais c'est dans les traditions scandinaves que le ski se situe au premier plan des préoccupations de populations qui sans lui seraient condamnées à une quasi-immobilité pendant la majeure partie de l'année. La mythologie nordique oppose à Odhinn, dieu inspiré de la grande magie des Runes, une réplique prométhéenne, Ullr, « le dieu du ski », qui donna aux hommes ce don fabuleux, ces deux longues lames de bois qui possèdent un caractère sacré et sont déjà les clés de la possession du monde. Les histoires des rois norvégiens signalent qu'au IX[e] siècle des concours de ski avaient lieu à la fête de Noël ; et un siècle plus tard la course de ski compte parmi les arts des chevaliers nordiques. En 1200 le roi Sverre utilise, au cours de la bataille d'Oslo, des estafettes sur skis. En 1520 le futur roi de Suède, Gustave Vasa, échappe aux mains des Danois, s'enfuit en skis et commence la bataille pour l'indépendance de son pays. De nos jours, chaque année une grande course met aux prises les meilleurs skieurs du monde sur le parcours du roi.

Jusqu'au XIX[e] siècle le ski demeurera l'apanage des pays scandinaves et de la Russie. Il sert au combattant, aux communications, à la poste et, de temps à autre, il alimente l'esprit gratuit d'émulation au cours de fêtes locales.

Au XVII[e] siècle, cependant, la pratique du ski, sous une forme rudimentaire, se manifeste en Angleterre, dans le Devonshire, et en Autriche, dans la Carniole. Mais il s'agit de phénomènes isolés et sans lendemain.

Au cours du siècle dernier apparaît le sport, le goût de la compétition et du jeu. Cette mentalité nouvelle trouve dans le ski un magnifique instrument. En France la curiosité se pique, et *le Magasin Pittoresque* consacre en 1835 un article sur le « Régiment des Patineurs norvégiens ». La même année, Balzac écrit, avec *Séraphita*, le premier grand roman qui évoque l'engin utilisé par les Scandinaves : « En un moment leurs « patins » furent rattachés et tous deux descendirent le Falberg par les pentes rapides qui l'unissaient aux vallées de la Sieg. Une intelligence miraculeuse présidait à leur course ou, pour mieux dire, à leur vol. » *Séraphita* nous peint

la Norvège. Et c'est en ce royaume que le ski connaît un regain de faveur. En 1843 se déroule à Tromsö la première course officielle, gagnée par un Finlandais. De 1870 à 1880 le ski norvégien accuse son caractère sportif. Des concours sont organisés à Christiania, dans lesquels se distinguent les paysans du district de « Télémark », d'où ce nom donné au premier style.

Le premier « ski-club » du monde est créé. En 1879 un jeune Norvégien réalise en skis un saut de 23 mètres. Le ski prend son vol. Il apparaît dans les Alpes, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et dans les Vosges. En France l'alpiniste Duhamel fait des essais dans le Dauphiné dès 1878 et fonde le Ski-Club des Alpes en 1896. Le développement du ski dans l'armée, à Briançon, dès 1901, contribue à la diffusion de ce nouveau mode de déplacement. La vogue va croître et s'affirmer surtout dans la vallée de Chamonix. En 1909 Alfred Couttet est le premier Français qui prend part à la célèbre épreuve internationale de Holmenkollen. Deux ans plus tard, à Mürren (Suisse), est organisé le « Kandahar », première course de descente libre. Jusqu'alors les concours ne comportaient que des épreuves de fond et de saut. En 1924 les Jeux Olympiques d'hiver se déroulent à Chamonix, mais la descente et le slalom n'y figurent pas encore.

MIL NEUF CENT TRENTE MARQUE LA NAISSANCE DU SKI MODERNE...

PENDANT des années les Anglais vont mener une campagne pour introduire ces deux disciplines nouvellement nées dans les compétitions officielles ; Arnold Lunn, « le père du ski alpin », en établit les règlements, il les soumet à la Fédération internationale, qui les adopte en 1930. L'année suivante la descente et le slalom sont inscrits au programme des championnats du monde.

De 1930 on peut dater la naissance du ski moderne.

A ce moment-là s'ouvrent toutes grandes les portes du bonheur. La terre apparaît comme un grand terrain de jeu que l'automobile et l'avion parcourent en tous sens avec une rapidité vertigineuse. Sur les théâtres triomphent les pièces de Giraudoux. Les livres de Paul Morand découvrent l'enchantement du monde moderne.

Le ski offre au plaisir des hommes un instrument supplémentaire d'exploration et un jouet nouveau. *La Revue du ski* publie son son premier numéro.

Les skieurs sont alors les défricheurs d'un univers pur, inviolé ; et une fraternité profonde les lie par delà les âges aux premiers Samoyèdes qui glissèrent sur les espaces blancs. Ils sillonnent la montagne avec une foi de catéchumènes et une ferveur qu'on ne retrouvera jamais plus. Ils en parlent avec des tremblements. Colette, dans une chronique remarquable, se fait l'écho de ces battements de cœur : « Royaume candide, précaire, éternel, ô neige !... Tu vois tes fidèles quitter l'hôtel au petit jour, à l'heure où l'aube rapide laisse dormir le pied violacé des monts, mais découpe leur front comme dans un métal orangé, dur, incandescent, qui taillade l'azur. Ils partent, leurs longues ailes de bois effilé liées sur l'épaule et le double bâton dans la main. Ils sont sages et graves comme s'ils avaient tous dix ans. »

Et voici que le ski se pare d'une autre fascination : la vitesse. Le 14 janvier se dispute à Saint-Moritz le premier kilomètre lancé, épreuve au cours de laquelle deux jeunes skieurs autrichiens, les frères Lantschner, dépassent, durant la centaine de mètres de plus grande pente (37°), 105 kilomètres à l'heure. Ils ont franchi cet espace en position accroupie de recherche de vitesse, leurs skis étaient munis d'arêtes métalliques, les carres : encore une innovation !

La descente devient l'aristocratie du ski. On abandonne le ski de fond, les longues randonnées pour se livrer à la pente, et l'on cherche les moyens d'aller de plus en plus vite.

Le ski devient plus souple, plus léger. Son glissement est amélioré en enduisant sa face interne de « fart ».

... NAISSANCE AUSSI DES PREMIÈRES STATIONS DE SPORTS D'HIVER

LES stations commencent à se développer. Les montagnes s'animent. Autour du ski gravitent toutes les branches de l'activité humaine, l'industrie, le commerce, le tourisme.

Les premiers grands centres de sports d'hiver s'étendent autour des emplacements déjà équipés pour l'alpinisme et qui disposent d'un téléphérique : Chamonix, le Mont-Revard, au-dessus d'Aix.

Mais la faveur du ski nécessite de nouvelles stations qui lui soient uniquement consacrées. Voici l'époque des grandes découvertes. Des villages perdus au fond des vallées deviennent, en quelques années, des stations internationales : l'Alpe d'Huez, Val-d'Isère, Courchevel.

Les stations se fixent à des altitudes de plus en plus élevées ; le grand centre voisine autour de 1.800 mètres ;

Possibilité d'ouvrir de nombreuses pistes, depuis celles qui sont réservées aux débutants jusqu'à la piste de compétition ;

Puissants moyens de remontée mécaniques (monte-pente, télébennes, téléphériques). Un des meilleurs exemples de ces « stations champignons » nous est fourni par l'Alpe d'Huez. « L'Alpe d'Huez, écrit en 1930 un voyageur, se trouve à 1.850 mètres et est formée par quelques huttes bien primitives dans lesquelles les habitants d'Huez passent l'été avec le bétail. Sous l'épaisse couche de neige, ce petit hameau semble être un troupeau perdu dans l'immense étendue blanche. »

Aujourd'hui l'Alpe d'Huez est un grand centre international qui possède un téléphérique, 6 monte-pente, 30 hôtels, 33 moniteurs...

Depuis 1937 sont intervenus deux événements importants qui ont contribué à l'essor des stations françaises :

les victoires des skieurs français dans les rencontres internationales ;

la création de la méthode française de ski.

FORMÉS SELON LA MÉTHODE AUTRICHIENNE NOS CHAMPIONS ONT CRÉÉ LA MÉTHODE FRANÇAISE DE SKI

A L'ORIGINE du ski français se dessine la silhouette d'Emile Allais. Né à Megève en 1914, il pratique très jeune et dès 1932 il se perfectionne auprès des moniteurs autrichiens qui enseignent dans les stations françaises.

Car les Autrichiens sont les maîtres du ski alpin. Ils ont réussi à substituer à la méthode nordique, qui convenait peu à la descente, une technique nouvelle, œuvre d'un skieur de génie : Hannes Schneider, qui a trouvé, dans les montagnes de l'Arlberg, le moyen de changer de direction en pleine pente, face à la vallée. Il s'agit d'une méthode, fondée sur l'enseignement du chasse-neige, qui aboutit au « stem » ; le virage « stem » s'exécute sur toutes sortes de pentes et dans presque toutes les conditions de neige. Il convient admirablement aux pistes autrichiennes. Son assimilation est simple : au début du mouvement les skis sont parallèles, on les ouvre en demi-chasse-neige avant le virage, on déclenche la rotation du buste et l'on procède à l'agenouillement ; les skis redeviennent parallèles au moment où le mouvement entre dans sa phase finale.

La Fédération française de ski a recours aux entraîneurs autrichiens pour la préparation de ses coureurs. Emile Allais reçoit les conseils des meilleurs maîtres ; en 1935 déjà il se distingue en enlevant la seconde place à la descente de Mürren.

En vue des championnats mondiaux de 1937, l'équipe de France est confiée, pour la descente, au Suisse Rominger et, pour le slalom, à l'Autrichien Anton Seelos, tous deux champions du monde. Seelos, en particulier, va contribuer à l'évolution du ski français. Son style, tout instinctif, est en avance sur le temps.

Suivant l'entraînement aux côtés d'E. Allais, se trouve le capitaine de l'équipe, Paul Gignoux, dans l'esprit duquel les démonstrations du skieur autrichien jettent des traits de lumière. Anton Seelos a le ski dans le sang, mais il est incapable d'expliquer la mécanique de ses mouvements. Son style, cepen-

1905, LA PREMIÈRE TECHNIQUE DE DESCENTE DE SKI : un long bâton qui sert autant d'appui que de gouvernail.

dant, ouvre la voie à une technique inédite du virage.

Allais et Gignoux ont alors le sentiment qu'il est possible de dépasser la méthode autrichienne, de trouver quelque chose de nouveau.

Pendant des semaines, les deux amis exécutent tous les gestes fondamentaux du ski, ils les décomposent, ils se livrent à un profond travail analytique, multiplient les expériences, les recherches.

Et tout à coup l'inattendu arrive. Aux championnats du monde, Emile Allais emporte une double victoire, premier à la descente, premier au slalom. Mais ce n'est pas un aboutissement, plutôt un départ. Le soir même Paul Gignoux a l'intuition que ce succès leur offre une chance inespérée et décisive, une occasion à ne pas manquer. Il ouvre l'avenir. Les deux hommes se mettent au travail, en compagnie de Blanchon, secrétaire général de la Fédération. Quelques mois plus tard paraît *la Méthode française de ski*, par P. Gignoux et E. Allais.

U. OF I.
LIBRARY

Position normale en pente faible et position en avancé pour forte pente.

Mauvaise position (en recul) et position correcte.

Ecart des skis en neige glacée...

... en neige facile.

CHRISTIANIA PUR AVAL. Skis parallèles (méthode française).

PETIT LEXIQUE DU SKIEUR

AMONT : vers la montagne, le haut. — **AVAL** : vers la vallée, le bas.

BRIANÇON (arrêt de) : la chute d'un skieur, manière primitive de s'arrêter en se laissant choir.

CARRES : arêtes latérales vissées sur le ski, permettant aux skis de mordre sur la neige dure.

CHRISTIANIA : virage ou arrêt dans lequel les skis sont maintenus parallèles et groupés.

ÉCLATER : se dit d'un skieur qui fait une chute violente, en pleine vitesse.

FART : enduit que l'on étend sur la semelle des skis pour les rendre plus glissants en descente, ou moins glissants en montée.

FIXATION : système qui permet de fixer le pied sur le ski ; se compose de l'étrier, dans lequel l'avant du pied s'engage ; de courroies, d'une plaque de sous-pied et, selon le modèle, d'un ressort talonnier.

NEIGES : **poudreuse,** se dit d'une neige pulvérulente fraîchement tombée (à une température inférieure à 0 degré), peut être plus ou moins « profonde », selon que les skis enfoncent ou non ; **damée,** neige poudreuse tassée par les skieurs ; **mouillée,** neige humide et molle, peu glissante ; **croûtée,** neige dangereuse, durcie superficiellement par le gel ; **tôlée,** neige d'abord fondue qui, à la suite du gel, a pris la consistance de la glace ; **de printemps,** ou neige gros sel, neige transformée en cristaux granuleux, très glissante.

SCHUSS : descente directe en pleine vitesse et selon la ligne de plus grande pente.

SLALOM : descente consistant en une succession de virages. Epreuve de compétition au cours de laquelle un skieur doit évoluer avec la plus grande vitesse possible, sur une piste jalonnée de « portes » dont le franchissement est obligatoire. Les **portes** figurent l'espace limité par deux fanions.

SPATULE : la partie avant recourbée du ski.

STEM CHRISTIANIA. Skis « ouverts » (méthode autrichienne).

Le corps doit être bien d'aplomb sur les skis.

I. Prendre de la carre en descente. II. Lâcher les carres au dérapage.

Début du virage chasse-neige.

Rotation.

Phase finale du mouvement.

QUELQUES CONSEILS

Il convient d'arriver aux sports d'hiver en parfaite forme physique. Avant de partir pour la montagne, reprenez le chemin du stade ou de la salle de culture physique.

— Tout l'effort consacré à l'équipement doit porter d'abord sur les chaussures. Il ne faut pas hésiter à mettre le prix pour avoir des chaussures solides, imperméables, maintenant bien la cheville. Quant aux skis, choisissez-les avec un compagnon très expérimenté ou un moniteur.

— Pour choisir votre station, consultez les bulletins d'enneigement. A moins de 1.500 mètres il ne faut pas compter sur la neige en permanence. Rejoignez une station d'altitude très élevée ou qui dispose de moyens de remontée mécaniques (téléphériques ou monte-pente) permettant l'accès aux neiges éternelles. N'oubliez pas qu'à Noël et à Pâques la montagne est surpeuplée.

— Ne pas hésiter à prendre des leçons de ski, surtout des cours collectifs, où, l'esprit de compétition aidant, on progresse considérablement. Dans chaque station se trouve une école de ski. Allez frapper à sa porte.

— Adhérez à la Fédération française de Ski ou à un club affilié : vous bénéficierez de réductions importantes sur les téléphériques et les cours de ski. En cas d'accident, vous disposerez d'une assurance spéciale.

POUR SE GARDER DES ACCIDENTS :

— Si l'on a des articulations fragiles, les bander avant de faire du ski ;
— Prendre des précautions pour éviter les brûlures du soleil, particulièrement violent sur la neige ;
— Si l'on a voyagé de nuit, ne pas faire de « descentes » dans la journée, s'accoutumer aux skis en marchant ;
— Ne pas oublier que le manque de sommeil relâche les réflexes ;
— Ne pas s'engager sur une piste avant de connaître le degré de sa difficulté et l'état de la neige. S'abstenir en neige tôlée ou croûtée. Se méfier des rails (traces creusées par d'autres skieurs) ;
— Ne jamais partir seul.

LES CARACTÈRES DE LA NOUVELLE MÉTHODE

La publication provoque une véritable révolution, le mot n'est pas trop fort, dans le monde du ski. Elle instaure une technique « d'attaque ». Aux virages freinés de la méthode autrichienne se substitue le « christiania pur », clef de voûte de la nouvelle méthode, dans lequel les skis demeurent parallèles tout le long du virage et qui permet au skieur de plonger vers la vallée.

Le ski y est défini de A à Z, avec une précision mathématique, et la progression est conduite avec une rigueur qui rappelle la démarche cartésienne.

Dans cet ouvrage est analysée la technique fondamentale, la mécanique des mouvements du ski. Elle représente une synthèse de tout ce qui a été fait en cette matière antérieurement et elle dissèque un geste essentiel et nouveau du ski, sur lequel la technique se construit : l'avancé.

Dans l'avancé, le corps du skieur est placé en avant de la ligne perpendiculaire aux skis, élevée au milieu des étriers. Le skieur se trouve en position de léger agenouillement, c'est-à-dire que ses chevilles et ses genoux sont pliés, ce qui déleste l'arrière des skis et peut permettre d'amorcer un virage rapidement. Tourner vite et court — grâce au christiania pur aval — tel est l'objet de la nouvelle méthode.

On trouve également dans cet ouvrage la nomenclature détaillée des procédés d'application en ce qui concerne l'enseignement et la compétition.

La première réussite de la méthode française est apportée par James Couttet, qui, à l'âge de seize ans, enlève, en 1938, les championnats du monde. Après la victoire du jeune coureur de Chamonix, les experts se penchent sur les photographies et sur les films : il n'y a aucun doute, du début à la fin de son parcours, James a appliqué intégralement les gestes de la technique française.

DANS LES NOMBREUSES ÉCOLES DE SKI...

Sur les bases établies par Paul Gignoux, la Fédération française entreprend une vaste politique en faveur du ski, de la diffusion de son enseignement, selon des principes communs, dans toutes les stations de sports d'hiver. Elle bénéficie, dans sa tâche, de l'appui précieux des gouvernements successifs. Au départ, MM. Léo Lagrange et Gaston Roux, qui ont assisté aux championnats du monde de 1937, comprennent la nature et l'ampleur de l'œuvre à accomplir. Ils y souscrivent pleinement. Un premier cours de moniteurs, dirigé par E. Allais et P. Gignoux, se tient en décembre 1937 au col de Voza. Au début de l'année 1938 un centre permanent d'enseignement est ouvert à Val-d'Isère : l'Ecole supérieure de ski. Cet établissement est pris en charge en 1942 par le Commissariat aux sports puis, à la libération, par la direction générale de la Jeunesse et des Sports.

A l'heure actuelle l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme a son siège au cœur de la vallée de Chamonix. Tous les moniteurs français suivent ses cours. Elle assure, à l'échelon supérieur, l'enseignement du ski et la préparation à la compétition de nos meilleurs champions.

La profession de moniteur de ski est parvenue à une codification très précise. Elle est réglementée par une loi, et seuls les titulaires d'un diplôme d'Etat ont le droit d'enseigner.

La formation d'un moniteur est échelonnée sur plusieurs années. Il doit, au cours d'un examen régional, passer des épreuves de « capacité ». Après celles-ci il est envoyé pour un premier stage à l'Ecole nationale. Le stage dure environ un mois, à l'issue duquel l'intéressé passe — premier grade de monitorat — l'examen de moniteur auxiliaire. Pendant plusieurs saisons il doit enseigner dans une station puis revenir à l'Ecole nationale, où il passe le second grade : le diplôme de moniteur de ski, qui consacre l'aptitude à exercer la profession. Muni de son titre, le moniteur rejoint sa station, où il retrouve son école de ski. Les sept moniteurs chefs formés en 1937 sont devenus 500, dispersés dans 67 écoles de ski.

...L'UNITÉ DE L'ENSEIGNEMENT EST RESPECTÉE

C'est à l'école de ski que le touriste s'adresse pour prendre ses leçons. Dix-neuf écoles comprennent les sept classes d'enseignement, qui représentent le cycle complet de l'apprentissage du ski par la méthode française et la découverte progressive des enchantements que dispense le ski. Dans toute la France, quelle que soit la station, cette unité est respectée. Les écoles de ski délivrent des cartes de classement, et l'élève qui quitte une station pour une autre peut reprendre son instruction au stade où il l'a laissée.

A 10 heures du matin, dans les centres de sports d'hiver, les écoles de ski rassemblent leurs élèves et forment les cours collectifs. Chaque cours comprend une douzaine d'élèves au maximum, dirigés par un moniteur. Les cours collectifs ont généralement plus de succès que les leçons particulières, en raison de l'esprit de jeu et de compétition qui s'y manifeste, l'émulation favorisant le progrès. La leçon dure deux heures environ. Le matin est réservé à la technique des mouvements et l'après-midi, à la promenade d'application. La séance matinale est précédée de quelques minutes d'éducation physique, afin de se mettre « en jambes ». Il faut avoir vu, à l'heure où le soleil commence d'illuminer les vallées, le lieu de rassemblement des cent, deux cents, quatre cents élèves, dont les anoraks émaillent la neige de taches multicolores, pour comprendre quelle animation les écoles de ski donnent à la station et comment elles lui confèrent un charme incomparable. Puis les groupes se brisent et les longues files de skieurs se dirigent vers leurs lieux d'action, qui vers le téléphérique, qui vers le monte-pente, qui vers les champs de neige réservés aux débutants.

En septième, l'on apprend à porter les skis, à les chausser, à marcher à plat en montée et à descendre une faible pente. La classe de sixième est consacrée à l'étude du chasse-neige, qui permet de freiner, de tourner et de s'arrêter : la route de la première descente « slalomée » est ouverte.

A l'issue de la classe de cinquième, le skieur conquiert déjà la montagne. Il sait déraper, passer les bosses et les creux, changer de direction en pas tournant, et il « attaque » des pentes plus raides.

UN UNIVERS PRIVILÉGIÉ

En quatrième, l'élève pénètre les arcanes du ski français : les christiania — appel, rotation, agenouillement — d'abord l'amont puis l'arrêt. A la classe suivante, l'on aborde le christiania aval et les pistes difficiles. En deuxième, grâce à la possession du christiania pur aval, le skieur peut pratiquement tout faire, depuis la descente rapide jusqu'à la course en haute montagne. Au cours des deux dernières classes sont étudiés les évolutions en tous terrains et toutes neiges et le passage des portes de slalom. A la fin de la première, le skieur a la possibilité de passer le « baccalauréat » du ski, l'épreuve du « Chamois de France », qui distingue le skieur de qualité.

La progression de l'enseignement embrasse le ski dans sa totalité, et au fur et à mesure des perspectives nouvelles s'ouvrent sur les différentes façons de faire du ski :

Soit s'exercer sur les champs de neige proches. Le téléski mène au sommet d'une pente, que l'on descend, en grands lacets appliqués, indifférent aux « bûches » qui laissent aux vêtements une poussière nacrée ;

Soit affronter la descente pure ou le slalom. La nacelle du téléphérique emmène les skieurs au départ des pistes. Chacun choisit celle qui semble à sa portée, chausse les skis, noue les courroies et se met en route, tantôt prenant la pente « en schuss » genoux pliés, livré à la caresse du vent, tantôt « travaillant » sa technique, perfectionnant son style, s'efforçant de tourner où l'on veut, quand on veut, profitant du terrain, d'une bosse ou d'un creux ;

Soit partir en randonnée. C'est dans la pratique du ski de montagne — du ski de printemps, au moment où la neige est la meilleure — que les joies les plus pures et les plus secrètes du ski sont possédées. Le skieur sait qu'il va à la

LE SKI EST UN JEU D'ENFANTS A VAL-D'ISERE. Pendant que les parents se livrent aux descentes vertigineuses, la garderie accueille les tout-petits, qui sous la fraternelle surveillance d'une monitrice, sont initiés aux premiers pas du ski.

conquête d'un univers privilégié. Il choisit quelques amis, et le groupe quitte l'hôtel ou le chalet par le matin gris. Il se dirige vers le point à atteindre, un col, un sommet ou, là-haut, un refuge enfoui sous la neige. Pour la montée, les skis sont enveloppés de peaux de phoque, qui empêchent le glissement. Après la longue ascension, au cours de laquelle la sueur perle à la naissance des cheveux, on prend quelque repos puis l'on se livre aux joies de la descente. Les longues traces parallèles se dessinent sur la neige. De temps à autre le groupe s'arrête pour respirer profondément et contempler le décor qui découpe l'horizon.

LA MÉTHODE FRANÇAISE EST MISE EN QUESTION

Depuis son institution officielle, la méthode française ne laissa point que d'être critiquée. Seul le contenu des critiques se modifia au cours des années.

D'abord, il lui fut reproché de ne pas être une méthode d'enseignement accessible au touriste moyen, mais une technique de ski de compétition. Les tenants de cette opinion, qui n'ont pas désarmé, lui opposent les conceptions autrichiennes de ski de tourisme. Selon eux, ces dernières conviennent parfaitement aux « skieurs du dimanche » dépourvus d'ambitions sportives. La progression permet de passer rapidement à l'étude du « stem » et met à la disposition de l'élève, dans un temps relativement court, un moyen de tourner et de s'arrêter sur une pente facile, dont beaucoup se contentent, au rebours de l'enseignement français, qui est centré sur le christiania, skis parallèles, dont l'apprentissage est plus long et plus minutieux.

Ces dernières années, la guerre des méthodes s'est située sur un autre terrain : celui de la compétition. Au cours des rencontres internationales, des championnats mondiaux et des jeux olympiques, les skieurs français ont accumulé les défaites. D'où, tout naturellement,

l'on a conclu à la faillite de la méthode française.

Il serait sans doute possible de tirer des enseignements précieux des événements et des faits si une certaine confusion des genres ne présidait pas aux tirs conjugués des critiques. Tout se trouve mêlé, sans discernement : le tourisme, le sport, la technique, ses procédés pédagogiques d'application, les méthodes. Les assauts contre le bastion de la méthode française sont devenus plus retentissants encore en raison de la publicité qui s'attache aux événements sportifs.

Essayons d'y voir clair. Une méthode est en quelque sorte un système, un ensemble de règles codifiées pour des raisons pratiques et qui, dans le domaine sportif — en perpétuel devenir — sont, bien entendu, sujettes à évoluer.

Il ne fait aucun doute que l'enseignement du ski français n'a jamais réussi à lever l'hypothèque de la compétition, qui présida à son lancement. Ce fut une idée habile, à l'époque, d'avoir favorisé l'essor d'une méthode en l'appuyant sur les succès d'un homme (Allais) et de quelques autres. Le procédé publicitaire était bon, et le tourisme français en a bénéficié. Les Autrichiens l'ont d'ailleurs généreusement repris de nos jours.

En vérité, l'on créait une confusion.

La méthode française, procédant par ordre, a d'abord défini une technique française, celle d'Allais, qui dépassait celle de Seelos et dont la structure essentielle est constituée par l'analyse et la description des mouvements fondamentaux du ski. Il n'y a presque rien à reprendre sur ce point-là. La base est solide. A quelques détails près, tous les skieurs du monde utilisent cette technique élémentaire, chacun y mêlant la couleur particulière de son style.

Mais partant de cette assise se sont élaborées des méthodes d'application différentes pour l'enseignement et la compétition.

LA PLUPART DES STATIONS FRANÇAISES SONT EQUIPEES POUR FAVORISER LE SKI DE TOURISME

Sur le premier point, la méthode française a établi la progression des mouvements décrite plus haut à propos des écoles et qui peut paraître difficile en ce qu'aucune complaisance à l'égard de l'élève ne s'y fait jour. La clientèle des stations françaises est parmi celles qui skient le mieux au monde.

L'enseignement du ski français permet à n'importe qui de faire du ski rapidement, et dès la classe de cinquième — après le chasse-neige — c'est-à-dire, pour la majorité des gens, en moins de deux semaines, le touriste peut apprécier les plaisirs du ski, descendre, tourner, s'arrêter sur une pente ne présentant pas de difficultés. Mais il ne s'arrête pas là.

Il convient d'ajouter que la technique française est née sur les pistes de nos stations et que la nature du terrain, la déclivité des pentes, l'état de la neige ont contribué à provoquer la création d'une méthode s'adaptant à ces conditions. Le touriste moyen possédant le « stem » serait incapable de skier en sûreté sur les trois quarts de nos pistes, qui dans l'ensemble sont difficiles, bosselées et exigent une technique efficace, à base du virage skis parallèles, dans lequel on court le moins de risques d'accidents. Passant du chasse-neige au dérapage avant d'aborder les christiania, l'enseignement ne considère pas le virage comme la fin de l'art du ski, mais s'efforce d'offrir au skieur un ensemble de mouvements susceptibles de garantir le contrôle de la vitesse et la sécurité. Le dérapage, grâce auquel un débutant peut « attaquer » une pente difficile, est en outre la meilleure base d'études pour le christiania.

D'ailleurs, les stations, ayant compris le sens des critiques adressées au ski français, tentent d'y remédier en traçant un plus grand nombre de pistes d'un accès facile, réservées aux débutants. Les efforts d'équipement de ces dernières saisons ont été dirigés dans ce sens. Et les grands centres de sports d'hiver se sont enrichis de nombreuses pistes dites « familiales ». Le succès d'une station dépend maintenant, en grande partie, des possibilités immédiates que cette station offre au skieur moyen.

LE SKI COURT CONNAIT UNE VOGUE DE PLUS EN PLUS GRANDE

La faveur croissante portée au ski tend à faire naître un ski de tourisme aux caractères plus spécifiques encore. L'apparition du ski court, dont la vogue grandit chaque saison, va dans le sens de cette évolution de nature à provoquer prochainement la poussée d'une branche nouvelle à l'arbre de la méthode française.

La longueur des skis était jusqu'à présent déterminée de manière à permettre au skieur d'évoluer en toutes neiges et d'aller vite.

Le ski court offre d'autres avantages : il évite les accidents graves ; son apprentissage est rapide ; c'est un excellent moyen de déplacement, dont l'application est toute trouvée dans la randonnée en moyenne montagne ; il convient particulièrement aux personnes ne disposant pas de grands moyens athlétiques et permet de pratiquer le ski dans un âge très avancé. En revanche, son emploi limite le champ d'action du skieur : il interdit les longues descentes directes et les parcours en neige profonde. Après maintes expériences, le ski court idéal a aujourd'hui une longueur de 1 m. 65 et deux rainures sur sa face interne, ce qui l'empêche de « flotter » sur la neige

LE BANC D'ESSAI DE LA COMPETITION

La méthode française a fini par porter préjudice à la compétition parce qu'elle était trop parfaite, trop systématique. Comme elle permettait de très bien skier et d'aller vite, il suffisait que le champion en connût les éléments pour conquérir la victoire. Cela ne pouvait durer que quelques années. Pris dans les mailles du filet de la facilité, nos skieurs ont oublié que dans le domaine sportif la technique ne peut être qu'un auxiliaire, pas une fin. Leurs adversaires l'ont compris. Dès qu'ils ont su aussi bien skier que les Français — et la manière de James Couttet est toujours la bonne — ils se sont assuré les succès en faisant dépendre la victoire non de la seule technique, mais d'autre chose.

Depuis une dizaine d'années le sport suit une évolution qui donne à la force, à la souplesse, aux qualités fondamentales de la nature physique de l'homme la primauté sur la connaissance approfondie d'un style ou de recettes pratiques. Les stylistes ont fait place aux frappeurs, dont le jeu est généralement sans subtilité mais efficace. La technique, par sa nature même, est limitée, la force, jamais.

Les skieurs français ne l'ont pas pas toujours saisi. Et les Autrichiens, les Norvégiens puis les Suisses les battent non à cause de leur meilleure connaissance du ski, mais parce qu'ils ont de meilleures jambes, un meilleur équilibre, de meilleurs réflexes. Il ne s'agit plus de technique de ski, mais d'entraînement physique, et, si la technique française est toujours valable, la méthode d'entraînement a fait faillite ces dernières années.

LE CHAMPION EST UN CREATEUR

Il n'en demeure pas moins vrai que dans un ensemble aussi lié que le ski, qui touche au tourisme, le rôle du ski de compétition est de premier ordre tant par son caractère de propagande que par son ouverture sur l'avenir. Le champion étant, dans cette discipline sportive, un créateur. Tel Allais, tel Couttet. Le succès des skieurs en épreuves internationales se traduit toujours par un afflux de la clientèle dans les stations d'où ces skieurs sont issus.

Il existe entre l'enseignement et la compétition un rapport analogue à celui que définit la philosophie bergsonienne quand elle parle de morale close et de morale ouverte, et de leur action réciproque.

L'enseignement du ski en France est presque parfait. Mais la faiblesse manifestée par le ski de compétition lui cause du tort. Il devient urgent de procéder à l'étude d'une méthode française qui résolve ce problème.

Photographies Carabin.

Henri Oreiller, champion olympique 1948.

L'EQUIPEMENT MECANIQUE suisse compte certainement parmi les plus modernes du monde : ci-contre le télésiège de Flims.

L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE A TRANSFORMÉ LES SPORTS DE NEIGE

LE SKI EST DEVENU ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

PAR EDMOND NESSLER

IL n'est pas si ancien, l'âge héroïque du ski. Car il fallait une sorte d'héroïsme pour affronter de bas en haut des pentes qui ne promettaient à leur terme que la courte ivresse d'une descente. Avant cette récompense : la montée, une montée harassante en canard ou, dans la meilleure des hypothèses, par de pénibles cheminements. Pour une dénivellation moyenne sur piste normale, on pouvait calculer la durée de la descente en secondes et celle de la montée en minutes. Les précurseurs des années 1930 pratiquaient donc un sport sévère, où les joies rapides étaient préalablement payées de rudes efforts.

Et c'étaient des efforts inutiles. Le temps perdu ne se rattrapait pas et hypothéquait lourdement le perfectionnement du style, la sûreté du geste, la qualité de l'arrêt. Les appareils de montée mécanique ont heureusement permis de surmonter ces obstacles doublement fâcheux.

DES APPAREILS PEU ONEREUX EQUIPENT LA PLUPART DES STATIONS

COMBIEN naturel et combien convaincu était le souhait du skieur qui venait de parcourir sa piste. Plus d'un a dû rêver du tapis volant de la légende car, paradoxe du progrès technique, les ingénieurs ont conçu et réalisé d'abord les solutions les plus coûteuses, celles dont il n'était pas possible d'envisager raisonnablement la multiplication : le funiculaire et le chemin de fer à crémaillère.

Dans ce domaine, l'évolution a tendu à la simplification avec, successivement, le téléphérique composé de deux cabines d'une capacité de vingt à quarante personnes en va-et-vient ; le télécabine à deux et quatre personnes, avec départ et arrivée arrêtés ; le télébenne et le télésiège individuel, avec départ et arrivée en marche ; le télétraîneau, comportant deux traîneaux en va-et-vient d'une capacité de quinze à trente personnes ; enfin le téléski ou monte-pente, grâce auquel le skieur est tiré sur la neige par un archet, une selle ou une sangle.

Ces appareils, d'une installation moins onéreuse et, par conséquent, d'une exploitation plus rentable, équipent désormais des stations de plus en plus nombreuses et contribuent à l'épanouissement d'un sport qui gagne, par une impulsion soutenue, de saison en saison, de nouvelles couches sociales.

UNE STATION TOUTE SIMPLE

L'AFFLUX grandissant des pratiquants aurait sans doute encombré jusqu'à saturation les grandes stations classiques si, pour éviter la cohue, les skieurs n'avaient jeté leur dévolu sur des pistes hier encore peu fréquentées. Devant cette véritable fringale sportive, les hôteliers, les communes, les syndicats d'initiative ont suivi le mouvement. Les résultats sont parfois impressionnants.

Un exemple entre tant d'autres : quelques années avant la guerre, tout le monde savait en pays savoisien, d'Annecy à Thonon, qu'entre Morzine et Les Gets s'étendaient de magnifiques champs de ski, bénéficiant d'un enneigement excellent et d'un bel ensoleillement. Mais l'appareillage mécanique était nul, deux hôtels à peine confortables et quelques pensions modestes constituaient, en tout et pour tout, les ressources hôtelières de la localité.

Aujourd'hui l'on peut dresser un brillant parallèle qui n'est pas de simple coïncidence : à Morzine, à côté d'un téléphérique, d'un télébenne, de trois monte-pente se sont édifiés trente et un hôtels de toutes catégories, huit pensions de famille, cinq maisons d'enfants, au total deux mille lits disponibles. L'école de ski comprend sept classes, sous l'égide de dix-neuf moniteurs.

On ne sera donc pas surpris de la

AROSA, DANS LE PITTORESQUE CANTON DES GRISONS, est une station suisse typique. La sauvage beauté de la nature s'accommode de la proximité de demeures admirablement adaptées, accueillantes et confortables.

CE CHALET SOUS LA NEIGE (ci-dessous) exprime parfaitement le romantisme de la montagne allemande.

IL N'EST PAS D'AGE POUR LE SKI : à Klosters (Suisse), ces deux jeunes sportifs remontent avec allégresse la pente avant d'aller goûter, tout comme leurs aînés, à l'ivresse de la descente.

rapide croissance du tourisme d'hiver français, qui dispose d'un équipement comparable aux plus beaux d'Europe, soit dix-sept téléphériques ou télécabines, cinq funiculaires ou crémaillères, neuf télébennes, trois télésièges et plus de cent soixante téléskis. Il peut en particulier se targuer de posséder le téléski le plus long et le plus rapide du monde, le téléski de la Mayt à Vars : 2.700 mètres et 5 mètres-seconde ; le téléphérique le plus long d'Europe, celui de Serre-Chevalier, dont la dénivelée est de 1.130 mètres.

Une création française : Monetier-les-Bains. ★

Un village probablement unique en son genre a été édifié à Monetier-les-Bains, à une quinzaine de kilomètres de Briançon : c'est un village de chalets meublés, permettant au touriste de passer des vacances en pleine indépendance dans une atmosphère familiale. Les repas se prennent au restaurant.

Bien qu'il neige un peu partout sur le vieux continent, l'Europe de la neige est pratiquement limitée à cinq pays groupés autour du massif alpin : la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la France, qui essaime également quelques stations dans les Pyrénées, les Vosges, le Jura et l'Auvergne.

LA PETITE EUROPE DE LA NEIGE

LA Suisse a longtemps donné le ton, et il faut bien convenir qu'elle jouit d'une situation privilégiée. La montagne y est, si l'on ose dire, à portée de la main de quelque côté qu'on se tourne. De Genève il est facile d'aller passer le week-end à Saint-Cergue ou à Villars-Bretaye ; la distance est courte de Berne à l'Oberland, où Wengen et Gstaad se sont admirablement équipés ; dans le Valais, à proximité de Lausanne, Zermatt déroule ses belles pistes ; et qui ne connaît les célèbres stations des Grisons : Saint-Moritz, Arosa, Davos ?

Ces avantages naturels ont été, bien entendu, méthodiquement mis en valeur par l'organisation helvétique, qui, en matière de tourisme, ne le cède à aucune autre, mais l'initiative a débordé le cadre hôtelier pour accéder au plan national. C'est ainsi que, dans la plupart des cantons, les vacances scolaires ont été modifiées en fonction des sports d'hiver. A cheval sur décembre et janvier, les enfants et, par conséquent, les familles disposent d'un mois plein à consacrer à une cure d'oxygénation en montagne pendant la meilleure époque d'enneigement. L'idée fait son chemin loin au delà des frontières, puisqu'un certain nombre d'écoles britanniques l'ont déjà retenue.

De même, l'enseignement, qui, autrefois, était souvent empirique ou même inexistant, devient cohérent et systématique. Chaque année, les directeurs des écoles de ski de toutes les stations suisses sont convoqués dans un centre au début de décembre pour un stage de mise au point. Puis les directeurs, après quinze jours de travail en commun, regagnent leurs stations respectives et transmettent aux moniteurs les instructions qu'ils ont reçues au cours central. De cette manière, la méthode et les principes de l'enseignement du ski sont appliqués selon une progression uniforme dans tout le pays, ce qui permet, notamment, aux élèves de changer sans inconvénient d'école en cours de saison. Cette année le stage des directeurs de ski a eu lieu à Arosa du 5 au 12 décembre, sous la direction des champions Christian Rubi et David Zogg.

Cette doctrine est également en honneur en Italie, où l'on met volontiers l'accent tonique sur la préparation technique des athlètes. Sestrières, notamment, avec sa gamme étendue de pistes de toutes difficultés, demeure un grand centre de compétition où l'entraînement est facilité par un équipement mécanique de premier ordre.

A L'INSTAR DES PETITS SAVOYARDS du siècle dernier, ce ramoneur bavarois continue à parcourir les pistes à la recherche d'embauche.

A CORTINA D'AMPEZZO, matches et compétitions sont à l'honneur.

LA MONTAGNE ROMANTIQUE

MAIS pour qui cherche dans de courtes vacances une véritable évasion rien ne peut remplacer le dépaysement que procure la montagne bavaroise, souabe ou tyrolienne. Il suffit d'évoquer les costumes, les chalets vernis comme des jouets, les citharistes accompagnant les danses et les chants, dans leur rustique originalité, bref le cadre et les coutumes pour apprécier la saveur d'un voyage pittoresque et exaltant à quelques encâblures de la frontière. La commodité des communications a pratiquement aboli les distances ; on se retrouve pourtant, après une nuit de chemin de fer, dans un monde nouveau, une atmosphère de montagne romantique telle que la suggère l'imagination la plus fertile. Garmisch-Partenkirchen, Berchtesgaden, S. Anton, Kitzbühl, pour ne citer que les noms les plus célèbres, répondent à cette vocation.

★ Le rôle des sports d'hiver dans l'étalement des congés.

Le problème de l'étalement des congés est à l'ordre du jour. Ses répercussions économiques et sociales sont évidentes.

Dans la région parisienne, l'administration des P. T. T. envisage sérieusement des vacances d'hiver pour une partie de son personnel.

Les premiers sondages ont prouvé que les jeunes employés sont acquis à cette initiative.

La neige exerce son invincible attraction.

MORZINE a construit son téléphérique ; en quelques années la petite station est devenue un centre brillant de sports d'hiver.

Ni le confort ni les agréments d'une station de sports d'hiver moderne n'ont évidemment été négligés.

Mais les villages, les forêts de sapins, les horizons de neige sont imprégnés de réminiscences littéraires ou artistiques qui ajoutent à l'enchantement qu'on y ressent.

La tradition, comme on peut s'en douter, y est tenace. L'Allemagne et l'Autriche sont probablement les seuls pays où le ski n'a pas entièrement détrôné la luge, qui n'est peut-être qu'un divertissement, mais d'où découle directement le bobsleigh, qui, lui, exige non seulement beaucoup d'adresse, mais de l'intrépidité, du sang-froid, des réflexes : c'est un sport viril qui n'est accessible qu'à une élite d'athlètes.

Les pistes de Garmisch-Partenkirchen et de Hahnenklee-Bockwiese comptent parmi les plus rapides du monde.

SKI D'AUTOMNE ET SKI DE PRINTEMPS

Si l'hiver officiel débute le 22 décembre et se termine le 20 mars, l'hiver du sport prend quelque liberté avec le calendrier. Çà et là, dès que les circonstances sont favorables, il se décale, s'étend, se prolonge, empiète sur l'automne et le printemps, pour s'achever parfois à l'entrée de l'été comme au glacier de Trélatête, près de Saint-Gervais.

C'est la France qui offre les premières et les dernières neiges. Avec les journées plus longues, l'ensoleillement meilleur, les pistes moins envahies, le ski de printemps présente bien des avantages. Autour du mont Blanc ou dans les stations d'altitude comme Val-d'Isère, Courchevel, l'Alpe d'Huez, Montgenèvre, la montagne maintient longtemps sa séduction.

Les initiés, quand ils le peuvent, partent en janvier ou en mars parce qu'ils savent qu'alors ils accumulent les agréments.

A Toulouse, les transports routiers organisent des week-ends de montagne.

A Toulouse, une des grandes métropoles sportives du Midi, des services de cars sont à la disposition des skieurs chaque fin de semaine pour leur permettre de se livrer facilement à leur sport favori.

Les départs ont lieu le samedi à destination des Pyrénées toutes proches, et le retour le lundi matin pour la reprise du travail.

La jeunesse des écoles a accueilli avec enthousiasme cette intelligente initiative.

On parle déjà, à l'instar de ce qui se projette dans les Alpes, de rapides et confortables voyages en hélicoptère.

La renaissance de Montgenèvre.

Les Alpes, au moins sur les territoires des pays belligérants, ont été le théâtre de sévères combats. Les destructions y ont été graves.

Au lendemain de la guerre, Montgenèvre, qui, en 1939, comptait parmi les précurseurs, a d'abord dû réparer ses immeubles sinistrés et reconstituer son équipement anéanti avant de repartir de l'avant. Aujourd'hui la charmante station a relevé ses ruines et méthodiquement entrepris un programme de longue haleine. Les skieurs y disposent déjà de trois téléskis et d'un tremplin, où se déroulera, le 3 janvier 1954, le Concours international de saut.

LA COMMUNAUTE ALPINE DE L'HOTELLERIE

En bien des domaines et à grand spectacle, l'Europe est en proie à la fièvre de l'unification. Sans bruit et, en fait, sans préméditation, l'hôtellerie alpine a créé sa propre communauté. Il n'est que de lire et de comparer les prospectus des agences de tourisme pour constater que, dans l'un quelconque des « cinq de la neige », à catégorie égale, les hôtels pratiquent des tarifs à peu près équivalents.

Avec une tendance constante à réduire les prix de base, à consentir des conditions en faveur de la jeunesse peu fortunée.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. En quelques années, le ski, qui hier encore n'était réservé qu'aux classes aisées, est devenu un grand et magnifique sport populaire.

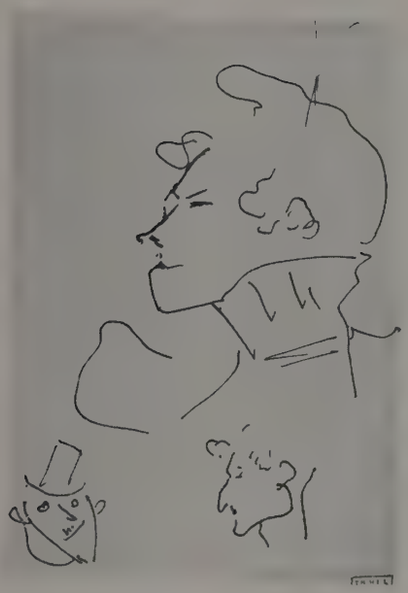

TOULOUSE-LAUTREC Jeanne Granier.

LES ŒUVRES RASSEMBLÉES PAR THADÉE NATANSON ONT ÉTÉ ÉPARPILLÉES...

LA dispersion des peintures, aquarelles et dessins constituant la collection de Thadée Natanson a amené à l'Hôtel Drouot de nombreux amateurs, qui savaient avec quel soin patient le défunt avait réuni les œuvres d'artistes qu'il aimait. Un legs fait par lui quelque temps avant sa mort a d'ailleurs permis au musée d'Art moderne de s'enrichir d'un certain nombre de toiles de qualité, qui sont maintenant accrochées dans une salle aménagée à cet effet.

La vente qui vient d'avoir lieu, et qui suivait d'assez près le décès de Mme Thadée Natanson, trouvait un intérêt particulier dans le fait qu'elle n'offrait pas moins de cent vingt dessins de Toulouse-Lautrec. Dans le nombre, « l'Arrivée aux courses » a fait 265.000 francs ; « la Parade », 150.000 ; « Deux Têtes de femmes », 165.000 ; « Jeanne Granier », 101.000.

Me Bellier, que M. Jean Cailac assistait comme expert, a obtenu aussi quelques prix intéressants pour les tableaux : « la Chambre à coucher », de Vuillard, a été adjugée 420.000 francs ; « Femme en bleu à la coupe de fruits », du même, 395.000 ; « Repos dans la campagne », de Laprade, 300.000 ; « Paysage à Vétheuil », de Claude Monet, 231.000.

Le nom de Thadée Natanson demeure inséparable de « la Revue blanche ». C'est cette revue, centre d'une féconde activité, que notre ami Robert Kemp évoque dans l'article qu'on va lire.

★

Edouard VUILLARD Portrait de Thadée Natanson. (Musée d'art moderne.)

... MAIS LE SOUVENIR DE LA PROVOCANTE « REVUE BLANCHE » ET DE SON FONDATEUR RESTE VIVACE

PAR ROBERT KEMP

THADÉE NATANSON avait employé les sombres années de l'occupation, ses quatre-vingts ans approchant, à écrire. A écrire lui-même, après avoir distingué, groupé, conseillé tant d'écrivains originaux, tant de « rebelles », ses souvenirs des peintres dont les œuvres, qu'on vient de disperser aux enchères, couvraient ses murs, alourdissaient ses cartons. Ses origines l'exposaient au pire destin. Cependant il ne voulut pas fuir Paris. Il s'enferma chez lui, devant son « établi », disait-il, courbant ses grosses lunettes, sa tête neigeuse, son collier de barbe patriarcal, sur les pages blanches, et les noircissant des noms répétés de Renoir, de Degas, de Vuillard, de Gauguin, de Bonnard, de Roussel, de Denis... *Peints à leur tour*, fut le titre de cet ouvrage testamentaire — l'œuvre d'un vieux débutant. D'un faux débutant, car il avait pensé bien souvent pour d'autres...

Qui, ayant lu en encre fraîche, ayant ouvert avec les curiosités de l'adolescence les dernières livraisons de *la Revue blanche* de Natanson — Thadée, mais son frère Alexandre veillait près de lui, anonyme et diligent — ne se sent envahi de revenants... de revenantes aussi : les hommes et les idées ? On croit revoir, frôler du doigt la couverture nette, sévère, timbrée des initiales *R. B.*, enlacées comme deux serpents.

Les peintres dont les tableaux, les pastels, les dessins, les aquarelles sont éparpillés désormais, Natanson les connut d'abord rue des Martyrs, au premier bureau de sa jeune revue, phénix d'une revue morte. Les Natanson avaient du flair et le sens des affaires. Ils ont triomphé, malgré le peuple de jeunes revues qui encombraient déjà l'étalage des libraires... On avait vu, on allait voir naître, s'animer, presque toujours mourir à la fleur de l'âge, des *Conques*, des

Pierre BONNARD — M^me^ Reine Thadée Natanson (à g.) et M^me^ Marthe Bonnard.

Ermitages, *la Pléiade*, *la Cravache*, *la Plume*, la *Revue wagnérienne*, la *Revue contemporaine*, la *Vogue* de d'Orfer, *le Symboliste* de G. Kahn... Vallette venait de fonder plus solidement *le Mercure*. En 1891 un reflux s'opérait contre le symbolisme, contre les « décadents ». La *R. B.* allait être plus prosaïque que poétique, plus critique que rêveuse. Elle serait aiguë, ironique ; cartésienne et spinoziste. Discuteuse. Ennemie de la morale conformiste, des préjugés, des lois de la société et, au besoin, des lois du code. Dilettante et anarchiste... A la fois résolue et souple. Jeune, surtout !

En 1891... Les lettres seules l'intéressaient. Foin du politique et du social ! L'évolution n'allait pas tarder. Il y eut certaine Affaire, majuscule, à laquelle les Natanson, Lucien Muhlfeld, leur jeune secrétaire de rédaction, Léon Blum, leur critique, leurs principaux collaborateurs : Tristan Bernard, Julien Benda — une découverte ! — et les aryens de la maison Mirbeau, Jarry, Jules Renard, Charles-Louis Philippe, allaient se mêler passionnément... Les lettres passèrent au second plan. Et le succès fut éclatant... Mais *la Revue blanche*, les procès finis, eut beau chercher à rentrer dans les lettres... Elle parut inutile, exsangue. Elle disparut.

Comme elle avait été vivante, crispante, provocante ! Elle était la voix d'une génération désabusée, un peu féroce. La génération du dandy de la pensée, de l'intellectuel pur. On y prisait la concision. Le style de Muhlfeld était léger, dépouillé, percutant. Celui de Blum, strict, nerveux, tout crispé de colère et dédaigneux du lecteur. Tristan faisait de toutes petites phrases, célébrait Corneille, qui écrivait sans adjectifs, tout en verbes, et détestait les broderies. Renard les faisait plus courtes encore ; il faisait éclater chaque ligne comme une amorce... Ils étaient les modèles.

Les successeurs de *la Revue blanche*, où Gide prit la place de Léon Blum quand celui-ci passa du Conseil d'Etat au Parlement, ce furent les fondateurs de *la Nouvelle Revue française* ; qui se fit « blanche » elle aussi — quant à la couverture.

Il y a eu une « école » de *la Revue blanche*. Avec les maîtres, la phalange que je viens de nommer. Mais ils accueillirent Claudel, Philippe — on avait du goût. Natanson s'y connaissait en livres comme en tableaux.

Ils étaient antibarrésiens ; ils trouvaient France un peu mou, invertébré... Ils ont un peu dissous les volontés de leurs lecteurs et fabriqué à foison des sceptiques. Chaque numéro de *la Revue blanche* était un brûlot, une cartouche. Il s'agissait de détruire ou de faire exploser quelque idée vieille, quelque foi, quelque illusion. Chacun se mettait sur le visage un masque d'ironie, entourait son cœur de glace et s'en allait saper quelque chose. Ou quelqu'un. Ils firent une belle chasse aux gens de *la Revue des Deux Mondes*. Ils ont un peu travaillé pour le Temple, contre les Cathédrales.

Ce ne fut pas rien, cette revue. Littérature, état social... Elle a insinué ses alcools, d'autres diront ses venins, durant douze années. Que cela paraît court... Et pourtant voyez comme on s'en souvient ! Le seul nom de Thadée Natanson réveille ce passé, qui paraît vivant. Pour de vieux Parisiens, les logis de *la Revue blanche*, rue des Martyrs, rue Laffitte, le boulevard, sont des lieux de pèlerinage. Et la collection de ces minces cahiers est peut-être celle qui garde le plus de saveur, une saveur acide, amère... Mais aussi, délicate et rare.

AU moment où nous achevions la rédaction de cet article, le ministère de l'Education nationale soumettait aux différents conseils universitaires un projet d'organisation de l'enseignement. M. André Marie répondait ainsi au vœu formulé par le Conseil supérieur de l'Education nationale et par le Parlement demandant au gouvernement de leur présenter un projet de réforme d'ensemble.

Cette réforme organise d'abord la postscolarité de 14 à 18 ans. On a parlé de cette mesure d'une façon inexacte et en termes qui pouvaient laisser croire que les enfants seraient tenus à quatre années supplémentaires de classe, ce qui a suscité une vive émotion dans beaucoup de familles. En réalité, les enfants de 14 à 18 ans seront astreints à suivre chaque année 100 heures d'enseignement complétées par 200 heures d'exercices (ceux-ci étant faits à la maison). Bien entendu, cette obligation ne s'applique pas aux enfants qui suivront pendant ces quatre années un cycle quelconque d'enseignement. Et, d'autre part, cette éducation postscolaire ne doit pas gêner ceux qui, au sortir de l'école primaire, le certificat d'études continuant à se passer à 14 ans, entrent en apprentissage.

Deuxième point : les deux premières années de l'enseignement du second degré (de 11 à 13 ans) constituent une période d'orientation qui dirigera les élèves soit vers le classique ou moderne « long » conduisant aux deux parties du baccalauréat, soit vers le spécial moderne « court » sanctionné par le brevet d'études du premier cycle (de la 6e à la 3e) ou, après une classe supplémentaire terminale, par un diplôme d'enseignement du second degré. Les élèves pourront aussi être orientés vers l'enseignement technique, également partagé en court, moyen et long.

Enfin, troisième innovation : la possession des deux parties du baccalauréat couronnant l'enseignement du second degré donne accès à l'année d'initiation à l'enseignement supérieur, sanctionnée elle-même par le baccalauréat ès lettres ou ès sciences, qui devient ainsi le premier grade de l'enseignement supérieur. L'obtention en fin d'année d'un certificat de licence ou l'admission à une grande école entraînera d'ailleurs « ipso facto » l'attribution du grade de bachelier.

Il va de soi qu'une réforme de structure aussi importante ne pourra être accomplie que par étapes, même si le projet est adopté sans profondes modifications.

IL FAUT QUE LA FRANCE ADAPTE SON SYSTÈME SCOLAIRE A SES BESOINS

II

DES CENTRES D'APPRENTISSAGE AUX FACULTÉS

ENQUÊTE DE ROGER DARDENNE ET PAUL MOUSSET

L'ENSEIGNEMENT technique, disions-nous dans un précédent article (1), constitue à présent, à lui seul, un ordre d'enseignement. Il participe d'ailleurs de l'enseignement primaire — ancien primaire supérieur si l'on veut — avec les centres d'apprentissage qui forment des ouvriers qualifiés, et de l'enseignement du second degré avec les collèges techniques et les écoles professionnelles. En fait, avec ses voisinages et ses apparentements, l'enseignement technique a conquis l'autonomie, comme les autres ordres d'enseignement dans la hiérarchie desquels il joue, comme l'enseignement du second degré classique ou moderne, le rôle d'enseignement intermédiaire.

Sa situation serait grandement clarifiée si la pratique de l'orientation dirigeait vers lui un plus grand nombre d'enfants, qui en retireraient un plus appréciable bénéfice que d'un séjour dans le secondaire classique ou moderne. Cela sans préjudice pour leur culture puisque l'enseignement technique dispense conjointement à ceux qui suivent ses cours les éléments de la formation professionnelle et un complément d'instruction générale.

La charte de l'enseignement technique, c'est la loi du 25 juillet 1919, dite « loi Astier ». Mais la préoccupation de préparer des hommes aux diverses branches de l'activité industrielle remonte loin dans le passé. En créant le Conservatoire national des arts et métiers, la Convention y obéissait. Les écoles d'arts et métiers furent instituées à la fin du XVIIIe siècle. L'Ecole centrale des arts et manufactures date de 1829, les premières écoles nationales professionnelles, de 1881 et 1882.

(1) Voir *France-Illustration* de novembre 1953.

UN PANORAMA DU « TECHNIQUE »

EN 1939 les industries qui travaillaient pour la Défense nationale réclamaient de la main-d'œuvre qualifiée. Pour en assurer le recrutement, on décida la création de centres d'apprentissage. Pendant l'occupation, afin de remédier au chômage des jeunes, les centres furent développés, et, quand survint la libération, l'enseignement technique les prit en charge. On en comptait, lorsque fut publié, en 1952, le rapport de la Commission du plan d'équipement scolaire, 904 réunissant 150.000 élèves.

L'objet des centres d'apprentissage est, nous l'avons dit, de former des ouvriers qualifiés. L'enseignement est gratuit et les jeunes gens peuvent recevoir des bourses. On y entre généralement vers quatorze ans, au sortir de l'école primaire, et par voie de concours. Les métiers enseignés sont nombreux. Certains centres donnent une formation en harmonie avec les besoins de la région où ils se trouvent, quand celle-ci comprend des industries particulières.

La durée des études est de trois années, au terme desquelles, après examen, les élèves reçoivent un certificat d'aptitude professionnelle.

Les centres d'apprentissage représentent le premier échelon de l'enseignement technique ; le deuxième est constitué par les collèges techniques et les sections techniques où doivent se former les cadres moyens de l'industrie et du commerce.

Dans ces établissements les études sont d'un niveau plus élevé que dans les centres d'apprentissage. En outre, elles comprennent une part plus importante d'enseignement théorique. Il est néces-

saire en effet de développer celui-ci, compte tenu du but qui est de permettre aux élèves des collèges techniques d'accéder aux fonctions de maîtrise.

Quatre années d'études. Au bout de ce temps, plusieurs brevets pour sanctionner les résultats obtenus : brevets d'enseignement industriel, d'enseignement commercial, d'enseignement hôtelier, d'enseignement social. En outre, les garçons les mieux doués sont préparés au baccalauréat technique ou au concours d'entrée des écoles d'arts et métiers.

Viennent ensuite les écoles nationales professionnelles avec 16.000 élèves. Il y en a six pour les filles et vingt-trois pour les garçons. Deux sont spécialisées pour l'horlogerie et une pour les métiers de l'optique. Voués à la formation professionnelle des techniciens, ces établissements sont les écoles types de préparation aux Arts et Métiers. Un concours règle l'admission. L'âge des candidats s'échelonne entre treize et dix-sept ans. Durée des études : quatre ans ; à leur terme : le diplôme d'élève breveté.

A un degré plus élevé, l'enseignement technique est encore donné dans les écoles d'arts et métiers (au nombre de six), qui offrent à leurs élèves des débouchés dans les constructions mécaniques et dans l'électricité ; dans trois écoles spécialisées : Sèvres pour la céramique, Roubaix pour les industries textiles, Strasbourg (travaux publics et architecture), et enfin dans les deux Ecoles centrales de Paris et de Lyon, dont la valeur est depuis longtemps confirmée.

Pour recruter les maîtres dont il a besoin l'enseignement technique dispose de cinq écoles normales nationales d'apprentissage, où se forment les maîtres des centres d'apprentissage, et de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, d'où sortent les professeurs des collèges techniques et des écoles professionnelles. L'Institut des matériaux et de la construction mécanique complète les écoles d'ingénieurs. Enfin, il convient de s'arrêter sur le Conservatoire national des arts et métiers.

Il a été institué par un décret de la Convention du 19 vendémiaire an III (13 octobre 1794). En réalité son origine est plus ancienne. Elle remonte au legs, fait au gouvernement royal par le célèbre Vaucanson, de la collection de machines qu'il avait rassemblée et qui fut installée à l'hôtel de Mortagne. Cette collection, augmentée de divers dons, constitue l'embryon du grand établissement scientifique installé sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs.

Le Conservatoire est à la fois un musée et une école de haut enseignement. Aucun titre n'est exigé pour suivre ses cours, qui sont publics. Toutefois, un certificat d'études peut être délivré en fin d'année aux auditeurs, et les titulaires de certificats annuels portant sur le cycle complet de deux cours peuvent, après un nouvel examen, recevoir un diplôme d'études. D'autre part, à l'intention des techniciens et des industriels désireux de compléter leurs connaissances techniques, ainsi que des jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles, le Conservatoire dispense un enseignement pratique complété par des voyages d'études et des visites d'usines. Cet enseignement permet de recevoir différents brevets et un diplôme d'ingénieur.

EN TREIZE ANS, 230.000 ÉLÈVES DE PLUS

Le fait démographique ne joue pas encore pour l'enseignement technique. A raison de l'âge d'entrée des élèves, ce n'est en effet qu'à partir de 1959 que l'accroissement des naissances s'y fera sentir. Néanmoins, depuis trente ans, les effectifs du technique n'ont cessé d'augmenter : 20.000 élèves en 1920, 300.000 en 1953. En treize ans, de 1940 (68.000) à l'année dernière, l'augmentation a été de plus de 230.000. Or il y a tout lieu de penser que cette progression ne fera que croître. Il y a même lieu de l'espérer, étant donné les heureuses conséquences sociales qu'on en peut attendre.

Les familles, d'ailleurs, comprennent de plus en plus qu'il n'y a pas de section « glorieuse » jouissant d'une position privilégiée par rapport aux autres, mais que l'intérêt de l'enfant et son avenir sont les seules considérations qui méritent qu'on s'y arrête. La variété des sections de l'enseignement du second degré, puisque c'est sur celui-ci que s'aligne en somme le technique, doit permettre à chacun de se développer selon ses possibilités. Dans l'extension ininterrompue de l'enseignement technique, il faut voir le désir des parents d'assurer à leurs enfants, grâce à une formation appropriée, des situations convenables, qui puissent s'améliorer et conduire certains à des emplois supérieurs. Il ne s'agit pas de répéter, formule démagogique et qui ne signifie pas grand-chose : « Mieux vaut un bon contremaître qu'un médiocre licencié. » La république des techniciens n'est pas meilleure que la république des professeurs dont parlait Thibaudet. Ce qu'il faut, c'est donner à chacun sa chance, mettre autant que possible chacun à sa place ; c'est faire en sorte — et là est le rôle éminent de l'Université — qu'il y ait de bons contremaîtres et de bons licenciés, étant évident que l'économie du pays réclame un plus grand nombre des premiers.

DES BATIMENTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'OUTILLAGE

Mais quelle est, matériellement, la situation de l'enseignement technique ? Pour remplir efficacement la mission qui lui est dévolue, il lui faut, bien entendu, des locaux et aussi un équipement spécial qui, dans son cas, constitue un élément de première importance.

Or les moyens dont dispose présentement le technique sont insuffisants et risquent, si l'on n'y porte remède, de le devenir de plus en plus, à raison même de l'afflux des élèves. Prenons comme exemple les centres d'apprentissage. Ils jouissent d'une grande faveur, et c'est bien compréhensible. Ils accueillent des garçons et des filles pour qui se pose impérieusement le problème du pain quotidien. Gagner sa vie n'est pas, pour ces enfants d'humble condition sociale, une phrase toute faite. Ils le savent bien. Les centres leur en apportent le moyen — leur en apporteraient, faut-il dire, pour beaucoup. Car ils sont, hélas ! insuffisants pour recevoir tous ceux qui voudraient franchir leur seuil.

Si les locaux font défaut, ceux qui existent sont trop souvent impropres à leur destination. Beaucoup ne représentent guère que des installations de fortune. On a utilisé, dit le rapport de la Commission du plan d'équipement, des anciens couvents, des casernes ou des manutentions abandonnées par l'armée, ailleurs des baraquements en bois ou même (on a quelque peine à le croire) des prisons désaffectées. Il est donc nécessaire d'aménager ces locaux, de construire des ateliers, des dortoirs, etc. Ce ne sont pas les seules difficultés. Fréquemment, il s'agit de bâtiments communaux réclamés par les municipalités qui les destinent à d'autres emplois. D'autre part, la situation juridique des établissements existants n'est pas toujours satisfaisante. Ainsi d'assez nombreux centres d'apprentissage, nés sous l'occupation, se sont installés dans des châteaux et dans des usines réquisitionnés ou parfois même occupés sans titre régulier de réquisition. La direction de l'enseignement technique doit donc régler cette situation. A côté du souci primordial d'assurer un toit à un grand nombre d'élèves, elle doit acheter des immeubles, conclure des baux à longue durée, abandonner ce qu'elle occupe déjà pour acheter ou reconstruire ailleurs.

Installés au fur et à mesure des besoins, sans plan d'ensemble préalable, les établissements de l'enseignement technique sont disséminés à travers la France. Sans doute y aurait-il intérêt à les regrouper. Ce regroupement devrait, du reste, tenir grand compte des conditions géographiques. Les études professionnelles font, tout naturellement, une très large place à la pratique. Elles sont donc sous la dépendance des besoins de l'industrie, de ses progrès. Et s'il est vrai qu'un maçon ou un menuisier a partout sa place, il est tout indiqué de tenir compte, dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, des besoins propres à chaque région et qui sont, cela va de soi, extrêmement différents, par exemple dans une zone d'industrie lourde et dans un pays d'élevage. A dire vrai, les problèmes

qui assaillent les responsables de l'enseignement technique sont aussi nombreux qu'enchevêtrés. Car, ainsi que nous l'avons dit, il ne s'agit plus seulement là de constructions et d'aménagements, mais d'équipement et d'outillage. Comment préparer sans machines des ouvriers qualifiés ? Or sait-on qu'un poste de tourneur revient à un million ?

DES EXIGENCES « IDÉALES » AUX CRÉDITS RÉELS

Les besoins de l'enseignement technique, tels qu'ils ressortent des indications fournies par la commission Le Gorgeu, étaient évalués à 240 milliards. Exigences « idéales » et que le gouvernement ne pouvait accorder à ses possibilités financières. Aussi réduisit-il le montant des crédits à la charge de l'Etat. Finalement, compte tenu de la participation des villes qui acceptent, en principe, de subventionner les établissements tels que les collèges techniques, l'enseignement technique a été doté d'un peu plus de 60 milliards.

Les projets ont été, par les soins de M. Buisson, directeur général de l'enseignement technique, et d'un de ses collaborateurs, M. Basquin, scindés en deux parties. La première s'inscrit dans les dispositions de la loi de programme, dont les tranches annuelles s'échelonnent de 1953 à 1957 et sont connues à l'avance. L'autre partie dépend du vote des lois annuelles dont le volume n'est pas connu à l'avance, comparables aux anciennes lois annuelles du budget de reconstruction et d'équipement. A la première partie répondent les « gros projets », constructions entièrement neuves avec équipement en matériel, soit 20 milliards 800 millions. La seconde partie comprend quelques projets du type précédent, des projets d'importance moyenne, et l'achèvement d'opérations en cours.

Il faut souhaiter qu'un gros effort soit fait en faveur de l'enseignement technique, qui est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la formation de la jeunesse.

TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Et, pour terminer, il nous reste à examiner la situation de l'enseignement supérieur. Elle est commandée par trois éléments : d'abord, comme dans les autres ordres d'enseignement, le nombre et l'accroissement des effectifs ; puis, les conditions modernes du travail scientifique, qu'il s'agisse des sciences exactes, des sciences expérimentales ou des sciences humaines ; enfin, les conditions sociales où vivent les étudiants.

Pour fixer les idées, rappelons l'organisation de l'enseignement supérieur. Il se compose : 1° des universités, au nombre de dix-sept (Paris, Aix-Marseille, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse), avec leurs différentes facultés et les instituts et écoles qui les complètent ; 2° de grands établissements scientifiques et littéraires et de « grandes écoles », qui ne relèvent pas tous, du reste, du ministère de l'Education nationale.

Les statistiques de ce ministère sont révélatrices de l'extension de la culture dans notre pays. A la session 1900-1901 on compta 5.647 bacheliers de deuxième partie ; la session 1949-1950 en vit 32.362. Progression analogue pour les autres grades. En 1900, 37 docteurs ès sciences, 129 en 1950 ; en 1900, 1.129 docteurs en médecine, 1.939 en 1950 ; 614 diplômés de pharmacie en 1900, 1.124 en 1950. Il n'est pas jusqu'aux docteurs ès lettres, peu nombreux chaque année, qui n'alignent davantage de diplômes : 16 en 1900 et 58 en 1950. Durant cette même période la proportion ne se trouve inversée qu'au Droit, qui ne compte plus que 340 docteurs en 1950 contre 494 en 1900.

Si l'on considère le nombre des étudiants de l'enseignement supérieur, les statistiques en dénombrent, en 1900, 29.377 (dont 965 femmes) ; 136.744 (dont 46.629 femmes) en 1950 et 139.708 au 31 juillet 1951.

Dans ce total Paris figure pour 58.958 étudiants.

La progression des effectifs est d'ailleurs continue. On prévoit qu'en 1956-1957 elle atteindra pour l'Université de Paris 10 %, la Faculté des sciences voyant augmenter de 30 % le nombre de ses étudiants. En province, on prévoit pour la même époque une augmentation de 33 % pour l'ensemble des diverses disciplines.

Ces chiffres éclairent le premier point que nous indiquions en entamant ce chapitre : l'augmentation du nombre des étudiants crée à l'enseignement supérieur des « besoins ». Faut-il avec quelques esprits un peu chagrins regretter cette inflation ? A une époque où l'enseignement secondaire connaît la faveur que l'on sait, il semble normal que le supérieur voie venir à lui chaque année plus de jeunes gens. Aussi bien les études scientifiques et techniques ne sont-elles pas de plus en plus poussées, et ce du fait même des exigences accrues des employeurs ? Là où suffisait naguère le baccalauréat, on réclame maintenant une licence. Les titulaires de hauts titres et de hauts grades, agrégés ou docteurs, ne sont-ils pas recherchés ?

L'orientation telle que nous la concevons, disions-nous dans notre précédent article, impose la collaboration des maîtres des divers ordres d'enseignement. Et lorsqu'il s'agit du passage du secondaire au supérieur, il est logique que les professeurs de l'un et de l'autre deviennent les « orienteurs ». Certains vont même plus loin. Ils pensent que l'utilisateur doit commander et non le producteur. Utilisateur, l'enseignement supérieur devrait donc être, dans une certaine mesure, l'inspirateur des programmes du secondaire, qui lui fournit, si l'on ose risquer cette image, la matière première.

LE ROLE MODERNE DE L'UNIVERSITÉ : ENSEIGNER LA SCIENCE QUI SE FAIT

Quelque circonspection qu'il faille apporter au délicat travail de l'orientation, n'est-il pas logique de détourner les étudiants de professions trop encombrées ? N'est-il pas regrettable de voir les candidats affluer à l'agrégation de philosophie pour un nombre restreint de postes alors que les sciences naturelles semblent délaissées ?

Beaucoup d'universitaires souhaitent d'ailleurs que le haut enseignement multiplie les contacts avec la vie. Qu'il s'agisse des sciences physiques naturelles ou des sciences de l'homme, psychologie, sociologie, les chercheurs doivent disposer de tous les moyens d'investigation. Enseigner la science qui se fait, tel est le principe aujourd'hui admis. En d'autres termes, alors que le second degré apprend à ses élèves des faits déjà acquis, le supérieur désire accomplir désormais à la fois une tâche d'enseignement et de recherches et, somme toute, enseigner aux étudiants des choses que les manuels n'auront pas encore codifiées. Formule louable mais hardie, corrigée évidemment par la fixité relative des programmes de licence. Formule qui implique aussi un équipement approprié à l'incessante évolution des conditions du travail scientifique, nécessaire à la formation des chercheurs que l'Université doit fournir au Centre national de la recherche scientifique.

Et nous rejoignons ici la seconde phase de notre propos : à savoir que les besoins de l'enseignement supérieur procèdent non seulement de l'augmentation du nombre des étudiants et du progrès des sciences, mais aussi d'une définition plus juste du rôle de l'Université, qui entend plonger ses étudiants dans ce qui constitue la vie. Or, depuis 1914, autant les « surfaces d'enseignement » que le nombre des professeurs, et jusqu'à un certain point les moyens techniques, sont restés à peu près stationnaires. La course est donc ouverte entre besoins considérables et moyens inadéquats.

LA FACULTÉ DOIT ALLER A L'ÉTUDIANT

La France connaît une sorte de distribution géographique des étudiants et des spécialités. Si l'augmentation des « scientifiques » est plus sensible à Paris qu'en province, l'afflux des futurs médecins et pharmaciens, des étudiants de droit et de lettres se révèle

beaucoup plus important en province que dans la capitale.

Pour remédier à l'envahissement de quelques régions, un projet avait été envisagé : spécialiser au maximum certaines universités provinciales. Idée abandonnée, comme aussi celle de la suppression d'universités entières. La tendance semble, au contraire, prévaloir de faire accéder à la dignité de facultés certaines écoles supérieures où certains centres universitaires, tels que ceux de Nice, Rouen, Nantes, Angers, Pau, et, alors qu'il n'existe aucune faculté de médecine à l'ouest de la ligne Lille - Paris - Lyon - Bordeaux, de transformer en facultés les écoles de médecine de Clermont-Ferrand, Rennes et Nantes. Cela en vertu du principe : « Il convient, autant que possible, que la faculté aille à l'étudiant. »

LA GRANDE MISÈRE DES FACULTÉS DES SCIENCES

Les besoins — puisque c'est décidément le terme adopté — des universités, tels qu'ils ont été établis par les recteurs, ont trait à des programmes déjà approuvés (par exemple la construction de la nouvelle faculté des sciences de Bordeaux ou de la nouvelle faculté de droit de Rennes) aussi bien qu'à des acquisitions de terrains, à l'équipement en matériel, à l'aménagement de locaux. Qu'on songe qu'il faut déjà prévoir l'extension de la nouvelle faculté de médecine de Paris ! Le transfert de certains immeubles permettra de les mettre à la disposition d'autres enseignements. Une fois reconstruite la faculté des sciences de Paris, la faculté des lettres viendrait s'installer dans les bâtiments laissés vacants. La bibliothèque de la faculté de droit serait transformée en local d'enseignement. A Nancy, les facultés des lettres et de droit s'annexeraient les bâtiments de la faculté de pharmacie. Un transfert est prévu à Besançon. Poitiers souhaite reconstruire sa faculté de droit. Un peu partout, d'ailleurs, des travaux sont réclamés.

C'est surtout dans l'ordre des sciences que les demandes sont les plus nombreuses et les plus importantes. Pour la province, il reste à construire 42 amphithéâtres, 122 salles de conférences, 52.700 mètres carrés de laboratoires.

L'état de la faculté des sciences de Paris mérite un arrêt particulier. L'affluence des étudiants la rend tout à fait insuffisante. On a essayé d'y parer en installant ici et là les centres d'études. Mais cette dispersion ne peut être que nuisible. Sait-on que si la chimie biologique et la chaire de l'évolution des êtres organisés sont logées boulevard Raspail, il faut aller jusqu'à Saint-Cyr-l'Ecole pour trouver la mécanique, la physique expérimentale et l'aviation, et à Villepreux pour le laboratoire de recherche de physique de l'atmosphère ? Il a fallu, dans certains cas, demander asile à des organismes qui ne dépendent pas de la Faculté des sciences. Et quel délabrement, quelle insuffisance de matériel !

Cette situation affligeante, grandement dommageable au prestige de l'Université et de notre pays, ne saurait se prolonger. Aussi la Faculté des sciences espère s'installer en banlieue, et, sur 60 hectares, bâtir les constructions qui lui sont nécessaires. Elle compte y élever des locaux de cours et des laboratoires indépendants, assez éloignés les uns des autres et facilement transformables. Il serait possible de la sorte de loger comme ils doivent l'être, et la chaire de physique générale et de radioactivité, et les travaux pratiques de chimie générale, et la géophysique appliquée, et la psycho-physiologie. Au total, ce transfert, véritablement indispensable, de la Faculté des sciences, exige la construction de 44 amphithéâtres, 83.700 mètres carrés de salles et 107.100 mètres carrés de laboratoires. La dépense est estimée à 11,5 milliards.

Un mot des grands établissements littéraires et scientifiques. L'état des bâtiments de l'Institut de France est tel, dit le rapport Le Gorgeu, qu'il est « un défi à la sécurité ». L'édifice, un des plus beaux et des plus anciens de Paris, qui abrite les académies, menace ruine, a déclaré la direction de l'Architecture. L'Ecole des Chartes attend depuis 1936 un bâtiment neuf qui la dégagerait de la Sorbonne et lui donnerait l'indépendance. Pour le Collège de France, il y a vingt ans que le bâtiment de la biologie doit être achevé. Le Palais de la Découverte réclame un emplacement définitif. Et que dire des travaux urgents du Museum, où il y a tant à faire, de l'Observatoire, de l'Ecole des Hautes Etudes, des écoles normales supérieures ? Quant aux Français de Madrid, qui souffrent de la vue d'un amas de ruines remontant à la guerre civile, comment ne jugeraient-ils pas de première urgence la reconstruction de la Casa Velasquez ?

IL FAUT ASSURER AUX ÉTUDIANTS DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES

Et nous voici parvenus au dernier point de cet exposé qui mériterait de n'être pas traité avec la brièveté qui nous est imposée : les conditions de vie des étudiants.

De tout temps les universités françaises ont compté au nombre de ceux qui les fréquentaient des jeunes gens démunis de ressources qui, pour obtenir les diplômes auxquels ils aspiraient, devaient résoudre les plus graves difficultés. Certes, beaucoup bénéficièrent de bourses, de prêts d'honneur. Si utiles que fussent les unes et les autres, ces mesures ne permettaient pas de surmonter tous les obstacles auxquels se heurtaient les étudiants peu fortunés : logement, nourriture, vêtements. Lorsqu'en 1919, après la première guerre mondiale, les étudiants, démobilisés, reprirent le chemin des amphithéâtres, un mouvement social se dessina qui suscita des initiatives, les accéléra.

Il apparut alors clairement dans l'esprit public qu'il importait de créer des conditions favorables à une complète égalité de chances pour tous, et que la justice sociale s'opposait à ce que la seule précarité de leurs ressources empêchât des familles de donner à leurs enfants l'instruction qu'ils se montraient aptes à recevoir.

Ces conceptions étaient alors nouvelles. Sous l'influence des associations d'étudiants, elles sont, heureusement, entrées dans les mœurs. Et c'est pourquoi les rédacteurs du rapport sur l'équipement scolaire, attentifs aux besoins sociaux de la jeunesse, ont écrit : « Il y a lieu de consacrer des dépenses importantes aux cités et aux restaurants. »

De ces derniers il en existe actuellement 45, de 200 à 1.500 places. Il en faut 31 autres, de moins de 200 à plus de 500 places, pour l'ensemble du territoire. On s'est d'ailleurs attaché à construire de grandes salles plutôt qu'à multiplier les petites. La nouvelle faculté des sciences de Paris sera dotée d'un restaurant de 3.000 places.

Quant au logement, il est sans doute le problème capital pour les étudiants d'aujourd'hui. Une cité universitaire est à créer à Aix, une autre à Marseille ; Lyon a besoin de 1.800 logements. Caen, Rouen, Dijon, Grenoble, Nancy, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Clermont réclament des cités, des chambres qui épargneront aux étudiants de subir les exigences de logeurs souvent trop rapaces. Répétons-le : un effort considérable est à fournir puisque, après l'achèvement de la cité universitaire d'Antony-Sceaux (2.400 chambres), la France offrira à ses étudiants 11.160 chambres, ce qui est nettement insuffisant. Mentionnons enfin les projets concernant les maisons de cure, de précure et de postcure et ceux qui ont pour objet l'achat de la Maison des Lettres rue Férou et la construction d'un centre culturel.

On voit que c'est à juste titre que le rapport auquel nous nous sommes constamment référés au cours de cette enquête parle de dépenses importantes. Importantes mais nécessaires. Car la vie, dure et coûteuse pour la majorité des Français, l'est plus encore pour des garçons, pour des jeunes filles qui, trop souvent, ne disposent même pas, chaque mois, de ce minimum vital dont on a tant parlé, à juste titre, ces dernières années. Une démocratie consciente de ses devoirs peut-elle écarter des jeunes gens du savoir sous prétexte que leurs subsides sont trop maigres pour qu'ils poursuivent leurs études ? Poser la question, c'est y répondre.

LE GENERAL COGNY, commandant les opérations au Tonkin, le plus jeune général de division français, au lendemain du raid sur Langson.

L'IMPASSE INDOCHINOISE AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉE

Ce que j'ai vu au Vietnam

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PAUL MOUSSET

L'Indochine n'est plus seulement, comme pour le profane de naguère, ce pays à paradoxes où les paysans pêchaient de gros poissons dans l'herbe et où seuls les autochtones portaient le casque colonial. Changement dû à un conflit mondial, à une lutte intestine. Changement dont, jaunes et blancs, des étrangers à la péninsule sont responsables, mais aussi, il importe de l'avouer, des Français. Civils ou militaires, certains de nos compatriotes n'ont point toujours agi là-bas ainsi qu'on l'eût attendu d'eux. Dans la métropole, quelques accommodements avec la bonne foi n'ont pas amélioré les conséquences d'une évidente myopie politique. Que la France ne s'étonne pas trop quand elle découvrira que tout n'était point faux dans les critiques dont ses adversaires l'abreuvent depuis huit ans !

Si, à en croire quelques personnes nourries d'intentions excellentes, un article sur le Vietnam risque de se révéler aujourd'hui plus nuisible qu'utile et ne devrait, en tout cas, s'écrire que « sur la pointe des pieds », une opinion diamétralement opposée paraît tout aussi valable. Du moins, sans farder la vérité, me bornerai-je à rapporter l'essentiel de ce que j'ai pu voir et entendre, durant mon dernier séjour, en Cochinchine et au Tonkin.

Il faisait nuit, mais il n'était pas encore très tard quand, après quelque trente-six heures d'avion, je repris contact avec Saïgon. Un Saïgon très mort. Là où un an auparavant j'avais laissé une cité prospère, je retrouvais l'ambiance d'une petite ville de province

française, après le dîner. Là où — boulevards Bonard, Charner ou rue Catinat — je me rappelais des artères éclairées, joyeuses, l'impression était sinistre.

« Il en va partout de même depuis la dévaluation de la piastre », me dit un restaurateur en contemplant sans joie sa salle aux trois quarts vide. Un journaliste présent l'approuva. « Dans le domaine politique, dit-il, deux dates ont été tragiques pour ce pays : le 9 mars 1945, lors du coup de force japonais, et le 10 mai 1953, quand fut prise la décision unilatérale de dévaluation de la piastre. Dernière mesure déclenchant un mécontentement général et violent. Fonctionnaires, ménagères, des gens qui jusqu'alors se tenaient tranquilles se sont brusquement réveillés. J'ai pris des photographies de gamins de quatorze à dix-sept ans qui, dans les rues, prononçaient des harangues de protestation ou défilaient avec des pancartes peu aimables pour nous, cependant que des officiels manifestaient à l'hôtel de ville. » J'objectai : « Le trafic des piastres existait pourtant... — Sans aucun doute, reconnurent mes interlocuteurs. Beaucoup moindre toutefois qu'on ne l'a prétendu à Paris. — A-t-il cessé ? — Jamais de la vie ! Il se fait à des taux moins élevés. C'est tout... Quoi qu'il en soit, déclara mon confrère, on peut affirmer que tous les événements politiques intervenus depuis cette époque découlent de la dévaluation, qui, automatiquement, a doublé le prix de la vie. Certains Français mis à part, dont beaucoup ne savent d'ailleurs plus comment joindre les deux bouts depuis l'institution du « pécule » bloqué en France, elle n'a guère touché que les classes les moins fortunées de la population, mais alors de façon douloureuse... » (Assertion reprise à son compte par un de nos plus hauts fonctionnaires quand il me dit : « Les conséquences politiques de cette dévaluation sont incalculables... ») Je poursuivis : « Cette agitation dont vous parlez n'a-t-elle pas profité du premier prétexte ? — Paris a, en tout cas, fourni des armes de qualité à ses adversaires... et à d'autres. Chaque Vietnamien s'est senti profondément froissé d'un décret qu'il a considéré comme émanant du fait du prince. La rébellion des esprits a été instantanée. A mi-chemin de Nguyen Van Tam et du Vietminh, les nationalistes en ont tiré une force inattendue. — Tandis que moi, se plaignit le restaurateur, j'ai honte des prix auxquels je me vois obligé de coter ma marchandise... »

A HANOI, C'EST LA GUERRE

MÊME son de cloche à Hanoï et dans d'autres villes du delta tonkinois. Semblable en ceci à beaucoup de Français, j'aime peu Saïgon, malgré son allure de ville d'eaux, ses parcs et ses 135 kilomètres de rues plantées de beaux arbres. L'atmosphère de revendications, pas toujours injustifiées, qu'on y respire m'y peine d'autant plus que le souvenir me hante de celle de jadis, toute de confiance alors, dans l'ensemble, et d'amitié pour les Français. S'il me fallait ne voir que des regards durs, des visages hostiles, je préférais les trouver au Tonkin. Parce que, là au moins, c'était la guerre.

Non que Hanoï, où m'amena un avion après avoir pendant près de quatre heures survolé des rizières vert jaune, des montagnes vert foncé, de merveilleuses cascades puis une mer bleue dans laquelle se fondaient les eaux du fleuve Rouge, présentât cet aspect revêche, suant la peur qu'ont voulu lui prêter des journalistes en mal de pessimisme outrancier. Sans la présence de nombreux uniformes, sans ces poteaux de signalisation à l'usage des militaires indiquant la direction de la Citadelle, des aérodromes, des hôpitaux, des casernes, etc., rien n'aurait pu laisser supposer le front proche de cette cité (où, du reste, prétend-on, des officiers vietminh viennent, clandestinement, cela va sans dire, en permission). Dans les magasins, le long des trottoirs, le commerce florissait plus que jamais. Les rues proprement indigènes — rue de la Soie, rue du Papier — regorgeaient de monde...

Et qu'on ne croie pas les soldats responsables de pareille agitation. Le jour durant, on en voyait peu, s'ils n'étaient de service ou de garde en ville. Tout au plus quelques permissionnaires ou convalescents : légionnaires au képi blanc, parachutistes au béret amarante, fantassins coloniaux et marins, qui semblaient s'ennuyer ferme, arpentaient-ils la rue Paul-Bert d'un pas désœuvré. Aux alentours, sous le soleil terrible qui succède aux pluies (la saison du « crachin » commençait à peine), la campagne, une fois dépassés les lacs qui sont l'orgueil de Hanoï, offrait l'éternel spectacle de jardins verts, émaillés de fleurs éclatantes, de champs cultivés avec des soins d'horticulteur, de routes rouges, d'aréquiers droits comme des flèches, de bananiers et de palmiers. De même que partout, au Vietnam, des enfants somnolents chevauchaient des buffles. Des théories de femmes aux larges chapeaux pointus trottinaient, le balancier à l'épaule. Sans le canon qui tonnait par intermittence à quelques kilomètres, sans, surtout, le visage de pierre des autochtones chaque fois que leur chemin croisait celui d'un membre du corps expéditionnaire, sans la fuite éperdue des *nhos*, ces bambins nus qui jouent dans la poussière, on eût oublié la tragédie dans laquelle plonge, depuis des années, le pays... Mieux valait encore partir pour le front, le but d'ailleurs, de toute évidence, d'un correspondant de guerre et, quoi qu'on puisse penser, le plus difficile à atteindre.

L'Information militaire ne nourrit point pour les journalistes les mieux accrédités les prévenances du commandant en chef des troupes au Tonkin, le général Cogny. Je me suis l'an dernier élevé contre elle et ses procédés. Attitude que je reprends cette année, tout en ajoutant cette remarque : si la France a fini par se désintéresser de cette guerre et de cette péninsule, auxquelles elle ne comprend plus rien, censure et mauvaise volonté de l'Information militaire en sont largement responsables. Au rebours de ce qui s'est passé en Corée, le journaliste civil est peu prisé au Vietnam par les organismes militaires qui devraient lui faciliter la tâche. Rien, même d'insignifiant, qu'on ne s'efforce de lui cacher. Rien qui l'irrite plus au camp de presse de Hanoï, où l'on s'attache à le confiner, que ces conférences quotidiennes où, en quelques phrases brèves, on lui jette « qu'il ne se passe rien ». Alors qu'il n'est que de se rendre dans le moindre bar, dans le moindre bistro de la ville, qu'il suffit souvent d'écouter la canonnade pour apprendre que, durant la nuit, un poste a été assailli, souvent enlevé, par les Viets ou qu'au contraire une opération de grande envergure se déclenche dans le delta !

DEUX GENERAUX QUI VEULENT EN FINIR

MENTALITÉ qui ne semble pourtant point celle des généraux Navarre et Cogny. Que ce fût dans la fraîcheur d'un grand bureau, à Saïgon, ou sous les ventilateurs d'une ancienne caserne de Hanoï, l'un et l'autre m'ont fait l'honneur de me recevoir, le second plusieurs fois. Pas de réticence apparente chez aucun d'eux. « Que désirez-vous savoir ? », me demandaient-ils. Je le leur disais. Ils me répondaient. Certains détails, qu'ils voulaient bien me confier, devaient rester confidentiels. Mais, en les écoutant, une situation militaire assez confuse devenait limpide. Ils ne dissimulaient pas plus leurs préoccupations que les atouts dont ils croyaient disposer. Deux hommes, certes ! d'une intelligence égale, éclatante, mesurant d'instinct le rebondissement d'un mot, d'un silence, les effets et les suites de tout événement, mais physiquement fort dissemblables : le général Navarre, de taille moyenne, le geste rare, le regard malaisément déchiffrable ; le général Cogny, très grand, taillé en hercule, de longs yeux clairs sous des cheveux fournis, donnant, devant la carte murale des opérations, l'impression d'un boxeur, dont il lui arrivait d'ailleurs de mimer les coups quand il parlait de son adversaire, le général Giap, ou de telle division vietminh dont il prévoyait l'attaque. Chez ces deux chefs, dont les experts de France et de l'étranger s'accordent à vanter les qualités de stratèges, une même volonté : mettre fin à cette guerre qu'on n'a que trop fait durer. Et si je parle ici davantage du général Cogny, c'est que j'ai moins longtemps approché le commandant suprême au Vietnam. C'est que, tandis qu'à l'extérieur l'humide chaleur du Tonkin accablait hommes et choses, il dépliait devant moi deux cartes du delta, cartes violemment coloriées de rouge, et encerclait du doigt les régions où les fonctionnaires vietnamiens peuvent se rendre en toute sécurité, ou accompagnés (3/10 de la superficie totale) ; ceux où (1/10 de la même superficie) les élections de 1952 s'étaient déroulées sans entrave. J'entendais ce polytechnicien, ce docteur en droit (à quarante-neuf ans le plus jeune divisionnaire de France) expliquer comment « la mystique du béton » avait fini par conduire à l'immobilisme, à l'auto-défense, avec l'effritement du moral qui

CE PETIT TONKINOIS de treize ans est élevé dans un collège de bonzes. Il s'initie à la science difficile de reconnaître et de tracer les caractères, qui exigent une calligraphie parfaite.

s'ensuit ; comment l'assainissement du delta, tâche essentiellement politico-militaire, suppose, en même temps qu'un travail continu et efficace de la part des représentants de S. M. Bao Daï, des groupes mobiles, des bataillons légers, bref une force opérationnelle. Il prêchait là un converti. J'avais été témoin de la réaction du corps expéditionnaire après l'audace — qui le galvanisa — des raids sur Langson et Laokay, après les opérations « Brochet » et « Mouette », lancées alors que tout permettait de craindre une attaque massive des divisions de Giap. Pouvait-on donc enlever aux Viets l'initiative ? les contraindre au combat ?

On connaît la tactique viet : embuscades, infiltrations, « pourrissement », assauts en force ; puis, s'ils se sentent surclassés : disparition. Grand problème, au début de cette guerre, que cet évanouissement des unités adverses. J'avais encore dans l'oreille trois phrases du colonel Vannuxem, un très grand soldat d'Indochine, au cours d'une opération de ses deux groupes mobiles et de son groupe blindé : « Là, le Viet a bien obéi à notre manœuvre. Alors, ça colle. On a son contact. »

Le contact obtenu, il se sentait certain de la victoire. Mais, au rebours des règles classiques, je préfère revenir plus tard sur certains aspects de cette guerre et résumer sans plus attendre les vues, primordiales, d'un officier de Haïphong telles qu'il me les exposa, telles que, pendant quatre ans, il les professa à l'Ecole de guerre.

LE VILLAGE, ELEMENT ESSENTIEL DU DELTA

Ce jour-là, après un déluge qui avait noyé l'aérodrome de Cat-By et inondé les rues basses de la ville, le soleil, peu avant son coucher, réenvahissait le ciel. Des vapeurs flottaient dans l'air. Non loin d'une promenade plantée de palmiers, des femmes (tuniques de soie, pantalons de satin) priaient, se prosternaient, multipliaient les « laïs », déposaient des offrandes de fleurs et de fruits devant les bouddahs d'un « pagodon » grand ouvert aux trop rares brises. Des bâtonnets d'encens brûlaient. Un bonze prédisait l'avenir à une jeune fille aux cheveux magnifiques. Un aveugle grattait inlassablement sa mandoline.

Tout près de ce petit temple aux autels laqués, le drapeau tricolore indiquait la résidence du commandant de la zone. Haute de plafond, bien aérée, la pièce dans laquelle il m'accueillait ne s'écartait point du type classique de cette architecture colonialo-militaire introduite par nous là-bas voilà quelque cent ans. Un meuble, pourtant, attirait l'attention : un bureau massif, de bonne taille, en bois de fer tout sculpté de dragons, celui-là même — une plaque de cuivre le proclamait — « du colonel Gallieni, 2e Tonkinois, 1895 ». Un bureau qu'entouraient de grandes ombres, dont celle du commandant Hubert Lyautey. Aux murs : les inévitables cartes à très vaste échelle de divers secteurs. Mais, net dans sa saharienne toute fraîche, mon hôte parlait. Et si son ton trahissait malgré tout le léger scepticisme d'un homme dont les idées n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement rapportées par des journalistes de passage (quand ils ne préféraient pas, purement et simplement, en faire abstraction), il n'en détaillait pas moins avec clarté les raisons profondes de cette guerre.

Car le Vietnam est essentiellement une contrée de villages. Entre tous ses habitants existe un lien moral : la croyance en un génie, souvent légendaire, fondateur du village. Chacun vouant à ce génie une vénération comparable, dans une certaine mesure, à celle des membres du Commonwealth pour leur reine, tous s'estiment parents entre eux. Opinion que confirment, du reste, les mariages (et la plupart des familles possèdent un arbre généalogique à désespérer maint descendant des Croisés !) ayant uni nombre de villageois par le sang. Enfin, si les nécessités nationales ont contraint, depuis trois ou quatre siècles, une administration à s'imposer partout, le village, du point de vue économique, vit en autarcie, d'une existence intime, repliée sur elle-même, à l'abri de sa haie de bambous. Pareille collectivité représente une sorte de zone franche, fait figure de véritable « individu social ». « L'autorité du roi s'arrête aux portes du village », déclare une antique formule, vraie partout dans l'ancien empire annamite et, plus qu'ailleurs, au Tonkin, dans ce delta dont la superficie : 14.700 kilomètres carrés, est celle de deux ou trois départements français.

L'ETAT NORMAL DE LA CONTREE A NOM « MISERE »

Mais si, dans ses 7.000 villages, chaque famille ne dépasse guère six personnes, le Tonkin n'en compte pas moins 7 millions d habitants, soit 500 habitants au kilomètre carré, la densité, en pleine campagne, d'une grosse agglomération industrielle du Nord de la France.

Le problème de chaque village se ramène donc à ceci : vivre sur une surface de 2 kilomètres carrés, englobant aussi bien les habitations avec leur clôture de bambous que les rizières et leurs diguettes, les cultures de soya, de tabac, etc. Or, contrairement à ce que s'imaginent les Français, pour lesquels tropiques égalent luxuriance, le sol est pauvre. Une récolte (il y en a en moyenne deux par an) ne produit guère que 1 tonne 200 de paddy à l'hectare. Soit, en gros, 2 tonnes annuelles. L'exploitation moyenne étant d'un tiers d'hectare, on aboutit approximativement à 700 kilos par an pour une famille. Ce qui, les impôts payés, et souvent le fermage, ne laisse guère qu'une centaine de kilos par personne et par an. En d'autres termes, à peu près 300 grammes par personne et par jour. Ration minimum d'entretien. Outre le fait qu'une alimentation presque exclusivement végétarienne favorise la natalité, notre colonisation, notre souci d'hygiène, notre lutte contre la mortalité infantile ont encore accru la population, qui augmente environ de 1 à 1,5 % par an. Les moralistes ne pourront qu'approuver. Economiquement, l'état normal de la contrée a nom « misère ».

Misère biologique d'abord. Combien de fois n'entend-on point des Blancs déplorer que trop de Vietnamiens ne puissent conduire des bulldozers construits pour les hommes solides d'Amérique ! Combien d'artilleurs se plaignent qu'au-dessus du 155 les équipes vietnamiennes n'aient point la force requise !

Matériellement, on les découvre aussi pauvres. S'il explique la dureté, le manque de charité des Tonkinois, de village à village, un pouvoir d'achat mensuel infime justifie l'autarcie villageoise, qui prévoit une manière de sécurité sociale faisant que tous seront également misérables, mais que nul ne se trouvera complètement dépourvu. Il renforce enfin la mystique de la petite communauté rurale. Ainsi apparaît en pleine lumière le caractère artificiel des villes, « fait social » dont les Français assument la responsabilité presque entière, tout comme celle de ces « faux Occidentaux », ennemis du dur travail auquel étaient accoutumés leurs pères, ces déracinés que sont devenus en trois générations les nouveaux citadins, transfuges des villages. Une minorité. Sous un lattis de villes, avec la civilisation particulière que celles-ci engendrent, les villages composent de toute évidence le pays réel, ce pays réel qu'occupe le Vietminh.

LA GUERRE FUT MENEE D'ABORD « A L'OCCIDENTALE »

Comment y est-il parvenu ? Son implantation remonte à une vingtaine d'années. Elle date de la révolte de 1930, fomentée par des intellectuels déjà soucieux d'indépendance, formés dans nos écoles et auxquels, par une aberration regrettable, la France n'avait pas cru devoir donner des postes d'autorité dans leur propre pays. La rapidité, la brutalité avec lesquelles fut matée la révolte entraînèrent la naissance de sociétés clandestines, secrètes, groupements de revendication, de mouvement social. Cellules d'inspiration communiste ? Il ne le semble pas. Du moins les cellules existaient-elles. Le moment venu, il suffit au Vietminh d'y introduire des communistes pour s'implanter partout, en un temps relativement court. Les villages réagirent-ils ? Non. D'abord parce que le paysan, qu'on l'admette ou non, s'éveillait ou se réveillait au nationalisme et approuvait une action clandestine qui flattait son goût inné du mystère ; puis, parce que les arguments des Viets ne laissaient guère le choix ; enfin, parce que, bien que sceptique et sans religion réelle (mis à part un pourcentage — 10 % au Vietnam — encore assez faible de chrétiens), l'agriculteur du delta n'en est pas moins féru de mystique. Le Vietminh lui apportait une foi nouvelle, la foi communiste. Certains l'adoptèrent d'enthousiasme. D'autres se bornèrent à l'accepter.

Les nouveaux missionnaires se révélaient, en outre, riches de promesses...

EUTENANT ALLOUSQUE, de Bordeaux, photographié pendant une halte dans un village.

L'IMPLANTATION DOIT ETRE VIETNAMIENNE

Le rappel de ces quelques remarques montre assez que pendant trop longtemps la guerre fut menée dans la péninsule selon la conception occidentale voulant qu'un pays soit tenu quand on a reconquis et réoccupé ses villes et ses routes. Cette conception, celle, aux origines, du général Leclerc, est plus que discutée aujourd'hui. Mieux valait, estime-t-on, aller chercher, convertir chez lui un paysan qui se passe facilement des villes. Avec plusieurs années de retard, la doctrine prévaut maintenant que l'implantation ne s'accomplit pas de façon efficace à coups de canon. Le *nha-qué*, c'est un fait, supporte à contre-cœur le Vietminh, qui, s'il a partagé les grandes propriétés, accable les nouveaux petits propriétaires (et les autres) de travail et d'impôts (70 % de la récolte au lieu de 10 % de notre temps).

Pourquoi ceux-ci ne se rebellent-ils point ? Parce qu'à toutes les catastrophes auxquelles les a habitués un destin souvent contraire s'en est ajoutée une nouvelle : la guerre ; parce qu'ils croient se rendre compte que le Vietminh a le temps pour lui alors que le commandement français mène la lutte « de budget en budget » et que, par conséquent, nul au Tonkin ou ailleurs au Vietnam ne peut assurer comment les choses tourneront ; parce que, enfin — et c'est ici le motif important – le gouvernement vietnamien, pour lequel, en définitive, nous combattons, n'a rien implanté dans les villages. Or, pour arriver en ce domaine à une conclusion pratique, il apparaît avec éclat que seuls des Vietnamiens peuvent contre-battre la propagande du Vietminh, d'abord par une politique de présence, puis par une mystique et des procédés d'exécution l'emportant sur la mystique et les méthodes du Vietminh. Autrement dit : sans un personnel autochtone *actif*, ayant un programme et remplissant scrupuleusement ses promesses, sachant enfin persuader le paysan qu'il lui apporte le moyen d'obtenir la paix à meilleur compte qu'avec le Vietminh, la situation présente n'a aucune raison de se modifier, sauf au désavantage des Franco-Vietnamiens. D'où cette conséquence : l'effort militaire actuel risque de demeurer inopérant (dans la meilleure hypothèse) si, après la dure reconquête d'une région occupée par le Vietminh, l'armée ne trouve pas, pour lui succéder sur-le-champ, une administration vietnamienne d'une haute efficacité. Selon la parole d'un Français : « Un mur solide ne se construit pas en pierres sèches. Il faut du ciment. Et celui-ci doit être vietnamien. » Cela revient à dire que le Vietnam doit avoir un pouvoir central autochtone très fort, dont l'autorité s'impose également aux trois pays qui le composent. Cela signifie des fonctionnaires assurés de la stabilité de ce pouvoir et résolus à en propager les doctrines. Cela sous-entend, de même, que les diverses querelles de personnes qui ne cessent de se dérouler entre Saïgon, Dalat et Hanoï ne contribuent en rien à asseoir une autorité hautement souhaitable.

QUAND LES G. A. M. O. ENTRENT EN SCENE

Toutes vérités premières ! dira-t-on en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. Elles n'en sont pas moins bonnes à évoquer dans la métropole. Sans doute les Viets disposent-ils d'un stratège de premier plan en la personne du général Giap, qui, depuis sept ans qu'il opère, jouit en outre de l'avantage de la continuité. Mais pour dangereux, coriaces qu'ils soient aux petits échelons, les Viets (qui, d'autre part, manquent de cadres) apparaissent moins bons dans les combats d'unités constituées. (Cela n'entend minimiser en rien l'offensive sérieuse lancée contre le Laos par deux divisions vietminh, offensive qui, pour attendue qu'elle était d'ailleurs par le haut commandement, modifie la situation, coupe en deux la péninsule et constitue une menace sur la Thaïlande.) Il n'en reste pas moins que la lutte ne peut être gagnée qu'en menant la guerre, à un échelon aussi bas que celui de sous-lieutenant, sur tous les fronts : militaire, social, psychologique, financier.

Non que le gouvernement Bao Daï se désintéresse de l'aspect que l'on peut qualifier « administratif » de la question. Une organisation, les G. A. M. O. (groupements administratifs mobiles opérationnels), travaille à la pacification des districts dès leur reconquête. J'ai vu de ces groupements en action. Une fois, notamment, dont le souvenir me demeure vivace. J'accompagnais dans le Tien-Lang, depuis peu entre nos mains, entre le Song

EN PRESENCE DU COLONEL NEMO, commandant la zone de Haïphong, un délégué du G. A. M. O., porte-parole de l'administration impériale, expose aux notables de My-Loc, qui vient d'être libéré des Viets, l'œuvre que le gouvernement de Bao-Daï se propose d'accomplir en accord avec la France.

LA FOUILLE METHODIQUE, exécutée par des commandos, de villages apparemment abandonnés, révèle souvent d'étonnantes cachettes dans lesquelles se dissimulent les Viets et où ils parviennent à demeurer, presque sans bouger, parfois pendant des jours.

Van Uk et le Song Thaï-Binh, deux colonels. Une queue de typhon se manifestait par une pluie fine, pénétrante, glaciale, qui, à la fin de notre expédition, tourna au déluge. Quittant la route macadamisée de Kienan, notre jeep s'engagea sur une route tonkinoise faite de blocs de boue séchée, *posée* sur les rizières et fort propice à l'installation par les Viets de ces mines ou charges indétectables sur lesquelles tant de véhicules ont sauté. D'une plage de boue épaisse on monta dans des bacs, qui nous conduisirent à l'une de ces vedettes blindées dont la marine parut d'abord se désintéresser et dont elle aimerait maintenant, dit-on, regagner le contrôle. Des vagues blanchissaient l'eau, d'un brun clair, du fleuve. Sous le ciel plombé, la verdure des rives était sinistre. Au bout d'une demi-heure de navigation, on accosta. Une compagnie de tirailleurs algériens perfectionnait ses emplacements le long d'une digue, s'attachant à voir sa position comme d'éventuels agresseurs viets la verraient eux-mêmes. Puis, la pluie diminuant, on gagna par des chemins rouges ou noirs, gluants, entre des marécages truffés de mines et de barbelés, et entre des rizières, My-Loc, un village de paillotes d'aspect misérable.

A l'arrivée de notre groupe, des notables se démasquèrent. En longue redingote de soie, ils portaient le turban local. Ils se présentèrent. L'un des colonels prit la parole, s'interrompant de temps à autre pour que le représentant du G. A. M. O. traduisît son discours. Discours très simple : « Le Vietnam a l'indépendance. Voici ce qu'a fait, ce que fait la France. Le Vietminh vous a accablés d'impôts. Il a interdit chez vous la culture du tabac. Il vous a réquisitionnés pour des corvées incessantes. La France agit autrement. Vous avez besoin de riz, d'étoffes, de médicaments. La France vous en donne », etc. Suivit un exposé sur la tâche que se proposent d'accomplir les gens du G. A. M. O., dépositaires de la pensée de l'empereur. Un : « Vive le Vietnam ! », crié par le traducteur en conclusion, fut repris sans grand enthousiasme par les notables.

Durant toute cette double harangue, la mine de ces derniers était bien intéressante à observer. Les mains dans les manches, la tête baissée ou le regard perdu, ces Tonkinois personnifiaient le doute et l'inquiétude. Il ne fallait pas être grand clerc pour se rendre compte que, dans leur esprit, la force du Vietminh et celle du gouvernement Bao-Daï (celui-ci ne disposant que de l'appui, à court terme, des Français, puisqu'on ne cesse d'annoncer notre départ prochain) ne se contre-balançaient pas. Au mieux, ils craignaient que cette occupation du Tien-Lang ne fût une de ces « opérations de va-et-vient » auxquelles, faute d'effectifs suffisants pour tenir le pays, le corps expéditionnaire a trop souvent recours. Que la certitude se fût affirmée en eux que Français ou gens de Bao Daï étaient là pour rester, ah ! leur adhésion se fût probablement révélée entière ! Agités de sentiments contradictoires, redoutant de s'aliéner les nouveaux vainqueurs s'ils leur opposaient une résistance passive, de subir la colère des Viets, dans l'hypothèse d'un retour de ceux-ci, s'ils marchaient dans les voies de Bao Daï et des Français, ils tendaient le dos...

LE GOUVERNEMENT VIETNAMIEN APPORTE-T-IL TOUTE L'AIDE DESIRABLE AUX G. A. M. O. ?

Sous le ciel bas, nous allâmes à une ancienne pagode. Les services sanitaires du G. A. M. O. et ceux de la sécurité s'y étaient installés. Ils faisaient sûrement de leur mieux. Mais que peut un commissaire de police, même muni d'un pistolet et de deux chargeurs, quand il est seul pour contrôler — comme c'était le cas — vingt-cinq mille personnes ? La machine, encore à ses débuts, n'était pas au point, soit. L'impression me gagnait pourtant, pénible, que le gouvernement central, le gouvernement vietnamien, n'appuyait pas, pas encore, de toutes ses forces un organisme d'une importance essentielle pour la pacification. Cette demi-carence se sentait à mille riens : à la conviction presque désespérée avec laquelle s'exprimait le délégué du G. A. M. O. ; au fait qu'en d'autres lieux les propos des Français n'étaient pas très exactement traduits, que chèvre et chou se voyaient également ménagés ; qu'il était même advenu que, sitôt le dos des Français tourné, tous les biens, riz, étoffes, etc., dispensés aux autochtones eussent été repris par ceux-là mêmes, Vietnamiens, qui les leur avaient distribués. Mais qui oserait jeter la première pierre à des gens aussi incertains de l'avenir que le sont les Vietnamiens ? Voilà plus d'un an j'écrivais que, dans l'éventualité d'une évacuation générale de nos troupes, celles-ci ne pouvant s'embarquer toutes en même temps, il arriverait forcément un « point de bascule » où les cinquante mille soldats encore sur la péninsule risqueraient le massacre. Cette année, certains de nos amis vietnamiens eux-mêmes confirmaient mon assertion : « Comprenez bien, murmuraient-ils, que, sauf dans le cas d'une relève étrangère, sauf dans l'hypothèse où le gouvernement central, soutenu par une armée nationale puissante, sera parvenu à dominer le pays, l'intérêt le plus élémentaire de beaucoup de Vietnamiens leur commandera d'apporter à Ho Chi Minh, afin de se « dédouaner », une tête de Français... » Cette phrase, on le comprendra, je ne l'écris pas à la légère. N'importe qui, dans le corps expéditionnaire, l'approuverait. Aussi, ce jour-là, à My-Loc, ma sympathie allait-elle à ces représentants du G. A. M. O. qui se compromettaient sans espoir de résipiscence.

Dieu sait que leur action se révélait nécessaire ! On avait reconstitué un embryon de marché. Et ruinées, affamées par deux ans d'exploitation vietminh, des Tonkinoises étaient venues, en petit nombre, apportant ce dont elles pouvaient disposer : quelques mains de bananes, un fond de panier de crevettes, une poignée de piments. Je l'affirme (m'arrangeant, à chacun de mes séjours en Indochine, pour circuler sur le front) : si j'avais vu quelque chose qui, dans l'ordre matériel, fût au crédit du Vietminh, je le dirais. Mais dans tous les villages reconquis je n'ai trouvé qu'abjecte misère. Impression qui, à My-Loc, nous assombrit si bien qu'après une visite dans un poste assez éloigné (où je découvris, à mon grand étonnement, l'ahurissante pénurie d'officiers qui est la nôtre dans les secteurs de combat) ceux qui m'emmenaient ne parlèrent, sur le chemin du retour à Haïphong, que du dénuement de ces malheureux. La pluie cinglait la capote de la jeep. Nous étions assis dans une mare d'eau. A travers la brume s'apercevaient dans les rizières des enfants nus à califourchon sur leurs buffles dans la vase jusqu'au garrot.

A LA RECHERCHE DU VIET

De cette campagne qui fondait sous la rage du ciel, peu de Français, s'ils ne sont allés « là-bas », peuvent se figurer la topographie. Celle-ci, à vrai dire, ne s'observe bien que d'avion. Le spectacle, surtout par un jour de grand soleil, est alors hallucinant. Car ce qu'on survole, c'est, divisé en casiers par les diguettes des rizières, barré de longs traits presque droits qui sont les digues servant de routes, un lac immense, d'où émergent, comme autant d'îlots, des villages, jolis, coquets, et comme pelotonnés sur eux-mêmes derrière leurs haies de bambous. « Quand on pense, me dit un jour mon voisin, un soldat qui contemplait cette nature par un hublot, grand ouvert à cause de la chaleur, d'un Dakota, quand on pense que tout cela grouille de Viets... » On n'apercevait pourtant que des paysans, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, dirigeant une charrue traînée par un buffle ; des pêcheurs qui, d'une torsion du poignet, dévident ou enroulent leur fil sur un cerceau jouant les moulinets ; des femmes, le balancier à double plateau sur l'épaule. La vue brouillée par la réverbération, nous détournâmes la tête.

Mon interlocuteur de me raconter alors diverses mésaventures à lui survenues en opération, tandis qu'avec sa section il s'était trouvé au beau milieu d'ennemis dans une zone que tout semblait prouver vide. « On oublie trop souvent, déclare volontiers le colonel Vannuxem, que l'autochtone d'ici pèse en moyenne 20 kilos de moins que nous. » De fait, les Vietminh parviennent à se faufiler dans des cachettes où nul Européen ne saurait se glisser, et encore moins rester ! presque sans bouger, parfois pendant des jours. Nul, s'il n'a assisté à l' « extraction », par un commando, d'ennemis soigneusement dissimulés, ne peut imaginer les difficultés auxquelles se heurte le corps expéditionnaire.

Le commando dont il s'agit ici se composait du reste uniquement d'anciens Viets ralliés et commandés par un sergent français. Le short très court, en tenue bleu de Prusse, les soldats de ce commando présentaient l'extérieur de gens auxquels on n'en conte pas. Pénétraient-ils dans un village apparemment abandonné ?

Aussitôt commençait la fouille, systématique, des habitations. Une canne de fer à la main, ils sondaient le sol, faisaient résonner la pierre ou la brique. En pure perte, semblait-il d'abord. Soudain, l'un d'eux poussait un cri. Au milieu d'une cour dallée, sous un panier qui traînait là comme traînent tant d'épaves dans un village détruit, il venait de découvrir une dalle *ébréchée*. Un homme moins averti n'y eût guère prêté attention. Le nôtre savait quel rôle jouait celle-là : celui de cheminée d'aération d'un souterrain. Aussitôt accourus, deux de ses camarades mettaient un genou en terre, le pistolet mitrailleur prêt à tirer. Cependant, se déroulait un curieux dialogue : penché vers le sol, l'ancien Viet interpellait ceux qu'il soupçonnait de se cacher. N'obtenant pas de réponse : « Très bien, annonçait-il : je descelle une dalle et j'envoie une grenade ! » Alors, à travers la pierre s'entendit une voix. L'homme du commando lui répondit. La palabre dura longtemps, jusqu'au moment où une dalle se souleva. Deux mains apparurent, promptement liées par les gens du dehors, puis un torse. Je passe sur les détails : ils étaient plusieurs dans ce boyau, et aussi plus loin, dans des souterrains masqués par l'herbe. Les cachettes vietminh tiennent du prodige. Pour parvenir à l'une d'elles ne fallait-il pas plonger dans une mare et remonter par un siphon ? En conclura-t-on que les disparitions, l'évanouissement de troupes adverses proviennent toujours d'enfouissements semblables ? Non. Mais, de même que rien ne ressemble plus à un Sud-Coréen qu'un Nord-Coréen, rien ne permet de différencier, le jour, un brave *nha-qué* de la rizière du soldat viet qu'il devient souvent, la nuit tombée. Enfin, car il ne convient pas de sous-estimer l'adversaire, le général Giap, on le répète, est un stratège de valeur, quand bien même, ce qui n'enlève rien à ses mérites, ses services auraient réussi (comme il semble bien que ce fut le cas dans une opération assez récente, où tout un régiment dont l'encerclement nous paraissait certain fila à notre barbe) à décrypter le code dont notre commandement usait à la radio...

UNE GUERRE PRESQUE SANS PRECEDENT

Rien, en tout cas, de plus démoralisant que cette guerre, auprès de laquelle celle de Corée semble classique, où l'assaillant n'attaque à peu près que de nuit, procède par embuscades dans des terrains de jungle, ou bien se dérobe. Pendant l'opération « Brochet » (et l'on aimerait connaître le poète qui baptise les opérations au Vietnam), nous partîmes, un matin, mon confrère Yves Desjacques et moi-même, pour rejoindre les parachutistes « quelque part dans le delta ».

Deux hélicoptères, s'envolant à vide pour chercher des blessés, nous prirent à bord. Pour rentrer, nous nous débrouillerions. Hors de la portée utile des fusils mitrailleurs, nous survolâmes donc une portion du delta. La journée était belle. De-ci, de-là, des paillotes brûlaient. On apercevait des départs, des arrivées d'obus. Mais si l'on discernait des troupes amies, si l'on voyait distinctement, creusés dans les digues, les trous abandonnés à l'aube par les combattants vietminh, on ne devinait, en revanche, pas un seul des soldats de Giap. Une fois encore, on les savait là. Mais où ? Peut-être couchés dans l'eau, sous l'eau, au plus épais des rizières, un roseau dans la bouche en guise d'appareil respiratoire. Cependant, sur la digue, ficelés dans des toiles de tente, des morts attendaient qu'on les emportât sur Hanoï. Presque tous tués par des obus piégés. Car c'est un autre trait de cette guerre affreuse qu'il faut aux combattants constamment garder les yeux vers le sol.

Comment nous revînmes est, là-bas, de routine courante. Une colonne « faisant mouvement » vers la route Mandarine, nous nous joignîmes à elle, ce qui signifie que, pendant des heures, nous marchâmes alternativement sur une digue hérissée par les Viets de monticules « en touches de piano » (contre l'emploi des chars) et pataugeâmes dans une eau tiède qui montait parfois à mi-cuisse, sur une vase si glissante que notre progression tenait de l'acrobatie. Comment des suspects ramassés dans un village parvinrent-ils à porter dans ces conditions les cadavres de parachutistes que leur colonel se refusait à voir enterrer n'importe où m'étonnera toujours. Des « P. I. M. opérationnels » les relayaient de temps à autre. « Prisonniers et internés militaires », autrement dit : de ces Vietnamiens dont les intentions ne paraissent pas des plus pures et qui, employés comme porteurs, se révèlent assez souvent, à l'épreuve, d'une fidélité si entière que les troupes auxquelles ils sont affectés n'hésitent pas à leur laisser monter la garde et que beaucoup, dans des circonstances graves, pointèrent et alimentèrent eux-mêmes des mortiers.

Quoi qu'on ait écrit sur cette guerre et sur ceux qui y participent, tout n'a pas été dit. Parce que la France se forge souvent une image un peu schématique des événements et des gens de là-bas, je crois utile de rapporter une scène dont je fus témoin près de Thaï-Binh.

Des camions avaient ramené dans cette ville, la leur, les corps de quelques Vietnamiens tués au combat. La plupart étaient bouddhistes, mais certains, catholiques. Les familles de ces derniers souhaitant que l'aumônier militaire français célébrât le service funèbre, les proches des bouddhistes parurent trouver naturel qu'il n'y eût qu'un enterrement. Ainsi vit-on, sous un ciel lourd de pluie, un aumônier en béret et en short, mais une étole au cou, suivre une procession de musiciens bouddhistes roulant du tambour et soufflant dans des flûtes. Une quinzaine de tombes avaient été creusées, presque à fleur de terre, pour ne pas atteindre l'eau, partout sous-jacente. Des soldats vietnamiens rendaient les honneurs. Des touffes d'hibiscus jetaient leur note écarlate sur le bois des cercueils. Des femmes, des enfants, la tête entourée de linges blancs, couleur de deuil, pleuraient et gémissaient au son aigrelet des flûtes, tandis que le prêtre psalmodiait ses prières. Ambiance tragique, mais dans laquelle je voyais, pour une fois, ailleurs qu'au combat, communier les assistants vietnamiens et les quelques Européens présents. Car si notre pays a un tort (que partagent bon nombre d'observateurs occasionnels), c'est de généraliser, de s'imaginer tous les paysans pro ou antivietminh.

A CHACUN SA VERITE

Comme la plupart des choses de là-bas, la vérité est toute en nuances. Si je crois certain que la quasi-unanimité des Vietnamiens aspirent depuis longtemps, non à l'autonomie, mais à l'indépendance totale ; que, de même, la formule actuelle de l'Union française, qui n'établit point, à leurs yeux, une discrimination suffisante entre l'Afrique noire et le Sud-Est asiatique, les heurte, je ne peux m'empêcher d'admirer la loyauté de ces partisans, de ces « supplétifs » à la fois civils et militaires qui, depuis des années, tiennent des postes exempts de toute gaîté, sous le commandement, parfois, d'un seul officier ou sous-officier français. Sait-on seulement ce que sont ces postes ? On en compte au Vietnam des centaines, sinon des milliers : une tour de guet, sorte de donjon en brique, des fortifications plus ou moins enterrées, des réseaux de barbelés, des champs de mines. De temps à autre, des blockhaus de béton. La vie dans ces espaces restreints, on la devine. Quand les Viets restent tranquilles, renoncent temporairement au « harcèlement », les rats se déchaînent. Et quels rats ! « Je ne sais plus qui j'ai sous mes ordres, me dit un jour en riant un sous-lieutenant. Les rats viennent de dévorer l'état nominatif de ma compagnie... » Quant aux méfaits de la solitude... « Elle finit par vous sonner », reconnut, dans un petit poste sur le canal des Bambous, un sergent, qui, malgré mes dénégations, ne cessa de m'appeler « mon capitaine ». « Mais je ne suis pas capitaine ! », protestai-je. « Ah ! bien, mon capitaine... » Incident burlesque. Il en est de dramatiques. Tel ce soldat qui, dans la casemate où il somnolait, crut à une attaque en entendant sauter le bouchon d'une bouteille de limonade, bondit sur sa mitraillette et tua son meilleur camarade.

Aggravée par le climat, la tension nerveuse devient trop forte. Qu'en toutes circonstances les esprits enclins à la critique s'efforcent de tenir compte d'un état affectant le moral autant que le physique semble de justice élémentaire. Justice qui devrait présider aussi à certaines appréciations, portées un peu hâtivement, sur la nouvelle armée vietnamienne. Ceux qui ont daubé sur les difficultés qu'ont eues à surmonter quelques-unes de ces unités, purement autochtones, dans le Buychou, en octobre dernier, n'ont point eu raison. Le haut commandement a su de tout temps qu'il devrait porter secours à des troupes et à des cadres encore peu rodés, lors de leurs premiers engagements. Et si l'on se doit de condamner la tournure d'esprit d'un jeune sous-lieutenant viet-

DANS CETTE GUERRE, que le terrain rend si pénible, des suspects vietnamiens, employés comme porteurs, se sont souvent révélés d'une entière fidélité.

namien qui s'offusquait de n'avoir qu'un galon « alors qu'il appartenait à une des meilleures familles de Hanoï », nul n'ignore que des officiers dignes de ce nom ne se forment pas en quelques mois. A la conception légèrement « mandarinale » des promotions actuelles, le choix d'officiers parmi les soldats et les sous-officiers ayant fait leurs preuves au front peut apporter un correctif.

Enfin, qu'on n'oublie pas que, si même paraît entachée d'optimisme une affirmation officielle voulant que l'évacuation du corps expéditionnaire puisse commencer dans dix-huit mois, cette armée nationale se forme peu à peu. Sa valeur ? Elle dépendra évidemment de la mystique qui l'animera, de la force de l'Etat que les bataillons sentiront derrière eux. Qu'on n'oublie pas surtout que, à côté de commandos vietnamiens qui remportent, à la mode viet, des résultats sensationnels, des maquis fonctionnent déjà, depuis peu, en des régions nombreuses, entraînant sur les arrières des Viets une insécurité qui est pour eux un phénomène nouveau.

Pays à paradoxes, disais-je en commençant. En effet, le moindre n'est pas, au Vietnam, la crainte, que l'on sent latente, de notre départ prochain. Car ceux-là mêmes qui, en public, réclament, souvent avec véhémence, le rembarquement immédiat de nos troupes, qui trouvent normal que nos renforts, à leur arrivée à Saïgon, soient déshabillés, parfois à plusieurs reprises, par les soins de la douane vietnamienne et voient leurs sacs et leurs cantines visités avec une minutie un peu outrageante, qui approuvent les droits très élevés frappant nos produits, ou la censure sévissant à Saïgon sur nos livres et nos journaux, qui applaudissent au fait que les rues de cités nombreuses aient été débaptisées et ne gardent plus, même temporairement, à côté de leur nouveau nom vietnamien, leur ancien nom français, qui somment les Français de leur « rendre » — et sans attendre ! — des usines, des hôpitaux, des installations de toutes sortes, fruit exclusif d'initiatives françaises — ces mêmes gens qui veulent ignorer que les investissements français au Vietnam sont d'ores et déjà liquidés en grande partie se montrent, dans le privé, beaucoup moins impatients de nous voir tourner les talons.

A l'appui de cette affirmation, noterai-je une anecdote ? Elle se situe à Hanoï, voilà deux ou trois mois. Une Vietnamienne, journaliste connue là-bas, me découvrant pour la première fois au camp de presse, me demanda à brûle-pourpoint mon opinion sur la conduite que devrait observer la France envers le Vietnam. « Mais, madame, prétendis-je, faire ce que vous réclamez presque quotidiennement, partir ! » Elle parut étonnée. Le lendemain, elle revenait et reprenait sa question. Je répétai ma réponse. Alors (la scène se passait devant témoins), ce fut avec une véritable passion qu'elle s'écria : « Mais ce que vous dites-là est choquant ! Choquant ! Nous laisser seuls ainsi ! Et vos obligations envers nous ? Alors, quoi ? foulées aux pieds ?... »

... La situation actuelle requiert de notre part au Vietnam beaucoup de prudence, de patience et de compréhension. Si l'on ne peut « ni rester là-bas ni en partir actuellement » — abstraction faite des raisons à la base de notre action présente en ce pays où la France dépense des milliards et voit tomber trop de ses soldats — l'honnêteté exigerait qu'on pesât les motifs d'une attitude qui s'exerce à notre encontre. Car (mais ces quelques mots mériteraient à eux seuls de longs développements) la réaction qui, dans la majorité des cas, oppose à nous la plupart des Vietnamiens et provoque en eux des paroles souvent excessives ne procède guère, en dernière analyse, que d'une admiration qui ne trouve plus son emploi. Pour ne pas parler d'un amour déçu...

Notre prochain article : LES ILES PHILIPPINES

A PARME

où régna Marie-Louise, ex-impératrice des Français,

LA COLLECTION NAPOLÉONIENNE DU PROFESSEUR LOMBARDI

PAR JEAN DUHAMEL

Parme, une des plus charmantes villes de l'Italie, est un peu hors des sentiers battus : les touristes la connaissent moins bien que Rome, Florence, Venise, Sienne ou Naples. Cette ignorance impardonnable, nous voulûmes, pour notre part, la réparer. Nous fûmes donc à Parme, il y a peu de mois, choyé par son excellent préfet, le Dr Meneghini, qui sait, à l'occasion, descendre de sa chaise curule pour se transformer en savant cicerone, au bénéfice de ses amis.

Que de choses à voir en cette vieille cité d'origine étrusque, patrie de Cassius et de Ghiberti, l'antipape, que les bombes de 1944 ont, hélas ! maltraitée. Parme appartint jadis aux Lombards, puis à Paul III Farnèse et à ses descendants, puis à Don Carlos, fils de Philippe V. En 1815, le Congrès de Vienne, avec Plaisance et Guastalla, donnait Parme à Marie-Louise, ex-impératrice des Français. Grande-duchesse de ces petits duchés, elle régna sur eux jusqu'à sa mort, en 1847, souveraine minuscule, protectrice des arts, bienfaisante et désabusée.

« Voulez-vous connaître le quatrième amant de Marie-Louise ? nous dit un jour le Dr Meneghini, alors que nous sortions de l'admirable baptistère, où les saisons ont été inscrites dans la pierre par la main naïve d'un grand artiste médiéval.

— Le quatrième ?

— Oui. Nous comptons, naturellement, le premier, votre Empereur. Il était fort épris d'elle. Autrement, comment eût-il autant paressé à Fontainebleau après

Robert LEFEVRE : Portrait de l'impératrice Marie-Louise

son mariage, en 1810, au lieu d'aller rétablir ses affaires en Espagne ? Après, il y a eu, comme chacun sait, le comte Neipperg, puis votre compatriote Bombelles...

— Mais ce fut tout !

— Non, car un quatrième personnage reste aux pieds de l'ex-Impératrice en la personne du professeur Glauco Lombardi, collectionneur fameux, dont je vais vous faire faire la connaissance. »

Le lendemain, après être passé tout près de la Chartreuse, sur la route que suivait Fabrice del Dongo quand il tua Giletti, nous arrivâmes chez le professeur Lombardi, à Colorno — Colorno où le château ducal, construit par François Farnèse, et que Stendhal appelait le Versailles des Princes de Parme, dresse son imposante et triste carcasse, vidé des richesses d'art français accumulées par son fondateur et dispersées par des mains impies.

« Contrairement aux assertions de Son Excellence le Préfet, nous dit le professeur Lombardi, je me défends d'être le quatrième amant... Appelez-moi plutôt l'admirateur le plus passionnément dévoué de votre impératrice. En effet, j'ai passé ma vie à recueillir ses souvenirs — souvenirs de l'enfance autrichienne, souvenirs de son mariage. Voici, par exemple, la corbeille de noces géante, de forme ovoïde, bourrée de cadeaux, offerte par le vainqueur de Wagram à la fille du vaincu, voici un bout du manteau porté à Notre-Dame, en 1810, voici, sous les traits d'un Amour endormi, le portrait du Roi de Rome, œuvre magistrale de Prud'hon. »

Dans une autre pièce, nous voyons des manteaux de cour, des sabres d'honneur, des écritoires, des objets personnels de l'Empereur, que sa veuve a pieusement conservés : une de ses malles de voyage, le bougeoir en argent qu'il emportait

LA CORBEILLE DE MARIAGE de Marie-Louise. Le modèle en a été dessiné par le peintre Prud'hon, et c'est un charmant exemple de l'art délicat de ce maître.

LE SALON de Marie-Louise à Salsomaggiore, dans lequel sont disposées quelques-unes des plus belles pièces de la collection Lombardi.

MARIE-LOUISE POSSEDAIT un véritable talent d'aquarelliste, et la suite de ses œuvres qu'on peut voir à Parme est pour le visiteur une véritable révélation.

L'AMOUR ENDORMI. Le peintre — et c'est encore l'exquis Prud'hon — a choisi pour figurer le personnage mythologique qu'il voulait représenter un enfant qui paraissait alors promis à un destin prodigieux. Il a donné à l'Amour les traits du roi de Rome, cet héritier tant souhaité par Napoléon, ce fils qu'il devait à Marie-Louise et qui garantirait, pensait-il, la succession au trône impérial que n'avait pu assurer sa première épouse.

en campagne, l'une de ses tabatières, la tasse chiffrée dans laquelle il prenait son café inspirateur, le matin des batailles. Ici, une mèche de ses cheveux, là, sa main — quelle main géniale ! — plus loin, un portrait, superbe crayon de Gérard, inconnu des iconographes impériaux. Sur les murs, une suite d'étonnantes aquarelles, œuvre de la grande-duchesse elle-même, assurément plus douée pour les arts d'agrément que pour le trône. De ce côté, de vieux brevets, des lettres où Marie-Louise se raconte. Durant les Cent Jours, Marie Walewska étant allée voir Napoléon à l'île d'Elbe avec le fils qu'elle avait eu de lui, l'ex-Impératrice écrit : « Une femme ne peut oublier certaines choses. Cette visite m'a brûlé le cœur. » Et, dans des boîtes, des manuscrits divers et encore des liasses de lettres, un journal assez plein pour permettre de réformer, me dit le professeur Lombardi, certains des jugements passés sur la femme de l'Empereur, peut-être prisonnière soumise du système autrichien plus qu'épouse dépourvue de cœur. Ah ! Frédéric Masson, que n'avez-vous connu ce filon, ce gîte !

Ensemble aussi vaste qu'émouvant reconstitué par l'effort d'un seul homme et par sa ténacité — le tout de ses deniers, au hasard des ventes, des liquidations et des partages, car, l'ex-Impératrice ayant survécu plus de vingt ans au duc de Reichstadt, ses effets personnels passèrent aux filles qu'elle avait eues de Neipperg, pour être, par la suite, dispersés.

L'intention du professeur Lombardi est de léguer ses collections à la ville de Parme, intention fort louable et qui renforcerait encore l'attraction de cette région dont la réputation chez nous devrait dépasser le niveau de la violette et de la production fromagère.

Mais Parme est lointaine et nous nous demandons pourquoi le professeur Lombardi ne se déciderait pas, un jour, à laisser la France entière admirer sa collection unique en l'exposant à Paris.

Le professeur Lombardi serait assuré d'une réception et d'une presse enthousiastes, lui et ses inestimables trésors.

PORTRAIT DE NAPOLÉON Ier, ce crayon de Gérard est une des pièces maîtresses de l'iconographie impériale. *Photographies Italcolor et Porta.*

Albert BESNARD Frantz Jourdain.

MALGRÉ SES CINQUANTE ANS LE SALON D'AUTOMNE A VOULU RESTER JEUNE

PAR BERNARD CHAMPIGNEULLE

L'HISTOIRE du Salon d'Automne jusqu'à la guerre de 1914 est passionnante : nous touchons à un des événements capitaux de la vie des arts dans la société, mais nous assistons à la progressive métamorphose de l'esprit public à l'égard de l'art académique et de l'art indépendant. Je prends 1914 comme point de repère parce que je n'ai pu connaître le Salon d'Automne — comme bien d'autres choses — qu'après la première guerre. A vrai dire, ce n'était déjà plus un Salon de combat. Parallèlement au vieux Salon des Artistes français et à celui des Beaux-Arts, il déployait à date fixe ses cimaises surchargées dont les audaces trop prévues ne scandalisaient plus grand monde. Les mouvements séditieux de la peinture s'élaboraient plutôt autour des cafés de Montparnasse. Et le Salon d'Automne, de révolutionnaire qu'il était, tendait alors à devenir un Salon de juste milieu.

Que l'on ne voie pas dans ces lignes un reproche de principe. La révolte contre les idées reçues n'est pas toujours un bienfait. Il est des révoltes salutaires et d'autres qui sont vaines, abusives, malsaines ou même catastrophiques. Mais nul ne peut contester que la fermentation des idées et leur renouvellement ne soient nécessaires au mouvement de la vie.

Rappelons les faits : c'est tout à fait au début du siècle que se réunissaient autour des guéridons d'un café de la place Blanche quelques peintres écœurés par le joug que faisait peser sur les beaux-arts l'outrecuidance des pontifes. C'est alors que fut introduit dans le milieu un architecte d'esprit révolutionnaire et ardemment combatif : Frantz Jourdain. C'est lui qui prit la tête de l'équipe. On décida de créer un nouveau Salon, qui, par opposition au Salon traditionnel de printemps, prendrait le nom de Salon d'Automne.

La Ville de Paris prêta le sous-sol du Petit Palais pour la première manifestation qui s'y tint, en 1903, patronnée par Renoir et

MAILLOL — Harmonie.

Raoul DUFY — Dépicage à la nymphe.

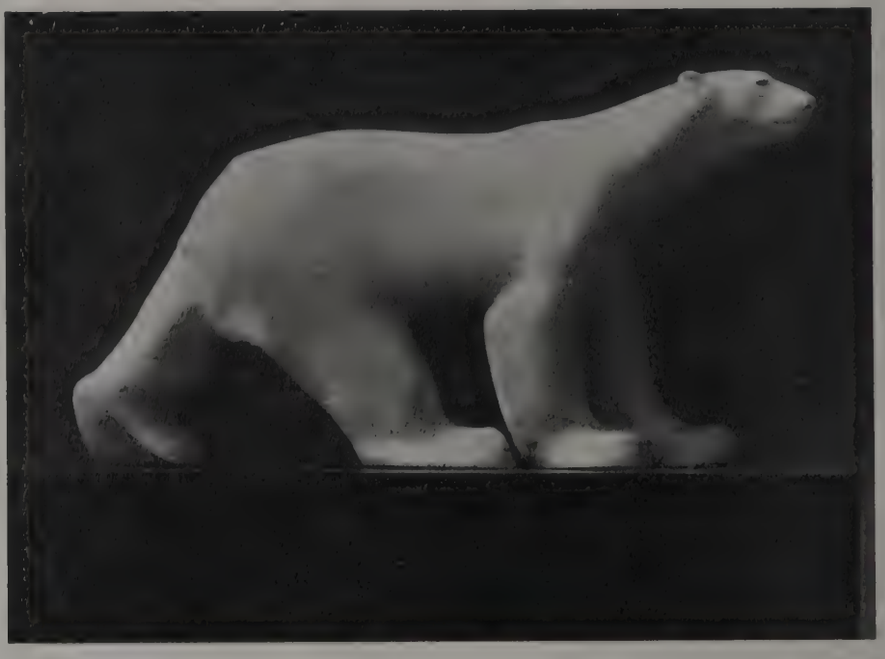

François POMPON — Ours blanc.

par Rodin. Les noms des exposants étaient généralement inconnus du public : ils s'appelaient Gauguin, Bonnard, Marquet, Carrière, Jacques-Emile Blanche, Villon, Besnard, Rouault, Matisse...

Bien que ce Salon eût créé une certaine agitation dans le monde des arts, la nouvelle société ne s'était pas beaucoup enrichie. Aussi bien, lorsqu'on apprit que la Ville ne prêterait plus son sous-sol, un coup fatal semblait lui avoir été porté. Les membres de l'Institut et les professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts contrebattaient le jeune mouvement ; mais celui-ci possédait une telle impétuosité et une foi si rayonnante que l'Etat se laissa convaincre. Le Grand Palais, voué par destination aux beaux-arts, mais qui n'avait guère abrité jusque-là que des œuvres académiques, fut ouvert au Salon d'Automne.

Dès lors, ce fut le lieu des fameux rendez-vous annuels qui firent date dans l'histoire de l'art contemporain.

A l'occasion de son cinquantenaire, le Salon d'Automne a voulu faire un bilan, mettre à l'honneur ceux qui avaient été ses promoteurs et ceux qui avaient contribué à le faire survivre. La partie réservée aux grands ancêtres ne s'affirme peut-être pas avec tout l'éclat désiré. On eût aimé voir des œuvres importantes et représentatives qui eussent donné à cette nécessaire rétrospective un caractère de solennité.

Certes, il est très bien d'avoir évoqué ceux qui jouèrent les premiers rôles lors de la fondation, d'autant plus que le portrait de Frantz Jourdain, d'allure si frondeuse, par Albert Besnard et celui de Roger Marx par Carrière sont beaucoup plus que des témoignages d'époque. Maurice Denis, qui fut un grand premier rôle, est assez mal représenté. Des peintres qui connurent un rayon de gloire, comme Guérin ou d'Espagnat, se démodent, tandis que d'autres, comme les grands crus, se bonifient en vieillissant. N'est-ce pas le cas de Valtat, auquel, d'autre part, la Galerie Durand-Ruel consacre une fort belle exposition. Malgré ce que nous venons de dire et notre déception, il est quelques œuvres de premier ordre, tel ce petit Cézanne, trois poires sur une assiette, d'une qualité infiniment précieuse, comme les compositions Lautrec. D'excellents tableaux, entre autres de Redon, de Vuillard, de Gernez, de Dufy, de La Patellière, complètent cette manifestation. Les vivants sont tous là, Matisse, Braque, Utrillo, Chagall, Waroquier, Segonzac, Lhote, Vlaminck, Villon, diversement représentés. On fera peut-

J. CAVAILLES — La Desserte.

Louis LEYGUE — Victoire (bronze).

Yves BRAYER — Nature morte aux oiseaux de Camargue.

être une place spéciale au portrait de Lebasque par Rouault.

Le Salon proprement dit, c'est-à-dire l'exposition annuelle, est cette année d'un niveau assez élevé. A part quelques fautes, on sent que le jury, en raison de la commémoration, a tenu à se montrer plus particulièrement sévère. L'accrochage, dirigé par Yves Brayer, a été composé avec beaucoup de bonheur. Chacune des salles forme un petit groupe cohérent, clair et relativement homogène.

Quelles sont les principales directives de la peinture ? Si quelques peintres « abstraits » ou « semi-abstraits » se sont groupés autour de Crotti, on remarque une tendance qui porte les peintres à s'exprimer dans un langage poétique qui doit surtout à la couleur, en s'appuyant sur une tradition où jouent les influences conjuguées — et souvent contrastées — de Bonnard, de Matisse ou, parfois, de Braque. C'est dans cet esprit que nous voyons s'exprimer Cavaillès, Aujame, Worms, Poncelet, Limouse, Planson, Valentine Prax, Malvaux, Lestrille, Berthommé-Saint-André. D'autres cherchent à cerner le sujet de façon plus affirmée ; la préoccupation dominante est de construire et de dégager les structures maîtresses : c'est ainsi que Chapelain-Midy présente une nature morte aux cerises sur fond rouge, d'une facture très savante, que Despierre a peint une vue d'Amboise très solidement architecturée et de la plus fraîche transparence. Humblot, par des moyens austères, s'impose avec force, Rohner surprend puis enchante par l'écriture avec laquelle il a traité deux paysages provençaux. Carzou, dans un nouveau paysage de Venise, s'exalte toujours aux jeux des strictes perspectives, un peu fantasmagoriques. Lorjou, qui a peint de grosses femmes caricaturales au bord d'une plage, possède une truculence qui nous fait penser à James Ensor.

Afin de prouver que, bien qu'ayant atteint la cinquantaine, il ne manifeste aucun signe de décrépitude, le Salon d'Automne a tenu à faire une grande place aux jeunes. Plusieurs salles sont consacrées aux nouveaux venus. Nous aurions aimé parler de la sculpture. Dès l'entrée, devant la magnifique grille en fer forgé de Subes, nous sommes accueillis par le chant de gloire des anciens : Rodin, Bourdelle, Maillol, Despiau, par un torse de Malfray, d'une extraordinaire vigueur ; nous voyons aussi une figure en fer de Gargallo qui peut témoigner que le talent original de ce créateur ne fut pas toujours favorable aux suiveurs.

Yvonne MOTTET — Printemps.

André MINAUX — Le Coin des Outils.

Albert MARQUET — Fête foraine au Havre (1905).

LES EXPOSITIONS

ALBERT MARQUET

J'AI toujours considéré que l'œuvre d'Albert Marquet était liée indissolublement à l'évolution de la peinture française. Nos artistes sont épris de naturalisme et possèdent une sensibilité picturale qui, bien qu'empreinte d'un certain rationalisme, ne peut s'abstraire de la poésie. Ces qualités inhérentes à notre peuple, nous les trouvons dans les paysages de Jean Fouquet ou de Claude Gellée, de Watteau ou de Corot, de Cézanne ou de Marquet. Cette prodigieuse continuité d'un « style français » à travers notre peinture est le fait d'un équilibre provenant de notre tempérament soucieux de mesure, d'ordre, d'harmonie. La nature se révèle à nous par une sorte de gravité, ou c'est, du moins, notre manière de la transposer.

La concision de l'art de Marquet, ses délicatesses dans la justesse des tons et des valeurs font de lui l'héritier direct de Corot.

Nous savons qu'à notre sensibilité blasée d'hommes d'après guerre il faut un art frelaté, surfait, où le monstrueux est de rigueur, où toutes les vulgarités et les extravagances apparaissent dans un art tronqué : le non-figuratif pour les uns, le figuratif pour les autres. Quant à nous, nous nous refusons à disséquer ainsi l'art et à en dissocier les éléments formant un tout. La part de réalité et de naturalisme d'un paysage de Marquet n'exclut en aucune façon la subjectivité du peintre dans son œuvre. Certains ne savent pas l'y découvrir.

L'actuelle exposition Marquet à la Maison de la Pensée française affirme — une fois encore — l'incomparable talent d'un des maîtres de la peinture française qui a su exprimer le meilleur de lui-même et de notre génie à travers ses dessins, ses aquarelles et ses peintures.

KISLING

LES dernières œuvres de Kisling présentées à la Galerie Drouant-David confirment les tendances de l'artiste vers un effet stylistique déterminé. Une des formes essentielles de l'art de Kisling tient dans ce graphisme aigu, pénétrant, incisif, qui le relie à la fois au milieu des maîtres de l'Extrême-Orient comme à celui des Florentins. La froideur apparente de sa peinture, une certaine forme de maniérisme voulu, une technique appropriée à son esthétique, tout cet ensemble confère à Kisling une personnalité nettement définie ; ajoutons un profond sentiment psychologique qui permet à l'artiste de déceler l' « intériorité » des êtres.

Très différent de Botticelli, Kisling est proche de lui pourtant par bien des points, ne serait-ce que par la subtilité de son graphisme et par cet « intellectualisme passionné et poétique » conçu sous une froide apparence. Aussi cette conception de l'art porte-t-elle Kisling au portrait ; pourtant le peintre reste aussi séduit par tous les aspects de la nature, qu'il s'agisse des paysages ou des fleurs. Mais le site est conforme à l'idée qu'il s'en fait : il le réinvente. Son amour des fleurs le pousse parfois à des réalisations techniques curieuses : ainsi ses bouquets de mimosa où chaque boule jaune est peinte en épaisseur ; c'est une sorte de trompe-l'œil, mais conçu avec beaucoup de finesse et de poésie.

Phénomène curieux, l'art de Kisling semble à la fois affecté et naturel, mais n'est-ce pas encore un point commun avec Botticelli ?

★ KISLING Jeune Gitan.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

PAR BERNARD CHAMPIGNEULLE ET MAURICE SERULLAZ

COMME toutes les expositions organisées à la Galerie Loire, celle-ci est traitée avec un soin raffiné. Tableaux, croquis, manuscrits, éditions rares, objets d'art oriental voisinent avec bonheur. Son prétexte ? Le beau livre consacré par Roger Bezombes à « l'Exotisme dans l'art et la pensée » (Ed. Elsevier). Cet album est un trésor de documents iconographiques et littéraires, rapprochés et balancés avec beaucoup d'intelligence, qui nous fait assister — véritable spectacle — aux rêves de l'artiste et de l'écrivain fascinés par les mondes mystérieux de l'Orient.

La matière est d'une extrême richesse : des peintres primitifs descripteurs de la Bible à Delacroix ; des Vénitiens à Henri Matisse ; du sire de Joinville à Loti et à Henri Michaux, nous voyons se mouvoir tous les reflets que l'exotisme a projetés sur la pensée de l'Occident.

Des notes très précises expliquent, commentent chacun des auteurs et extraits reproduits, tandis qu'un avant-propos très érudit de Roger Bezombes et la préface de Paul Valéry, qui couronne l'ouvrage, traitent la question de l'exotisme de façon exhaustive.

GAUGUIN — Scène tahitienne (coll. particulière).

LA trente-neuvième exposition des peintres-graveurs français s'est tenue à la Nationale sous la présidence de Goerg. On n'ignore pas que le danger, plus grave encore dans l'art du noir et blanc que pour la peinture, est la monotonie. Aussi bien cherche-t-on des thèmes d'attraction. Cette année ce sont deux artistes aussi opposés que possible qui nous sont proposés : Abraham Bosse, graveur sévère du temps de Louis XIII, et Raoul Dufy, l'enchanteur de notre temps. Austère huguenot, aquafortiste consciencieux et minutieux, Bosse a décrit avec une froide maîtrise la société au milieu de laquelle il vivait ; aussi bien son œuvre nous apporte-t-elle un trésor de documents d'une extrême précision. (On lira avec un grand profit l'excellente préface de Jean-E. Bersier.)

Quel contraste avec les lithographies tout allusives et décoratives de Dufy, avec cette écriture poétique qui préfère toujours la suggestion à la description !

Nous retrouvons les graveurs contemporains qui sont parmi les plus grands maîtres de notre école française de gravure, dont le niveau — on ne le sait pas toujours assez — est très élevé. Faute de pouvoir citer tous ceux dont le nom est devenu illustre, nous voudrions mentionner quelques nouveaux venus tels que Minaux, Avati ou Adam qui apportent, chacun selon ses moyens, son instinct et sa technique, des éléments de vie.

IL y a un certain temps que Lipsi s'est mis à chercher la structure des formes naturelles : fougères, escargots, coquillages, et à en établir des transcriptions

Le sculpteur Lipsi dans son atelier de Chevilly.

personnelles par les rudes et puissants moyens de la taille directe du bois et de la pierre. Ces recherches strictes et un peu tâtonnantes l'ont amené à la construction d'œuvres plus ambitieuses et de caractère monumental. C'est ainsi que nous voyons à la Galerie Art vivant la « Grande Accroupie », dont les lignes se concentrent dans la massivité du bloc de pierre, ou le « Torse », qui exalte avec force de grandes qualités plastiques.

C'est une sculpture saine et franche sans compromission, dont on voit avec plaisir s'affirmer les rythmes de façon aussi sincère dans les formes quasi abstraites (« Victoire ») que dans d'autres plus expressives (« le Coq »). Lipsi n'a pas à craindre de s'attaquer aux grands sujets.

⁂

LE talent exceptionnel de Georges Braque porte l'artiste vers toutes les formes des arts plastiques. Et Braque graveur est aussi grand que Braque peintre. Cette puissance suggestive des

G. BRAQUE La Mandoline (litho en couleurs).

formes essentielles, cette stylisation, cette schématisation graphique font qu'il hausse des sujets de petit format à la grandeur monumentale. L'harmonie est de règle chez lui : aussi bien harmonie des arabesques qu'harmonie des couleurs, d'un subtil raffinement. (Berggruen et Cie.)

⁂

QUELLE bouffée de fraîcheur et de lumière quand, par ces brumeuses journées d'hiver, on entre dans la grande salle du Musée des arts décoratifs métamorphosée par la baguette de fée de Paule Marrot ! Personne n'a su comme elle renouveler le tissu imprimé et lui faire jouer un rôle si bienfaisant dans le décor d'intérieur. Depuis vingt ans son imagination joue, pour notre joie, avec les dessins et avec les couleurs.

Les amis de Paule Marrot ? Des peintres, des sculpteurs, des décorateurs qui, comme par hasard, sont parmi les meilleurs d'aujourd'hui. Adnet, Arbus, André Sol, Louis Sognot ont composé avec elle des ensembles légers qui nous placent dans la réalité sans quitter le domaine du merveilleux.

Bernard CHAMPIGNEULLE.

S'ETANT d'abord destiné à la sculpture — il a fait quelques ouvrages de jeunesse qui ne sont pas sans une certaine vigueur impressionnante — Pailès, venu en France après la révolution russe, présente pour la première fois son œuvre dans une exposition particulière. C'est un art expressionniste, parfois grimaçant, mais où les rapports de couleurs sont tels qu'ils confèrent à la toile une dignité. Qu'il s'agisse de clowns, de nus, de natures mortes ou de paysages, il y a toujours une force dans la peinture de Pailès. (Galerie Kaganovitch.)

BEL exemple que celui de Vertès, qui consacre une exposition à ses dessins, à ses aquarelles et à son œuvre gravé ! C'est presque exclusivement par le trait que Vertès nous transmet son message d'artiste ; l'aisance avec laquelle il s'exprime, la liberté qu'il met dans

VERTES **Daphnis et Chloé.**

l'exécution, jointes à la concision des formes essentielles, le relient à nos grands dessinateurs. Vertès aime la vie, aime l'amour ; aussi, toutes ses œuvres sont le reflet de la joie et de la volupté. Ses illustrations pour « Daphnis et Chloé », pour « Parallèlement », pour « Instants et Visages de Paris », ou ses récentes aquarelles inspirées par Venise suggèrent un monde à la fois féerique et réel, où le pouvoir de l'illusion se mêle aux plaisirs de l'amour. (Librairie Kléber.)

NORA AURIC part du réel pour le transfigurer ; art de visionnaire comme celui d'Odilon Redon. Précision des détails, distribution étrange de la lumière, sobriété des coloris et choix de sujets singuliers : coquillages et varechs, quelques portraits aussi. Malgré certaines apparences de surréalisme, son art reste lié à la tradition.

(Galerie de l'Elysée.)

MICHEL TERRASSE fait une peinture jeune et gaie, libre de toute contrainte ; c'est une vision sereine et colorée d'un monde lumineux et joyeux. Nous admirons particulièrement ses fenêtres ouvertes, ses natures mortes qui gardent encore parfois le merveilleux souvenir de Bonnard.

(Galerie Bernheim-Jeune.)

KVAPIL **Fleurs.**

APRES un long silence et une magnifique carrière, Kvapil nous apparaît de nouveau, ivre de joie, de couleurs, de lumière. L'homme, plus âgé, se rajeunit dans le peintre. Kvapil nous confiait qu'il se refuse à admettre la laideur, les soucis ; son optimisme se reflète dans toutes ses peintures et son amour de la nature s'exprime plus particulièrement dans les fleurs. Ses toiles sont des parterres étincelants, rutilants : il fait jouer des accords colorés tantôt très osés, mais jamais discordants, tantôt plus doux et nuancés d'harmonie, et toujours d'une grande sonorité. De vastes compositions aussi, des nus, des odalisques aux nobles attitudes, des marines ensoleillées, mais jamais de littérature. La couleur pour Kvapil reste un enchantement.

(Galerie Marcel Bernheim.)

PACHECO ALTAMIRANO est célèbre au Chili et a présenté ses œuvres aux Etats-Unis, au Brésil, avant d'exposer pour la première fois à Paris, à la Galerie André Weil. Ce peintre prend son inspiration dans la seule nature. Ses paysages, ses marines, sa toile intitulée « les Parapluies » dénotent un goût pour les beaux

Pacheco ALTAMIRANO **Barques à l'ancre.**

effets d'éclairage, lumière ou soleil, ou brumes de la mer, et ses ciels aux lourds nuages sont traités avec une grande richesse de pâte. Lyrique, il apprécie les couleurs vibrantes.

Maurice Asselin n'est pas un révolutionnaire, mais sa sensibilité picturale le place parmi les excellents peintres de notre temps. Il voit le monde en demi-teinte et peint avec une grande sobriété de moyens ; évocateur d'un monde réel mais plein de poésie et de mystère, il demeure dans la bonne tradition française.

(Galerie André Maurice.)

Parmi la jeune génération de graveurs, Avati peut être considéré comme un des meilleurs artistes traitant l'estampe et le dessin. Son trait est incisif, évocateur et plein de message.

(Galerie Simone Badinier.)

Hassan el Glaoui est un artiste lyrique qui se ressent indiscutablement de l'influence d'Emily Charmy. Ses portraits et ses natures mortes sont d'un fin coloriste.

(Galerie Jeanne Castel.)

Hassan el Glaoui présente ses œuvres à M. André Cornu, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Marcel François peint des paysages d'Ardèche, de Savoie, de Dordogne et du Finistère en cherchant à rendre le carac-

M. FRANÇOIS **Nature morte.**

tère de chacune de ces régions. Il traite aussi la nature morte, et ses couleurs sont claires et lumineuses.

(Galerie Paul Pétridès.)

Jean Commère et Michel Rodde, lauréats du Grand Prix Othon-Friesz 1952, exposent à la Galerie Monique de Groote. Jean Commère aime l'homme et l'évoque, enfant ou travailleur, dans sa vie à la fois extérieure et intime, dans des œuvres nerveuses, au dessin accusé et aux vives couleurs.

Michel Rodde préfère les paysages aux harmonies bleutées.

M. Dequeker exposait en juin dernier au Salon des Artistes français deux paysages vigoureux et colorés qui frappaient par la vérité de leur atmosphère : « Fontaine à Forcalquier » et « Bateau berckois ».

Au Salon d'Automne, nous avons remarqué la composition équilibrée et le

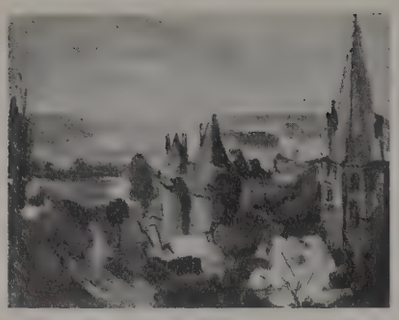

M. DEQUEKER — Langeais.

dessin énergique de sa lithographie : « Goûter au jardin ».

Pleines d'air et de lumière, ses dernières peintures, dont quelques-unes ont été exposées à la Galerie Serret-Fauveau, confirment la diversité, la sensibilité et l'expression vivante du talent de M. Dequeker, élève de M. René Jaudon, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

⁂

Citons enfin les expositions de : Cornelius Postma, chez Jacques Dubourg, Géniéis, à la Galerie Saint-Placide ; Hausmann, à la Cave Saint-Placide ; Music, à la Galerie de France ; Mayani, au Club israélien ; Stera Barchan, à la Galerie Claude ; Soulas, chez Sagot-Le Garrec ; Rodin et Forain, à la Galerie Jean de Ruaz ; Le Coadic, à la Galerie Mirador ; Jacques Chapiro, à la Galerie Katia Granoff ; Néjad, au Studio Paul Facchetti ; et des aquarelles de Louis Neillot, à la Galerie Lorenceau.

Maurice SERULLAZ.

Phot. Cauvin, Marc Vaux, Stanimirovitch, Maywald, Louis Carré, Lacoste, Willemin et R. Bezombes.

★ ★ ★

L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE

par Louis Hautecœur (Editions Picard).

Voici que M. Louis Hautecœur va toucher au terme du travail considérable et magistral qu'une vie d'homme, même aussi active que la sienne, paraissait devoir être insuffisante pour mener à bien.

Depuis Viollet-le-Duc, presque tous les historiens se sont penchés sur le moyen âge, tandis que l'architecture classique — cet ensemble de monuments magnifiques qui ont couvert le sol de France depuis la Renaissance — n'avait jamais été étudiée avec l'esprit d'analyse et de synthèse demandé à une œuvre savante.

Le volume qui vient de paraître est le septième d'une série de grands in-octavo de près de mille pages. Il est consacré à l'architecture française durant la Révolution, le Directoire, le Consulat et l'Empire. Ce n'est pas l'époque la mieux connue ni surtout la mieux classée. Les influences y sont nombreuses et mêlées.

Lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur l'ensemble de ces ouvrages (un tome en deux volumes sur « la Fin de l'architecture classique » reste à paraître) on ne peut que tirer son chapeau. A le lire, à en regarder les illustrations — qui, presque toutes, sont des documents de grande portée historique — il semble qu'il ne soit pas un édifice de quelque importance, même disparu, qui n'ait été étudié dans ses détails et sur lequel les archives n'aient livré à l'auteur ses secrets. On ne peut qu'admirer l'ampleur des investigations et des enquêtes que représente une telle somme. C'est une des plus grandes œuvres d'érudition de notre époque.

B. CH.

LES TRESORS DE FAROUK DISPERSÉS

A L'INTERIEUR de cet œuf en émail lavande se trouve un cygne en or blanc flottant sur un lac d'aigue-marine.

COUPE COUVERTE à anses en pierre dure. La monture, ornée d'émeraudes et de diamants, est en or.

LE 12 février prochain le palais de Koubbeh, à 5 kilomètres du Caire, ouvrira ses portes pour dévoiler au monde les fabuleux trésors de l'ex-roi Farouk. On avait pensé qu'ils pourraient être préalablement exposés à Londres et à Paris. Il a fallu renoncer à ce projet.

Un luxe extravagant, une folie de dépenses, un goût illimité des choses les plus raffinées, les plus coûteuses, mais aussi une âme de collectionneur, ont permis de réunir un ensemble de chefs-d'œuvre qui sera dispersé par le marteau d'ivoire, ainsi que vient de le décider le gouvernement égyptien.

Pour les vrais amateurs, les collections de « monnaies et médailles » seront une révélation. La Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis, en particulier, y seront représentés par des spécimens rarissimes.

De même que les grands seigneurs du XVIII[e] siècle, le roi Farouk raffolait d'objets précieux tels que coffrets somptueux, étincelants de diamants, boîtes à miniatures, délicieuses tabatières, nécessaires de tous genres en émail ou en écaille piqués d'or. La maîtrise des artisans se retrouve tout entière dans ce magnifique brûle-parfums Louis XVI dont la monture est en agate et en or massif.

Les innombrables montres forment une collection digne de séduire une clientèle d'amateurs des plus avertis : montres anciennes, françaises, anglaises ou suisses, en forme de coquilles, de fleurs ou de papillons. Une ravissante pendule anglaise, époque George II, exécutée par James Cox, voisine avec d'autres pendulettes fastueuses, conçues spécialement pour les cours d'Orient et d'Extrême-Orient.

Parmi toutes les splendeurs dont il aimait à s'entourer, l'ex-roi Farouk avait fait une large place au monde des automates, oiseaux chanteurs, boîtes à musique, dont nous détachons cette boîte magique qui, grâce à un sortilège mécanique, répond aux questions des spectateurs.

Quoi de plus étonnant que ce « hochet » royal en or, incrusté de pierres précieuses et surmonté d'un croissant en diamants ? Notre jugement se tempère d'indulgence si nous songeons qu'Anne d'Autriche fit faire par l'orfèvre Merlin une armée de soldats d'argent et une artillerie en or massif pour son fils Louis XIV.

A lui seul, le grand joaillier russe Carl Fabergé fournit plus de deux cents pièces, témoins vraiment extraordinaires du goût et de la virtuosité de cet artiste. Son œuf de Pâques, cadeau du dernier tsar à l'impératrice, nous prouve à quel point il était capable de satisfaire tous les désirs, si capricieux fussent-ils. En effet, cet œuf en émail lavande ne contient-il pas un cygne en or blanc flottant sur un lac d'aigue-marine ? Un dispositif fait mouvoir les pattes qui s'agitent ; le cou et la tête s'élèvent tandis que les ailes s'écartent dans un mouvement gracieux.

L'orfèvrerie de ce souverain des Mille et une Nuits est en or massif. Devant un tel déploiement de richesses nous serions enclins à penser qu'à l'exemple des seigneurs du moyen âge ou de la Renaissance Farouk les considérait comme un placement d'argent, comme un « trésor de guerre ». Cette « argenterie » fabuleuse sera-t-elle, après tant d'autres, vouée au creuset, ou se trouvera-t-il au cours de sa dispersion quelque nabab de la finance capable de l'acquérir ? Certaines pièces sont marquées du poinçon des plus grands orfèvres parisiens des XIX[e] et XX[e] siècles : Maire, Aucoc, Odiot et Puiforcat.

Les 24 et 25 février seront vendus le coffret de toilette portant l'inscription « Général Kléber » et le fameux nécessaire en émail bleu et or, exécuté à Paris par Marette, qui serait le cadeau de l'impératrice Eugénie à Abdul Medji.

Toute une collection de sulfures, particulièrement riche en boules à décor de mille fleurs, nous prouve l'éclectisme du « Trésor Farouk ». Ces ravissants objets (près de deux mille) ont été, pour la plupart, fabriqués entre les années 1845 et 1860, dans les manufactures françaises de Baccarat, Clichy, Saint-Louis.

Pour clore cette nomenclature citons encore les magnifiques vases du grand artiste nancéien Emile Gallé, mort au début du XIX[e] siècle.

Les conseillers techniques du gouvernement égyptien sont MM. Sotheby, de Londres, qui ont préparé les catalogues, M[e] Maurice Rheims, délégué des commissaires-priseurs de Paris, et M. Michel Beurdeley, expert. Unique dans les annales des « ventes aux enchères », celle-ci se fera en trois langues : arabe, française et anglaise. Aux mois de février et mars Le Caire sera en effervescence. A ce spectacle de choix assisteront les amateurs et les curieux venus en foule du monde entier. Et lorsque le marteau d'ivoire tombera pour la dernière fois, nous aurons vécu un épisode inattendu des « Comptes » des Mille et une Nuits.

L.-R. M.

SUZANNE FLON (à gauche), que son interprétation de Jeanne d'Arc dans « l'Alouette » a placée parmi nos meilleures comédiennes, et Marie Leduc dans une des scènes principales de la pièce de Jean Anouilh.

LES PIÈCES DU MOIS

PAR GILLES DEBOISGE

« L'ALOUETTE » DE JEAN ANOUILH

« POUR LUCRÈCE » DE JEAN GIRAUDOUX

« KEAN » ADAPTÉ PAR JEAN-PAUL SARTRE

« L'ALOUETTE » DE JEAN ANOUILH

L'« ALOUETTE » de M. Anouilh n'a pas fini de faire parler d'elle. A la générale, la critique était, m'a-t-il semblé, unanimement enthousiaste. Et cet enthousiasme se reflétait dans les articles du lendemain. « Je viens de vivre une de mes plus belles heures de théâtre », écrivait J.-J. Gautier. « Moitié larmes, moitié sourires, émus de tant de finesse, ravis de tant de bonheur, nous allons fêter un jeune chef-d'œuvre », s'exclamait Robert Kemp. « Enfin du bon théâtre : de la vraie fraîcheur, des mots, drôles, sarcastiques ; du comique et du profond, du dramatique, du pathétique, comme la vie. » Nous étions, nous sommes dans l'enchantement.

« L'Alouette » ? Un thème difficile (il s'agit de Jeanne d'Arc) que Jean Anouilh a saisi de main de maître. Il laisse parler son cœur tourmenté, tiraillé, mais profondément sensible. La pièce est composée de manière ingénieuse et habile. Pas un instant de fatigue chez le spectateur. A peine vient-on de sourire que l'on est pris par la tension du drame pour rire presque aussitôt d'une situation, d'un mot ; on est attentif à la réflexion sévère d'un personnage et l'on est précipité immédiatement dans les remarques joyeuses. Rapide, ne vous laissant pas de répit, l'œuvre est tour à tour grave, légère, pitoyable, amusante. Une magnifique réussite.

A la ville, dans les salons, néanmoins, je n'ai pas retrouvé cet enthousiasme du premier soir. Il m'a paru que certaines gens, et non des moindres, éprouvaient comme une sorte de rancune à l'égard de Jean Anouilh. Que lui reprochent-ils ? Une certaine vulgarité dans l'expression, voire dans la pensée. En particulier le truculent passage où le soldat La Hire et Jeanne nous emmènent dans leur chevauchée matinale.

Elle est si poétique pourtant, si exquise,

HENRY BERNSTEIN EST MORT

S'il est un homme pour qui l'expression « une force de la nature » semble avoir été faite, c'est assurément celui-là. Presque octogénaire, il défiait de sa stature à peine fléchie les ans et le destin. Il avait tenu une très grande place dans le théâtre contemporain. Il ne pouvait pas ne pas sentir que cet immense prestige s'était un peu amoindri. Qu'il en souffrit, sans jamais l'admettre, n'est guère douteux. Dès ses débuts, dès « le Marché », chez Antoine, dès « le Détour », il avait imposé son nom et sa manière. Il allait confirmer sa maîtrise de constructeur dans une suite de pièces agencées avec une rare sûreté, une vigueur qui coupait le souffle aux spectateurs. « La Rafale, « le Voleur », « la Griffe », « Samson », « l'Assaut », autant d'exemples d'une formule à laquelle on décernait le nom de « brutalisme ». Les rivaux heureux de Bernstein disparaissaient. Il saluait Henry Bataille sous le porche de Saint-Honoré-d'Eylau, adressait, à Saint-François-de-Sales, un dernier adieu à Robert de Flers. Son succès persistait. Déjà, cependant, de nouvelles voix s'élevaient sur la scène. Une évolution se dessinait à laquelle Henry Bernstein ne demeurait point indifférent. Perceptible dès « le Secret », elle est sensible dans les pièces qui suivirent : « le Venin », « Judith », « Félix », etc.

Quels que soient leurs mérites, elles n'expriment peut-être pas aussi pleinement que les premières le tempérament de l'auteur. Mais elles reflètent le doute qui habitait Bernstein et qu'il ne dissimulait qu'aux yeux de faible acuité. Car cet homme, dont l'orgueil était puissant et l'humeur souvent difficile — bien qu'il fût, quand il voulait, la séduction même — était un anxieux. Bernstein restera comme un homme de théâtre à la personnalité extrêmement forte et comme un animateur qui fut pour ses interprètes un guide auquels ils doivent beaucoup.

R. D.

★

EUGENE O'NEILL

L'auteur dramatique américain Eugène O'Neill, que la maladie avait éloigné depuis quelques années de toute activité, est décédé à Boston. Ses œuvres, où l'on relève l'influence des Scandinaves et des tragiques grecs, sont empreintes d'un sentiment profond du mystère humain. « L'Empereur Jones », « le Singe velu », « le Deuil sied à Electre » ont été représentés en France et la Comédie des Champs-Elysées vient de jouer « le Désir sous les ormes ». O'Neill avait obtenu le Prix Nobel en 1936. Une de ses filles a épousé Charlie Chaplin.

EDWIGE FEUILLERE et JEAN SERVAIS dans « Pour Lucrèce », la pièce de Jean Giraudoux, à Marigny.

cette promenade dans la fraîcheur du matin !

Est-ce l'ail, le saucisson, le gros rouge dont La Hire est imprégné qui choquent ? Mais c'est cela la vie, ce mélange de sentiments exquis et de mets aux rudes senteurs ! Madame, vous mangez aussi quelquefois des escargots de Bourgogne, ou des grenouilles à la provençale ? Alors ?

A vrai dire, ce ne sont là, je crois, que prétextes. Le fond de l'affaire me paraît être que M. Anouilh a donné de Jeanne une image qui n'est évidemment pas celle de la tradition. Et sans même tenter de l'expliquer (explique-t-on une fleur ?). Alors voilà qu'on le traite de démolisseur.

Et puis il y a le roi, ce nigaud, ce pantin... Non pas que l'histoire soit dans l'ensemble bien flatteuse pour lui, mais le temps a passé, un roi est un roi, et M. Anouilh ayant négligé le phénomène social, ce « roi » fait faire la moue à certains, et il n'en faut pas plus...

Il me semble au contraire qu'il y a dans la Jeanne d'Arc d'Anouilh une observation extraordinairement fine et dont les nuances sont fort bien rendues : la force sereine et saine de l'héroïne, la solidité de l'homme de guerre, les finasseries des « politiques », les desseins des hommes d'Eglise, tous ces sentiments contradictoires analysés avec pénétration font un mélange étonnant. Sans doute Jean

LE MOIS THÉATRAL (suite)

LA MAISON DE LA NUIT, de Thierry Maulnier, au théâtre Hébertot.

Un drame qui se noue et se dénoue à la limite de l'Europe occidentale. Ce n'est pas, dit l'auteur, une pièce politique ; c'est l'étude d'un conflit né de l'opposition de doctrines que compliquent les rapports sentimentaux entre des individus momentanément rapprochés et sur qui pèse l'angoisse. Une œuvre de valeur, d'une belle langue, d'une parfaite impartialité, qui aurait pu n'être qu'un froid débat oratoire et qui est vivante et attachante, une des plus intéressantes qu'on puisse voir en ce moment. Remarquablement interprétée par Michel Vitold, Pierre Vanek, Marcelle Tassencourt.

★

FAITES-MOI CONFIANCE, de Michel Duran, au Gymnase.

Les gangsters à la pension de famille. Une situation que l'auteur exploite sans ménagements avec l'aide de Carette, Denise Grey, Lecourtois et d'une jeune actrice qui a des dons comiques — c'est rare — M^lle^ Picolette. Si l'on est décidé à rire, on peut leur faire confiance.

★

LA ROSE DES VENTS, de Claude Spaak, au théâtre Babylone.

Sept tableaux, sept variations pessimistes sur l'impossibilité de trouver le bonheur. Ce n'est pas maladroit. Ça ne va pas loin. Et ça « date ». Une très charmante actrice s'y révèle, M^lle^ France Descaut.

★

LE CHEMIN DE CRETE, de Gabriel Marcel, au Vieux-Colombier.

Remarquable, ont dit certains, franchement mauvais, ont proclamé d'autres. Pour être tout à fait équitable, sans doute faudrait-il tenir compte que la pièce fut écrite il y a une vingtaine d'années. Elle est nuancée dans son analyse des caractères et difficile à coup sûr. Elle ne devrait pas laisser indifférent. M^lle^ Eléonore Hirt l'interprète avec autant d'intelligence que de sensibilité.

★

LE DESIR SOUS LES ORMES, d'Eugène O'Neill, à la Comédie des Champs-Elysées.

Il se peut que cette histoire violente, frénétique, adaptée par Paule de Beaumont et Jean Anouilh, éveille des résonances chez un public américain. Elle ne nous paraît guère qu'un mélodrame paysan assez désuet, en dépit du talent de M^me^ Françoise Christophe.

★

BONNE FETE, ESTHER, de Terence Rattigan (adaptation de Constance Colline), au théâtre Gramont.

Le drame d'un couple que l'amour a rapproché au point que la femme a abandonné son mari pour aller vivre avec le garçon — un ancien « as » de la R. A. F. — dont elle s'est éprise. Quelques mois de vie commune montreront aux

Anouilh a retiré à Jeanne son auréole. Il l'a rapprochée de nous. En elle il voit non pas la sainte, mais l'être jeune, l'être de chair, une fille robuste et simple, pleine de franchise, de gaîté, une « résistante » authentique. Remercions-le d'avoir su affronter le sujet tant de fois traité, de l'avoir renouvelé et d'avoir fait un chef-d'œuvre.

Suzanne Flon a campé une Alouette remarquable. Elle est la vraie complice de l'auteur (y a-t-il meilleur compliment ?). Et que dire du reste de la distribution ? Félicitations sur toute la ligne à Michel Bouquet, roi fascinant, à Marcel André, évêque Cauchon digne et douloureux, au metteur en scène, à tous.

Il me souvient d'une réflexion de Churchill alors qu'on lui montrait à la bibliothèque de l'Assemblée nationale (j'y étais) le manuscrit du procès de Jeanne d'Arc : « Croyez-moi, monsieur le Président (s'adressant à M. Herriot), je n'y suis pour rien... »

Jean Anouilh, lui, est pour beaucoup dans ce chef-d'œuvre de théâtre.

Je ne saurais trop vous engager à l'aller voir, vous passerez, comme moi, une soirée inoubliable, et... tant pis pour les idoles...

« POUR LUCRÈCE » DE JEAN GIRAUDOUX

MADAME VOLTERRA nous avait emmenés au spectacle avec la féerie claudélienne. Elle nous a invités cette fois à « voir un texte ». Nous nous y attendions. Le théâtre de Giraudoux est essentiellement un théâtre de mots. L'action, plus apparente que réelle, est un prétexte que l'on oublie très vite. Elle est comme le « support » publicitaire dont s'entretiennent les vendeurs de publicité lorsqu'ils parlent du journal qui supporte ladite publicité. Pour Giraudoux, les paroles seules semblent compter. Il n'a jamais dû se préoccuper beaucoup du déroulement des opérations, d'un commencement, d'un milieu, d'une fin. La magie des mots. Le magicien des mots, voilà Giraudoux. Non pas seulement des mots, car l'idée, les idées sont essentielles dans son théâtre. Les mots, les idées ; et non l'action et les caractères. Les personnages sont pour Giraudoux un moyen de présenter ses idées — de faire prononcer des mots — il ne tend jamais à prouver que tel type d'homme ou de femme produit telle situation ou telle action.

Délibérément, Giraudoux a simplifié le problème — parce qu'il ne l'intéresse pas. L'idée guerre le passionne et il nous donne « la Guerre de Troie n'aura pas lieu ». L'idée France le passionne, et c'est « Siegfried ». En vérité il serait assez vain de rechercher une armature à ses pièces. Non. Une ou deux idées et un gala de mots, d'idées, de pensées qui habillent ses personnages, qui meublent l'action — et qui enchantent l'esprit.

Giraudoux est arrivé à une telle perfection dans le style qu'il est parvenu à faire de ce plaisir des mots purs sur scène un plaisir qui remplace tous les autres. « Que serait un comédien s'il avait un autre honneur que celui de la langue et du style... », nous dit Giraudoux dans « l'Impromptu de Paris ». « Attention à ne pas fausser le texte par des mimiques, des jeux de scène », avait-il coutume de dire. Son texte, en effet, ne comporte pas de retouches. Giraudoux, c'est du Giraudoux ; ce n'est pas du Giraudoux-Edwige Feuillère ou du Giraudoux-Barrault.

Et ce qu'il y a d'étonnant dans ce théâtre, c'est que de ce style, de ces mots, de cette absence voulue d'intérêt dans l'action et dans les caractères se dégage non pas la compréhension qui ferait appel à la seule intelligence, mais le sentiment.

Les mots font ressentir, ils ne démontrent pas. Le théâtre est un philtre, et non pas une leçon. C'est Giraudoux qui nous le dit encore dans « l'Impromptu ».

« Pour Lucrèce », la dernière-née de l'œuvre giralducienne, nous enchante comme nous ont enchantés « la Guerre de Troie », « Ondine », « Siegfried ». On y allait avec l'appréhension de ceux qui ont aimé et qui avaient peur de ne pas retrouver l'envoûtement. Giraudoux avait-il eu le temps de terminer la pièce, de la travailler à fond ? Lui avait-il donné le « coup de fion » du tailleur ? La mort ne l'avait-elle pas surpris ?

Eh bien, non ! L'enchantement nous a saisis dès le départ pour ne nous plus quitter. Et les craintes de ceux qui pensaient que le style Giraudoux n'avait plus de prise étaient vaines. Nous avons revécu les grandes soirées du théâtre Giraudoux.

Que ses mots ont donc de puissance, de valeur évocatrice ! Comme cette alternance de cocasserie et d'étrangeté arrive à nous tenir sous le charme !

Le thème de la pièce (car il y a tout de même un thème) ? Le drame de la pureté. Une femme à l'époque romantique, Lucile (Madeleine Renaud), vertueuse, pure, est défiée par une autre femme, Paola, immorale, impure, qui l'accuse de trahir le clan des femmes. Elle l'amène à croire qu'elle a trompé sans le savoir son mari, magistrat. Elle en mourra. L'action se passe à Aix-en-Provence.

Madeleine Renaud joue une Lucile qu'auraient aimée Giraudoux et son grand ami Jouvet. Sobre, disant les mots de Giraudoux sans en retrancher ou y ajouter par le jeu la moindre valeur. Son texte coule comme eût aimé l'auteur. Comme M^me^ Feuillère est belle, dans son costume ravissant ! Mais cette comédienne joue son texte et en altère souvent la valeur. Et puis on connaît d'avance tous les gestes de cette femme distinguée. J'imaginais Jouvet à côté de moi murmurant : « Tu en fais trop, ma petite. Dis simplement ton texte, ne le joue pas... »

Jean-Louis Barrault est toujours excellent de gestes et d'attitudes ; Jean Desailly, Jean Servais sont de fort bons comédiens eux aussi. Yvonne de Bray, grande actrice dont nos jeunes auteurs devraient bien se souvenir, s'impose aux spectateurs ; elle remplit la scène. Un tempérament toujours extraordinaire. Et quelle diction !

Les décors de Cassandre comme les robes de Dior sont jolis, gracieux, agréables.

Giraudoux serait, je crois, satisfait. Il aurait constaté qu'il n'avait pas été trahi ; mais surtout il aurait aimé vivre cette soirée qui prouve que le théâtre, quand il a cette qualité de style, possède une puissance de séduction qui le dérobe à la mode et le garantit contre le temps. Ce n'est pas s'aventurer de le dire, Giraudoux sera à l'affiche dans un siècle, comme aujourd'hui.

LE MOIS THÉATRAL (suite)

amants que leurs natures sont profondément dissemblables et que leur entente est impossible. Malgré une exposition un peu lente, la pièce, dont les personnages sont bien typés, s'écoute avec intérêt. Très brillante interprétation de Madeleine Robinson et de Lucien Nat.

★

TRESOR, de Roger Mac Douglas, adapté par Jean Marsan, aux Bouffes-Parisiens.

Une histoire embrouillée à souhait, où se mélangent l'obstétrique et la jurisprudence, mais qui fait rire grâce à Nicole Courcel, à Marthe Mercadier et surtout à Serge Reggiani, d'une verve étonnante et dont le numéro a été merveilleusement réglé par Pierre Dux, le metteur en scène.

★

LA DANSEUSE ET LE COLLEGIEN, de Claude Schnerb, au théâtre La Bruyère.

Une fantaisie un peu longuette d'un débutant. De l'adresse, de la drôlerie parfois, mais beaucoup de conventions. Ce vaudeville est allégrement enlevé par une troupe stylée par Georges Vitaly.

★

LES PAVES DU CIEL, d'Albert Husson, à la Comédie-Caumartin.

A condition de ne lui demander aucune « crédibilité », on peut passer une soirée agréable à la comédie de M. Albert Husson. D'une invention assez laborieuse, cette histoire de réincarnation dans un meuble est dialoguée avec piquant. Et puis il y a J.-P. Aumont et Micheline Presle. Et pour seconder ces « stars » un excellent quatuor composé de Paulette Dubost, Nicole Accart, Jacques Erwin, Henri Crémieux.

★

LES NOCES DE DEUIL, de Philippe Hériat, LA VERITE EST MORTE, d'Emmanuel Roblès, UN VOYAGEUR, de Maurice Druon, à la Comédie-Française.

On a beaucoup parlé des « Noces de deuil ». La générale fut mouvementée. Puis survint la grève des subventionnés. L'auteur en profita pour remanier quelque peu sa pièce, et à la réouverture l'accueil fut tout différent. Nos lecteurs vont être à même de se faire une opinion puisque nous publions en supplément « les Noces de deuil » et que M. Philippe Hériat expose à cette occasion ses intentions.

« La Vérité est morte », de M. Emmanuel Roblès, a été accueillie froidement par la critique. L'auteur a l'ambition des grands sujets. Mais on a généralement estimé qu'en la circonstance sa pièce manquait de cette vérité intérieure, de cette « nécessité » qui impose une œuvre. En revanche, on a goûté l'acte alerte de M. Druon, « un Voyageur », enlevé avec éclat par Roland Alexandre, Robert Manuel et M^me^ Sabouret.

PIERRE BRASSEUR, véritable « monstre sacré », a fait revivre le héros auquel Alexandre Dumas a donné comme attributs « désordre et génie ». Jean-Paul Sartre s'est chargé d' « épousseter » le texte.

« KEAN »

ADAPTÉ PAR JEAN-PAUL SARTRE

J'AVAIS lu à l'affiche qu'on nous présentait « Kean », d'Alexandre Dumas, adapté par Jean-Paul Sartre. En vérité, j'ai assisté au festival Brasseur, écrit par Brasseur, pour Brasseur, monté par Brasseur pour une salle de Brasseurs ! Voilà le « Kean » que nous avons vu dans ce magnifique théâtre Sarah-Bernhardt.

En écoutant nos bons vieux amateurs qui se souvenaient du « Kean » joué autrefois, tout le parfum d'antan remontait à la surface, avec son cortège d'anecdotes qui entouraient les hommes et les femmes de théâtre et les hommes du monde qui seuls les fréquentaient (les femmes dites du monde n'avaient pas droit à « se mélanger », disait-on).

Se reconnaîtrait-il, le « père Dumas », dans les improvisations de Brasseur-Sartre ? Se reconnaîtrait-il, Frédérick Lemaître, le grand créateur de Kean, dans cet Hamlet-Brasseur qui se noircit la figure devant les fauteuils d'orchestre ? Dieu soit loué, Sartre et Brasseur ont coupé dans le texte original ! Ils l'ont rajeuni, épouillé, enrichi, voronovisé. Au fond, le public n'aime pas tant les sujets qui sentent le camphre et la naphtaline. La pièce de Dumas — ou, plutôt, signée Dumas, puisque l'histoire raconte qu'il n'a fait que corriger un texte d'un autre auteur — nous aurait ennuyés si on nous l'avait présentée telle quelle.

Au temps du grand acteur anglais, au temps de ce Kean prestigieux, l'acteur était un réprouvé de la société, de la bonne société, enfin de ce qu'il était convenu de définir comme telle. On ne prenait pas les sentiments d'un acteur au sérieux, encore moins ceux d'une actrice. Qui aurait songé à donner sa fille en mariage à un acteur ? Aujourd'hui, acteurs, hommes d'affaires, fonctionnaires, hommes politiques sont considérés comme ayant un potentiel social identique. Seul le degré du succès ou de la réussite influe sur l'échelle des valeurs. Jean-Paul Sartre l'a bien compris en éliminant la plupart des morceaux de bravoure où s'exprimait la révolte contre l'antique état de choses. Il n'a conservé, et pour l'enrichir, que l'aspect de l'œuvre qui traitait du caractère de l'acteur. Belle étude à multiples facettes, bourrée de bons mots drôles ou pathétiques ; avec les inévitables improvisations de Brasseur, fort réussies, ma foi (au moins le soir où j'assistais à la représentation). Et ce mélange de ton blagueur, gouailleur, sentimental, triste, léger, voilà le spectacle. Est-il vrai, est-il sincère, est-il irréel, ce grand homme de Brasseur qui remplit la vaste scène du théâtre Sarah-Bernhardt ? Se retrouve-t-il lui-même au milieu de ses innombrables « moi » ? Thème éternel, thème toujours valable. Disons-le, sans Brasseur, la pièce nous laisserait sans doute indifférents. Mais Brasseur est là. Quelle stature ! Quelle voix ! Quels gestes ! Ah ! il s'en donne à cœur joie, l'ami Brasseur, le fauve Brasseur !

Et cela suffit pour plaire, pour enchanter. J'ai pour ma part passé une fort bonne soirée à ce festival Brasseur. Bravo à M^lle^ Claude Gensac, la charmante Héléna, à M^me^ Camille Fournier, comtesse anglaise de grande classe, à M. Pigault, prince de Galles élégant tant dans son allure que dans sa façon de s'exprimer !

LE MOIS CHORÉGRAPHIQUE

LA Télévision belge s'apprête à faire une place de plus en plus grande, dans ses programmes, à la danse.

Salvador Vargas et Manolita ont inauguré, venant de Paris, cette série de spectacles de danse télévisés. De belles danses flamencas, filmées avec intelligence et le sens profond de la peine noire des gitans.

Janine Charrat et son partenaire, Peter Van Dijk, danseront bientôt le « Concerto » de Grieg dont la plastique très lifarienne se prête bien à la télévision. On annonce ensuite Lycette Darsonval, Serge Lifar, Liane Daydé et d'autres danseurs français.

Nous nous en réjouissons.

LES INDIENS A PARIS

LA fumée dans l'air monte, emportant leur esprit, emportant ce qui devait tisser nos rêves, et nous nous en allons, le cœur vide, loin des tentes rouges, loin des plaines blanches et des montagnes peuplées de cris.

Tout ce qui en nous demeurait d'enfance et d'enthousiasme s'apprêtait à recevoir les fameux « Peaux-Rouges » de nos quinze ans. Mais on nous avait dit qu'ils priaient et qu'ils dansaient. Leur supplique au Grand Mystère est belle sans doute : « Donnez-moi la force de faire mon chemin sur la douce terre », et belle leur danse du « Cœur brave ». Mais cela ne suffit pas pour faire un spectacle. La pauvreté des pas — temps fort, temps faible marqués inlassablement — et des rythmes, la naïveté, le côté « animal » et « cabaret », tour à tour, les cris désordonnés, tout cela est lassant et décevant. D'ailleurs ces Corbeaux viennent-ils des montagnes mystérieuses? Leur chef est un Visage Pâle...

VISAGES DE LA DANSE

« Sur la pointe des pieds » (II), Françoise Reiss. — Faisant suite au recueil 1952, le nouveau livre de Françoise Reiss — Editions Lieutier — nous apporte une solide documentation et un rapport fidèle des activités, créations, fêtes, des diverses compagnies de ballets qui se sont produites à Paris durant l'année dernière.

Interviews, historiques, photographies, reproductions de maquettes : la matière est riche, bien présentée. C'est un précieux document pour les critiques, ou les amateurs qui aiment se souvenir...

COURS DE DANSE POUR CRITIQUES

Nikitina, qui est une ancienne élève de Serge de Diaghilev, a eu l'excellente idée de consacrer quelques-uns de ses cours aux critiques de danse. Une jeune élève, très Degas, montre les pas, les reprend, les répète, tandis que patiemment Nikitina explique, éclaire de son émotion personnelle (elle a de beaux souvenirs de la vraie période russe) le côté aride de cette technique que les critiques, il faut le dire, connaissent souvent fort mal. Le cours technique est suivi d'un cours pratique pour ceux qui veulent apprendre de façon empirique l'art dont ils doivent parler. Il est regrettable que les journalistes ayant la simplicité de profiter de ces cours soient trop rares...

MARTINE CADIEU

Avec VITTORIO PODRECCA, le montreur de marionnettes

PAR MARTINE CADIEU

IL est assis au milieu d'un groupe d'hommes qui, bientôt, sous le charme de sa voix redeviendront de petits enfants. Il est assis et il parle. Il vaudrait mieux dire qu'il chante... C'est un conteur à l'accent plein de soleil. Ses mains sont petites et rondes, ses doigts, fuselés... doigts qui manient les ficelles des marionnettes — et il y a plus de 10 kilomètres de fils ! Sa conversation est étrange, décousue ; un détail qui paraissait insignifiant prend brusquement un relief extraordinaire...

Il évoque son enfance. Elle est si proche que les yeux en rient.

« Une enfance bercée de valses ! Une enfance romantique, pleine de songes. Nous habitions entre Venise et Trieste, dans un pays aux châteaux fabuleux, aux forêts étranges. Le dimanche, sur la place des villages, les montreurs de marionnettes venaient, pour notre joie d'enfant. Leurs poupées avaient toutes les expressions délicates de la vie.

— Les marionnettes sont de tradition populaire en Italie ?

— Oui. Elles sont chez nous instruments d'art et non jeux d'automatismes.

— Avez-vous choisi très tôt cette curieuse carrière ?

— Non ! J'ai d'abord été journaliste, comme vous ! Puis écrivain. J'ai dirigé une revue d'art avec Gordi, puis j'ai tout quitté pour cet étrange univers qu'est mon théâtre des Piccoli.

A ce moment la porte s'ouvre et...

« Il faut que je m'interrompe, car voici qu'entre ma marionnette vivante, ma femme... C'est elle qui chante dans mon théâtre (sourire) depuis quarante ans, ainsi que dans mon cœur... »

Puis Podrecca reprend, fiévreux :

« Il y a aussi dans la marionnette quelque chose de sacré. Les plus anciennes marionnettes connues sont indonésiennes et égyptiennes. Les idoles et les statues ne sont autres que des marionnettes religieuses ; une humanité matérielle stylise et concentre une humanité spirituelle. La marionnette réunit une série de personnages, de « moi », qui peuvent, si on les contemple, servir à d'utiles méditations, d'où les statues. C'est parce que les ancêtres nobles de la marionnette sont dans les temples que je la respecte.

— Mais pensez-vous qu'au théâtre les marionnettes puissent remplacer les acteurs ?

— Non. Il n'y a pas de compétition entre acteurs et marionnettes. Pour bien manœuvrer celles-ci, il faut connaître leurs limites. Elles ont un corps mince, des épaules étroites. Elles ne peuvent porter pesanteur, leur donnent ce frémissement de vie essentiel pour créer l'illusion.

— Certes l'illusion est parfaite. Dès le second tableau on ne voit même plus les fils. Les petits êtres de chiffon et de bois palpitent, frissonnent, parlent comme nous. Si bien que l'homme apparaissant au dernier tableau semble un monstre et nous arrache un cri de frayeur ! L'extraordinaire pianiste, le violoniste tendre et orgueilleux, le flûtiste naïf, les danseurs de Cuba ou ceux des Andes, tous sont vrais.

— Le folklore m'a beaucoup enrichi. Le folklore est souvent la sténographie des gestes d'un peuple. La marionnette peut aussi être la sténographie de la vie humaine. L'âme de la marionnette est tout ironie...

— C'est là votre secret ?

— Peut-être... Il y a aussi le secret des lumières. Nous sommes des illusionnistes !

— Quels sont vos meilleurs publics ?

— Les enfants et les femmes, car ils possèdent l'intuition ; d'ailleurs la femme est un enfant.

— Vos publics sont-ils très différents ?

— Nos mille deux cents marionnettes ont fait trois fois le tour du monde. Sept cents villes, trente-six nations ! J'ai vu beaucoup de publics. Les enfants sont tous semblables. A Rio-de-Janeiro, des milliers de petits noirs sont descendus de la montagne pour voir ces fétiches. Ils n'avaient jamais osé venir dans la ville.

PLUS VIVANTES que bien des comédiens réels, les spirituelles marionnettes de Podrecca (phot. du centre) ont émerveillé un nombreux public.

— Pourquoi ce nom ?

— « Piccoli » ? Les petits acteurs, et aussi les petits enfants de trois à quatre-vingt-dix-huit ans ! Ce théâtre est né d'un désir de stylisation des genres donnés. On m'a dit parfois que cela était prétentieux ! Mes marionnettes ne sont pas prétentieuses, mais elles ont une mentalité curieuse et variée. Quoi qu'il en soit, elles demeurent servantes de la beauté et de la bonté réunies. Une mission de joie leur a été confiée.

— Qu'est-ce qui vous passionne réellement dans la marionnette ? Le pouvoir de créer ou celui d'interpréter ?

— Les deux. La marionnette est très riche. Bien sûr, il y a ce que j'appelle « l'esprit du jouet ». Depuis les temps les plus reculés, l'homme a eu la passion des jouets. Sans doute parce qu'il les fait agir à sa guise et leur prête les sentiments qu'il veut. Avec eux il peut refaire un monde selon sa propre logique, et non selon la logique mystérieuse du Créateur, qui (sourire) « tire nos ficelles » de là-haut, sans que nous y comprenions rien ! On se prend de tendresse pour les marionnettes, dociles ou capricieuses, et qui sait si, dans l'amour, l'homme ne fait pas aussi de la femme un merveilleux jouet, plus aimable que l'univers entier... »

de grands problèmes. Le seul problème naît de leur esprit même, car elles sont très diverses. Il faut trouver leur utilisation exacte. L'alternative du marionnettiste est la suivante : imitera-t-il la nature ou créera-t-il le surnaturel ? On peut jouer toutes les gammes du réel avec ces êtres au cœur d'étoffe et à la tête de bois. A condition que les gestes — toujours stylisés et accentués selon un rythme particulier — soient éclairés par l'ironie et par une sage philosophie. De « la Tempête », de Shakespeare — condensée, car nous devons toujours donner des numéros rapides —, jusqu'au boogie-woogie, j'ai pu tout faire jouer à mes marionnettes. Il faut arriver à une synthèse du théâtre en général. Savez-vous que nous avons joué huit cents fois le « Don Juan » de Mozart ? De l'aristocratique au populaire, du réalisme au surréalisme, tout est possible. Créer du surnaturel ? Oui, dans la mesure où ce surnaturel est poésie. Mon style s'est transformé depuis vingt-cinq ans. Autrefois mon univers était contemplatif et délicat, aujourd'hui j'ai un faible pour les scènes dynamiques.

— Quel est l'apport du ballet aux Piccoli ?

— Mes marionnettes dansent presque toujours ; les pas rapides, glissés, sans

Ils m'ont demandé : « Qu'est-ce qu'elles » mangent pour rester si petites ? » La même question m'a été posée... à Londres !

— Comment les construit-on ?

— Nous possédons un vieux couvent à Rome. Il y a là des salles où les sculpteurs fabriquent les têtes, d'autres où l'on fabrique les jambes, les perruques ou les robes. Il y a l'hôpital et l'asile de fous, car il y a, hélas ! des marionnettes qui perdent la tête !

— Certaines vous donnent-elles réellement des difficultés ?

— Oui... Mes troupes de chanteurs, d'acteurs et de manipulateurs me causent rarement des ennuis, mais certaines marionnettes, les « étoiles », deviennent plus fortes que le marionnettiste qui les fait marcher. Elles « prennent la main », comme on dit chez nous. Par exemple, mon pianiste, le maestro Piccolovsky, à qui une dizaine de virtuoses — dont Cortot et Paderewski — ont serré la main, est devenu orgueilleux... Il ne se laissait plus diriger. Il aurait joué des musiques infernales ! J'ai dû le laisser dans l'ombre durant un certain temps ! Il faut parfois sévir... Les marionnettes ne sont pas si différentes des hommes... ou bien est-ce l'inverse ? »

CI-CONTRE, Maria Murano (M^lle Lange) et Colette Riedinger (Clairette Angot) dans le duo du deuxième acte. Ci-dessus, Maurice Lehmann félicite la charmante interprète de « la Fille de madame Angot ».

A L'OPÉRA-COMIQUE

« LA FILLE DE MADAME ANGOT »

PAR ROBERT KEMP

UNE mise en scène par instants colorée, animée, vraie joie des yeux, et une jeune cantatrice dont la voix est éclatante et facile, et qui « joue » en vraie « diva », comme on disait au temps de Granier et de Théo, vont, je l'espère, assurer un fructueux succès à cette reprise. Peut-être même la partition de Charles Lecocq, primaire, vulgaire, mais dont la banalité s'éclaire de loin en loin d'une idée fine et d'un contour mélodique aimable, fera-t-elle glousser : « Charmant... Charmant... », car tout est possible... Les rares trouvailles se détachent assez vite. « Elle est tellement innocente », que chante Pomponnet, en est une d'une naïveté succinctement mais suavement exprimée ; les duos de M^lle Lange et de Clairette, le chœur toujours spirituel, l'esprit vieillit si vite — quand il n'est pas de Rossini, de Mozart, d'Offenbach ou de Messager — en musique... le premier élan de la valse « Tournez, tournez... » et les combinaisons vocales du dernier acte sont des réussites, je le veux bien. L'accompagnement et les timbres de l'orchestre, d'une affreuse misère, on les écarte de l'oreille, qui peut ne suivre que le tracé lumineux du chant... Pour ce qui entoure cela, pour les airs les plus fameux comme « Pas bégueule, forte en gueule, possédant un gros magot » ou « Et la fille Angot tient de famille, tient de famille... », ils demeurent exécrables. On a beau les avoir, toute son enfance, entendu rabâcher, avec des rires heureux, par de chères voix qui se sont tues, on a beau se dire que, sans une vertu secrète, ils ne se seraient pas répandus à l'instant à travers la France et le long de quatre-vingts années bientôt, on doit s'interdire de les louer. Ce sont des canailles !...

Mais cette entrée au répertoire de l'Opéra-Comique suscite beaucoup de réflexions amères... Ce sont des raisons économiques — autrement dit la nécessité de soutenir les recettes d'un théâtre en pleine crise — ou sociales — nourrir et protéger une troupe menacée et même en péril de mort — qui dictent une politique de tolérance et une propagande maligne en faveur de l'opérette... Pas mieux. L'esthétique musicale n'y est pour rien.

Certes l'opérette a des droits, voire quelques brillants états de service. Offenbach et Hervé avaient du génie, et le premier des deux écrivait en artiste complet ; nous avons eu l'exquis Messager, un musicien parfait, un musicien inspiré ; et Claude Terrasse le méconnu ; nous avons Maurice Yvain... Je ne pense pas qu'on oserait comparer « Angot » à « la Périchole », au « Petit Faust », à « Véronique », au « Mariage de Télémaque » ou même à « Chonchette », à « Brummel », aux « Sœurs Hortensia » !... Ce sont nappes et essuie-mains ! Lecocq, que mon cher Pierre Lalo couvrait de dédain, est le moins pur de tous. Cependant, on choisit « Angot ». Tout de suite, pour que l'expérience soit probante, on court au pire. Soit. Je me résigne. On doit « fléchir au temps ». Je songe tout de même à ce que nous aurions fait, mes camarades d'adolescence et moi, fidèles de l'Opéra-Comique, ardents à l'exalter, si, entre une représentation d' « Alceste » et une de « Pelléas » ou une de « Don Juan », on nous avait apporté « la Fille de madame Angot »... Quel tumulte, quelle colère ! Nous aurions eu envie d'allumer l'incendie aux quatre coins du théâtre... Je crois entendre les « Conspuez Carré !... », malgré notre reconnaissance pour ce bienfaiteur de la musique !

Laissons cela. Je crains, je tremble, voilà tout. Il faut des arguments pour convaincre les pouvoirs publics que Paris, l'art, notre dignité exigent le maintien de l'Opéra-Comique, et son relèvement. En trouvera-t-on dans l'introduction de cette pièce-ci ? Prouvera-t-on que des sacrifices sont nécessaires pour la population, flottante et sédentaire, pour que les visiteurs étrangers viennent se régaler, s'émouvoir, s'éclairer, se hausser à « la Fille de madame Angot » ? Comprenez mon angoisse...

Mais revenons à l'interprétation. Je loue surtout les femmes — pas toutes. Une cantatrice fatiguée et sans mordant n'a pas sauvé, au moins par de l'éclat et de l'entrain, les funestes couplets : « Marchande de marée... » C'était lugubre. M^lle Riedinger est charmante. Ses gestes, joyeux, sont un peu monotones. Mais elle chante si bien... Elle a un visage clair, un beau sourire blanc et rose, et « de l'œil et de la dent »... M^me Maria Murano (M^lle Lange) est imposante, séduisante ; elle chante comme s'il s'agissait de « la Tosca »... C'est bien. Pomponnet (M. Amade) a une voix bien en place et fraîche. Mais M. Willy Clément, en Ange Pitou, engoncé dans un costume trop grave, trop balzacien, ne m'a pas déridé un instant. M. Musy tente en vain d'être Larivaudière. Il s'ennuie visiblement et il communique son état d'âme. Les petits rôles sont assez bien tenus. La silhouette de J. Vieuille (Louchard) est excellemment caricaturale.

Je ne raffole pas du décor des Halles, qui a des airs de déjà vu, ni surtout des hideux bonnets sous lesquels M^mes^ les choristes paraissent tassées ; des bonnets éteignoirs. Le brouhaha, la mêlée finale du I sont admirablement réglés. C'est à partir de là que l'espoir renaît ; et il se réchauffe encore au II dans un joli décor où les conspirateurs se glissent en ombres chinoises ; le bal est payant : uniformes, groupements, mouvements. Rien que pour ces quelques minutes, on pourrait dire qu'on n'a pas perdu sa soirée. Et le décor du III, éclairé de guirlandes tricolores, les effets de clair-obscur, les croisements de personnages... la perfection. Vous voyez que je ne suis pas hostile. Je me veux juste... M. Richard Blareau dirige sans effort. La partition n'en exige du reste aucun.

On la lit comme le journal. Pas l'éditorial. Les faits divers.

INSTALLATION de l'objectif hypergonar sur la camera utilisée par Marcel Ichac. On distingue la lentille cylindrique et sa monture carrée, qui se placent devant l'objectif normal.
(Phot. J. Masson.)

LE FILM DU MOIS

PAR DENIS MARION

LE CINÉMASCOPE ET « LA TUNIQUE »

JE ne m'occuperai pas ici de la valeur intrinsèque des deux films qui constituent le premier programme en cinémascope projeté à Paris : « Nouveaux Horizons », de Marcel Ichac, un court documentaire réalisé en hâte dans le seul dessein d'utiliser les ressources particulières du procédé en dehors de toute fiction, et « la Tunique », une reconstitution historique en marge du Nouveau Testament, qui cumule les poncifs de l'imagerie de Saint-Sulpice avec l'esthétique des chromos en couleurs pour publications à bon marché et qui, par un défi direct à l'utilisation des compétences, a été confiée à Henry Koster, spécialiste des vaudevilles musicaux et des comédies légères. Cela n'a aucune espèce d'importance : « le Chanteur de jazz » était à tous points de vue un très mauvais film et il n'en a pas moins inauguré une nouvelle ère du cinéma, celle du parlant.

RAPPELONS, pour ceux qui l'ignoreraient encore, que le cinémascope repose sur la combinaison de trois éléments nouveaux (en plus de la couleur) :

1° L'écran concave miroir, qui procure l'illusion de relief ;

2° Le son stéréophonique, c'est-à-dire enregistré sur plusieurs pistes distinctes correspondant à des haut-parleurs répartis dans la salle ;

3° L'écran large, par application de l'hypergonar.

Sur le premier point, le progrès technique n'est pas discutable, mais il est à peine perceptible. On en a réalisé par centaines de pareils dans les vingt dernières années, sans qu'ils soient signalés en dehors des cercles de techniciens. Quoi

LE MOIS CINÉMATOGRAPHIQUE

★

SHANE ou L'HOMME DES VALLEES PERDUES, réalisé par Georges Stevens (Américain).

Le meilleur western depuis « le Train sifflera trois fois », qu'il n'égale d'ailleurs pas. Cette fois-ci le chevalier sans peur et sans reproche se trouve être à la fois un meurtrier condamné à ne s'arrêter nulle part et un Parsifal insensible à la séduction des filles-fleurs. L'admiration religieuse que lui vouera un petit garçon procure au film ses meilleurs moments. Remarquable emploi du Technicolor pour ces lointains montagneux qui encerclent la vallée.

★

GENEVIEVE, réalisé par Henry Cornelius (Anglais).

Un peu mince, un peu longuet, un peu fade. C'est le rejeton abâtardi de la vigoureuse lignée qui nous a valu ces chefs-d'œuvre d'humour : « Passeport pour Pimlico », « de l'Or en barres », « Noblesse oblige », « l'Homme au complet blanc » et bien d'autres. Mais l'excursion annuelle des tacots antédiluviens qui réussissent encore à parcourir le trajet Londres-Brighton et retour est emplie de gags savoureux et d'une ironie exquise. Dinah Sheridan est une jeune première aussi jolie que drôle.

★

THERESE RAQUIN, réalisé par Marcel Carné (Français).

Il ne reste guère du roman de Zola que les noms des personnages. Un très beau travail de mise en scène nous vaut une pittoresque évocation de Lyon. Il est plus difficile de s'intéresser à l'intrigue.

★

LA RED, réalisé par Emilio Fernandez (Mexicain).

Tous les poncifs du film mexicain : une photo trop artistique, un dialogue inexistant, une intrigue sommaire et symbolique. En revanche, un pittoresque local grouillant de vie, un contact rafraîchissant avec la nature sauvage et un érotisme d'une brutalité qui n'est jamais vulgaire. Rossana Podesta a de beaux seins, mais elle manque de conversation.

★

PETER PAN, dessin animé de Walt Disney (Américain).

La poésie de la pièce de James Barrie est escamotée et celle de Walt Disney lui-même ne se manifeste qu'à de trop longs intervalles. Il en demeure quand même assez pour que les petits se divertissent à un des rares contes de fées que le XX° siècle ait imaginés.

PRISE DE VUES au Musée du Louvre devant « le Sacre de Napoléon », de David, dont les proportions s'apparentent à celles de l'écran du cinémascope. (Phot. J. Masson.)

qu'il en soit, pour les vues où le relief importe (par exemple celles des Alpes prises d'avion), la sensation de profondeur est assurée d'une manière satisfaisante, qui mettra fin à tout jamais, espérons-le, aux procédés stéréoscopiques.

Sur le deuxième point, j'hésite à me prononcer, parce que je n'ai encore vu jusqu'ici que la version doublée (très mal doublée, d'ailleurs). Peut-être sabote-t-elle les effets sonores au même degré qu'elle trahit les intonations des acteurs originaux. Pourtant, en faisant la part très large aux améliorations possibles, je demeure sceptique sur le principe. Dans quelques plans — forcément très rares — où les bruits atteignent une grande ampleur (orage, bataille, cris de foule),

LE MOIS CINÉMATOGRAPHIQUE
(SUITE)

STALAG 17, réalisé par Billy Wilder (Américain).

D'après une pièce due à deux Américains qui ont fini la guerre dans un camp allemand de prisonniers militaires, ce film consiste en une curieuse mixture de trois éléments :

1. Un documentaire sérieux sur ce

où la musique fait éclater les cuivres, le son stéréophonique peut apporter un enrichissement. Ailleurs, non. Quand une voix se met à parler à côté de l'écran, même s'il s'agit d'un personnage « off », il n'y a que substitution d'une convention à une autre convention. Pour le moment, le résultat le plus clair est que les comédiens vocifèrent sans interruption : le dialogue n'y gagne rien et le naturel, encore moins.

Avec le troisième point, au contraire, nous nous trouvons en présence d'une nouveauté révolutionnaire, dont les prolongements, imprévisibles, ne peuvent manquer d'être importants. Ici, il faut prendre garde à ne pas être victime de la surprise de la nouveauté. Au début le spectateur éprouve quelque difficulté à accommoder sa vue à un cadre auquel il n'est pas habitué et, à la fin, il ressent quelque lassitude de l'effort imposé pendant deux heures et demie.

DE plus, je ne suis pas du tout sûr que cet écran deux fois et demie plus large tout en gardant la même hauteur représente soit le champ normal de la vision humaine, soit une proportion spécialement heureuse du point de vue esthétique. Peu importe, de nouveau. S'il existe une solution préférable, elle s'imposera bien par tâtonnements.

Ce qui est capital, et dont on ne saurait surestimer l'importance, c'est que cet écran nous apporte une nouvelle conception du spectacle. Auparavant nous voyions un personnage (ou plusieurs) évoluer dans un milieu (que ce fût un extérieur ou un décor) ; maintenant nous voyons un milieu dans lequel évoluent un ou plusieurs personnages. La hiérarchie des valeurs est renversée. Notre attention n'est plus attirée d'abord par les actions ou les réactions d'un individu, mais par le rapport entre cet individu et ce qui l'entoure. Ce que nous avons appelé jusqu'ici l' « arrière-plan », parce qu'il se trouve quantitativement plus que doublé, retient d'abord notre intérêt. A l'énoncer ainsi, la différence peut paraître intellectuelle et superficielle. En présence du film, elle s'impose avec l'évidence d'une chaîne de montagnes.

Encore une fois, il faut faire abstraction des imperfections inéluctablement liées à un premier essai. Certaines vues sont floues. Les passages d'un plan à un autre sont plus délicats à opérer et choquent parfois.

Peu habitué à des cadrages complètement différents de ceux qu'il a faits jusqu'ici, l'opérateur en a « loupé » un assez grand nombre : dans quantité de plans, une zone neutre où il ne se passe rien pourrait être supprimée à droite et à gauche avec avantage. A cet égard, la comparaison avec le « Napoléon » d'Abel Gance (1927) est consternante. D'un procédé, le triple écran, incomparablement moins perfectionné, le réalisateur français avait tiré dix possibilités nouvelles alors que l'Américain se refuse avec une incroyable timidité à quitter l'ornière des films normaux. Gance ne s'était pas borné à utiliser l'effet panoramique. Il n'avait pas hésité à faire se passer trois scènes différentes sur chaque écran ; à montrer au centre un personnage, à droite ce qu'il voit, à gauche ce qu'il pense ; à créer un spectacle imaginaire en encadrant une image centrale d'une prise de vues directe à droite et de la même prise de vues inversée à gauche, etc.

APRES avoir fait ces réserves, il faut bien convenir que le cinémascope donne pour la première fois l'impression d'être au centre d'un spectacle et de ne pas simplement l'observer à travers une fenêtre.

Naturellement, cet effet joue surtout pour les grands champs d'ensemble, pour les déploiements de foules, pour les mouvements rapides, qui sont suivis par l'œil sans panoramique nuisible à la netteté de l'image. Par exemple, une poursuite des plus banales entre un quadrige et une troupe de cavaliers, pour laquelle le metteur en scène n'a dépensé aucun effort d'imagination ni aucun talent d'animateur, prend un caractère beaucoup plus frappant que les milliers d'autres que nous avons vues par les procédés usuels : les quatre chevaux de front occupent sans peine tout l'écran et la file indienne de cavaliers au grand galop peut être suivie assez longtemps par l'œil pour ne plus donner l'impression d'un simple « passage ».

Ce qui est plus inattendu, certains gros plans, très rares en l'occurrence, non seulement supportent l'écran large, mais en bénéficient : pour n'en citer qu'un, celui où, dans un geste de confiance, un homme met le bras sur l'épaule d'un autre homme et où le mouvement prend une ampleur saisissante. Le scénario de « la Tunique » n'a pas été écrit pour le cinémascope et l'effet est accidentel. Reste à voir ce que donnera son utilisation systématique, car c'est dès la conception du film qu'il conviendrait de prévoir qu'il n'est plus possible d'isoler une tête ou un torse sans que joue également ce qui se trouve à côté.

IL est beaucoup trop tôt pour se livrer dès à présent à autre chose qu'à de vagues conjectures. A priori, il paraît peu vraisemblable que le cinémascope représente une révolution comparable à celle du parlant. C'est plutôt un progrès limité, qui prolonge celui de la couleur et qui ne peut pas plus prétendre à supprimer l'écran normal que la couleur n'a éliminé le noir et blanc.

D'abord, il est certain que tourner tous les plans d'un film dans ces dimensions est une erreur, inévitable au début, certes, mais de peu de durée. Les premiers parlants, eux aussi, tenaient à un dialogue perpétuel et s'en vantaient. On n'a pas oublié le slogan publicitaire : 100 % parlant. Il n'a pas fallu longtemps pour réintégrer dans chaque bande une ou plusieurs séquences complètement muettes ou accompagnées d'un commentaire d'un non-synchronisme voulu. Que ce soit par l'emploi de caches, ou par la multiplicité des scènes dans un même plan, ou par n'importe quel autre artifice, les réalisateurs qui utiliseront le cinémascope ne tarderont pas à réduire la largeur de l'image quand elle ne présente qu'un sujet d'intérêt limité spatialement.

D'autre part, certains genres parfaitement valables, loin de réclamer l'écran large, l'excluent. Citons les comiques, les comédies légères, les films intimistes, les films d'acteurs : ni « les Vacances de M. Hulot », ni « l'Homme au complet blanc », ni « le Voleur de bicyclette », ni « Limelight » ne gagneraient quoi que ce soit à être tournés en cinémascope — et il n'y a aucune raison pour que le public cesse de se plaire à de pareilles œuvres. Pour reprendre l'exemple que nous propose Marcel Ichac, « le Sacre de Napoléon » réclame l'hypergonar, et « les Noces de Cana » et « l'Enterrement d'Ornans » aussi. Mais pas « la Joconde », ni une nature morte de Chardin, ni « les Joueurs de cartes » de Cézanne. Et au théâtre, à côté de grandes mises en scène comme celles que permettent Shakespeare ou Claudel, il est toujours possible de jouer la « Phèdre » de Racine et l' « Antigone » d'Anouilh avec un trône sur un plateau nu.

Nous ne nous en trouvons pas moins devant un moyen d'expression nouveau. Malgré les imperfections qu'il présente, comme d'ailleurs la plupart des découvertes à leur naissance, il est indéniable que les cinéastes devront désormais compter avec lui.

LE MOIS CINÉMATOGRAPHIQUE
(SUITE)

qu'étaient les conditions de vie dans un stalag (mais le film anglais « le Cheval de bois » était beaucoup mieux fait de ce point de vue) ;

2. Une série de pitreries et de péripéties mélodramatiques destinées à flatter le public dans ses goûts les plus discutables ;

3. Un remarquable portrait psychologique de l'individualiste hargneux et intéressé, mais courageux et intelligent, qui se refuse à pratiquer la solidarité qu'impose la vie en commun. Là réside le véritable mérite du film, qui s'exprime dans l'adieu du fugitif à ses compagnons : « Et si on doit se rencontrer un jour, on ne s'est jamais vu ! »

★

JULIETTA, réalisé par Marc Allégret (Français).

Une ravissante bluette qui parvient presque à renouveler le poncif de la jeune fille qui finit par se faire aimer à force d'accumuler par ses gaffes les catastrophes sur la tête de celui dont elle s'est entichée. Dany Robin et Jean Marais sont également excellents.

★

LILI, réalisé par Charles Walters (Américain).

Comédie chorégraphique et musicale qui serait parfaitement insignifiante si elle n'était sauvée par la grâce acide de Leslie Caron, aussi parfaite comédienne que danseuse, et par le prestige romantique de Mel Ferrer.

★

PETITS ÉCHOS...

BONNE INFORMATION

Pour fêter le début des prises de vues de la nouvelle version du « Grand Jeu », les producteurs avaient organisé dans un célèbre restaurant parisien un souper de deux cents couverts. Dont coût : un petit million, pas même un pour cent du devis.

Les artistes de la première version n'avaient pas été oubliés. C'est ainsi que Françoise Rosay, qui créa d'une manière inoubliable la patronne de bistro, fut invitée par une secrétaire, qui ajouta suavement au téléphone :

« Bien entendu, si votre mari désire vous accompagner... »

Tout le monde ne peut pas savoir que Jacques Feyder, le réalisateur de la première version, est mort en 1948 et qu'il était le mari de Françoise Rosay.

★

UN CONNAISSEUR

Au printemps dernier, rentrant d'Italie où il était allé tourner « le Retour de Don Camillo », Julien Duvivier s'informe de la saison théâtrale auprès d'un ami. Celui-ci en arrive à « Médée » : un four noir.

« Ça ne m'étonne pas, remarque le metteur en scène, c'est une mauvaise histoire. »

Evidemment, s'il avait eu l'occasion de le signaler à Euripide, Sénèque, Corneille et Anouilh, qui ont pris cette mauvaise histoire comme sujet de pièce... Mais peut-être ces auteurs avaient-ils d'autres préoccupations que le succès ?

" *Si Versailles m'était conté* "

SACHA GUITRY pensait depuis des années au film historique en couleurs qu'il a tourné des semaines durant dans les salons et le parc du grandiose palais. Il y personnifie lui-même Louis XIV, non pas le jeune et radieux souverain du début du règne (ce sera Georges Marchal), mais le monarque de la maturité et du déclin (photographie en bas de page). Trois siècles d'histoire sont évoqués dans ce film, où Lana Marconi (ci-dessus) incarne Marie-Antoinette. Quarante vedettes, et des plus fameuses, y figurent. Mais leurs cachets sont éclipsés par celui qui est réservé... au château, auquel reviendront sur les recettes de nombreux millions.

LE MOIS LITTÉRAIRE PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

DES MONDES AU DELA DU NOTRE

PUISQUE notre ami Gérard Caillet veut bien s'occuper des prix littéraires et de leur gloire fugitive (qu'il se hâte de la fixer avant qu'elle ait pâli !), j'ai le loisir de ne retenir ici que les livres qui m'ont attiré davantage.

J'en ai lu quelques-uns qui sont de merveilleuses ouvertures sur des mondes inconnus. Combien notre univers est étroit ! Quelle idée minuscule nous nous faisons de la civilisation quand nous l'enfermons dans les limites de nos connaissances immédiates et de notre culture traditionnelle ! Les mondes qui s'ouvrent au delà du nôtre sont animés eux-mêmes par des civilisations dont nous n'avons même pas pressenti l'immensité. Notre époque est sans doute la première en Occident qui essaie de pénétrer dans ces mondes-là par des communications qui ne soient pas seulement d'intelligence, mais de sympathie. Les livres que je vais citer sont les témoignages les plus récents de cet effort d'élargissement des sujets.

TOUT lecteur qui se sent attiré par le mystère de l'Inde, mais que ce mystère même effraie un peu, pourra commencer son approche par le « Carnet de pèlerinage » de Swâmi Râmdâs (Albin Michel). C'est le journal d'un Hindou qui a tout quitté pour partir à la recherche de Dieu. Il parcourt toute l'Inde, de l'extrême sud à l'Himalaya, de la côte de Coromandel à la côte de Malabar. Il décrit fort peu les lieux innombrables qu'il traverse, car les spectacles temporels ne comptent guère pour lui. Mais il raconte de la façon la plus vivante ses rencontres de chaque jour avec toutes les créatures de Dieu, bêtes et gens, humains et animaux, parce qu'il n'y a pas de créature ici-bas qui n'offre à un Hindou la présence d'une âme. Si bien que plus ce livre est familier, plus il est débordant de vie spirituelle. On y voit la sainteté, la charité, l'ascétisme mêlés intimement à tous les menus faits et incidents de la vie quotidienne. Le pèlerin circule dans cette vie à la façon dont les plus grands Hindous en ont donné l'exemple : que l'on songe aux pérégrinations de Gandhi. C'est là qu'il rencontre Dieu partout. Dieu est présent sous les traits de Râmâ, la septième incarnation de Vishnou. De là vient le nom même du pèlerin, déjà détaché du monde quand commence le récit de son voyage mystique, et dont on ne nous dit pas quel autre nom avait été le sien auparavant. Les gens l'appellent Râmdâs, c'est-à-dire le serviteur de Râmâ. Et c'est sous ce nom qu'il avance dans l'élévation spirituelle dont son livre est une sorte de journal direct, candide, enthousiaste.

Le voyage du pèlerin est fleuri de mille historiettes, dont les héros sont un singe, une vache sacrée, un contrôleur de chemin de fer... Car Râmdâs circule en chemin de fer, et ce vagabondage mystique n'est pas une histoire du temps jadis : il y a trente ans à peine qu'il s'est déroulé, et je sais que Râmdâs vit toujours, grâce à Dieu. Mais nous avons là, en même temps, une expérience vécue de sanctification selon les pratiques religieuses de l'Inde. Les jeûnes, les prières, les extases jalonnent un chemin de lumière au terme duquel Râmdâs « vit soudain son âme s'ouvrir telle une fleur de lotus au cœur rayonnant, l'univers s'auréoler d'amour ». Il n'y a peut-être pas de livre qui, plus que celui-là, révèle directement et simplement ce que l'Inde a de mystérieusement attachant pour qui sait voir son âme sourire sur son visage quotidien.

M. JEAN HERBERT, qui a dirigé la traduction du « Carnet de pèlerinage », vient de publier d'autre part un ouvrage intitulé « la Mythologie hindoue, son message » (Albin Michel). Ce mot de message est à retenir. Comprenons avant tout que la mythologie — et pas seulement celle de l'Inde — a une signification, et que généralement on ne l'avait pas discernée. On y a vu longtemps un composé de légendes plus ou moins plaisantes, plus ou moins absurdes. Puis l'archéologie s'y est intéressée de l'extérieur, ainsi que l'anthropologie. Certains mythes vivent-ils encore chez des peuples d'aujourd'hui ? Le modernisme occidental n'y trouve guère qu'une raison de considérer ces peuples comme arriérés.

M. Jean Herbert, lui, cherche à retrouver dans les mythes l'enseignement spirituel qui fut leur raison d'être. Il ne craint pas d'affirmer que le mythe est un mode d'expression pour les vérités les plus vastes et les plus hautes. Dans cette lumière, la mythologie hindoue perd en étrangeté tout ce qu'elle gagne en signification. Ce n'est plus un monde dont les personnages nous paraissent aussi déconcertants que merveilleux. Nous entrons dans un univers spirituel dont l'esprit occidental ignore le plus souvent l'ordre et la profondeur. Et ce monde n'est pas sans communiquer avec d'autres, celui de l'Egypte ancienne, par exemple. C'est encore un livre de découverte que celui-là.

ENCORE l'Inde n'a-t-elle jamais passé pour un pays barbare, mais pour le lieu d'une lointaine civilisation. Que dire, au contraire, de certaines peuplades africaines, dont les coutumes apparaissent aux civilisés que nous sommes comme le signe de la barbarie la plus grossière ?

C'est contre ce préjugé que quatre explorateurs ont entrepris en Afrique noire une expédition dont l'un d'eux fait le récit dans « Forêt sacrée » (Albin Michel). L'auteur, Pierre Dominique Gaisseau, s'est déjà illustré dans l'expédition Orénoque-Amazone. Cette fois il s'est avancé au plus profond de la Guinée française, au pays Toma. Là, avec ses compagnons, il a commencé à noter des gestes, des paroles, des traits de mœurs, dont la signification tout d'abord échappait aux quatre voyageurs.

Aucun blanc n'avait pu, jusqu'alors, assister aux cérémonies magiques de Toma, encore moins en rapporter des documents. Mais Gaisseau et ses compagnons, après avoir partagé la vie de la peuplade, gagnèrent la confiance de

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE

PAR ALBERT MOUSSET

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

L'HISTOIRE DE LA MAÇONNERIE

Roger Priouret, « la Franc-Maçonnerie sous les lys », préface de Pierre Gaxotte (Grasset, 272 pages). Appuyant sa thèse sur une solide documentation, l'auteur rejette l'opinion courante selon laquelle le mouvement voltairien et encyclopédique aurait pris son origine dans les loges et trouvé appui auprès d'elles. La maçonnerie du XVIII[e] siècle fut, selon son expression, crypto-religieuse ; sa véritable parenté spirituelle est à rechercher du côté de l'occultisme. Déiste du point de vue philosophique, elle était réformiste, à la manière anglaise, en politique ; les principes de la Constituante reflétaient sa manière de voir ; ceux de la Convention en étaient la négation.

Aussi son activité fut-elle considérée comme contre-révolutionnaire ; la loge des Neuf-Sœurs fut dénoncée comme un « repaire d'aristocrates ». Ce ne sont donc pas les loges qui ont travaillé à la ruine de l'ancien régime ; elles sont, au contraire, mortes avec lui sous leur forme première de « religion buissonnière et préromantique ».

Il y a là une conception entièrement neuve du rôle de la Maçonnerie à la fin du XVIII[e] siècle et qui éclaire bien des points obscurs. Elle explique notamment la position inattendue de Joseph de Maistre, doctrinaire de la théocratie et de l'ultramontanisme, qui reconnaissait avoir fait son profit des idées professées dans les sociétés secrètes. « Il ne leur est pas possible, dit-il, de placer, dans un écrit quelconque, une syllabe que je ne reconnaisse. »

... L'AFRIQUE DU NORD

Emile Roche : « Perspectives franco-marocaines » (Editions Atlantides, Casablanca). — La question des rapports de la France et de l'empire marocain est une des questions capitales qui se posent à l'attention de nos hommes publics, une de celles aussi dont l'opinion devrait être pleinement informée et dont, à vrai dire, elle ne mesure qu'imparfaitement la complexité. Le livre de M. Emile Roche apporte une contribution essentielle à l'analyse des données politiques, économiques et sociales du problème, en même temps qu'il définit un ensemble de réformes dont l'accomplissement aboutirait à l'indépendance souhaitée par le Maroc sans rompre un pacte d'association dont la valeur ne peut être méconnue. Il faut, en effet, redouter pour le Maroc, comme le dit si justement dans sa préface le président Albert Sarraut, l'effet de réformes démago-

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

giques et précipitées qui le reconduiraient vers l'anarchie intérieure et le livreraient aux convoitises extérieures.

L'ORGANISATION DE L'EUROPE

Jean Legaret et E. Martin-Dumesnil : « la Communauté européenne de défense » (J. Vrin). — Le traité de Paris du 27 mai 1952, base de la communauté européenne, est un volumineux document en cent trente-deux articles complété par dix-sept protocoles annexes. C'est dire quel champ il fournit aux exégètes, c'est dire aussi qu'il a de quoi rebuter un public à qui n'échappe pourtant pas la gravité de la question. Le livre de MM. Legaret et Martin-Dumesnil ne s'en tient pas à l'analyse des dispositions du traité. Il en démonte le mécanisme, il en groupe les pièces de manière que le lecteur ait, à tout moment, le renseignement qu'il désire, fût-ce même parfois au prix d'une légère redite. C'est un guide sûr et pratique.

... LA GRECE

« La Grèce » (Collection « le Monde en couleurs ». Editions Odé). — Le seizième volume de la collection « le Monde en couleurs », des éditions Odé, qui vient de paraître, est consacré à la Grèce.

Ce volume évoque naturellement à grands traits la Grèce antique, illustrée par les chefs-d'œuvre d'un art devenu symbole d'harmonieuse perfection. Mais, en outre, ce livre — comme tous ceux de la même collection — n'omet aucun des aspects d'un pays dont le pittoresque est trop souvent négligé.

Des écrivains notoires ont collaboré à ce livre : Jacques de Lacretelle et Jean-Louis Vaudoyer, de l'Académie française, Maurice Bedel, Paul Morand, Roger Peyrefitte, André Thérive, qui ont signé d'importants chapitres aux côtés de R. Agathoclès, Jean Desternes, André Fraigneau, Mario Meunier, Henri Philippon, Janine Ribes et André de Richaud. Ces textes sont illustrés par Beuville, Jeanne Cusenier, Jacquemot, Edy Legrand, Pierre Noël et Marianne Peretti. Jacques Liozu a dessiné les cartes et les plans.

... L'EXTREME-ORIENT

Madeleine Paul-David : « Arts et Styles de la Chine » (Larousse). — C'est un nouveau titre qui vient de s'ajouter à l'excellente collection « Arts, styles et techniques ». On connaît l'économie de ces petits ouvrages : beaucoup de faits, une documentation minutieuse, un recours constant aux sources, des illustrations, enfin tout ce qui peut faire de chaque volume un véritable instrument de travail. En l'occurrence, le sujet était immense. Madeleine Paul-David l'a traité avec toute sa science de spécialiste (elle est conservateur adjoint du musée Cernuschi) et avec un goût très sûr.

quelques féticheurs et du grand maître du tatouage. Admis à subir les épreuves rituelles, ils obtinrent aussi de voir et de filmer certaines cérémonies secrètes. Du même coup, les Européens initiés commencèrent à comprendre le sens des traditions Toma et à en pénétrer le mystère.

La plupart des sorciers, cependant, se dressèrent contre le sacrilège. Le gouverneur de la Guinée française dut donner l'ordre que l'expédition fût interrompue. Il en reste le livre que voici. Je ne sais quelle valeur ethnologique ont ces observations rapides. Elles témoignent du moins de l'attention portée à des coutumes que l'on appelait barbares, et qui s'ouvrent maintenant, pour certains yeux, sur un monde de mystères sacrés.

LE dernier livre dont je voudrais dire un mot est un livre d'images, et il évoque une civilisation agonisante. Son titre est « Crépuscule inca » (Editions mondiales). Le professeur Vellard, MM. J.-L. Febvre et Daniel Vilfroy nous y offrent un choix de photographies commentées qui nous transportent au cœur de l'Amérique indienne, sur les hauts plateaux des Andes, au Pérou et en Bolivie.

M. L. Baudin, qui a préfacé cet admirable recueil, nous dit : « L'Indien que nous contemplons est à la fois actuel et historique, car il n'a pas changé depuis le jour où le souverain inca, sur la grande place de Cuzco, sa capitale, seul debout parmi ses sujets prosternés, éleva pour la dernière fois au-dessus de sa tête une coupe pleine du breuvage sacré et offrit à boire à son père, le Soleil. »

De cette civilisation d'avant l'invasion blanche reste-t-il autre chose que des vestiges prestigieux ? Peut-être l'âme d'un monde aboli lui survit-elle sur les rives désertes du lac Titicaca. Et c'est elle qui affleure dans cet ouvrage, en nous apportant le message d'un peuple que notre nostalgie ne ressuscitera jamais.

A TRAVERS LES PRIX LITTÉRAIRES

PAR GÉRARD CAILLET

1953 A-T-IL MARQUÉ UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DES PRIX LITTÉRAIRES

C'ETAIT une année historique : elle ne pouvait pas se passer comme les autres.

D'abord parce qu'elle marquait le cinquantenaire de la création du prix Goncourt.

L'académie du même nom avait donc manifesté son intention de signaler ce tournant par une réunion solennelle : celle de tous ses lauréats capables — ou désireux — de venir déjeuner avec elle chez Drouant. Ils ne furent pas cinquante mais ils furent vingt-quatre. On y vit Elsa Triolet à la même table (mais pas trop près) qu'André Malraux ; on y vit Francis Ambrière essayer de se rappeler ce qu'il avait pu écrire, dans ses chroniques dramatiques, à propos de Robert Merle, d'Henry Troyat ou de Maurice Druon...

Mais surtout ce cinquantenaire fut l'objet de déclarations solennelles.

On connaît le problème des prix littéraires ; on sait quels reproches ils ont encourus. Le cinquantenaire favorisa les réponses et les prises de position.

Il y eut celle d'André Billy : « On peut s'étonner, a-t-il écrit, que l'exemple d'Edmond de Goncourt n'ait pas été imité. Deux millions-or ne sont pas le Pérou... Mettons cent millions-Auriol : avec ce capital une nouvelle académie serait incomparablement plus riche que la Goncourt... Le jour où une nouvelle académie Goncourt, mieux rentée que la nôtre, décernerait un prix cent ou deux cents fois supérieur au nôtre... ce jour-là marquerait peut-être le déclin de l'académie et du prix Goncourt : l'événement serait annoncé à la première page des journaux sur plus de colonnes que notre pauvre petit prix de 5.000 francs, car ce serait une nouveauté, et l'actualité, dont vivent les journalistes, a pour essence de se renouveler sans cesse. »

Il y eut l'attaque de Francis de Miomandre : « La mode est la grande ennemie de la vraie beauté... Depuis une quinzaine d'années la mode est à une certaine littérature qui, sous prétexte de vérisme, s'acharne à présenter la vie comme un désastre, l'idéal comme une niaiserie, l'amour comme un ensemble de gestes obscènes ou cruels... On se demande pourquoi des hommes qui se trouvent investis de la fonction souveraine d'éduquer le goût du public se sont parfois (c'est toujours trop souvent) laissé aller à sanctionner ce goût dans ce qu'il a de plus incertain, à céder à certains mouvements d'opinion qui agissaient en faveur de tel ou tel roman faussement audacieux qui se permettait, sous couleur de cette audace, les pires attentats contre la décence et la syntaxe élémentaires. »

Il y eut enfin la précaution prise par Gérard Bauer à l'issue du dernier déjeuner préliminaire : « Nous avons discuté, déclara-t-il, comme si nous vivions dans une citadelle, sans nous préoccuper d'aucune contingence politique, ni des prix que les écrivains ont pu éventuellement déjà remporter, ni de leur âge : le talent n'est pas jeune ou vieux, il est le talent. »

Oui, de toute évidence, on voulait marquer un tournant dans l'histoire des prix littéraires.

UN FEMINA EXTRAORDINAIRE

LE prix Femina lui-même avait commencé la saison de façon extraordinaire.

Trois candidats étaient sérieusement en présence : Louis Calaferte (« Partage des Vivants »), Zoé Oldenbourg (« la Pierre angulaire ») et Pierre-Henri Simon (« les Hommes ne veulent pas mourir »). On pensait que la solution allait être rapidement apportée... Les heures passèrent, les tours aussi... Dans le salon du Cercle Interallié la vérité ne réussissait pas à sortir de l'urne.

Dans le salon voisin les journalistes s'impatientèrent. S'assirent par terre. Constituèrent même un jury — à l'exemple des aînés du Renaudot — et, sous l'impulsion d'Yvan Audouard, lui trouvèrent un nom aussi barbare que « Femina » : « Homina », tout simplement. Et décidèrent qu'il avait pour caractéristique de se décerner en dix minutes et de consister en un déjeuner « offert au jury par le lauréat » ! Choisirent finalement Louis Calaferte pour lauréat...

Mme Zoé Oldenbourg et sa fille.

A 15 h. 30 (on avait commencé à 13 heures) la porte s'ouvrit tout de même et la vérité jaillit ! Soucieuse de permettre l'attribution du prix, Harlette Fernand-Gregh avait cédé au treizième tour et abandonné Calaferte. Zoé Oldenbourg remportait le prix avec « la Pierre angulaire ». Quelques moments plus tard Zoé Oldenbourg et Mme Gregh pleuraient dans les bras l'une de l'autre : celle-ci assurait qu'elle n'avait pas lutté contre celle-là, mais défendu avec passion un candidat qu'elle admirait...

A vrai dire, il y a aussi beaucoup de choses admirables chez Zoé Oldenbourg.

UN GONCOURT EXPRESS

PLACE GAILLON, le lundi suivant, les trois tours de scrutin du prix Goncourt prirent vingt-cinq minutes. L'année devenait de plus en plus exceptionnelle !

Les « poulains » en partance étaient pourtant fort nombreux : Pierre Gascar, Saint-Loup, Gabriel Veraldi, Jean Fougère, José Cabanis, Michel Mohrt, Pierre Moinot, Jean-Paul Clébert, Jean Grenier, Raymond Guérin, pour ne citer que ceux dont les chances étaient le plus sérieusement établies. Le dimanche soir, pourtant, tout le monde donnait comme gagnant Pierre Gascar ; et l'on pronostiquait l'attribution du Renaudot à Célia Bertin devant Félicien Marceau. Mais fallait-il se fier aux pronostics ? L' « année » était bonne sans que personne eût remarqué pour autant une œuvre tout à fait « hors série ».

Les trois tours du Goncourt réglèrent la question en faveur de Pierre Gascar (« les Bêtes » et « le Temps des Morts ») ; les cinq tours du Renaudot, en faveur de Célia Bertin (« la Dernière Innocence »). Mais c'est ici que se place une remarque significative.

Au soir du prix Femina, ces dames du jury avaient émis une suggestion : que l'éditeur changeât la couverture de « la Pierre angulaire » ; un chevalier haut en couleur y pouvait faire croire que l'on avait voté pour une seconde « Caroline chérie ». Au soir du Goncourt, ces messieurs du jury émirent aussi une suggestion : que les deux livres de l'unique lauréat couronné fussent réunis en un seul, afin que les lecteurs qui achètent chaque année « le Goncourt » ne se trouvassent pas dérangés dans leurs habitudes. Les deux fois, l'éditeur — c'est le même, qui fait ainsi... coup triple — s'inclina. Mais n'est-il pas intéressant de constater que ces jurys, dans leur tour d'ivoire, ont pris nettement conscience du rayonnement que possédaient désormais, à travers le monde lettré, leurs couronnes de fin d'année ?

QUATRE LIVRES, TROIS AUTEURS

J'AI donc eu quatre livres à lire, trois auteurs à visiter.

Il n'est pas d'usage de se livrer au jeu qui consisterait à attribuer une sorte de super-prix en comparant les mérites respectifs des lauréats. Au reste, comment les comparer ?

Ce qui frappe chez Pierre Gascar, c'est sa netteté. La netteté de sa pensée et celle de son écriture. L'absence de cris, le souci de ne pas mettre de « brume ». Le fait est d'autant plus frappant qu'on a rapproché son œuvre de celle de Kafka.

« Quand la première nouvelle qui figure dans « les Bêtes » a paru dans « Fontaine », je n'avais pas lu une ligne de Kafka. Cela a toujours l'air ridicule de se défendre, et, d'ailleurs, de quoi se défendre ? Je reconnais volontiers la parenté. »

La parenté, c'est celle qui tient à la cruauté du monde. Dans « les Bêtes » (Gallimard), la cruauté est exercée par

Pierre Gascar.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

LA MEDECINE

« Psychologie générale. Diététique et comportement de la vieillesse », par R. de Grailly et H. Destrem. Masson et Cie éditeurs, Paris, 1953.

Un sixième de la population française est constitué par des sujets de plus de soixante ans, et ce pourcentage s'accroît sans cesse. Cet ouvrage, qui comporte une importante bibliographie, décrit très soigneusement l'évolution vers la vieillesse. Il montre que celle-ci dépend de facteurs d'accélération, les excès et les maladies, et de l'évolution irréversible et fatale d'un processus biologique normal, l'involution cellulaire ou sénescence physiologique. La conservation des possibilités sociales du vieillard est bien étudiée, avec la mise en évidence de la conservation remarquable des aptitudes intellectuelles. Les auteurs fournissent des éléments extrêmement importants qui permettent d'orienter la prévention de la sénescence et, dans une certaine mesure, la lutte contre la vieillesse constituée.

« Etude sur l'épidémiologie de la poliomyélite », par M. Deparis. Masson et Cie éditeurs. Paris, 1953.

L'auteur s'efforce de préciser les conditions de la contamination des malades et de la diffusion de la maladie. Il développe en détail les symptômes de début, dont on connaît le grand polymorphisme. Son expérience lui permet d'aborder les problèmes posés par l'identification du virus et les réactions sérologiques de la maladie. Enfin, les mesures de prévention sont soigneusement décrites, la probité de l'auteur l'oblige à ne parler de la sérothérapie et de la vaccination préventives que dans le domaine de la recherche.

R.-J. M.

LES BAUX COMMERCIAUX

Jacques Raulet, Gaston Maurice et Marc Maingourd : « le Nouveau Statut des baux commerciaux » (Librairie générale de droit). — Les auteurs, tous trois avocats à la Cour de Paris, ont consacré ce livre à une étude approfondie du décret-loi du 30 septembre 1953, qui, avec ses rectificatifs, représente une refonte complète du droit à la propriété commerciale. Ils apportent à tous ceux qui, à un titre quelconque, sont appelés à discuter de questions de propriété commerciale un guide théorique et pratique qui leur sera extrêmement précieux.

LES ARTS

« Galerie Contemporaine » (Editions du Tambourinaire). — Sous ce titre Roger Wild a réuni vingt-six dessins, portraits de contemporains notoires. Les textes sont de Max Jacob, de Léon-Paul Fargue et d'André Salmon. Et c'est à André Salmon qu'il convient de demander une définition de cette œuvre « d'une stricte économie » et « vivante d'un si volup-

l'homme envers l'animal ; elle est aussi la haine qui sépare l'animal de l'homme comme deux espèces privées de communication. Dans « le Temps des Morts » (Gallimard), la cruauté est celle de l'homme envers l'homme : Pierre Gascar y a transcrit ses souvenirs de camp disciplinaire quand il était fossoyeur de ses camarades et que se dessinaient autour de leur cimetière les vagues images de la persécution concentrationnaire. Et pourtant certaines heures faisaient de ce cimetière un paradis au sein de la folie...

J'ai revu Pierre Gascar quelques jours après le prix : il « signait », dans une librairie. Très calme. Il est journaliste littéraire et, comme il l'a lui-même si gentiment écrit, « c'était son neuvième prix Goncourt » !

Confraternellement, il m'a tendu une anecdote :

« Avant ce jour, j'avais déjà participé à deux « ventes » avec mes livres. La première fois j'en avais vendu un ; la seconde fois, trois, dont deux à des amis. »

Il tape doucement sur la pile de volumes : « C'est pourtant toujours le même livre. »

Au lendemain du prix des Critiques, qui couronna déjà une fois « les Bêtes », il m'avait dit :

« C'était un recueil de nouvelles... Mon éditeur ne tenait pas tellement à le publier. »

UN NOUVEAU MICHELET ?

Si Pierre Gascar est calme, Zoé Oldenbourg est épuisée par son succès.

Elle connaît pourtant le monde littéraire : elle a écrit de nombreuses traductions pour un grand quotidien des lettres. Elle a pourtant découvert avec surprise quelques-uns de nos confrères.

« Ils m'ont fait parler pendant une demi-heure de mon roman et de mon esthétique pour écrire ensuite que je suis mal coiffée. »

Je lui demande ce qu'elle a pensé de la critique d'Emile Henriot, qui l'accuse d'employer trop « était » et « avait » ainsi que des locutions qui n'avaient pas cours au XIII[e] siècle.

« Je n'ai pas voulu faire une reconstitution ni un roman historique », proteste-t-elle.

En fait, je crois qu'André Billy a lancé tout le monde dans une fausse voie quand il a parlé, à son propos, de Michelet.

Certes, de Michelet le romantique, Zoé Oldenbourg a la vie, l'exubérance du détail, la vision des foules. Ce n'est pas pour rien qu'elle a commencé par peindre. Mais, si elle n'a pas abandonné ses pinceaux, elle a décrété qu'on ne pouvait s'adonner sérieusement qu'à un art.

Pour assurer sa subsistance, mieux vaut un travail manuel qui laisse l'esprit libre », explique-t-elle. Ce travail manuel, ç'a été pour elle la décoration des tissus. L'occupation intellectuelle, c'était la documentation pour ses deux romans : « Argile et Cendres », dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'à ce jour, et « la Pierre angulaire » (Gallimard).

Car — Michelet ou pas — Zoé Oldenbourg a réussi une sorte de tour de force : nous mouvoir dans un XIII[e] siècle qui ne sente ni la reconstitution ni la pacotille. Voici les mœurs rudes et les folles « dames » qui tentent de les adoucir en inventant l'amour ; voici les scènes monstrueuses de la croisade contre les Albigeois, voici les doutes qu'elle soulève ; voici les ambitions et les misères ; voici les félonies et la foi. Voici le moyen âge qui vit devant nous. Est-ce le vrai ? Qu'importe ! Dans ce petit appartement arrangé avec un goût merveilleux, au fond d'Asnières, cette jeune femme russe qui s'est épuisée pour écrire — et que son succès épuise plus encore — a réinventé un siècle entier pour nous et nous l'impose. L'œuvre romanesque déborde largement la tâche de l'historien.

TRIOMPHE DU ROMAN

CELIA BERTIN, c'est d'abord un sourire.

Le sourire du triomphe. Elle est contente. « Et, dit-elle, je ne vois vraiment pas pourquoi je le cacherais. »

Je suis content de la voir — assise dans ce grand fauteuil, chez son éditeur, tandis que j'essaie de savoir mieux qui elle est. Elle dissipe un peu l'inquiétude que m'avait donnée son livre. Tous ses livres.

Car ils sont écrits. Très écrits. Très composés. Ce n'est pas un reproche. Passé même les cent premières pages de « la Dernière Innocence » (Corrêa),

Célia Bertin.

cela devient un certain charme. Ses personnages : la veuve abusive du grand poète, la nouvelle petite Antigone qui n'aime pas les hommes, son beau-frère néanmoins amoureux d'elle, surgissent entre quelques répliques, deux souvenirs, trois réminiscences, comme une fidèle image d'un monde où l'on se parle sans jamais clairement se comprendre. On s'y attache, on les suit, on ne veut plus les abandonner jusqu'à ce que la course de leur destin s'achève.

J'avais lu cela ; je savais que Célia Bertin avait fondé à Saint-Paul-de-Vence la revue « Roman ». Je craignais une théoricienne. J'ai découvert une jeune femme charmante.

Et d'un mot elle m'a rassuré.

« Ce que j'admire par-dessus tout, c'est Tolstoï, m'a-t-elle dit. La qualité première du romancier, c'est l'imagination. »

L'imagination ? Tolstoï ? Non, décidément, ce n'est pas une année comme les autres.

LEURS PROJETS

Pierre Gascar a beaucoup de projets : continuer sa rubrique de lettres à « France-Soir » ; faire jouer une pièce : « les Pas perdus », par Jean Mercure ; récrire son roman « l'Asile » et préparer un nouveau recueil de nouvelles. Célia Bertin adapte « la Dernière Innocence » pour le théâtre, avec la collaboration de Claude Ciccione ; elle a achevé un nouveau roman. Zoé Oldenbourg se repose de ses fatigues, mais elle a mis en route un nouveau roman.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

tueux abandon ». Elle place Roger Wild parmi les meilleurs et fait de lui « le portraitiste en train de composer la seule iconographie décisive de notre époque ».

« Vins, Fleurs et Flammes à travers nos vignes » (Bernard Klein, édit.). — Ce très bel ouvrage, dont quelques centaines d'exemplaires ont été réservés pour le Tastevin, est consacré à l'exaltation lyrique et à la géographie sensible de nos vignes. L'éditeur a médité quinze ans sur sa composition. Des écrivains réputés ont rédigé des textes où chacun a su marquer fortement sa personnalité, et les illustrations ont été demandées à Dufy, Cocteau, Kisling, Max Jacob, Foujita, Derain, Brianchon. La couverture est de Jacques Villon. C'est un véritable monument élevé à la gloire du vin de France.

LA GUERRE 1939-1945

Regina Wallet : « J'aimais un prisonnier » (Ed. André Bonne). — Voici une histoire vraie, un récit dont tous les personnages ont existé, où aucun nom propre n'a été modifié. Dans sa nudité, il est plus émouvant que beaucoup d'œuvres d'imagination. Pour rejoindre son mari, prisonnier à la frontière de Silésie, l'auteur a accepté la duperie de la « relève ». Cela lui a du moins permis de prendre de l'Allemagne une vue bien éloignée de celle que donnait la propagande officielle. Après bien des aventures (le bombardement de Leipzig est dépeint ici de la plus dramatique manière) la jeune femme réussit à fuir avec son mari avant la désagrégation totale de l'Allemagne nazie.

LE BENJAMIN DES QUARANTE

M. Pierre Gaxotte, qui est le plus jeune membre de l'Académie française, a été reçu sous la Coupole par le général Weygand, qui devait prononcer un discours d'une très haute tenue. Historien réputé lui-même, M. Pierre Gaxotte a été appelé à prononcer l'éloge d'un autre historien, René Grousset.

Ancien professeur, M. Pierre Gaxotte partage son activité entre le journalisme, dont il est un des plus brillants représentants, et les travaux historiques. Son agilité d'esprit, l'étendue de son information, son style clair, incisif, châtié donnent un grand prix à tout ce qu'il écrit.

LA PAROLE EST AUX ASTRES

PAR MARGUERITE JUIN

Mois de janvier 1954

A LA Saint-Sylvestre l'année nouvelle commence. Astrologiquement, cet événement débute à l'instant où le Soleil franchit le point vernal. Pour 1954, ce sera le dimanche 21 mars, un peu avant midi. Mais dès maintenant nous sommes certains que les trois cent soixante-cinq jours qui se présentent à nous le 1er janvier 1954 seront lourds et sembleront bien longs à parcourir.

Avril et juillet seront très durs à vivre, et nous verrons, hélas ! que certains accords internationaux auront de piètres résultats.

Le 5 janvier, l'éclipse du Soleil pour six mois, et la lunaison pour un mois vont présenter de grandes perturbations dans les finances. Chacun, sur ce sujet, commettra des erreurs.

Uranus à la pointe du Xe Secteur de l'éclipse est menaçant. Pluton à la pointe du XIe Secteur apporte des amitiés dangereuses, et Saturne, en conjonction à Mars, n'est pas plus rassurant.

Si l'éclipse solaire de juin est visible à Paris, heureusement, le 5 janvier, elle a été pour nous invisible. Espérons que ses effets seront un peu atténués pour notre pays.

RÉPERCUSSION DES SIGNES PLANÉTAIRES SELON LE DESTIN POUR LES PERSONNES NÉES ENTRE :

Le 21 Mars et le 20 Avril BÉLIER	Les natifs du Bélier sont sans énergie. Si un coup de tête secoue cette apathie, la réaction sera dangereuse.
Le 20 Avril et le 21 Mai TAUREAU	Saturne a commencé son opposition, doublée, hélas ! de la présence de Mars. Soyez très réservés en toute chose.
Le 21 Mai et le 21 Juin GÉMEAUX	Jupiter, dans ces 30 degrés, apporte de très grandes joies, des satisfactions. Profitez de ces bonnes dispositions.
Le 21 Juin et le 22 Juillet CANCER	Des obstacles qui vous sembleront insurmontables vont se présenter. A partir du 23 janvier, vous y verrez plus clair.
Le 22 Juillet et le 23 Août LION	Les transits en opposition à partir du 20 janvier seront durs à supporter.
Le 23 Août et le 23 Septembre VIERGE	Mois assez bon, malgré des blessures d'amour-propre certaines, apportées par le carré de Jupiter.
Le 23 Septembre et le 24 Oct. BALANCE	Neptune est seul maintenant en Balance ; plus rien pour combattre les mauvais rêves et les conceptions fausses qu'il vous apporte.
Le 24 Octobre et le 23 Novem. SCORPION	Difficultés nombreuses. Seule ressource pendant ce mois : prendre par la violence toutes les décisions.
Le 23 Novem. et le 22 Décem. SAGITTAIRE	Suivre tranquillement sa ligne de vie.
Le 22 Décem. et le 22 Janvier CAPRICORNE	Le début de janvier peut être très chargé pour les Capricorniens ; de grands événements se préparent pour eux. Le 12 et le 17 sont dangereux. Restez calmes.
Le 22 Janvier et le 20 Février VERSEAU	A partir du 19, il ne faut plus jouer avec les événements. Les astres seront nombreux dans ce secteur et, malheureusement, blessés par le double carré de Saturne-Mars.
Le 20 Février et le 21 Mars POISSONS	Les natifs des Poissons ont la meilleure part de bonheur en ce mois de janvier. Ils en profiteront.

PORTRAIT DU MOIS : NAISSANCE DU 31 JANVIER 1921

SI un docteur analysait les réactions mentales de ce né du 31 janvier 1921, tout son entourage serait bien étonné des pensées qui bouillonnent et tourbillonnent dans le cerveau et dans le subconscient de ce natif. Cet être, dans l'intensité de ce qu'il ressent, éprouve sans le savoir de telles vibrations qu'il supporte les manifestations nerveuses de la valeur de trois vies.

La pensée va, va, décortique, remarque, enregistre. Vie intérieure intense, mais doublée d'une sagesse de vieillard, qui fait que cet être jeune sait adapter à sa propre vie toute la vitalité de son imagination, car il a le sens de l'organisation.

Une part de chance pure guide cette vie. Mais il faut se méfier d'un brusque mouvement défavorable qui un jour peut venir, et craindre que l'orgueil, attisé par la réussite, ne fauche la plénitude de cette réalisation de soi-même. Il serait raisonnable d'éviter toute participation quelconque à une association occulte ou secrète, car la force de cette nature se concentre dans la personnalité de l'individu même. Indépendance de pensée, dans un heureux mélange de romantisme et de modernisme, et pouvant se manifester aussi bien par la plume que par tout autre moyen que les découvertes modernes mettent à notre disposition.

Une imagination débordante porte cet esprit et ce cœur aux limites de l'irréel et du réel, dans une parfaite maîtrise des nerfs. Il y a comme un lien sentimental entre le sujet et son œuvre. Par moment, il laisse percevoir ses tendance au désir du fantastique et du bizarre car il aspire à la popularité. Jupiter dans le signe de la Vierge a dominé tout sentiment exalté.

Pluton en VIIe a apporté la sagesse par la création d'un foyer heureux quoique plein de fantaisie, mais il a dû y avoir une première rupture, un projet de mariage qui ne s'est pas réalisé.

Le point dominant de cette nature est le silence, épaulé par une subtilité teintée de mélancolie. Cela rend cette personne impénétrable. Là est sa plus grande force. Sait gagner de l'argent, dépensé aussitôt. Aime le confort et le luxe. Amis nombreux, agréables et utiles. Beaucoup de voyages qui sont désirés. Il peut y avoir un jour accident dans un déplacement.

Cette personne aime, par moment, la solitude, et, pourtant, ne peut rester seule deux heures de suite. Facilement en lutte ouverte contre la tradition et même contre l'esprit de l'époque. Préoccupation chronique qui se présente de temps en temps dont la cause est toujours créée par le même sujet.

Thème type basé sur l'importance des secteurs faisant vibrer les planètes.

NOTRE NUMERO DE NOEL

Par suite d'une erreur matérielle, dont nous nous excusons, la légende du tableau reproduit sur la couverture de notre numéro de Noël a été omise. Il s'agit d'une œuvre de Konrad Witz : SALOMON ET LA REINE DE SABA (musée de Berlin).

M. MARTINAUD-DEPLAT EN ALGERIE

MINISTRE de l'Intérieur, M. Martinaud-Deplat a fait en Algérie un bref voyage au cours duquel il a assisté à diverses cérémonies à Alger et à Constantine, où il a été l'hôte de M. René Mayer. Il a également présidé la séance d'ouverture du congrès des maires d'Algérie. Notre photographie le montre remettant les insignes de la Légion d'honneur à un bachaga.

LE NOUVEL AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE EN FRANCE

EN remplacement de Sir Oliver Harvey, le gouvernement britannique a désigné comme ambassadeur à Paris Sir Gladwin Jebb. Le nouvel ambassadeur, qui a occupé différents postes au Foreign Office et dans plusieurs capitales, représentait en dernier lieu son pays aux Nations Unies, où il sera remplacé par Sir Pierson Dixon, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office.

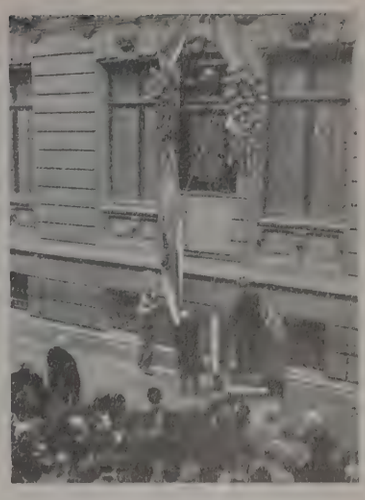

A LA MÉMOIRE DE MAURICE SARRAUT

RÉCEMMENT, à Toulouse, a été inaugurée une plaque apposée sur la façade de *la Dépêche* pour perpétuer le souvenir de Maurice Sarraut, directeur de ce journal, lâchement assassiné par des miliciens le 2 décembre 1943. Sous un médaillon dû au jeune sculpteur Alain Gourdon, on lit l'inscription suivante : « A la mémoire de Maurice Sarraut et de tous ceux qui, à ses côtés, à *la Dépêche*, ont souffert et sont morts pour que demeure une presse libre dans une France enchaînée et que renaissent la République et la Démocratie dans la France libérée. » Au cours de la cérémonie, M. Baylet, député, directeur de *la Dépêche*, et M. Albert Sarraut, président de l'Assemblée de l'Union française, frère du défunt, ont pris la parole.

CHEVALIERS DE FRANCE

C'EST le titre d'un film qui a été présenté au cours d'un gala donné au Palais de Chaillot, et dont le bénéfice était destiné aux œuvres sociales de la gendarmerie et de la garde républicaine. Ce film, conçu et réalisé par M. le professeur Pierre Cuvier, retrace en une large fresque l'histoire de la gendarmerie, corps d'élite, dont les états de services sont trop peu connus.

LE CAVALIER FRANÇAIS N° 1 SE MARIE

PIERRE JONQUÈRES D'ORIOLA, le triomphateur de tant de « jumpings », champion olympique d'équitation, et qu'on a surnommé le cavalier français n° 1, a épousé dans le Gers, à Condom, Mlle Jacqueline du Vignau. La mariée est elle-même une excellente cavalière et les nouveaux époux pourront, au pays d'Armagnac, s'adonner ensemble à leur sport favori.

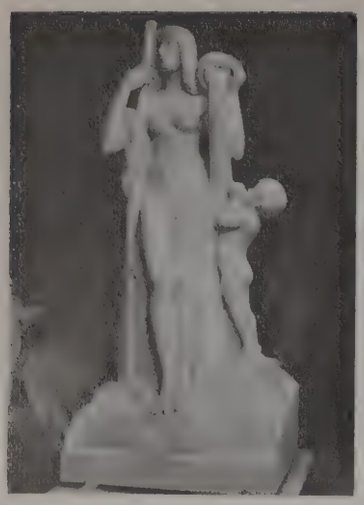

L'Eau, *groupe en pierre acquis par l'Etat.*

LE STATUAIRE PIERRE LENOIR

LA disparition du statuaire-médailleur Pierre Lenoir a été à juste titre déplorée. Cet artiste de grande valeur laisse une œuvre très importante, disséminée en France et à l'étranger. Son art fut toujours probe et distingué, marqué à la fois d'originalité et de charme. Les concessions à la mode n'étaient point son fait, et cependant il ne montrait aucun conservatisme étroit. Il reconnaissait sans parti pris l'apport que pouvait représenter une formule nouvelle.

Ses qualités eurent leur consécration la plus précise dans les portraits des personnalités éminentes : poètes, érudits, écrivains, hommes d'Etat, qu'il exécuta soit en médaille, soit en ronde-bosse, avec un vigoureux talent d'expression. Ses grandes figures inspirées par la grâce féminine, par exemple *l'Eau, la Terre, l'Offrande, Jeunesse, l'Automne, la Baigneuse, Arrêt sur la cime,* ses monuments, comme celui de Paimpol dédié à Théodore Botrel, ceux de Penmarch et de Pontrieux ou du Conservatoire national de Musique, consacrés au souvenir des morts de la Grande Guerre, prouvent qu'il a su constamment s'élever, par une grandeur sans emphase, à la véritable noblesse de la sculpture monumentale.

PORTRAITS D'ACTEURS JAPONAIS

LE théâtre populaire japonais n'est, le plus souvent, qu'une pantomime de longue durée, et les acteurs japonais, qui, fréquemment, se repassent de père en fils les rôles célèbres du répertoire, sont, par nécessité, de très grands mimes. Ces acteurs sont d'ailleurs adulés de leur public, qui achète leurs portraits en souvenir exactement comme les midinettes, chez nous, découpent les photos dans les magazines spécialisés. Seulement, ces portraits d'acteurs sont très souvent l'œuvre d'artistes remarquables qui apportent à leur exécution cette maîtrise du dessin qu'on ne conteste pas aux Japonais. Aussi, les estampes, portraits d'acteurs japonais, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, réunis à la Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire, formaient-elles une exposition du plus vif intérêt.

HOMMAGE AU CRÉATEUR DE LA CYBERNÉTIQUE

BOULEVARD de Latour-Maubourg, au n° 47, le président du conseil municipal de Paris, M. Frédéric Dupont, a inauguré un musée consacré à l'œuvre scientifique de François Dussaud. On doit à ce Genevois d'origine française l'invention du pick-up. Dès 1898 il faisait fonctionner un cinéma parlant parfaitement synchronisé. Mais le principal titre de gloire de François Dussaud est d'avoir été l'initiateur de ce qu'il appelait l'endomécanique et que nous nommons la cybernétique.

LES GRANDES VENTES

PAR ROGER DARDENNE

La période qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses et très importantes ventes.

Pour parler d'abord des tableaux, M^e^ Bellier, assisté de M. Dubourg, a vendu un Kisling, *Buste de fillette*, 231.000 francs, un Montezin, *le Ruisseau dans les prés*, 165.000 francs, et un Ziem, *Venise*, 301.000 francs. Le même jour il obtenait d'un petit panneau de Renoir (0 m. 20 × 0 m. 16), représentant des roses, 241.000 francs.

M. Colombier opérant pour les Domaines a adjugé 620.000 francs cinq dessins de Tiepolo, 380.000 francs un *Paysage de Suisse*, attribué à Courbet, et 427.000 francs un Marquet, *Port d'Alger*. A la même vente figurait un bureau ministre Louis XV adjugé 349.900 francs. Des albums de Goya ont été vendus par M^e^ Rheims 457.000 francs.

Au cours d'une vente de bijoux, M^e^ Champetier de Ribes, assisté de M. Boutemy, a adjugé une chaîne d'huissier sertie de brillants 785.000 francs, une paire de pendants d'oreilles anciens 705.000 francs, un bracelet-manchette parsemé de brillants 865.000 francs et un bracelet garni de saphirs et de brillants 700.000 francs. Cette vente a produit au total 7.050.000 francs.

De son côté, M^e^ Ader, assisté de M. Fromanger, a vendu une bague en brillants 358.500 francs, une paire de boucles d'oreilles en brillants (12 carats) 1.140.000 francs, un pendentif, brillants et rubis, 401.000 francs et une bague avec un solitaire de 6 carats 670.000 francs.

M^e^ Rheims, assisté de M. Boutemy, a noté 870.000 francs pour un bracelet, émeraudes et brillants, et 340.000 francs pour une broche ancienne, brillants et perles, tandis que M^e^ de Cagny vendait un collier de perles 515.000 francs et une bague ornée d'un solitaire (4 carats 97) 1.420.000 francs.

Les livres ont aussi donné lieu à quelques belles enchères. C'est ainsi que M^e^ Ader, entouré de MM. Lefèvre et Guérin, a obtenu 7 millions d'une collection de livres illustrés modernes. Parmi les plus hauts prix, *le Livre de la Jungle*, de Kipling (illustrations de Jouve), 356.000 francs, les *Histoires naturelles*, de Jules Renard (lithos de Toulouse-Lautrec), 375.000 francs, *A Rebours*, de Huysmans, avec des bois de Lepère, 270.000 francs, *les Fioretti* (illustrations de Maurice Denis), 210.000 francs, *l'Eloge de la folie*, d'Erasme (illustrations de Lepère), 228.000 francs, *Isabelle*, de Gide, illustrée par Daragnès, 161.000 francs. M^e^ Laurin a vendu *Tartarin* avec les lithographies de Dufy 270.000 francs.

Aux objets de curiosité, notons une vente d'objets d'art d'Extrême-Orient dirigée par M^es^ Lemée et Ader, avec MM. A. et G. Portier, qui a produit 5.649.000 francs. Une curieuse montre à répétition en or ciselé, argent, agate et pierres de couleurs, travail anglais ancien, a été vendue 191.000 francs par M^e^ Libert.

Quelques meubles ont également atteint des prix intéressants. Ainsi M^e^ Couturier a obtenu 508.000 francs d'une petite commode Louis XV signée Lapie, 242.000 francs d'une commode Birckle et 195.000 francs d'une glace Régence. M^e^ Laurin a vendu un salon d'Aubusson 450.000 francs, et M^e^ Rheims, avec M. Dillée, un salon Directoire 395.000 francs et deux tapisseries d'Aubusson, d'après Joseph Vernet, 445.000 francs.

Mais les deux plus importantes ventes de cette période ont eu lieu à la Galerie Charpentier, où les tableaux modernes de la collection Girardin, mis aux enchères par M^e^ Ader, assisté de M. Dubourg, ont totalisé 64 millions. Le plus haut prix a été obtenu par une aquarelle de Rouault inspirée par *la Femme pauvre*, de Léon Bloy, adjugée 5 millions. Du même Rouault, *l'Escalier du parc de Versailles*, 3.050.000 francs, *la Noce à Nini-patte-en-l'air*, 3.800.000 francs, et *Nu, debout*, 1.920.000 francs. Une toile de Dufy, *les Courses*, a atteint 3.400.000 francs et une autre, *les Régates*, 1.600.000 francs.

L'autre vente était dirigée par M^e^ Rheims. En voici les principaux prix :

Eglise sous la neige, de Van Gogh, 4 millions ; *Vénus désarmant l'Amour*, de Boucher, 3.550.000 francs ; *Marine par temps d'orage*, de Ruysdael, 2.800.000 francs ; *l'Automne à l'orée des bois*, de Bonnard, 2.050.000 francs ; *l'Eglise dans la vallée*, du même, 1.800.000 francs. Cette vente comprenait aussi des meubles, et l'on a adjugé 1.500.000 francs un secrétaire Louis XVI signé Carlin, 1.150.000 francs une commode Louis XVI signée Leleu, 1.470.000 francs un secrétaire Louis XV de Boudin et 1.450.000 francs une paire d'encoignures Louis XVI portant l'estampille de J.-H. Riesener. Au total 48 millions.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA supérieure générale des Petites Sœurs des pauvres, Mère Geneviève de Sainte-Chantal, a été nommée chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Santé publique. Les insignes lui ont été remis par M. Paul Coste-Floret.

Pierre l'Ermite a fêté ses quatre-vingt-dix ans. Est-il figure plus populaire que celle de M^gr^ Loutil, le curé de Saint-François-de-Sales, qui depuis soixante-quatre ans, sous le nom de Pierre l'Ermite, publie chaque semaine dans *la Croix* un article alerte et profondément humain, repris par maints journaux hebdomadaires de province et même de l'étranger ?

Journaliste, écrivain, auteur de nombreux livres, romans, nouvelles, etc., il a été aussi un bâtisseur, et l'église Sainte-Odile à Paris est son œuvre.

LE R. P. Dom Pierre Basset, abbé bénédictin de Saint-Martin à Ligugé (Vienne), est mort. Il était âgé de soixante ans et exerçait sa charge abbatiale depuis dix-neuf ans. Il était originaire de Lyon. Les services rendus pendant la guerre par le R. P. Dom Basset, qui reçut à Ligugé de nombreux réfugiés, lui avaient valu la croix de la Légion d'honneur. *France-Illustration* doit à sa bienveillance d'avoir publié dans son numéro de Noël de 1952 une étude sur les émaux fabriqués par les moines à Ligugé.

DISTINCTION HONORIFIQUE

NOTRE éminent collaborateur M. Daniel-Rops a été nommé commandeur de l'Ordre portugais du Christ. Les insignes de son grade lui ont été remis au cours d'un déjeuner par l'ambassadeur du Portugal en France, S. E. M. Marcello Mathias. Nous adressons à M. Daniel-Rops nos très vives félicitations.

LE DOCTEUR SCHWEITZER PRIX NOBEL

LE Prix Nobel de la Paix a été décerné au D^r^ Albert Schweitzer. Il est superflu de rappeler la vie toute de dévouement du D^r^ Schweitzer et la grande œuvre d'hygiène qu'il a accomplie en Afrique au bénéfice des indigènes. Médecin, écrivain, philosophe, musicien, il s'est toujours efforcé de faire tourner les diverses formes de son activité au bénéfice de ses semblables. C'est assurément l'une des personnalités les plus marquantes de notre époque, et la haute récompense qu'il vient de recevoir, et qu'il compte d'ailleurs utiliser pour son hôpital de Lambaréné, ne fera qu'accroître sa popularité.

EXPOSITIONS HISTORIQUES

INSTALLE aux Archives nationales, le musée de l'Histoire de France est d'un puissant intérêt éducatif. Une salle du moyen âge y a été inaugurée récemment qui présente un ensemble de documents du plus grand intérêt sur cette époque qui ne retient guère l'attention que de spécialistes et qui mérite d'être mieux connue du public. Elle est évoquée ici dans les souverains qui s'y sont succédé, dans les grands événements : les Croisades, la guerre de Cent ans, dans le rôle de l'Eglise et de l'Université et, enfin, dans les multiples aspects de la vie quotidienne à la ville et à la campagne. Il convient de féliciter de l'aménagement de cette salle le directeur des Archives, M. Braibant, et ses collaborateurs, en particulier M^lle^ Pernoud.

L'EXPOSITION organisée par les Amis des Musées de la Marine au Palais de Chaillot a pour thème le prince de Joinville et la marine de son temps. Au cours d'une existence passionnément vouée au service de la France, le prince de Joinville fournit une brillante carrière d'officier de marine. Il fut aussi écrivain et artiste. A l'exposition du musée de la Marine l'artiste est représenté par de nombreuses aquarelles que le comte de Paris a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs, et qui attestent un indiscutable et spirituel talent. Cette exposition, réalisée avec un goût parfait, est une des plus intéressantes qu'on puisse voir.

VOYAGE D'ÉTUDES D'UN HAUT FONCTIONNAIRE BRÉSILIEN

LE directeur des ports et des voies navigables du Brésil, M. Hildebrando Aranjo de Goes, a, au cours d'un récent voyage d'études en France, visité les installations de Donzère-Mondragon, le barrage de Suresnes, les ports de Nantes et de Bordeaux ainsi que les usines et laboratoires de plusieurs firmes industrielles, notamment dans la région de Grenoble. M. de Goes a été reçu par M. Lafay, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, et par diverses personnalités ; il a été accueilli également par le Centre national du Commerce extérieur.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

LA traditionnelle Semaine de la Bonté s'est déroulée en décembre, à partir du 15. C'était la vingt-sixième. L'appel du comité a été, comme chaque année, largement entendu et la solidarité s'est une fois de plus manifestée d'une manière tout à fait réconfortante. Mais il convient que cette Semaine ne demeure pas un épisode unique et que ses bienfaits se prolongent. Les dons, rappelons-le, doivent être adressés à la Semaine de la Bonté, 175, boulevard Saint-Germain (6e). Compte C. P. Paris 4-52. La tâche est extrêmement lourde. Nous ne donnerons pour exemple qu'un cas entre ceux, si nombreux, qui demandent à être soulagés :

Quatre enfants abandonnés : le père et la mère ont disparu. L'aîné, âgé de dix-huit ans, reçu dans la Marine nationale, est actuellement embarqué. Bientôt quartier-maître, il va pouvoir être émancipé et tuteur de ses frères et sœur âgés de quinze, quatorze et dix ans.

Tout trois sont placés en orphelinat ; aucune allocation familiale ne peut être touchée actuellement.

Pour permettre d'attendre leur versement au frère aîné et assurer l'entretien des trois enfants, on demande 40.000 francs.

POUR SAUVER LA BIBLIOTHÈQUE MARMOTTAN

TOUS ceux qui s'intéressent à l'histoire napoléonienne connaissent la bibliothèque Paul-Marmottan, installée à Boulogne-sur-Seine et qui met à la disposition des travailleurs, dans un cadre d'époque savamment reconstitué, un fonds très important puisqu'il ne comprend pas moins de 12.000 volumes et 6.000 estampes. Des difficultés administratives menacent malheureusement l'existence de cette fondation. Une Association des Amis de la Bibliothèque Paul-Marmottan s'est constituée pour empêcher la dispersion d'un ensemble précieux. Son siège est à Boulogne-sur-Seine, 19, rue Salomon-Reinach.

L'EXEMPLE DE LUXEUIL

LA guerre infligea à Luxeuil-les-Bains, la coquette station thermale, des ruines nombreuses, que M. Maroselli, ancien ministre, maire de Luxeuil depuis vingt-cinq ans, et son conseil municipal se sont appliqués avec une volonté tenace à relever. La ville a racheté les grands hôtels partiellement détruits pour en permettre la restauration ; un quartier d'habitations à loyers modérés, un nouveau groupe scolaire (classes maternelles et primaires) ont été construits. L'aérodrome est devenu une base aérienne de première importance dont le développement a entraîné la création d'une zone de casernements, véritable petite ville, et d'une cité, logement des cadres mariés de l'armée de l'Air. Toutes ces créations furent inaugurées en novembre dernier par MM. André Marie, ministre de l'Education nationale (ci-dessus) et Louis Christiaens, secrétaire d'Etat à l'Air. Et M. Maroselli put proclamer que si l'exemple de Luxeuil était suivi la crise économique serait bientôt résolue.

POUR VOTRE DISCOTHÈQUE PAR Mme LANDOWSKI

MUSIQUE DE FILM

Les films actuels contiennent de belle et bonne musique, écrite par d'authentiques artistes. La mode est à la chanson thème, qui domine toute production cinématographique bien comprise et dûment sonorisée. Dans ce domaine s'inscrit *Moulin-Rouge*, de Georges Auric. Le disque existe, enregistré (Polydor) par les soins d'André Claveau, qui chante et prononce agréablement.

Michel Legrand et son orchestre, très insuffisamment étoffé, l'accompagnent trop mollement.

Mais voici Georges Guétary, qui présente, après Claveau et Tino Rossi, un *Moulin-Rouge* aux ailes particulièrement brillantes (Pathé).

MUSIQUE DE PIANO

« Deutsche Gramophon Gesellschaft » présente un remarquable disque de longue durée, dont l'interprétation est soigneusement assurée par Monique Haas. Elle fait entendre les *Douze Etudes pour le piano* de Claude Debussy, qui bénéficient de ses sonorités onctueuses, assaisonnées d'un grain d'humour.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Au cours des années, peut-être même des siècles à venir, le nom du maître russe Chostakovitch sera universellement connu, car son œuvre musicale égale celle des plus grands. Il est en pleine activité créatrice, et sa *9e Symphonie*, puissante et d'une architecture appelée à défier le temps, apparaît d'une noble et mâle beauté. L'orchestre philharmonique de New-York la présente sous la direction d'Efrem Kurtz, qui sait mettre en valeur cette nouvelle « neuvième ».

MUSIQUE D'OPÉRA

La firme Pathé-Marconi compte à son actif l'enregistrement intégral (la Voix de son Maître) de *Rigoletto*. Les principaux héros de Victor Hugo et de Verdi trouvent en Erna Berger, soprano, Nan Merriman, mezzo-soprano, Jean Peerce, ténor, et Léonard Warren, baryton, des interprètes aux voix claires, à la diction irréprochable, qui s'expriment en langue italienne sous l'habile direction de Renato Cellini, à la tête de l'orchestre R. C. A. Victor. Ce chef-d'œuvre est désormais inclus dans un album formé de trois disques microsillons.

LITTÉRATURE ET MÉDECINE

« La Vie médicale », qui est un des grands périodiques médicaux français, patronne, chaque année, le prix « François de Neufchâteau ». Il est doté de deux cent mille francs et est réservé à une œuvre littéraire de langue française. Son originalité est liée au fait qu'il est attribué à un membre du corps médical. Dans le jury, composé de personnalités littéraires éminentes, nous relevons les noms du professeur Henri Mondor, de MM. Daniel-Rops et Albert Mousset, écrivains dont les lecteurs de « France-Illustration » apprécient depuis longtemps les qualités. En 1952, le prix fut partagé entre le docteur Jacques Martin, auteur d'un « Moïse », véritable résurrection du plus puissant des personnages de l'Ancien Testament, et le docteur Bernard Villaret, auteur du « Grand Requin mangeur de nuages », ouvrage extrêmement composite, bigarré et qui se clôt sur une leçon d'austère sagesse, selon l'expression de Jules Euzière.

R. J. M.

N. B. — Pour 1954 la date limite d'envoi des ouvrages est fixée au 15 février. Les candidats doivent adresser deux exemplaires à « la Vie médicale », 39, rue de Châteaudun, Paris.

Skieurs

VOICI DES RENSEIGNEMENTS QU'IL VOUS EST INDISPENSABLE DE CONNAITRE POUR ARRIVER "FRAIS ET DISPOS" DANS LA STATION DE VOTRE CHOIX.

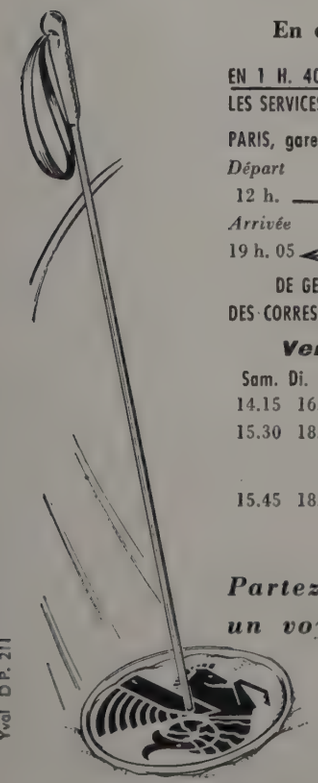

En quelques heures, l'avion vous dépose à Genève, à Zurich ou à Nice, au seuil des Champs de neige.

EN 1 H. 40 DE VOL, VOUS SEREZ A GENÈVE PAR LES SERVICES QUOTIDIENS AIR FRANCE ET SWISSAIR

PARIS, gare des Invalides		GENÈVE-COINTRIN
Départ		*Arrivée*
12 h.	→	14 h. 55
Arrivée		*Départ*
19 h. 05	←	16 h. 20

DE GENÈVE-COINTRIN VOUS TROUVEREZ DES CORRESPONDANCES IMMÉDIATES PAR AUTOCAR.

Vers la Haute-Savoie

Sam.	Di.	Lu.		Ve.	Sa.	Di.	Lu.
14.15	16.45		GENÈVE-COINTRIN	12.13	15.45		
15.30	18.00		BONNEVILLE *Correspond.* LA CLUSAZ	11.00	14.30		
15.45	18.15		CLUSES *Correspond.* MORZINE	10.45	14.15		

Sa.	Di.		Sa.	Di.
16.30	19.00	MEGÈVE	10.00	13.30
16.50	19.20	ST-GERVAIS *Correspond.* CONTAMINES	09.40	13.10
17.15	19.45	LES HOUCHES	09.15	12.45
17.30	20.00	CHAMONIX	09.00	12.30

Du 19 Décembre 1953 au 8 Mars 1954

Vers la Savoie

Sa.	Di.		Sa.	Di.
14.30	15.15	GENÈVE-COINTRIN	13.00	
17.15	18.00	MOUTIERS	10.15	
18.00	18.45	BOURG-SAINT-MAURICE	09.30	
18.00	18.45	LES ALLUES	09.30	
18.15	19.00	COURCHEVEL	09.15	
18.30	19.15	PRALOGNAN	09.00	
19.15	20.00	VAL D'ISÈRE	08.15	

Du 19 Décembre 1953 au 25 Avril 1954, sauf le vendredi 25 Décembre.

Vers les Stations Suisses

Correspondances directes de Genève vers les Stations de VILLARS, CHATEAU D'OEX, CHAMPERY, CRANS, GSTAAD ou MONTANA.

★

EN 1 H. 45 DE VOL, VOUS SEREZ A ZURICH

d'où vous pourrez rejoindre immédiatement par train tous les jours,

les Stations Suisses des Grisons :

AROSA, DAVOS, FLIMS, KLOSTERS, LENZERHEIDE, PONTRESINA, SAINT-MORITZ,

ou celles d'Autriche dans l'Arlberg :

SAINT-ANTON, ZURS, LECH.

★

EN MOINS DE 3 HEURES DE VOL, vous pouvez aller à NICE et rejoindre en autocar

les Stations des Alpes Maritimes

BEUIL, VALBERG, AURON, PEIRACAVA.

Partez aux Sports d'Hiver par Air France, vous ferez un voyage rapide, agréable, confortable et reposant.

AIR FRANCE

Paris-Genève Aller et Retour : 11.160 frs
Paris-Zurich. Aller et Retour : 12.420 frs
Paris-Nice... Aller et Retour : 21.870 frs
(Tarifs Touristes)

Vol DP. 211

ITES AG. DE VOYAGES ET AIR FRANCE, 119 CH-ÉLYSÉES, BAL. 70-50. 2, R. SCRIBE, OPÉ. 41-00. 30, R. DU FG POISSONNIÈRE, TAI. 46-00, 52-02, 53-00. AEROGARE DE PARIS (ESPL. DES INVALIDES) INV. 96-20

Les joints métalliques Benoit interdisent l'entrée de votre home au vent, au froid, à la pluie, et suppriment les courants d'air. Ils assurent l'herméticité parfaite des fenêtres et portes et procurent un confort insoupçonnable. Economie de chauffage de 35 %. Garantis 15 ans, les joints métalliques Benoit sont pratiquement inusables.

Demandez la documentation n° 73 sans engagement de votre part aux

JOINTS MÉTALLIQUES **Ets BENOIT & Cie**

11, Rue des Petites Ecuries. Paris 10e
TAItbout 66-24 (lignes groupées)
Agences à Alger, Tunis, Casablanca.

La comptabilité s'apprend tranquillement en 4 mois

(Niveau d'instruction : certificat d'études)

La comptabilité est maintenant un métier bien payé, une profession agréable. Cette situation est à votre portée. Y avez-vous songé ?

En quatre mois vous pouvez apprendre la comptabilité chez vous au moyen de la sympathique Méthode Caténale, sans rien changer à vos occupations habituelles.

Demandez le document gratuit 5891 École française de Comptabilité, 91, av. de la République, Paris. Préparation aux examens d'État.

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS AVEC DES CLOUS

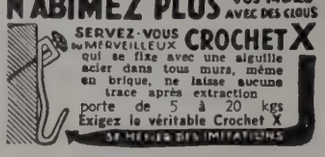

SERVEZ-VOUS du MERVEILLEUX **CROCHET X**
qui se fixe avec une aiguille acier dans tous murs, même en brique, ne laisse aucune trace après extraction
porte de 5 à 20 kgs
Exigez le véritable Crochet X
SE MÉFIER DES IMITATIONS

Rens.: Office d'Informations Touristiques pour l'Allemagne; 4, Place de l'Opéra, Paris 2e

Vacances et Sports d'Hiver en

BAVIERE

Renseignements: Landesfremdenverkehrsverband Bayern, MÜNCHEN, Sonnenstrasse 24

Pays de Berchtesgaden Paradis des sports d'hiver

Le plus grand site classé de l'Allemagne

Merveilleux paysage de haute-montagne • Calme et repos • Promenades ensoleillées • Affouragement des cerfs • Ambiance sportive • 2 lignes de montagne, remontées • Routes de haute-montagne avec services de cars réguliers • Promenades en traîneau sur le Königssee et le Hintersee • Pistes de luge et patinoires • Hôtels, pensions et logements privés; charme et confort • Pension complète de fr. 835 à 2000

Garmisch-Partenkirchen

La station allemande de sports d'hiver mondialement célèbre • Centre des évènements sportifs et mondains de la mi-décembre à fin mars • Patinoire olympique Stade de ski • Piste de bob • 4 lignes de montagne • 6 remontées mécaniques Chemins bien entretenus même en hiver • Chambres toutes catégories et tous prix Pension complète de fr. 835.— à 2850.—, tout compris • **Semaine Internationale de Bobsleigh: 3—10 Janvier • 19e Course de skis de l'Arlberg-KANDAHAR: 12-14 mars**

PARK-HOTEL ALPENHOF Installation ultramoderne • Situation centrale | **KURHOTEL WIGGER** Gr. hôt. p. touristes et convalesc. • Soleil et calme • Tout conf.

GOLFHOTEL SONNENBICHL La maison du soleil • Pension à partir de fr. 1350.—

HOTEL SCHÖNBLICK Calme et repos — Propriétaire Fritz Stanner (réouvert) — Pension complète à partir de fr. 1350.—

Oberstdorf / Allg. 843 m Station climatique et de sports d'hiver

Patinage • Ski • Mondanités • Téléférique du Nebelhorn et hôtel de montagne Höfatsblick 1930 m • Télésiège Schrattenwang-Schönblick 1400 m • 3 remontées mécaniques • Chemins désenneigés • Promenades en traîneau • Chambres toutes catégories • Pension de fr. 835.— à 2200.— • Renseign. et prospectus: Kurverwaltung

FORÊT-NOIRE

Aussi attirante en hiver qu'en été

Désenneigement permanent des routes

Rens.: Bad. Fremdenverkehrsverband, Freiburg i. Br., Landesverkehrsverband Württemberg • Stuttgart-S.

COURRIER MUSICAL

PAR L. MAURICE-AMOUR

JEUNESSE ET MUSIQUE

Contrairement à ce qu'on dit et croit trop souvent, les efforts se multiplient depuis une dizaine d'années pour l'éducation musicale de la jeunesse française. Je veux m'en tenir, aujourd'hui, aux initiatives privées, dont l'extension progressive est due à quelques animateurs qui, ayant cru en leur mission, ont eu raison de persévérer.

Voilà plusieurs années déjà que Mme Germaine Arbeau-Bonnefoy organise des concerts symphoniques éducatifs, spécialement étudiés pour les enfants de huit à quinze ans. Ces mélomanes « en graine » s'appellent joliment « Musigrains ». Chaque mois, de novembre à mai, un concert du jeudi — répété par trois fois le même jour — au théâtre des Champs-Elysées, leur offre la formule suivante : « le goût et l'amour de la musique devraient s'acquérir avant toute étude musicale ». Nous sommes à l'inverse d'habitudes anciennes en vertu desquelles on imposait à l'apprenti musicien, à l'âge des sucres d'orge, le supplice Czerni, Hanon ou Clementi. Ce temps est passé, je crois, et seul le bambin qui témoigne de précoces dispositions est voué aux exercices sans larmes ; car la technique et la maîtrise d'un instrument sont de si rude et longue acquisition qu'il n'est jamais trop tôt pour s'y atteler. Quoi qu'il en soit, nos « Musigrains » ne se trouvent assemblés que pour le même goût.

Un sentiment analogue est à l'origine de la fondation J. M. F., sigle par lequel on désigne communément les Jeunesses Musicales Françaises. Elles fêtent leurs douze années d'existence et sont passées, pendant ce temps, d'une à cent trente-six délégations régionales. Le chiffre suffit à montrer leur prodigieux essor. Nous avons été conviés à lire les cartes de France et d'Afrique du Nord J. M. F., entièrement piquetées de points qui marquent l'organisation de concerts réguliers. De jeunes virtuoses exécutent, pour leurs camarades de province et d'outre-mer, les chefs-d'œuvre de la musique de tous les temps. Des commentaires explicatifs, des séances d'analyse aident à la clarté et à la connaissance des œuvres. Le dévouement des responsables, des délégués locaux fait merveille, et, là encore, le mot d'ordre est « amour de la musique ». On a mis sur pied des échanges artistiques internationaux ; et les J. M. F. possèdent, à présent, revue et journal.

Pour consacrer cette prospérité croissante, le Journal Musical Français (lisez encore J. M. F.), vient de fonder le Grand Prix de Littérature musicale, qui récompensera chaque année le meilleur livre consacré à la musique, écrit en français par un écrivain français. Cette première compétition n'a pu limiter la récompense à un seul ouvrage : elle a été décernée, conjointement, à M. Joseph Samson, pour « la Polyphonie sacrée en France, des origines à nos jours » (1), et à M. René Dumesnil, pour « l'Histoire illustrée du théâtre lyrique » (2) ; le premier est un ouvrage savant, le second s'adresse davantage au grand public et ce choix montre quel éclectisme présidait au jugement du jury.

Enfin les J. M. F. ne bornent pas là leur activité : elles publient, sous la forme et le nom de « Cahiers », une série de petites brochures de vulgarisation musicale assez bien conçues pour instruire les lecteurs de tous âges et de bonne volonté. Je déplore de me limiter à la simple énumération, mais les titres et les auteurs que je vais citer tiendront lieu de compte rendu. Ce sont : d'Emile Vuillermoz, « les Instruments de l'orchestre » ; de Rostislav Hoffmann, « Serge Lifar et son ballet » et « Petite Histoire de la musique russe » ; de Roland-Manuel, « Comment écoutez-vous la musique ? » ; de Jacques Feschotte, « Musique et Poésie », et de Marc Pincherle, « le Petit Lexique des termes musicaux ».

(1) Ed. Music. de la Schola Cantorum.
(2) Plon.

LES SPECTACLES

ATELIER
L'INVITATION AU CHATEAU
DE JEAN ANOUILH
15 DERNIÈRES

C'EST UN IMMENSE SUCCÈS !
«LES AMANTS DE VENISE»
opérette à grand spectacle
PRODUCTION 54 HENRI VARNA
inspiré du roman de Michel ZEVACO
MUSIQUE DE VINCENT SCOTTO
AVEC **MARCEL MERKÈS**
en tête d'une brillante distribution
AU **TH. MOGADOR**

MICHODIÈRE
200e
FRANÇOIS PERIER
MARIE DAEMS
LE CIEL DE LIT
de JAN de HARTOG
adaptation française de COLETTE

ELLE A TOUT POUR PLAIRE
LA REVUE
DES FOLIES-BERGÈRE

CASINO DE PARIS
Le grand Music-Hall de Paris
Le célèbre French-Cancan
Les plus beaux mannequins nus
" UNE REVUE DU TONNERRE "
AVEC LA GRANDE STAR
JUNE RICHMOND
(1 m. 80 — 160 kg.)
Mise en scène féerique
Jeux de glaces — Plateau tournant
200 Artistes — 1.000 Costumes.

TH. DES VARIÉTÉS
FERNAND GRAVEY
GISÈLLE PASCAL
JOUENT
FRÈRE JACQUES
D'ANDRÉ GILLOIS

THÉATRE DE LA MADELEINE
HÉLÈNE OU LA JOIE DE VIVRE
d'ANDRÉ ROUSSIN et MADELEINE GRAY

LES ÉCHECS (N° 116) PAR ANDRÉ CHÉRON

Solution de l'étude n° 118 par Kubbel (1940)

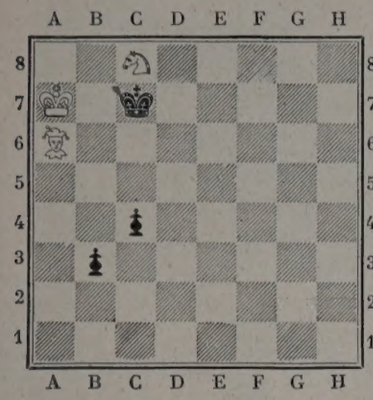

Les blancs jouent et gagnent.

1.Cç8-b6, b3-b2! — 2. Cb6-d5+, Rç7-d6. — 3. Cd5-ç3, Rd6-ç5. — 4. Cç3-b1!! (et non 4. Cç3-a4+?, Rç5-d4 ; 5. Ca4×b2, ç4-ç3. Partie nulle ; 6. Cb2-d3, ç3-ç2, etc.) 4. ... Rç5-b4 (si 4. ... Rç5-d4 ; 5. Fa6-ç8, ç4-ç3 ; 6. Fç8-f5). — 5. Ra7-b6, ç4-ç3 (si 5. ... Rb4-b3 ; 6. Fa6-ç8). — 6. Fa6-d3, Rb4-b3. Comment maintenant empêcher les noirs de faire partie nulle par 7. ... ç3-ç2 ? Par une pointe exquise que voici : 7. Rb6-b5!, ç3-ç2. — 8. Fd3-ç4 mat. Un mat pur inattendu.

On se souvient que le champion du monde Botwinnik avait partagé la première place avec Tajmanov, lors du 20e championnat de l'U.R.S.S. 1952,

Un match supplémentaire, que Botwinnik gagna par 3 1/2 à 2 1/2, les départagea ensuite, et voici la quatrième partie de ce match.

Blancs : Botwinnik. Noirs : Tajmanov.

1. d2-d4, Cg8-f6. — 2. ç2-ç4, é7-é6. — 3. Cb1-ç3, Ff8-b4. — 4. é2-é3, Cb8-ç6. — 5. Cg1-é2, d7-d5. — 6. a2-a3, Fb4-é7. — 7. ç4×d5, é6×d5 — 8. Cé2-f4, 00. — 9. Ff1-é2, Fç8-f5. — 10. g2-g4 (inattendu), Ff5-é6 (si 10. ... Ff5-g6 ; 11. h2-h4 menaçant le fou noir par h4-h5 et forçant h7-h6, qui permettra l'ouverture décisive de colonnes pour les tours blanches et l'attaque de mat). — 11. Cf4×é6, f7×é6. — 12. 00! (sans l'avance d'un pion noir du roque, l'attaque h2-h4 ne serait qu'une perte de temps et un affaiblissement de l'aile roi des blancs, car les noirs pareraient facilement l'attaque en évitant l'ouverture des colonnes g, h) 12. ... Dd8-d7. — 13. f2-f4, Cç6-d8. — 14. Fé2-d3, Cd8-f7. — 15. b2-b4 (prépare l'entrée en jeu de la tour par Ta1-a2, et retarde simultanément ç7-ç5), a7-a5. — 16. b4-b5, Cf7-d6. — 17. Dd1-f3 (pour empêcher Cé4), a5-a4. — 18. Ta1-a2, ç7-ç6. — 19. b5×ç6, Dd7×ç6. — 20. Ta2-ç2, Dç6-d7. — 21. g4-g5, Cf6-é8. — 22. Fd3×h7+ (sacrifice hardi qui gagne deux pions et une attaque durable en échange du fou), Rg8×h7. — 23. Df3-h3+! (clouant le pion é6, ce qui permettra la prise du pion d5), Rh7-g8. — 24. Cç3×d5 (menaçant à la fois 25. g5-g6, Cé8-f6 ; 26. Cd5×f6+ suivi du mat ; et 25. Cd5-b6, Dd7-d8 ; 26. Dh3×é6+ et 27. Cb6×a8) 24. ... Fé7-d8!. — 25. g5-g6, Cé8-f6. — 26. Cd5×f6+, g7×f6 (la dame noire empêche maintenant le mat sur h7). — 27. g6-g7, Tf8-é8 (sur 27. ... Rg8×g7 il n'est pas facile de dire la meilleure suite pour les blancs. Probablement 28. d4-d5 ou 28. Rg1-h1). — 28. Dh3-h8+, Rg8-f7. — 29. Dh8-h5+, Rf7-g8. — 30. Tç2-g2 (menaçant 31. Dh5-h8+, Rg8-f7 ; 32. g7-g8:D+), Cd6-f7. — 31. Tf1-f3, Ta8-a5 (si 31. ... Dd7-d5 ou ç6 ; 32. Dh5-h8+!, Cf7×h8 ; 33. g7×h8:D+, Rg8×h8 ; 34. Tf3-h3+). — 32. Dh5-h4, é6-é5 (si 32. ... f6-f5 ; 33. Dh4-h5). — 33. Tf3-h3, Dd7×h3 forcé. — 34. Dh4×h3, é5×f4. — 35. é3×f4!, Fd8-b6 (si 35. ... Té8-é1+ ; 36. Rg1-f2, Té1×ç1 ; 37. Dh3-h7+!!, Rg8×h7 ; 38. g7-g8:D+, Rh7-h6 ; 39. Dg8-g6 mat). 36. Fç1-b2, Ta5-b5. — 37. Rg1-f1, Fb6-a5. — 38. Tg2-ç2, Tb5-b3. — 39. Dh3-d7, Tb3-é3. — 40. Dd7×a4, Fa5-ç7 et les noirs ont abandonné, non pas à cause de 41. Tç2×ç7?, Té3-é1+! et les noirs font nulle par échec perpétuel ainsi : 42. Rf1-f2, Té1-é2+. — 43. Rf2-g3, Té8-é3+. — 44. Rg3-g4, Cf7-h6+. — 45. Rg4-h5, Té2×h2+. — 46. Rh5-g6, Th2-g2+. 47. Rg6×f6, Ch6-g4+. — 48. Rf6-f5, g6 ou g5, Cg4-h6+! etc.

Les noirs ont abandonné à cause de la suite 41. Da4×é8+ (en admettant qu'il n'y ait pas mieux), Té3×é8. — 42. Tç2×ç7 avec gain facile.

Etude n° 119, par Birnow (2e prix ex æquo, « 64 » 1935)

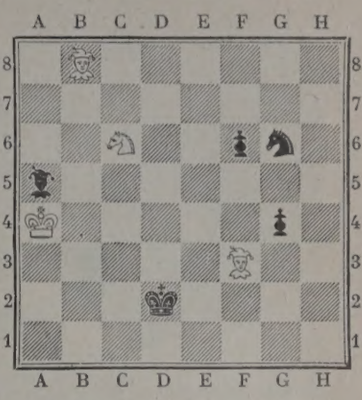

Les blancs jouent et gagnent.

Normalement, comme les blancs n'ont plus de pion, ils devraient s'assurer une supériorité de deux pièces mineures pour pouvoir gagner. En effet deux pièces mineures font nulle contre trois pièces mineures ou une pièce mineure, à moins d'une surprise tactique telle que le mat.

Les noirs ont un fou en prise, mais les blancs aussi. Là est la difficulté.

S'INSTRUIRE EN FAISANT UNE BONNE ACTION

En cinq mois, vous pouvez facilement apprendre par correspondance l'anglais, l'allemand, usuel et commercial, à tarif très réduit, soit 3.600 francs pour un cours complet. Ces cours, rédigés par d'anciens professeurs agrégés de l'Université, sont destinés à alimenter une Caisse de secours ayant pour but de venir en aide à de vieux journalistes et hommes de lettres, victimes de la guerre, sans famille et sans foyer. Notice et documentation sur demande adressée aux Cours « Simplex », 140, rue des Récollets, Toulouse (H.-G.). Notice et documentation contre 45 francs en timbres-poste.

Cette louable initiative, grâce à laquelle des secours substantiels ont pu déjà être distribués, est recommandée par un Comité de patronage dans lequel figurent plusieurs de nos meilleurs écrivains.

MORZINE

(HAUTE-SAVOIE)

Altitude de 1.000 à 1.800 mètres

LA GRANDE STATION DE SPORTS D'HIVER

50 HOTELS ET PENSIONS TOUT CONFORT ET TOUTES CATÉGORIES

TOUS COMMERCES
DANCINGS — CABARETS — BARS — CINÉMAS

ÉQUIPEMENT

TÉLÉPHÉRIQUE DU PLENEY (1.600 mètres)
TÉLÉBENNE DE SUPER-MORZINE (1.800 mètres)
3 TÉLESKIS — 2 TÉLÉLUGES
1 TREMPLIN DE SAUTS
1 PATINOIRE
1 ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS

Tous renseignements à
L'OFFICE DU TOURISME - TÉLÉPHONE 55

Un système de photographie complet ★ dans une seule caméra

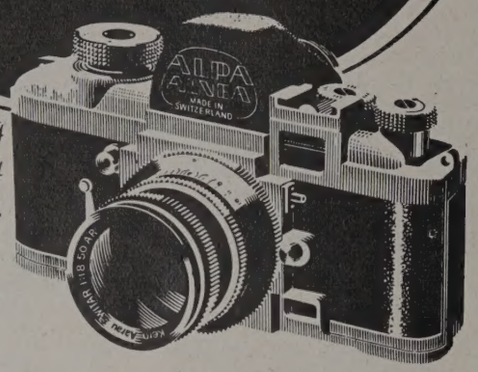

Quatre négociants spécialistes vous recommandent:

ALPA
ALNEA

PHOTO BADEAU - *40, Cours Gambetta - LYON*

PHOTO HALL - *5, Rue Scribe - PARIS*

ODÉON PHOTO - *110, Boul. Saint-Germain - PARIS*

PHOTO SAINT-MICHEL - *11, Place Saint-Michel - PARIS*

SARINE SRL - *43, Boul. Gambetta, NICE - Tél. 866-07*
IMPORTATEUR POUR LA FRANCE

Bitter
CAMPARI
L'APÉRITIF MONDIAL

SE BOIT TRES FRAIS
sec ou à l'eau gazeuse
en AMERICANO : ½ BITTER CAMPARI ½ Vermouth
en COCKTAIL : ⅓ BITTER CAMPARI ⅓ Gin ⅓ Vermouth

Concessionnaire pour la France et l'Union Française
— S. O. V. A. L., S. A. Nanterre — Seine

A LA GRANDE CHARTREUSE

Depuis leur retour au monastère, en 1940, les Chartreux ont fermé la porte de leur couvent sur le monde extérieur.

Personne ne peut venir, désormais, troubler dans leurs méditations les Pères qui font retraite au cœur de la montagne désolée. Cinquante Pères et Frères Chartreux se sont fixés définitivement à la Grande Chartreuse, maison mère où vivent, outre le R. P. général des Chartreux, les principaux membres de l'Ordre.

Dans ce silencieux sanctuaire, chaque moine occupe un petit pavillon de quatre pièces, entouré d'un petit jardin, demeure érémitique qu'il a choisie jusqu'au terme

Le couvent de la Grande Chartreuse, d'après Champin. (Gravure de 1838.)

de sa vie et où la prière, la contemplation, le travail manuel occupent ses jours et une grande partie de ses nuits.

Une indiscrétion nous a permis d'apprendre qu'une exception à cette règle immuable de solitude a été faite en faveur d'une délégation de presse étrangère.

Il s'agit de nos confrères les reporters du *Daily Mail*, du *Sunday Express*, du *Morning Advertiser*, du *Daily Sketch*, du *Recorder*, du *Sunday Empire News*, du *Tatler*, du *Go*, de l'*Universe*, du *Woman's Illustrated*, du *Keystone Photographer*, de l'*Autocar*, du *Thompsons Weekly News*, du *B. B. C. Talks*, du *Picture Post*, du *Manchester Guardian*, du *Reynolds*, du *Sunday Times*, de l'*O. F. F. Licence Journal* et du *Ridleys*, amenés par Mr. Mark Gilbey, qui représente les intérêts des liqueurs de la Grande Chartreuse en Angleterre. Il ne faut pas, en effet, oublier que la liqueur, commencée au couvent, achevée à la distillerie et dans les caves de la Compagnie Française de la Grande Chartreuse à Voiron, et vendue dans le monde entier, constitue l'une des principales ressources permettant d'assurer la vie des trente monastères dispersés dans l'Europe entière et, surtout, de continuer cette règle de saint Bruno, fondateur de l'Ordre : la Charité.

BIBLIOPHILIE
Demandez l'envoi franco (3 timbres) de notre catalogue-mémo.
GALANTS ET ROMANTIQUES
Illustrés par des Maîtres - Ouvrages précieux, impeccables, à petit tirage sur pur chiffon. EN SOUSCRIPTION
Bientôt dans la série princeps galants XVIII[e]
ZÉNÉYDE D'HAMILTON par UZELAC
L'œuvre prestigieuse en couleurs du grand peintre
ERYX-ART, 120, Bd de la Chapelle, Paris (18[e])

INVENTIONS NOUVELLES

PAR CLAUDE THOMAS

POUR L'AUTOMOBILISTE
VITRES A FERMETURE ECLAIR

CE système ingénieux permet d'ouvrir le panneau transparent à l'arrière des décapotables. La fermeture éclair est recouverte à l'extérieur de ruban caoutchouté qui assure une parfaite étanchéité.

OREILLER REFRIGERANT

POUR maintenir la tête au frais et faciliter le sommeil par les fortes chaleurs, un inventeur a imaginé un appareil réfrigérant qui se place sous la tête, dans la taie d'oreiller. Il s'agit d'une plaque de plastique souple dans laquelle sont aménagés de minuscules canaux. Une pompe électrique placée sur la table de nuit fait circuler de l'eau froide dans ces canaux.

CUISINIERE-PLACARD

UNE firme américaine a conçu un modèle de cuisinière qui évitera à la ménagère de courir d'un bout à l'autre de la cuisine pour préparer le repas. Deux compartiments aménagés de chaque côté du four contiennent poêle et casseroles accrochées sur une tringle extensible.

mont genèvre

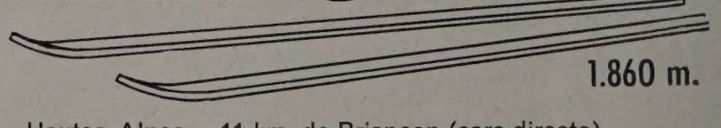

1.860 m.

Hautes-Alpes — 11 km. de Briançon (cars directs)
11 Hôtels toutes catégories — École de Ski
3 remonte-pentes (2.200 m.) — 1 tremplin de saut
Ski de sport et de promenade.

Renseignements :
Syndicat d'initiative et agences de voyage

Longue neige et grand Soleil

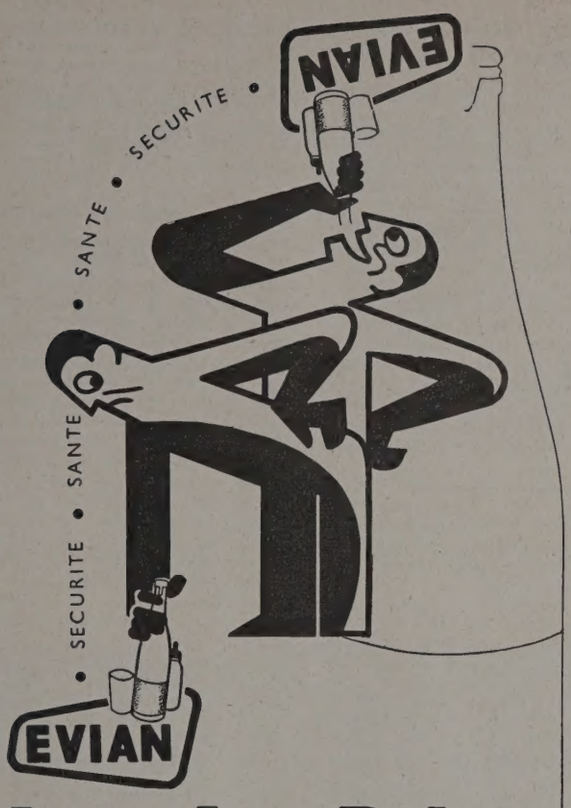

lave les **Reins**

L'eau d' **EVIAN** est partout • Exigez-la • Refusez les substitutions

LA SUISSE CET HIVER

Badrutt's *St. Moritz*

PALACE HOTEL ★ CHESA VEGLIA

Restaurant Tea Room

St. Moritz **HOTEL CARLTON**

Un centre de sports d'hiver de premier rang.

★

Carlton-Grill pour les gourmets.

AROSA **GRAND HOTEL TSCHUGGEN**

Maison de premier rang, au seuil des vastes champs de ski. Centre de sports d'hiver.

Janvier et mars : conditions particulièrement avantageuses.

Directeur : Reto Wetten-Buchli.

Wengen

1.300 mètres

OBERLAND BERNOIS

REGINA HOTEL

Premier ordre, plus belle situation face Jungfrau. A 3 minutes de la gare et du centre sportif.

Grande terrasse — Bar — Orchestre.

Jos. Reinert, propriétaire.

Wengen

1.300 mètres

OBERLAND BERNOIS

PALACE HOTEL ET NATIONAL

Le premier hôtel dans un merveilleux centre de sports d'hiver. Vous aussi serez enchanté de notre maison.

Forfait par jour depuis fr. 26.75.

F. Borter, propriétaire.

26e SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINE AGRICOLE

PARC DES EXPOSITIONS PORTE DE VERSAILLES

2-7 MARS 1954

VOYAGE A PARIS ÉCONOMIQUE

VENEZ et SÉJOURNEZ à Paris, à peu de frais : Des forfaits de transport et de séjour très avantageux vous sont offerts. ÉCRIVEZ-NOUS pour vous renseigner, sans engagement.

GRATUITEMENT

Vous recevrez, sur simple demande adressée au Salon, 95, rue Saint-Lazare, Paris-IXe, un très beau dépliant en six couleurs comprenant le plan du Salon et celui de Paris.

MARCHÉ EUROPÉEN DU MACHINISME AGRICOLE

VALAIS SUISSE

Le paradis suisse du ski

ZERMATT

à 1620 mètres d'altitude. Centre pour tous les sports d'hiver au cœur des plus hautes Alpes suisses.

Hôtel Beausite. La maison préf. des sportifs. Situation unique. Prix modérés.

Hôtel Matterhornblick. Conf., Cuisine soignée. 7 j. tout compris d. Fr. s. 115.-

Hôtel Alpina. - Situation tranquille et ensoleillée. Tout compris dès Fr. s. 16.-

Hôtel Julen. Petit hôtel très apprécié. Cuisine exc. Situé face au Cervin.

Hôtel Perren. Petit hôtel de 1er rang. Situé face au Cervin. Cuisine réputée.

Hôtel Dom. Petit hôtel confortable. Cuisine soignée. Forf. p. semaine Fr. s. 115.-

Hôtel Breithorn. A proximité gare et télésiège. Cuisine soignée, prix modérés.

CHAMPERY. Hôtel Suisse. Confort. Atmosphère famil. 7 j. tout compr. d. Fr. s. 119.-

VERBIER, 1500 m. Télésiège à 2200 m d'altitude. 4 Téléskis. 13 Hôtels, patinoire.

MONTANA-VERMALA alt. 1520 m Tous les sports d'hiver.

SAAS-FEE, 1800 m. Patinoire. Ecole suisse de ski. Skilifts. 10 hôt. Nouv. route

MORGINS, 1400—2000 m. Magnifique aussi en hiver, deux ski-lifts, Sports, Patinoire.

Rens.: Agences de voyages, Office National Suisse du Tourisme à Paris (2), 37 bv. des Capucines, et à Nice, ou l'Union Valaisanne du Tourisme à Sion.

JE N'AI JAMAIS ÉTÉ SI BIEN CHAUFFÉ!

...et chaque hiver j'économise 12.000 frs sur mon chauffage.

Chaque morceau de coke se transforme tout entier en chaleur.

La preuve c'est que je vide très peu de cendres. Il faut dire aussi que le coke provient des charbons de la meilleure qualité et que la distillation a éliminé tout ce qui fait de la suie et de la fumée.

Je brûle du coke depuis 5 ans et je n'ai jamais eu d'histoires avec ma chaudière.

Il y a des gens qui disent que le coke abîme les appareils. Quelle erreur ! Les chaudières, tout aussi bien que les grilles des poêles, tiennent parfaitement le coup ! Moi, j'ai le chauffage central, mais j'ai des amis qui brûlent du coke dans des poêles et des cuisinières et qui sont tout aussi satisfaits. C'est tellement facile de bien utiliser le coke.

Et ma femme préfère le coke ..... parce qu'il est propre !

Renseignez-vous auprès de votre marchand de charbon ou des Services locaux du Gaz de France ; ils tiennent à votre disposition une brochure documentaire sur la façon rationnelle d'utiliser le coke.

Le coke ne noircit ni les mains ni les vêtements. Et quel que soit l'endroit où se trouve le foyer cave ou appartement, il ne salit pas, ne fait pas de poussière et il brûle sans bruit et sans odeur

Chauffez-vous au

COKE 30% D'ÉCONOMIE

ELVINGER 3068

VÉNERIE FRANÇAISE ET JUMPING HELVÉTIQUE

Sonnez, piqueurs et valets, le volcelest...

Cet hiver, soixante équipages de grande vénerie et une centaine de petite vénerie, chiffre encore respectable à l'âge atomique, découplent la masse hurlante de leurs meutes sur les grands animaux des forêts domaniales. Mais que de changements depuis quelques années ! La majorité des veneurs habitent la ville et sont dans les affaires. Les journées en forêt représentent un dérivatif à leur sédentarisme, un luxe pour lequel ils luttent. Les séjours au château deviennent intermittents, on n'a plus le loisir de vivre au ralenti. Du reste les maîtres d'équipage ne peuvent plus subvenir aux frais énormes qui leur incombent. Les rallyes sont désormais en association, les membres participant aux dépenses multiples.

La motorisation a également modifié certains usages. On chasse plus vite qu'autrefois grâce à la camionnette qui distribue les relais dans un minimum de temps. Les chevaux sont amenés en « van » au rendez-vous.

Parmi les équipages actuellement en pleine activité, Rallye Bonnelles sonne ses hallalis les mardis et samedis en Rambouillet sous les auspices du duc de Brissac à la tête du comité, et de M. Maurice Otto. Rallye Bretagne, au comte de Saint-Germain, découple ordinairement en forêt de Paimpont une cinquantaine d'anglo-gascons saintongeois. Son « bouton » représente une tête de sanglier avec la devise « Bretagne ». Vaux et Forêts, au baron James de Rothschild, maintient une tradition de rapidité dans les futaies de Compiègne.

Les cavaliers français ont triomphé à Genève.

Le Jumping, qui s'est déroulé dernièrement sous le hall du Palais des Expositions à Genève, revêtait cette année une importance particulière du fait qu'il était le dernier de la saison et du fait aussi qu'il consacra le succès de nos couleurs. Notre *team* national, composé de MM. d'Oriola et Calmon, des lieutenants du Breuil et Lefrant, placé sous les ordres du colonel Cavaillé qui sut préparer cette victoire, a gagné sept premiers prix en onze épreuves. L'un d'eux a été remporté par Mlle José Bonnaud, venue à titre individuel avec autorisation de la F. F. S. E., ainsi que bon nombre d'autres prix devant les représentants de neuf nations participantes. En particulier, nous enlevons la Coupe des Nations avec une marge impressionnante, totalisant 4 points seulement de pénalisation, contre l'Espagne seconde avec 16 points, l'Allemagne, l'Italie, puis la Suisse, la Suède et la Hollande.

TAPIS PLASTIQUE ARMÉ...

Il s'agit d'un tapis à surface en chlorure de vinyle, armé d'une toile et comportant une sous-couche de « thibaude ».

Le tapis plastique armé TAPIFLEX, antidérapant, inattaquable aux acides et aux corps gras, procure le confort d'un véritable tapis et tous les avantages d'un sol lavable.

C'est le tapis idéal pour cuisines, salles de bains, chambres d'enfants, pièces de séjour, où il apporte un confort supérieur à celui de la plupart des couvre-sols présentant les mêmes facilités d'entretien.

Documentation, échantillons gratuits sur demande à TAPIFLEX, 2, rue Paul-Cézanne, Paris. ELY. 96-10 et BAL. 69-75.

LA MACHINE ULTRA-MODERNE A PLIER ORPO-FOLD

Cet appareil automatique permet le pliage en 2, 3, 4, 6, 8, 9 ou 12 plis différents de tous papiers de format inférieur à 21,25×35 centimètres, dans tous les sens.

Économie d'argent, économie de main-d'œuvre, économie de travail !

ORPO-FOLD permet le pliage vertical sans avoir besoin de reporter la feuille deux fois sur l'appareil.

ORPO-FOLD est un appareil excellent par sa haute perfection et son prix modique, accessible à tous : 59.500 francs.

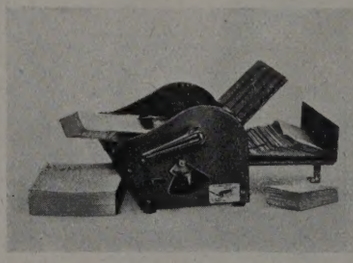

Les lettres, les factures, les circulaires, les imprimés publicitaires, les tracts, tous les papiers commerciaux peuvent être pliés en peu de minutes au lieu d'heures coûteuses de manipulations.

Des milliers de personnes qui possèdent des duplicateurs, machines offset, multigraphes, imprimeries sont toujours désireuses d'alléger le coûteux fardeau du pliage à la main : ORPO-FOLD répond efficacement à ce désir.

Les services de mécanographie des grandes Sociétés, administrations, industries, banques, collectivités, groupements divers, imprimeries, journaux, sont des utilisateurs éventuels d'ORPO-FOLD.

O. R. P. O. (Organisation Polygraphique), 12, rue Caumartin, Paris (9e). Opéra 30-47.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Beaucoup d'industriels offrent à leurs clients une garantie pour les articles qu'ils leur vendent. Mais en l'occurrence le fabricant délivre lui-même un certificat de garantie de sa propre marchandise. Autrement dit, il vante ses propres qualités. De plus, sa garantie cesse au moment où la marchandise vendue est transformée. Une garantie réelle ne peut émaner que d'un tiers dont la responsabilité soit engagée. Appliquant cette idée, l'un de nos plus importants industriels drapiers, M. Claude Heuzé, a fait appel à une compagnie d'assurances française pour assurer tous les tissus de marque *Indian* de sa fabrication. Chaque coupe est donc accompagnée d'une police d'assurance. De plus, chaque vêtement exécuté avec *Indian* est garanti à concurrence de 60.000 francs en cas de vice de fabrication du tissu.

UN SALON DE L'ÉQUIPEMENT

Coincidant avec les Salons de l'Emballage, de l'Embouteillage, de la Manutention et de l'Equipement laitier, le premier Salon de l'Equipement des Industries et des Commerces de l'Alimentation, qui se tenait à la Porte de Versailles, a reçu de nombreux visiteurs. Ceux-ci — professionnels le plus souvent — ont apprécié les stands où étaient exposés les matériels et outillages des industries de l'alimentation et les magasins modèles réalisés de manière à pouvoir juger des derniers perfectionnements. En outre, un Centre de documentation scientifique, technique et professionnelle fournissait aux visiteurs tous les renseignements qu'ils pouvaient souhaiter.

Le journal *Algérie Industrielle et Commerciale* est à la disposition des industriels et négociants exportateurs pour les aider à assurer leur place sur le marché algérien, dont l'importance est considérable puisque, en 1952, l'Algérie, premier client de la Métropole, lui a acheté 1.382.000 tonnes de marchandises représentant 166 milliards de francs.

Pour tous renseignements et publicité, s'adresser : Paris, 63, boulevard des Batignolles (8e) - Tél. : Laborde 81-69. — Lyon, 4, rue Guynemer - Tél. : Gailleton 92-25. — Grenoble, 4, boulevard Gambetta - Tél. : 41-39. — Alger, 13, rue Auber - Tél. 353-02.